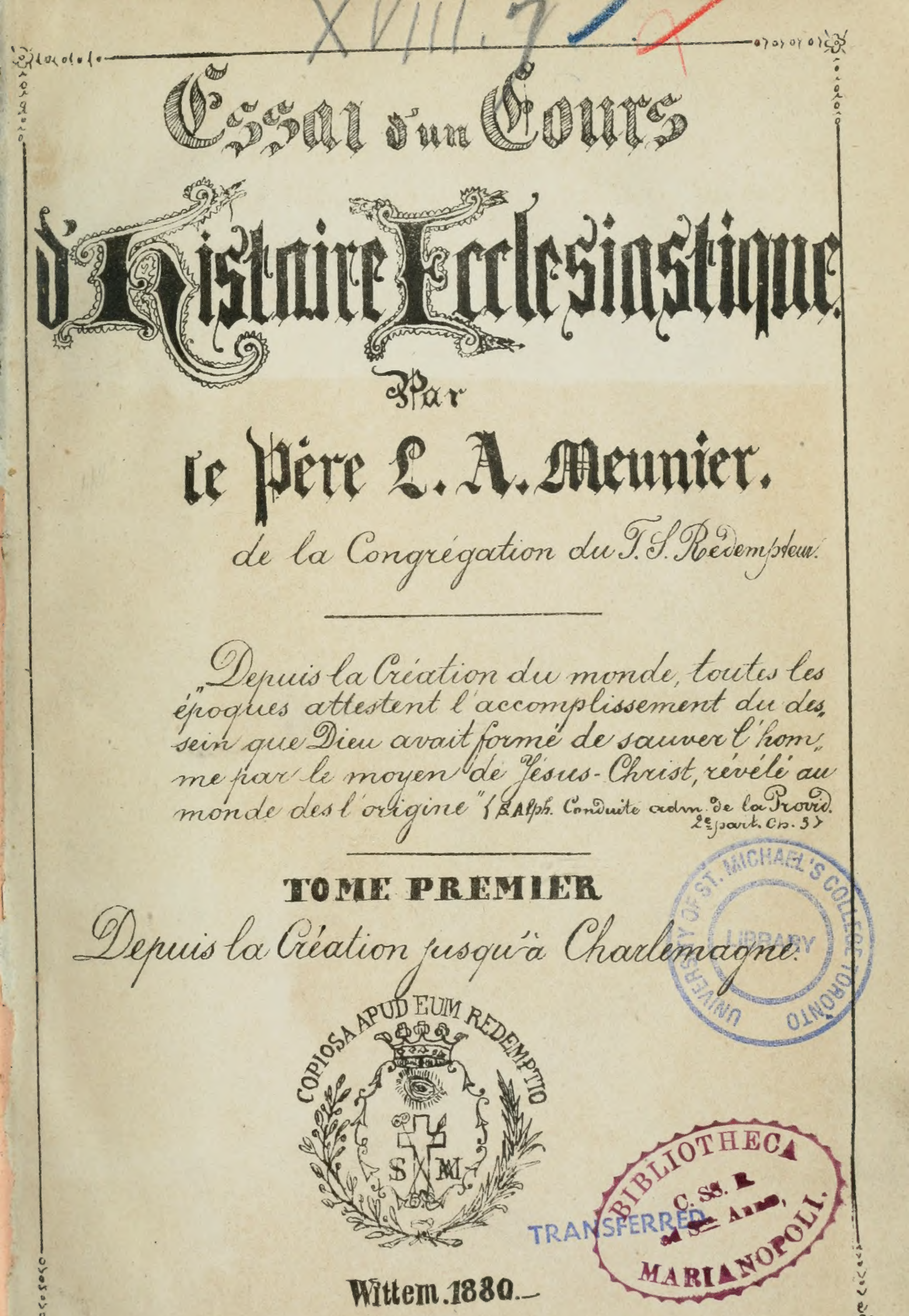

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04999750 5

[redacted]



On doit observer pour cet ouvrage la Constitution, qui dit : "Omnibus Congregatis et ipsis Superioribus strictissimè prohibetur, alicui foràs, sub quocumque praetextu, dare aut commodare libros, qui catalogo bibliothecae inscripti sunt." (Constit. Pars IV, p. 394.)



Essai d'un Cours d'Histoire Ecclésiastique

Par

le Père L. A. Meunier.

de la Congrégation du T. S. Rédempteur.

„Depuis la Création du monde, toutes les époques attestent l'accomplissement du dessein que Dieu avait formé de sauver l'homme par le moyen de Jésus-Christ, révélé au monde dès l'origine" (S. Alph. Conduite adm. de la Provid. 2e part. Ch. 5)

TOME PREMIER

Depuis la Création jusqu'à Charlemagne.

COPIOSA APUD EUM REDEMPTIO

S M

Wittem. 1880.



J. M. J. A.

Introduction.[1]

§ I Idée générale de l'histoire.- ses deux éléments.

L'histoire a pour objet les événements qui ont eu quelqu'influence sur l'humanité marchant à travers les siècles.

Elle peut être universelle, particulière, ancienne, moderne, contemporaine, selon qu'elle étudie les événements de tout le genre humain, d'un seul pays, des peuples antérieurs à la chute de l'empire Romain, des nations qui se sont formées depuis, ou de l'époque actuelle.

(1) Voy. St Alphonse, Conduite admirable de la Providence, Aperçu général; - Rohrbacher, Préface; - Revue des Revues, t. I. Vol 1, Introduction à l'histoire par Mœhler p. 432; Discours sur la loi de l'histoire par Lacordaire p. 1.; Philosophie de l'histoire par Allies, etc.

Si elle s'occupe spécialement des faits qui sont en rapport avec la vie religieuse des nations, ou qui concernent l'Église, c'est l'histoire Religieuse, l'histoire Ecclésiastique; si elle traite des faits qui regardent la vie politique, ou la société civile, c'est l'histoire profane, l'histoire civile.

En écrivant l'histoire universelle on peut adopter la méthode ethnographique qui présente isolément chaque peuple ou chaque nation; ou la méthode Synchronique qui rapporte les évènements selon l'ordre des temps, pour tous les peuples à la fois.

Les faits qui se sont succédés dans la suite des âges, formant l'objet de l'histoire, ils sont non seulement la base et la raison des divisions que nous venons d'indiquer, mais aussi ils offrent à l'historien la matière de toute son étude, de tout son travail.

Or, ce travail est double:

1°) L'historien doit acquérir une connaissance exacte des faits.

Chaque science a pour but de nous donner la vérité sur l'objet dont elle s'occupe. Parconséquent le premier devoir de quiconque écrit l'histoire est de nous exposer les faits dans leur vérité, tels qu'ils sont arrivés. – Sans cette condition l'histoire perd son caractère essentiel, elle n'est pas ce qu'elle doit être: "testis temporum, lux veritatis, nuntia vetustatis", comme le disait déjà l'Orateur Romain.

Mais quel est le moyen de parvenir à cette connaissance certaine des évènements ? Quel est le moyen de discerner dans le domaine des faits, le vrai du faux ?

L'examen critique des sources, des monuments. Car, si le temps a emporté bien loin de l'historien les évènements qu'il veut raconter ; si ces évènements ont passé, comme tout passe sur la terre, ils ont cependant laissé un vestige, une trace, un signe de leur passage. Or, ce sont ces signes attestant les faits qui ont eu lieu que l'on peut nommer dans un sens général monuments.

Il y a les monuments écrits, et les monuments non écrits.

Parmi les premiers, il faut ranger la Bible, dont le témoignage n'est pas seulement historique, mais aussi divin.

Les documents appelés publics, parcequ'ils ont été rédigés ou reconnus par l'autorité, comme les actes des Conciles, les lois de l'Eglise, les chartes, les décrets des Papes, etc.

Les documents privés qui comprennent les écrits sans autorité officielle, tels que les ouvrages des saints Pères, des historiens et des autres écrivains.

Aux monuments non écrits, appartiennent les temples, les colonnes, les statues, les peintures, les monnaies, etc. et aussi les traditions populaires qui se

vent parfois à révéler, ou à confirmer une circonstance importante.

Pour interroger ces monuments, l'histoire doit avoir recours à la Philologie, à la Diplomatique, à l'Archéologie, à la Numismatique; de plus, elle doit s'éclairer de la Chronologie et de la Géographie afin de distribuer les faits d'après les temps et les lieux. Voilà pourquoi ces différentes sciences sont appelées les auxiliaires de l'histoire.

Inutile d'ajouter que si l'historien muni de tous ces secours, veut arriver à l'exacte connaissance des faits, il doit, sous l'empire d'un doute fondé, faire passer les monuments qu'il consulte, par le creuset d'une sage critique, afin de découvrir leur valeur réelle.—

Voilà comment l'examen sérieux et attentif des monuments donnera sur les évènements une certitude qui sans être mathématique, sera tout à fait raisonnable. Rejeter une certitude ainsi acquise, ne pas accepter les monuments médiats ou immédiats de l'histoire reconnus véritables, comme autant de témoins compétents et véridiques, c'est se jeter dans le scepticisme, et dans toutes ses absurdes conséquences.—

2°) L'historien doit acquérir la connaissance raisonnée, ou la philosophie des faits.

F. de Schlégel parlant d'une première instruction solide en fait d'histoire, nous dit qu'elle est une préparation utile et nécessaire à l'étude de l'histoire;

mais, ajoute-t-il, "elle n'en est pas la vraie connaissance, elle n'en est pas la science."[1] Pourquoi cela?.. Parceque toute science est nécessairement une connaissance raisonnée-"cognitio rei per causas", comme s'exprime l'école.

Parconséquent la science de l'histoire ne se contente pas de la simple connaissance des faits, ou d'une liste de noms et d'événements que la première éducation a dû confier à la mémoire; elle exige en outre une connaisfance raisonnée de ces faits, une connaissance qui recherche et explique la raison, les causes, les rapports, les effets des grands événements. Cette étude approfondie des faits constitue ce qu'on appelle la Philosophie de l'histoire, et doit être pour l'historien, l'objet d'un second travail qui a le premier pour point d'appui.

Il importe de bien saisir la nature, la nécessité, et le but de la philosophie de l'histoire.

L'illustre Auteur Allemand que nous citions tout à l'heure, commence ainsi son ouvrage sur le sujet qui nous occupe: " Il ne faut pas entendre "sous le nom de philosophie de l'histoire, une série "d'observations ou d'idées sur cette matière, exposées "d'après un système arbitrairement conçu, d'après "une hypothèse imposée aux faits eux-mêmes. "L'histoire ne repose que sur des réalités; elle est insé-

(1) Philosophie de l'Histoire, Leçon I. Trad. Lechat.

"parable des faits. C'est donc aussi de la vérification,
"de l'exposition lucide, de la vie caractéristique des
"faits, de la conception de leur enchaînement et de
"leur ensemble, que doit jaillir la philosophie de
"l'histoire, esprit et corollaire de tout savoir his-
"torique." (1) En d'autres mots, pour être fidèle à sa nature propre, la philosophie de l'histoire doit s'appuyer sur la réalité des faits, et en être la déduction. Vouloir établir des théories préconçues, ou des plans plus ou moins arbitraires, en torturant les données historiques, en dénaturant ou en exposant dans un faux jour les événements qui ont eu lieu, c'est donc un défaut, un excès. Il est juste de le reprocher aux Auteurs qui n'ont pas su l'éviter; il est injuste d'en accuser la philosophie de l'histoire.

D'ailleurs le nom seul de philosophie de l'histoire nous indique assez qu'il s'agit de comparer, de conclure, de généraliser, etc. en prenant pour point de départ et pour prémisses, les faits eux-mêmes. Cette expression éveille deux idées qu'il faut, non pas séparer l'une de l'autre, mais combiner dans une juste proportion. Le résultat de cette combinaison, c'est à dire, l'intervention de l'élément philosophique dans le domaine de l'histoire, trouve son fondement et sa raison d'être dans une grande réalité: la réalité d'une Providence,

(1) Philos. de l'histoire.

d'un gouvernement divin. Evidemment la marche de l'humanité à travers les siècles est autre chose qu'un amas confus d'évènements auxquels toute pensée, toute intelligence serait étrangère; le monde n'est pas un champ de bataille, où les hommes et les choses se touchent, se heurtent, se combattent, se détruisent sans règle et sans direction. La raison et la Foi protestent qu'il n'en est pas ainsi; l'une et l'autre nous montrent une Providence, une Intelligence infinie qui règle et gouverne tout ce qui arrive dans le temps, d'après un plan éternel; un Dieu "qui a mis en son pouvoir les temps et les moments."

Mais si les évènements que l'histoire déroule à nos yeux réalisent un plan divin, l'historien n'est-il pas en droit de les étudier de manière à reconnaître dans certains temps, dans certains faits, dans certains personnages, les traces visibles et lumineuses de ce plan ? Si tout ce qui arrive sur la scène des siècles, se lie et se coordonne dans un ensemble harmonieux, pour arriver à un dénouement suprême, à une fin marquée par le doigt de Dieu, l'historien ne doit-il pas s'élever parfois au-dessus des faits isolés, afin d'embrasser, comme d'un seul coup d'œil, les évènements d'un même temps ou d'un même caractère, suivre à travers leur succession, le dé-

veloppement d'une idée ou le progrès d'une cause, comprendre l'harmonie générale des faits et entrevoir leur fin dernière? Or, cette étude et cette intelligence de la marche merveilleuse de l'histoire, c'est la philosophie de l'histoire; c'est l'élément qui, sans être une théorie à part, complète et achève la science historique commencée par la connaissance exacte des faits.

§ II Principes et limites de la Philosophie de l'histoire.

"Sans l'idée d'une Providence qui gouverne et dirige le cours entier des destinées humaines,.... l'histoire entière ne serait qu'un labyrinthe sans issue, dit Schlégel.[1]" Voilà pourquoi nous avons posé cette idée générale comme la condition essentielle de l'histoire; en l'approfondissant, en l'analysant nous pourrons connaître d'une manière plus spéciale les règles et les principes nécessaires à l'historien.

D'après l'enseignement de St Thomas, la Providence comprend deux choses: 1° Le plan éternel déterminant le rapport des êtres à leur fin; — 2° l'exé

(1) Philosophie de l'histoire. Leç. XV.—

cution de ce plan divin dans le temps.(1)

Quant à la première partie, il suffit à notre sujet de nous rappeler que tout ce qui est créé, a pour fin dernière, la gloire de Dieu, ou comme parlent les Livres Saints, Dieu lui-même : "Universa propter Semetipsum operatus est Dominus". « Il devait en être ainsi, dit S. Alphonse, car le Créateur étant lui-même l'Etre Suprême « et le plus digne d'être glorifié, Il n'a pu se proposer d'au« tre fin dans la Création que sa propre gloire. Cette gloire « consiste dans la manifestation de ses divins attributs, « de sa puissance, de sa sagesse, et surtout de sa Bonté.»(2)

(1) Dicendum quod ad Providentiam duo pertinent, scilicet: Ratio ordinis rerum provisarum in finem, et executio hujus ordinis, quae gubernatio dicitur. (Sum. Theol. I p. q. XXII. a. 3.)

(2) Conduite admirable de la Providence. Aperçu général. — Entendre ces expressions : "Dieu a tout créé "pour sa gloire," "pour lui-même", comme si le Créateur avait agi dans son utilité, dans son intérêt, ce serait leur donner un sens contraire à celui qu'elles renferment, et contraire à la vérité. Quand l'Ecriture nous dit que "Dieu a tout fait pour lui-même, à cause de lui-même, "propter semetipsum", elle veut nous dire, qu'il a puisé dans sa propre nature, dans son être, seul, les motifs de son action. Dieu agit pour lui-même, parce qu'il agit uniquement sous l'impulsion ou à cause de quelque chose qui est lui-même. Ce quelque chose ce n'est ni la nécessité, ni le devoir, ni l'intérêt, ni un amour mérité; c'est uniquement sa propre Bonté.

La glorification de Dieu, voilà donc le résultat final du monde et de tout ce qui se fait dans le monde; mais com-

Aussi S. Thomas enseigne-t-il en termes exprès, que la cause finale de la Création est la seule Bonté de Dieu: "Solùm propter bonitatem suam" (I q. XLIV. a. 4. ad 1um.) Toutefois on a remarqué avec raison que cette expression prête aussi à l'équivoque: le mot bonté en effet se dit, tantôt d'une chose qui a toutes les qualités convenables à sa nature, tantôt de la qualité morale qui porte à faire du bien. La Bonté divine considérée comme fin des créatures, ne peut être entendue que dans le premier sens, c'est à dire, qu'elle signifie la totalité indivisible de l'essence de Dieu, l'ensemble de ses attributs, ou sa perfection infinie, comme d'ailleurs S. Thomas le dit dans le corps de l'article cité plus haut: "intendit solùm communicare suam perfectionem quae est ejus Bonitas".

Par le second sens on séparerait la Bonté de la Justice, de la Sagesse, de l'ordre, et on s'imaginerait le monde créé par une Bonté aveugle, déraisonnable, qui veut à tout prix faire des heureux. C'est pour échapper à cette ambiguité assez dangereuse que les Théologiens préfèrent communément la formule: Dieu a tout fait pour sa gloire. Le mot gloire sans doute a l'inconvénient de ne pas exprimer assez clairement la Bonté désintéressée de Dieu, mais il exprime sans équivoque l'ensemble de ses attributs, et dissipe toute erreur par rapport au salut.

Dieu a tout fait pour lui-même, pour sa gloire, par bonté, sont donc au fond trois expressions différentes d'une même vérité. Cette doctrine a été clairement formulée par le Concile oecuménique du Vatican: "Hic solus verus Deus bonitate sua et omnipotenti virtute, non ad augendam suam beatitudinem, nec ad acquirendam, sed ad manifestandam perfectionem suam per bona quae creaturis impertitur liberrimo consilio etc"... (Constit. "Dei Filius" De fide Catholicâ cap. I)

"Si quis mundum ad Dei gloriam conditum esse negaverit, anathema sit! (Ibid. Can. 5).

ment ce but est-il atteint? En d'autres mots, comment se réalise dans le temps le plan éternel du Créateur?

Cette question qui regarde le second et principal objet de la Providence, est capitale pour l'historien, car les deux pouvoirs ou agents qui interviennent dans l'exécution du plan divin, sont les grands principes, les lois fondamentales pour la philosophie de l'histoire. Ce double pouvoir c'est l'homme et Dieu.

En effet, ainsique l'explique l'Ange de l'Ecole, à la différence des êtres dépourvus de raison qui sont en quelque sorte poussés ou conduits à leur fin par un autre être, "quasi ab alio acta vel ducta", l'homme se porte de lui-même vers sa fin, parcequ'il est le maître de ses actions par le libre arbitre qu'il tient de sa raison et de sa volonté; "quasi se agens vel ducens ad finem."(1)

Dieu a donc voulu faire de l'homme non pas un instrument aveugle et passif de ses desseins, mais un coopérateur intelligent et libre, ayant la puissance de choisir les moyens pour réaliser sa fin. Toutefois la liberté, telle que l'homme la possède ici-bas entraîne la possibilité du mal, c'est à dire, de la résistance aux volontés divines.(2)

(1) Sum. Theol. Ia IIae Q. I. a. 2.

(2) Nous disons "telle que l'homme la possède ici-bas", parceque la possibilité de faire le mal n'appartient pas à la notion essentielle de la liberté. Cette possibilité est une imperfection, un défaut inhérent à la liberté de l'homme sur la terre, tout à fait comme la possibilité de se tromper, d'être malade, de mourir, est inhérente à notre pauvre nature dans l'état d'épreuve, sans que tout cela fasse partie de l'essence de notre entendement, de notre santé, de notre vie.

Si l'homme est le maître de ses actes, si l'homme armé de sa liberté peut dans la lutte entre le bien et le mal, combattre pour celui-ci, a-t-il aussi le pouvoir d'empêcher le Créateur d'arriver à ses fins ? Il faut distinguer la fin dernière secondaire, de la fin dernière principale : Dieu a pour fin dernière secondaire, le bonheur des créatures ; cette fin est conditionnelle, parceque le Seigneur exige que ses créatures se rendent dignes du bonheur qui leur est préparé. Si donc les hommes n'accomplissent pas cette condition, s'ils se tournent vers le mal, on peut dire qu'ils empêchent Dieu de réaliser en eux, l'une des fins qu'il a en vue ; ils se jettent dans le malheur.

Quant à la fin dernière principale, qui consiste dans la gloire de Dieu, nous l'avons déjà vu, elle est absolue et nécessitée par la nature même de l'Etre infiniment bon (dans la supposition de la création), en sorte qu'elle est à l'abri des atteintes de la perversité humaine, comme l'existence divine.-

Ce qui précède nous fait assez comprendre que Dieu est le second et principal agent à considérer dans l'histoire, et que son action peut être résumée en ces deux points : rendre l'homme heureux en le portant à embrasser le bien ; [illegible] tout à sa gloire, quoique fasse l'homme [illegible] toujours libre. En effet, comme dit le pro- [illegible] des fleuves courbes", ou

plutôt pour parler le langage des Livres Saints : "La Sagesse incréée atteint d'une extrémité à l'autre avec "force, et elle dispose tout avec douceur." Le Maître du monde agit avec douceur "suaviter" parcequ'il laisse à la volonté humaine, ses caprices et ses inconstances ; au mal, toute sa puissance ; aux événements, leur enchaînement naturel ; mais en même temps, il agit avec force "fortiter", parcequ'il se réserve toujours le haut domaine sur la marche des faits, et qu'il les conduit infailliblement au but marqué ; sa Sagesse se joue dans le gouvernement de l'univers, en tournant les obstacles en moyens, et le mal en bien.

"Ne négligeons donc, dit Mœhler, aucun des deux facteurs historiques ; ne rejetons ni Dieu, ni l'homme, si "nous voulons nous élever à une idée juste et complète "de l'histoire." (1)

Convaincu par sa foi et par sa raison, de l'existence de la Providence Divine et de la liberté humaine, l'historien a pour devoir de découvrir, de suivre et de montrer, autant qu'il le peut, les traces de ces deux agents dans la suite des événements, et de faire en quelque sorte jaillir leur mystérieuse action, de l'exposé exact des faits. L'histoire devient par là une éclatante confirma-

---

(1) On peut, et plusieurs auteurs préfèrent dire qu'il y a trois agents, ou facteurs historiques : Dieu, le mal et la liberté humaine. Ainsi parlent Schlegel, Ellies, etc.

tion des vérités qu'elle avait prises elle même pour guides; la connaissance spéculative et générale de ces vérités est rendue pratique, détaillée et vivante par les faits qui en sont la réalisation, et dans lesquels elles sont comme incrustées.

Hâtons-nous de faire remarquer que cette étude raisonnée de l'histoire est restreinte dans certaines limites que l'illustre Schlégel nous indique par deux règles principales. La 1ère, qui trace plutôt la méthode à suivre dans le travail et l'étude, c'est "d'arrêter son regard sur ce que l'histoire offre de vraiment essentiel ou de plus important, sans se jeter dans le détail des recherches spéciales sur les faits"

Tous les évènements sans doute sont dirigés par la Providence et ont un but spécial, mais tous n'ont pas une importance qui mérite considération dans la généralité de l'histoire du genre humain; comme tous les hommes ont une vie réglée par la main de Dieu, sans que tous cependant laissent matière à une biographie.

La 2ème règle qui regarde le contenu, et l'objet même de l'histoire, est ainsi formulée par l'auteur: "Il ne faut pas prétendre tout éclaircir".

En effet, l'esprit humain est borné, et la Providence a ses secrets et ses mystères: voilà pourquoi plus d'une fois nous devrons nous contenter de conjectures plus ou moins fondées et avouer même notre ignorance sur les rapports de tel fait,

ou de tel groupe de faits avec le plan divin. Au reste, ni les points qui restent sans éclaircissement, ni les lacunes qu'on est obligé de laisser ça et là, n'empêchent de concevoir et de comprendre dans une mesure raisonnable, l'ensemble de l'histoire. Plus la chaîne des événements se déroule, mieux cet ensemble est compris, en attendant qu'il le soit complètement dans le plein jour de l'éternité.(1) La pensée de St Alphonse et de l'abbé Rohrbacher est donc très-juste: l'histoire est un jugement en première instance, où la Providence de Dieu est proclamée et justifiée, jusqu'à ce que vienne le dernier jugement, où Dieu Lui-même témoignera à la face de l'univers la rectitude et la sagesse de sa conduite dans le gouvernement du monde.(2)

Voici pour terminer ce paragraphe deux citations qui jetteront plus de lumière sur ce sujet: "Elle peut encore (la philosophie de l'histoire) présenter les différentes voies que la Providence a suivies dans ses desseins; elle s'appliquera avec beaucoup d'utilité à les faire ressortir plus distinctement des faits et des temps où une direction toute particulière se dévoile à nos yeux, se révèle à notre conscience, dans les vicissitudes des peuples, et même dans les missions évidentes qu'ont reçues, non-seulement des personnages isolés, mais quelquefois aussi des époques entières.....

(1) Philosophie de l'histoire. Leç: I
(2) Conduite admirable. aperçu. n. IV.

En limitant les observations de ce genre à de simples à de simples indications, en s'arrêtant aux faits particuliers sans avoir la prétention de donner un jugement définitif et de pénétrer d'avance le plan total de la Sagesse Divine, on pourra néanmoins découvrir et observer la grandeur et la mission spéciale, non seulement de quelques hommes, mais aussi de nations entières, qui ont été comme prédestinées à un rôle supérieur et à l'accomplissement des plus hauts desseins de la Providence ; noble destination qui du reste brille assez souvent dans les phases que parcourt le développement progressif des peuples et de leur Civilisation ...... Une critique juste et éclairée de l'histoire saura ainsi quelquefois, sinon pénétrer entièrement les vues secrètes de Dieu, du moins soulever un peu le voile mystérieux qui les recouvre, là même où il plut à la Providence de permettre que le mal triomphât et qu'il étendît physiquement ou moralement son empire avec une puissance générale et désastreuse. Ces modestes indications, ces conjectures sur la fin dernière de tout ce qui est humain peuvent encore s'appliquer aux occasions où l'on aperçoit clairement les effets de la Vengeance Divine dans la ruine de nations entières, dans celle du peuple Juif, par exemple ; ou bien dans ces calamités fatales, dans ces fléaux inévitables qui viennent fondre de tous côtés sur des époques depuis longtemps dégénérées ; car de pareilles catastrophes regardées sous ce point de vue, peuvent sans contredit être considérées comme des jugements partiels

(1)

du monde, comme des applications particulières de la justice divine, et ce n'est même que de cette manière qu'elles peuvent être comprises et appréciées avec exactitude et vérité."(1)

"L'historien catholique, dit à son tour un illustre Bénédictin, reconnaît volontiers que dans le gouvernement ordinaire du monde, Dieu procède par les causes secondes et proportionnées aux effets qu'il veut produire, cachant pour ainsi dire sa main, et se laissant deviner plutôt qu'apercevoir; mais en même temps il proclame ces divins coups d'état dans lesquels le Créateur emprunt son suprême pouvoir, afin de manifester ses volontés, non seulement à la génération témoin de la crise, mais à toutes celles qui doivent la suivre.

Les faits merveilleux sont les miracles de l'histoire, et ils forment les principaux motifs de crédibilité du Christianisme. L'observateur attentif des annales humaines en reconnaîtra aisément trois, qui surpassent en importance tous les autres. Le premier est la destinée miraculeuse du peuple Juif à partir de la vocation d'Abraham jusqu'à la destruction du second temple et depuis. Le second est la propagation de l'Evangile, malgré tous les obstacles qui la rendaient impossible. Le troisième est la conservation de l'Eglise, de sa doctrine, de sa hiérarchie, de sa morale, au milieu de tant de races diverses et de révolutions de toute espèce. Dans ces trois faits, le Chrétien confesse l'action directe de Dieu; l'évidence des faits, aussi bien que la parole des saintes Écritures, l'amène invinciblement à reconnaître que le souve-

(1) Philos. de l'hist. Leç. X — cf. Leç. XII.

rain Maître des événements y est intervenu avec son irrésistible pouvoir.[1]

---

§ III. Jésus-Christ lumière de l'histoire.

Des Auteurs en parlant de l'histoire, se sont plu à nous la représenter sous l'image de ce livre scellé de sept sceaux qui fut montré à St Jean, et que nul ne pouvait ouvrir, si ce n'est le Lion de la tribu de Juda, l'Agneau immolé dès l'origine.[2] Cette application est aussi juste que noble; en vérité, Jésus-Christ seul peut nous donner l'intelligence de l'histoire.

Il est établi en effet, que pour comprendre quelque chose à cette science, il ne suffit pas de voir et de retracer le mouvement politique, juridique, scientifique, littéraire, industriel, artistique des hommes et des peuples; au milieu de ces mouvements divers, il faut de plus, savoir reconnaître un mouvement général qui domine et qui emporte tous les autres. Ce mouvement général, nous l'avons constaté, c'est l'action tout à la fois forte et suave d'une Providence Divine qui, laissant à l'homme sa liberté, et au mal sa puissance, parvient toujours à faire ressortir de l'ensemble des événements le concert que les Anges nous ont appris: "Gloire à Dieu au plus haut des Cieux! Paix ou bonheur sur la terre; aux hommes de bonne volonté!"

De là, nous pouvons, nous devons conclure que, s'il existe un

---

(1) Dom Guéranger. "Naturalisme Contemporain" § II.

(2) Apoc. V. 1-9. – Voyez entre autres: Mgr Dechamps: "Le Christ et les Antechrists" Ch. II Art. I, § 1er.

fait, un personnage par lequel cette action providentielle de Dieu sur le monde, se découvre et s'explique, et sans lequel la marche de l'humanité devient une énigme insoluble, ce fait ou ce personnage doit être regardé comme la clef et la lumière de la science historique. Or, ce fait, ce personnage existe! C'est Jésus-Christ, Fils de Dieu dans l'éternité, fils de la Vierge Marie dans le temps. Sans lui, l'histoire n'a plus son soleil; Lui seul est digne de prendre le grand livre des destinées humaines et d'en ouvrir les sceaux. Et pourquoi?... Parcequ'il a été mis à mort, et que par son sang il nous a rachetés pour Dieu de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation.[1] En d'autres mots, parceque Dieu le Père qui a fait par Lui tous les siècles,[2] a voulu aussi résumer, concentrer les desseins de sa Providence et personnifier en quelque sorte l'histoire dans cet Homme-Dieu, venant arracher le monde au prince du mal pour la gloire du Créateur et le bonheur des hommes de tous les temps et de tous les lieux. Le célèbre Auteur de la symbolique a donc eu raison de définir l'histoire: "La réalisation dans le temps du plan éternel de Dieu, disposant l'homme par le Christ, au culte et à l'adoration qui sont "dignes de la majesté du Créateur et de la liberté de la créature "intelligente."

C'est là comprendre ces enseignements si profonds de la Ste Écriture: "Jésus-Christ est de tous les temps." J.C. heri, hodie et ipse in saecula.[3] Tout se rapporte à Lui, et par Lui à Dieu; car tout est pour l'homme, l'homme pour le Christ, et le Christ pour Dieu. "Omnia enim vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei.[4] Il est l'alpha et l'Oméga, le principe et la fin de toutes choses. Ego sum

(1) Apoc. V. 9. – (2) Ad Hebr. I. 2. – (3) Ibid. XIII. 8. – (4) I Cor. III. 22 et 23. (Cf. Corn. a Lap.)

α et ω, principium et finis."(1)

Aussi l'histoire même nous montre que Jésus-Christ est sa lumière, son âme, sa vie. — L'histoire est pleine de Celui qui est venu sauver le monde. Elle nous montre d'un côté, sa généalogie remontant sans interruption par Salomon et par David, à Abraham, à Noé, à Seth qui fut d'Adam, qui fut de Dieu; et d'un autre côté, l'œuvre qu'il a fondée et dans laquelle il se survit, remplissant le monde depuis Pierre jusqu'à Léon XIII. Les quarante siècles qui précèdent le Messie, l'attendent, le désirent et le préfigurent; les dix-neuf qui le suivent, l'aiment et l'adorent. "Être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui dure "autant que le monde, dit Bossuet, c'est le caractère du Messie "en qui nous croyons." C'est, ajouterons-nous, ce qui donne à l'histoire son unité, son point de ralliement. J.C. seul montre l'harmonie des temps en les remplissant, et en les divisant en deux grandes périodes si marquées, que l'incrédulité même doit les reconnaître. En lui seul, et par lui seul, les temps qui précèdent l'Incarnation et ceux qui la suivent, deviennent lumineux, parce qu'il est la fin et la raison de tout. Ayant été établi comme le moyen unique, universel et perpétuel de la gloire de Dieu et du salut de l'homme, J.C. est le centre vers lequel convergent, auquel se rapportent tous les événements, ou comme causes occasionnelles, ou comme préparatifs, ou comme figures, ou comme effets; il est la grande loi de l'histoire qui ne doit avoir pour but que de montrer comment Dieu veut sauver toutes les nations en les amenant aux pieds de Jésus-Christ, et

(1) Apoc. XXII. 13.

comment les hommes correspondent à ces vues de la Providence.– Je représenterais donc volontiers l'histoire sous l'image du Rédempteur élevé en croix, touchant les deux extrémités des temps qu'il domine, et réalisant cette parole sortie de sa bouche: "Omnia traham ad meipsum."

---

§ IV. Le Paganisme, l'hérésie, l'Eglise Catholique en face de la science historique.

L'expérience est venue nous faire toucher au doigt en quelque sorte, l'importance du rôle que nous avons assigné à J. C. dans l'histoire. L'expérience nous montre en effet, que cette science a pour mesure de sa perfection, la connaissance de l'Homme-Dieu: là, où il n'est point connu, il n'y a pas d'histoire véritable; là, où il est connu imparfaitement, l'histoire est imparfaite; là, où on le connaît parfaitement, l'histoire trouve tous les éléments de la perfection qu'elle peut avoir sur la terre. C'est pour mettre cette belle et grande vérité dans tout son jour, que nous allons comparer la situation respective du Paganisme, de l'hérésie, et de l'Eglise Catholique en face de la science historique.

Et d'abord notons une chose qu'on ne remarque point assez, dit avec raison l'abbé Rohrbacher dans la préface de son histoire: "La Bonté infinie de Dieu et le libre arbitre de l'homme ne sont enseignés que dans l'Eglise Catholique et que par elle. Le Mahométisme, le Luthéranisme, le Calvinisme, le Jansénisme (qui n'est qu'un calvinisme déguisé),

"nous donnent de Dieu et de l'homme une idée toute contraire."

Au fond, ces fausses religions s'accordent à nous enseigner, que tout arrive par une nécessité inévitable, qu'il n'y a plus de libre arbitre, et que c'est Dieu qui opère le mal comme le bien : Quant au paganisme, on sait assez quelle notion il avait de Dieu et de la Providence : ce qui y dominait, c'était le Destin, le Fatum, puissance aveugle et inexorable, à laquelle les dieux eux-mêmes étaient soumis.

Hors de l'Eglise, nous ne trouvons donc plus la vérité sur ce double pouvoir qui intervient dans l'exécution du plan Divin, et dont la connaissance est si nécessaire à l'historien ; l'Eglise seule réalise par sa doctrine les conditions de la véritable histoire.—

Mais voici le titre principal que l'Eglise possède pour justifier le droit de s'appeler, la Maîtresse et la Reine de la science historique : c'est qu'elle connaît J.C. qui l'a fondée et qui a promis d'être avec elle jusqu'à la fin des temps, et J.C. seul, nous l'avons vu, donne le secret, la clef de toute l'histoire. Telle est la raison fondamentale, la source de cette élévation et de cette unité dans les vues, de cette fécondité et de cette sagesse dans le fond, qui distinguent les Auteurs envisageant les événements de l'humanité dans l'esprit de l'Eglise Catholique ; double caractère qui manque à tous ceux qui ne sont pas pénétrés de cet esprit de vérité et de vie.

Nous disons d'abord : élévation et unité dans les vues. Quel coup d'œil en effet, quel tableau plein de grandeur et d'harmonie l'histoire offre au Catholique qui connaît et comprend

J.C., tel qu'il doit être connu et compris! L'union des temps anciens et des temps nouveaux par le Christ ouvre devant lui un horizon aussi réel qu'il est grand. L'Agneau immolé dès le commencement, Celui qui est aujourd'hui, qui était hier, et qui est au siècle des siècles lui apparaît unissant en une seule et même société, en une seule Eglise, les fidèles adorateurs de Dieu vivant dans tous les temps et dans tous les pays. C'est ainsi que selon la pensée d'Origène[1] de S. Augustin,[2] de S.t Epiphane[3] de S. Alphonse[4] de Bossuet[5] de Rohrbacher,[6] etc, nous ne voyons qu'une Eglise qui, dans son état actuel

(1) Duo quippe sorores sunt, Synagoga et Ecclesia". P.G. t. XII col. 49).

(2) "Qui, (X.us Jesus) venturus in carne, sic antiquis sanctis praenuntiabatur, quemadmodum nobis venisse nuntiatus est, ut una eademque per ipsum fides, omnes in Dei civitatem, Dei domum, Dei templum, praedestinatos perducat ad Deum." (De civ. Dei Liv. XVIII. ch. 47.) Cette idée est l'idée fondamentale de l'ouvrage du S. Docteur.

(3) "Le commencement de toutes choses est la S.te Eglise Catholique." (Contra haeres. Liv. I ch. 5.)

"Avant Abraham, dit encore le même S. Père, régnait en quelque sorte la même foi que professe encore aujourd'hui la S.te Eglise Catholique; foi qui a existé dans l'origine et a été manifestée de nouveau dans la suite."

(4) S. Alphonse exprime souvent cette pensée dans l'Opuscule intitulé "Conduite admirable de la Providence", dans lequel notre S. Docteur a suivi le plan de la cité de

remonte à dix-neuf siècles, et de là, dans un état différent, jusqu'au commencement de l'humanité." Tempora variata sunt, dit S. Augustin, non fides... mutatur sonus verbi: venturus est et venit." (1) Non, il n'y a que le mot de changé: "Il viendra ou il est venu"! Mais c'est toujours le même J.C., chef de la société des enfants de Dieu qu'il unit dans la même foi et la même espérance (2) Il y a plus: Dans cette société perpétuelle, c'est le même J. C. qui se préexiste ou qui se survit pour accomplir ses desseins de salut sur toutes les na-

(Suite des notes précédentes).

Dieu. C'est de cet ouvrage qu'un grand historien a dit: "L'ouvrage de S. Liguori contient en germe ce que nous avons tâché de développer avec étendue dans cette histoire universelle de l'Eglise Catholique." (Rohrbacher tom. XXVII p. 91)

(5) Voyez l'admirable "Discours sur l'histoire universelle, surtout le premier et dernier chapitre 2ème p.

(6) Plus que personne, M. Rohrbacher a mis cette vérité dans tout son jour, c'est là sa véritable gloire.

---

(1) Tract. in Joan. 45. 6. Lat. t. 35. col. 1722.

(2) cfr. S. Thom. 2a 2ae q. I a 7, et q. II a. 7; — Suarez, de fide, tr. 1. disp. II. sect. VI et Disp. IX. Sect. II. — Sylvius, Comm. in div. Thom. — Lugo, de fide, Disp. III, Sect. V.

-tions; car le Sauveur des hommes ne devant venir sur la terre, que dans la plénitude des temps et n'y passer que quelques années, a voulu se choisir un peuple qui fût son représentant et comme son missionnaire avant et après sa venue. Ce peuple de Dieu a toujours existé, et nous allons le voir contemporain de tous "les peuples, des Egyptiens, des Phéniciens, des Assyriens, "des Mèdes, des Perses, des Romains, comme il l'est aujourd'hui des Russes, des Turcs, des Allemands, des Français se mêlant à tous, ne se confondant avec aucun. Nous "trouverons en lui, se prolongeant sans interruption du premier homme à nous, et de nous au premier homme, la chaîne "vivante de l'histoire humaine à laquelle viendront s'enlacer, comme autant de fils, toutes les histoires particulières "des peuples, pour ne former ensemble qu'un immense tissu "où comme dans un tableau hiéroglyphique, chacun pourra "lire avec l'histoire de l'humanité entière son histoire à "lui-même."(1)

Et il doit en être ainsi; toutes les histoires doivent se rapporter et se mêler à celle de l'Eglise avant ou après le Messie, et y trouver leur centre et leur fin, puisque cette Eglise dans ses deux états différents, représente J.C. qui est le centre et la fin de tous les événements. C'est dans ce sens qu'il faut entendre cette parole de Malebranche qui étonne au premier abord: "La fin de la Création, c'est l'établissement de l'Eglise Catholique." Tout ce qui se fait, se fait, pour ou contre l'Egli-

(1) Rohrbacher, t. II. Liv. X.

--se, et doit être jugé en conséquence. Voilà pourquoi un des plus grands apologistes de nos jours a pu écrire: "l'histoire religieu-"se est l'unité vivante, l'âme de l'histoire générale, parcequ'el-"le seule décrit le mouvement qui emporte avec lui tous les autres "et qui influe si radicalement sur eux, que c'est le degré même "du libre consentement des sociétés ou de leur résistance égale-"ment libre à ce mouvement principal et divin qui caractérise "dans ce qu'elles ont de fondamental, les civilisations diver-"ses dont le monde a été le théâtre." (1) L'histoire politique et militaire, l'histoire du droit, l'histoire des sciences et des arts, etc. ont leur importance, mais cette importance dépend principalement de la relation avec l'histoire fondamentale de l'humanité qui ne se trouve que dans l'Eglise.

On aura déjà compris que cette unité que la doctrine Catholique fait régner dans l'histoire, est riche et féconde. Cette unité en effet embrasse la vie du genre humain tout entier; elle est la condition indispensable pour tracer du monde un tableau universel et complet parcequ'il n'y a que le développement du royaume de Dieu qui touche à tous les temps, à tous les lieux, à toutes les choses et qui les unisse en les ramenant à un même centre.

Mais hors du Catholicisme, où retrouverez-vous ces deux grands caractères de l'histoire, l'unité et la fécondité? Dans le Paganisme?... Avant tout raisonnement, voyons les faits: Presque tous les historiens de l'antiquité païenne qui sont venus jusqu'à nous, soit en totalité, soit en partie,

(1) Mgr Dechamps. "le Christ et les Antechrists". ch. II. art 1er § V.

n'ont écrit que des histoires particulières.[1] Quant à ceux qui ont osé entreprendre l'histoire universelle, l'exemple des plus célèbres nous donne une idée du succès obtenu.

Hérodote (484 av. J.C.) appelé communément le Père de l'histoire, prend pour centre de son histoire la Grèce, sa Patrie. Le premier qui eut des rapports avec les Grecs fut Crésus, roi des Lydiens; de là, l'histoire de ce roi et de son peuple; Crésus fut vaincu par Cyrus, roi des Perses; de là, l'histoire de Cyrus, ainsi que des Perses et des Mèdes etc, etc.

Diodore de Sicile, qui vécut au temps de César et d'Auguste, fit une histoire universelle en quarante livres, dont les vingt premiers seulement nous sont parvenus en entier. L'Auteur avoue que pour les temps qui ont précédé la guerre de Troie, on n'en peut rien assurer, attendu qu'il n'en est resté aucun monument. Or, en suivant la Chronologie de Diodore, il faut placer cette guerre, moitié fabuleuse et moitié historique, vers l'an 1200 av. J.C. La vie de l'humanité pendant vingt-huit siècles serait ainsi sans histoire.

D'après Varron, contemporain de Diodore, et surnommé le plus savant des Romains, les temps d'obscurité historique sont encore plus longs; pour cet auteur, ce n'est qu'à dater de la première Olympiade, c'est à dire 776 av. J.C., que les événements sont rapportés dans des histoires vraies; tout ce qui a précédé cette époque que Varron nomme historique, est obscur, incertain et fabuleux.

Voilà ce que le Paganisme nous offre en fait de Science

(1) "Xénophon a écrit la vie de Cyrus; Arrien et Quinte Curce, l'expédition d'Alexandre; Thucydide, la guerre d'environ 30 ans entre Athènes et Sparte... Tite Live et Dion Cassius une histoire Romaine... etc, etc. (Rohrb. III. p. 337.)

historique: c'est en vain que nous lui demandons une histoire vraiment universelle, une histoire embrassant toutes les nations et tous les temps. Tout au plus, quelques auteurs païens ont-ils pu concevoir l'idée d'une pareille histoire; quant à la réaliser, c'était au-dessus de leurs forces. La chaîne des grands évènements était brisée pour eux; ils n'en voyaient qu'une partie. Ne venons-nous pas de leur entendre avouer que la certitude historique ne remonte qu'à huit ou dix siècles avant notre ère?.. Ces aveux s'accordent d'ailleurs avec les observations qu'ont faites de nos jours plusieurs savants. Klaproth dans son "Asia polyglotta" fait commencer la certitude historique chez les Chinois, le plus ancien des peuples de l'Orient au 9ème siècle av. J.C., ce qui ne veut pas dire qu'ils aient une histoire écrite depuis ce temps là. "Quant à l'Occident la chronologie d'aucun de nos peuples, dit Cuvier, ne remonte par un fil continu à plus de trois mille ans: Aucun d'eux ne peut nous offrir avant cette époque, ni même deux ou trois siècles depuis, une suite de faits liés ensemble avec quelque vraisemblance." (Disc. sur les révol. du globe). Le même Auteur, après avoir parcouru tout ce que l'Orient et l'Occident peuvent offrir de documents historiques, en vient à cette conclusion légitime qu'Hérodote est le plus ancien de tous les historiens connus, et que Moïse ayant écrit dix siècles avant lui, le Pentateuque est manifestement le plus vieux monument de l'histoire humaine. Il est même antérieur à tous les livres mythologiques poétiques et fabuleux.[1] – "Quel témoignage n'est-ce pas de la vérité de la Religion, s'écrie Bossuet, de voir que dans les temps où

(1) Mgr Dechamps... ; Homère le plus ancien poète vivait dans le IX, d'après d'autres dans le X siècle av. J.C. –

les histoires profanes n'ont à nous conter que des fables, ou tout au plus des faits confus et à demi oubliés, l'Ecriture, c'est à dire sans contestation le plus ancien livre qui soit au monde, nous ramène par tant d'évènements précis, et par la suite même des choses, à leur véritable principe, c'est à dire à Dieu, qui a tout fait, et nous marque si distinctement la création de l'univers, celle de l'homme en particulier, le bonheur de son premier état, les causes de ses misères et de ses faiblesses, la corruption du monde et le déluge, l'origine des arts et celle des nations, la distribution des terres, enfin la propagation du genre humain, et d'autres faits de même importance dont les histoires humaines ne parlent qu'en confusion, et nous obligent à chercher ailleurs les sources certaines! (1)

Le matériel, le corps de l'histoire manquait donc aux Païens; mais l'âme de cette science leur manquait aussi. Ils ne connaissaient pas le lien qui fait du monde un corps moral et réunit les faits dans un ensemble harmonieux. Ils devaient se contenter, comme Hérodote, d'une relation purement extérieure des peuples orientaux, d'une unité matérielle qui ne constitue pas plus l'histoire générale que le simple rapprochement des différents membres du corps humain ne constitue l'homme. En un mot, tandis que le caractère dominant de l'histoire dans l'Église est le catholicisme, c'est à dire, l'unité féconde qui embrasse tous les pays et tous les siècles, le caractère dominant de l'histoire dans le paganisme est le nationalisme, c'est l'isolement de telle ou telle nation; et pendant que le monde païen errait par des routes obscures et inconnues vers un but qu'il n'apercevait point, il ne connaissait pas celui qui est la [illegible]

(1) Discours sur l'hist. univ. 2ème part. I.

-mière de l'histoire, il ne possédait point la Bible, trésor le plus précieux pour l'histoire de l'humanité. Or, où la marche n'est pas définie, où la fin est inconnue, la philosophie des causes et des effets est impossible; qui ne voit pas la lumière, marche dans les ténèbres; qui ne puise pas au trésor, ne peut employer les richesses qu'il renferme.

Le chrétien, lui, possède ce trésor, voit cette lumière, connaît cette marche et cette fin déterminées; mais nous entendons le vrai chrétien, le Chrétien catholique, celui qui reçoit J. C. tout entier, J. C. avec tout ce qu'il est, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a fait.

Tels ne sont pas les partisans de ces sectes qui sont dissidentes, parce qu'en amoindrissant le dépôt de la Foi, elles n'acceptent plus J. C. qu'en partie, et se séparent ainsi de l'Eglise Catholique dont le caractère, la vérité et la vie est J. C. tout entier, sans division et sans retranchement. Les hérétiques ont des lumières et des richesses que n'avaient pas les païens; ce sont là des biens emportés du sein de la Mère que ces enfants rebelles ont quittée, mais qui ne suffisent pas aux besoins de la science historique, et qui sont gâtés par le mélange d'un fond étranger. En n'acceptant le Christ qu'à demi, les hérétiques mutilent la vérité, brisent le plan de Dieu, lui ôtent son unité et son harmonie; voilà pourquoi l'histoire pour eux est aussi mutilée, brisée, n'existe qu'à demi.

" Toutes les histoires, tant ecclésiastiques qu'universelles, faites par "des Protestants, si on les réduit à leur plus simple expression ne disent "jamais que ceci: Dieu a créé le monde avec une admirable sagesse. "Cependant à peine ce monde est-il créé que tout s'y dérange par la "révolte de l'Ange et de l'homme. Un Sauveur est annoncé qui répare-"ra tout. Ce Sauveur est le Fils de Dieu, il vient après quatre mille "ans; il enseigne, il se conduit avec une sagesse vraiment di-

"vine. Cependant à peine n'y est-il plus que son œuvre se dé-
"traque, que la Religion va se corrompant de siècle en siècle,
"jusqu'à ce qu'enfin arrive la réforme d'Allemagne qui ré-
"forme pour toujours le chef d'œuvre de Dieu et de son Fils, en
"apprenant à tout le monde que chacun n'a de règle que la sienne
"et que telle est la civilisation finale de la France, de l'Europe et
"de l'Univers tout entier." (1)

Et qui pourra dire les funestes conséquences de l'hérésie sur l'histoire! Comment sont exposés les faits? comment sont-ils jugés, appréciés? Toujours d'après les préjugés et les erreurs de la secte, et sous l'inspiration de la haine contre l'Église catholique et tout ce qui lui appartient. Les Protestants font l'histoire, non selon ce qu'elle est, mais selon ce qu'ils la voient; et ils ne peuvent la voir dans son vrai jour, parceque alors l'histoire se dresse tout entière pour condamner toute église qui n'est pas l'Église Catholique apostolique et Romaine. C'est ce que prouve, pour ne citer qu'un exemple entre mille, l'ouvrage des Centuriateurs de Magdebourg auquel Baronius a répondu par ses annales; et voilà pourquoi, grâce à nos rationalistes et à nos incrédules, l'histoire est devenue depuis trois cents ans "une vaste conspiration contre la vérité."

Depuis quelque temps des protestants Allemands d'un esprit plus élevé et plus impartial, ont reconnu eux-mêmes la pernicieuse influence de la réforme sur l'histoire; ils sont entrés dans une nouvelle voie en vengeant l'Église et la Papauté, et quelquefois contre des Catholiques. Voyez le témoignage de

(1) Rohrbacher, préface à l'Hist. univ.

Menzel, Rohrb. XXIV. p. 703; – Histoire de la Papauté par Léop. Ranke; – Hist. de Grég. VII. par Voigt; – Histoire d'Innocent III par Hurter etc.

Résumons. – La Providence concentrée dans J.C. est le fondement de l'histoire; donc chez les Païens qui ne connaissent pas cette Providence, la véritable histoire n'existe pas; – il en est de même pour les athées et les incrédules de nos jours. Pour les hérétiques qui ne connaissent cette Providence qu'à demi, l'histoire n'est qu'un édifice ruiné; l'Église Catholique seule qui comprend cette Providence et qui s'identifie avec elle peut bâtir le temple de l'histoire, en montrer les splendeurs et l'harmonie, et y coordonner tous les siècles dans une unité admirable qui publie la gloire de Celui qui les a faits!...

Division Chronologique de l'Histoire.

De même, dit Bossuet, que pour aider sa mémoire dans la connaissance des lieux, on retient certaines villes principales, autour desquelles on place les autres, chacune selon sa distance; ainsi dans l'ordre des siècles, il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement auquel on rapporte tout le reste.[1] De là viennent les divisions

[1] Disc. sur l'hist. univ. Dessein général de l'ouvrage.

du temps : en Ere, Période, Epoque.

Le système adopté par un peuple pour compter les années de sa vie civile ou religieuse est appelé Ere. - Un changement essentiel dans la suite des événements amène une période nouvelle ; des changements moins importants déterminent des époques. -

C'est ici le lieu de rappeler qu'entre le texte hébreu de la Bible, la Version des Septante, et le texte Samaritain retrouvé au XVII siècle, il existe des divergences Chronologiques qui font varier de 4000 à 5200, le nombre des années écoulées depuis la création de l'homme jusqu'à Jésus-Christ. L'existence de ces variantes tient à l'emploi de lettres et de signes dans la numération hébraïque, et à la confusion inévitable qu'un système aussi imparfait devait produire pour les copistes. Quoiqu'il en soit, cette diversité ne tombe, ni sur la suite, ni sur l'ordre des générations et des événements, mais seulement sur la durée entre quelques uns. Aussi l'Eglise abandonne-t-elle cette question à la libre discussion des savants ; tout en approuvant la Vulgate pour laquelle S. Jérôme s'est servi de l'hébreu, elle laisse la supputation des Septante dans son martyrologe.(1)

Les opinions se partagent davantage encore quand il s'a-

(1) Cette liberté toutefois en présence de la chronologie n'est pas sans limites. Des incrédules ont voulu en invoquant les annales des Egyptiens, des Indiens, des chinois, etc, faire remonter l'antiquité du monde à des millions d'années. Leur triomphe fut de courte durée. Les travaux des Bentley, des Laplace, des Delambre, des champollion, etc, ont diminué ces nombres fabuleux dans des proportions qui justifient le récit Mozaïque, loin de le contredire. (Voy. WISEMAN, "Discours III, 7me et 8me, CANTU, HIST. UNIV. I. L I, chap. 2ème ; HISTOIRE du zodiaque de Denderah ; Rohrbacher I Liv. IV.)

Mais il faut citer le témoignage d'un historien qui à

git de déterminer l'époque précise de la naissance du Christ. Un auteur cité par Benoît XIV en compte jusqu'à cent et trente deux.[1] Le moine du 6e siècle <u>Denys le petit</u>, qui le premier introduisit l'ère chrétienne, l'a fixée à l'an du monde 4004, ou 754 de la fondation de Rome. Ce système est le plus connu et le plus généralement suivi, quoiqu'on ait trouvé qu'il renferme une erreur de quatre ans d'avance. C'est aussi celui que nous adoptons pour l'indication des ères les plus importantes après l'ère chrétienne, ainsi que pour toute la suite du cours.

1) <u>Ère des Olympiades, ou des Grecs</u>, 776 av. J.C. Elle date de l'institution des jeux olympiques. Les Olympiades se renouvelaient après 4 ans révolus.

2) <u>Ère des Romains</u>, 754 fondation de Rome.

3) <u>Ère de Nabonassar</u>, 747 av. J.C. – Elle date du règne de ce prince à Babylone.

4) <u>Ère des Mahométans</u> <u>ou l'hégire</u> 622 ap. J.C. – Elle date de la fuite de Mahomet de la Mecque. –

---

(1) De Festis (De Natali Christi) Cap. XVII, n° 44.

(Suite de la note de la page précédente:)
l'érudition, ajouta "une hostilité persévérante et connue contre le Christianisme," de M. Daunou: " Écartons tous ces systèmes, et ne craignons pas de dire que la science historique et nos croyances religieuses s'accordent à rejeter toute date précise supérieure à sept mille ans avant l'ère vulgaire. Cet espace même de sept mille ans, avons-ns. en effet de quoi le remplir? Non, Messieurs, et si nous ne voulons pas y laisser de trop vastes lacunes, nous en retrancherons presque la moitié; vous savez que les Livres Sacrés ns. le permettent... Ns. ne connaissons dans les 1656 premières années, d'autres faits que ceux qui ns. sont révélés par les huit premiers chapitres de la Genèse: savoir, la création du monde, dix générations d'Adam à Noé, et sous ce dernier, le déluge universel. Ici les histoires profanes ne ns. fournissent rien qui soit digne d'une attention sérieuse, sinon les contre-épreuves qu'elles ns. offrent de cette première partie de l'histoire Sacrée." (COURS D'ÉTUDES HISTOR. t. VI, I Leç.)

Première Partie.

Le Peuple de Dieu avant Jésus-Christ
ou
Conduite admirable de la Providence, dans le Salut des Nations, jusqu'à l'avènement du Messie.

Division Générale.

Dans la suite des faits qui précèdent la venue du Rédempteur, on remarque un triple changement essentiel et caractéristique qui divise la première partie en trois grandes phases ou périodes.

Depuis la Création jusqu'à la vocation d'Abraham, ce sont les temps primitifs; la Religion se montre dans son premier état. Pendant les deux mille ans qui remplissent cette période, l'intervention de Dieu dans le gouvernement de l'humanité est directe et immédiate et pour connaître les grandeurs de Dieu, dit Bossuet, les hommes n'ont à consulter que leur raison et leur mémoire.

Avec Abraham commence un nouvel ordre de choses. Dieu concentre son action spéciale et directe sur un seul peuple qu'il choisit entre tous les autres pour en faire l'instrument universel de ses desseins et comme un médiateur entre lui et l'humanité. Cette mission providentielle s'exécute pendant les deux mille ans qui séparent la vocation

d'Abraham de l'avènement du Messie, mais dans la seconde moitié de cette période, elle est caractérisée par un changement remarquable; elle entre dans une phase nouvelle. C'est que huit ou neuf siècles avant le Christ, le genre humain, au milieu duquel le peuple Juif accomplit sa mission éprouve dans son ensemble, un ébranlement, une révolution extraordinaire qui a pour cause l'idée de domination universelle et pour résultat l'unité matérielle des peuples, ou l'établissement des grands empires.

Nous laissons aux développements historiques de faire mieux ressortir la raison et le caractère spécial de chacune de ces trois périodes:

Première période.

Adam — Abraham.

(1-2083 du monde: 4004-1921 av. J.C.)

Deuxième période.

Abraham — Salomon.

(2083-3029 du monde: 1921-975 av. J.C)

Troisième période.

Salomon — Jésus-Christ.

(3029-4004 du monde: 975-1 de J.C.) [1]

---

1) Pour cette première partie voy. surtout Rohrbacher les 3 premiers volumes de son histoire passim. - "Discours sur l'hist. universelle." - Conduite admir. de la Provid." par S. Alphonse; - l'ouvrage justement estimé "Le Règne de Dieu" par Leroy; etc

Première Période.

Adam – Abraham.

(1 à 2083 du monde: 4004 à 1921 av. J. C.)

Le genre humain tombé en Adam, détruit par le déluge (1656) et renouvelé par Noé, résiste à la main de Dieu qui le gouverne.–

Un Père de l'Eglise, S. Cyrille d'Alexandrie, exprime la vérité que l'histoire de cette première période a pour but de mettre dans tout son jour, quand il dit: "La Providence de Dieu dans le salut des nations se manifeste avec éclat dans les temps qui ont précédé l'élection du peuple Juif."[1] En d'autres mots, en suivant le cours des événements tel qu'il est tracé par Moïse depuis le commencement du monde jusqu'au Patriarche Abraham, nous voyons le genre humain tantôt docile, tantôt rebelle à l'action divine, rester toujours sous la main du Créateur qui ramène tout à sa gloire.

Cette période se divise en deux époques:

1re Epoque:

Depuis la Création jusqu'au déluge (1656).

2ème Epoque:

Après le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham (2083).

(1) Adv. Jul. Lib. III. Pat. Gr. t. 76. Col. 667.

1re Époque.
Chapitre unique.
Le premier monde et sa destruction par le déluge.

Le premier théâtre de l'histoire humaine, le paradis terrestre, nous montre la double action de Dieu et de l'homme dans toute son évidence: Action de bonté et de puissance de la part de Dieu, qui après avoir fait l'homme à son image et à sa ressemblance, l'égale presque aux Anges par les dons et les privilèges sublimes dont il l'enrichit, le couronne de gloire et d'honneur et l'établit sur toutes les œuvres de ses mains.(1) Action de révolte et d'aveuglement de la part de l'homme, qui abuse de sa liberté pour enfreindre le précepte du Maître suprême et perdre la félicité avec l'innocence. Mais déjà, grâce à une sagesse dont les trésors sont inépuisables, ce qui devait briser le plan divin est devenu un moyen de l'exécuter. Le péché fait éclater la Justice de Dieu par les rigueurs du châtiment qu'il attire sur Adam et sur toute l'humanité, coupable en son chef, et il exalte la Miséricorde au-dessus de toutes les perfections divines par la promesse d'un Rédempteur. Ainsi le mal devient un bien et la faute source de tant de malheurs sera un jour appelée "une faute heureuse"! O felix culpa!

Mais avant de recevoir ce Sauveur "il fallait, remarque Bossuet, que le genre humain connût, par une longue expérience le besoin qu'il avait d'un tel secours."(2) Aussi le vice et le crime

(1) Ps. VIII. 6.-(2) Disc. sur l'hist. univ. 2ème part. chap. I.

paraissent sur la terre avec le premier fils d'Adam, ils augmentent à mesure que les hommes se multiplient; la malice du cœur humain devient extrême et la terre est remplie d'iniquités.(1)

Cependant Dieu n'abandonnait pas la race humaine: le spectacle seul de l'univers et de l'ordre admirable qui y régnait, apprenait aux hommes, si près encore de l'origine des choses, l'existence d'un Être suprême et le service qui lui était dû. A cet enseignement continuel, la Providence avait soin d'en ajouter d'autres, non moins frappants: le premier meurtrier est condamné à une vie tremblante et fugitive pour effrayer par son supplice tous les mortels et l'on voit par l'histoire de Lamech que cette punition n'avait pas été oubliée parmi les descendants de Caïn.(2) Plus tard, Dieu suscite Hénoch qui avec le zèle d'un prophète prêche la pénitence aux pécheurs de son temps et les menace du jugement à venir; c'est un apôtre qui nous l'apprend.(3) D'ailleurs la vie seule des descendants de Seth qui à cause de leurs vertus sont appelés dans l'Écriture les enfants de Dieu, était pour les méchants ou les enfants des hommes une leçon vivante, une condamnation continuelle.(4)

La perversité humaine résista à ces avertissements du Ciel; la corruption alla toujours croissant jusqu'à ce qu'elle envahit la race même des Justes qui avaient épousé des femmes de la race des méchants. Cette dépravation universelle demandait une vengeance dont le souvenir ne s'éteignît jamais, parmi

(1) Gen. IV. VI. – (2) Gen. IV 23. 24. – (3) Epist. B. Jud. 14 et 15. – (4) Gen. VI. 2.

les hommes. Au lieu de l'exécuter sur le champ Dieu toujours miséricordieux, commence par les menaces; il annonce l'heure du châtiment longtemps avant qu'elle soit là, afinque le repentir prévienne la Justice. "Mon esprit, dit-il, ne demeurera pas toujours dans l'homme parce qu'il est chair. Les jours de grâce qui lui sont encore accordés sont de cent et vingt ans."(1) A la malice humaine qui grandit au lieu de diminuer, l'Eternel oppose des menaces plus terribles: "J'exterminerai de la face de la terre l'homme que j'ai créé; j'exterminerai tout ce qui a vie depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis le reptile jusqu'aux oiseaux du ciel; car je me repens de les avoir faits."(2) Noé, le seul homme qui eût trouvé grâce aux yeux de Jéhova parcequ'il était juste et parfait, est choisi pour être, selon l'expression de S. Pierre, le prédicateur, le héraut de la Justice divine.(3) Sur l'ordre et d'après le plan que Dieu même lui donne, il commence à bâtir l'arche, longtemps avant le déluge. La construction de ce vaisseau immense dut exciter l'attention générale des Contemporains et les faire croire plus que jamais

---

(1) Eruntque dies illius centum viginti annorum. Gen. VI. 3. Il est clair, comme le remarque S. Alphonse avec plusieurs S.S. Pères, que ce texte ne signifie point que désormais, soit avant, soit après le déluge, la vie des hommes ne dépassera pas cent et vingt ans. (Cond: adm. de la Prov. Oeuv. Dogm. t. 8. p. 69).

(2) Gen. VI. 5-7.

(3) II Pet. II. 5.

à l'imminence d'une catastrophe effroyable. Mais, le Fils de Dieu nous l'a dit : "Dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, ils se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche."[1] Ce jour là toutes les sources du grand abîme furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes ; et la pluie tomba sur la terre durant quarante jours et quarante nuits ; et les eaux se multiplièrent et élevèrent l'arche, en sorte qu'elle monta au plus haut de la terre. L'inondation croissait toujours et couvrait tout ; mais l'arche voguait sur les eaux. Les eaux se grossirent si prodigieusement, que toutes les plus hautes montagnes qui sont sous les cieux en furent couvertes. Ayant gagné le sommet de ces montagnes, les eaux s'élevèrent encore de quinze coudées plus haut. Et toute chair qui vivait sur la terre fut détruite, oiseaux, animaux sauvages, animaux domestiques, et tous les reptiles qui rampent sur la terre, et tous les hommes. Tout ce qui avait un souffle de vie sur la partie aride du globe mourut..... tout fut détruit, et Noé resta seul, et ce qui était avec lui dans l'arche[2], c'est-à-dire ses trois fils, sa femme, les femmes de ses fils, et un couple d'animaux de chaque espèce. Les eaux vengeresses qui s'étaient élevées environ à vingt cinq pieds au dessus des plus hautes montagnes, restèrent à cette hauteur pendant cent et cinquante jours. Vers la fin de ce temps, Dieu se souvenant de Noé et de tout ce qu'il y avait dans l'arche, fit souffler un vent sur la terre ; les eaux cessèrent alors de croître, et se retirant peu à peu, elles laissèrent l'arche sur les montagnes d'Ararat ou d'Ar-

(1) S. Math. XXIV 38. — (2) Gen. VII. 11-24.

ménie, le vingt-septième jour du septième mois. Toutefois, ce ne fut que le vingt-sept du second mois, c'est-à-dire un an après être entré dans l'arche, que Noé reçut l'ordre d'en sortir.[1]"

Ce cataclysme dont la Bible nous fait un récit aussi magnifique que terrible, arriva l'an 600 de Noé, l'an du monde 1656. C'est un des faits les plus retentissants que contiennent les annales de l'univers. Les traditions de tous les peuples (nous en parlerons plus loin), comme les dernières découvertes de la science, s'unissent à notre foi pour attester l'accomplissement de cette parole divine : "Je perdrai les hommes avec la terre."[2] Aussi l'incrédulité a-t-elle fait cet aveu, par un de ses représentants au siècle dernier : "Le déluge... est ce que l'on peut imaginer de plus notoire et de plus incontestable. Oui, le physicien le croirait, quand les traditions des hommes n'en auraient jamais parlé ; et un homme de bon sens qui n'aurait étudié que les traditions, le croirait encore. Il faudrait être le plus borné, le plus opiniâtre des humains pour en douter, dès que l'on considère les témoignages rapprochés de la physique et de l'histoire, et le cri universel du genre humain.[3]"

Mais il est temps de détourner nos yeux des rigueurs d'une justice qui épouvante, pour admirer les desseins d'une miséricorde qui relève et console.

---

(1) Gen. VIII.
(2) Gen. VI 13.
(3) Boulanger. "Antiquité dévoilée" Chap. I. p. 3 et 4.
Un autre savant plus chrétien, et dont l'autorité en cette matière ne sera récusée par personne, Cuvier, dit en parlant de la certitude du déluge : "C'est un des résultats à la fois les mieux

2ème Epoque.

Depuis la fin du déluge jusqu'à la vocation d'Abraham, (1656-2083 du monde : 2348-1921 av. J.C.)

Chapitre unique.

Le nouveau genre humain et ses désordres.

En châtiant si rudement le genre humain, Dieu voulait non seulement le punir des graves désordres qui avaient souillé son premier âge, mais aussi lui donner une leçon frappante qui fût son salut pour les siècles à venir. Tous les hommes engloutis dans les eaux du déluge, la terre portant partout les marques de cette terrible catastrophe, une seule famille épargnée à cause de la piété de son chef : certes, voilà des faits qui rendaient palpable l'existence de Dieu, sa toute-puissance, sa justice à punir et à récompenser, voilà des faits dont le souvenir était un frein puissant pour retenir l'homme dans la voie du bien et le détourner de l'iniquité. Et ces preuves données aux hommes après le déluge d'une bonté que tous les crimes n'ont pu lasser, devaient-elles être sans empire sur le cœur humain ? L'Eternel accepte comme un sacrifice de bonne odeur, l'holocauste que le second Père du monde lui offre en

prouvés et les moins attendus de la saine géologie ; résultat d'autant plus précieux, qu'il lie d'une chaîne non interrompue l'histoire naturelle et l'histoire civile." (Discours sur les révolutions de la surface du globe). Le même auteur avec d'autres géologues, apporte des preuves en faveur de l'universalité absolue et simultanée du déluge. Cette opinion d'après laquelle les eaux auraient à la même époque couvert toutes les parties du globe habitées ou non habitées par l'homme, est la plus conforme au texte sacré et à l'interprétation des Pères, mais n'est pas l'objet

sortant de l'arche. Non seulement il ne maudit plus la terre à cause des hommes, mais il bénit les hommes qui doivent la repeupler; il bénit Noé et ses trois fils; il les bénit, et en eux, toute la grande famille humaine dont ils sont les chefs. Ce n'est pas assez: pour rétablir le plan providentiel de la création, Dieu donne à l'homme une seconde investiture du domaine terrestre, en remettant entre ses mains toutes les créatures. Il conclut ensuite une alliance perpétuelle avec Noé et sa postérité et avec toutes les créatures vivantes, les rassurant à jamais par sa parole et par un gage visible, contre le retour d'un nouveau déluge. (Gen. VIII 20. IX 1-18) Nous allons voir comment les descendants de Noé répondirent à la Providence qui veillait ainsi à leur salut. Ils avaient tous, dit le texte sacré, une seule langue et les mêmes manières de parler. Quelques générations après le déluge, étant devenus trop nombreux pour rester ensemble, ils partirent de l'Orient; ils arrivèrent dans l'immense plaine de Sennaar, qu'arrosent à la fois le Tigre et l'Euphrate; ils y fixèrent leur demeure. Ils se disent l'un à l'autre: "Faisons des briques, et cuisons-les au feu." Ils se servaient ainsi de briques au lieu de pierres, et employaient le bitume au lieu de ciment. Ils dirent ensuite: "Venez, fondons une ville et construisons

(Suite de la note précédente) d'un dogme.

Voy. Wiseman. "Discours sur les rapports" etc... t. 1. 6ième Discours.

Rohrbacher. "Hist. univ." t. 1. Liv. 3ième

Darras. "Hist. Gén." t. 1. Première époque. Chap. VI § 4.

une tour dont le sommet atteigne le ciel. Immortalisons ainsi notre nom, avant de nous disperser sur la surface de la terre." Or l'Éternel descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils d'Adam : "Voilà, dit-il, qu'ils ne forment qu'un seul peuple et n'ont tous qu'un même langage. Ils ont commencé cet ouvrage et ne cesseront d'y travailler jusqu'à ce qu'ils l'aient achevé. Venez donc, descendons pour confondre leur langage, et qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres." Ce fut ainsi que le Seigneur les força à se disperser de ce lieu par toute la terre. Ils cessèrent la construction de la ville qui prit dès lors le nom de Babel (confusion), parceque ce fut là que Dieu confondit le langage des humains et les dispersa dans toutes les contrées de l'univers;"[1] châtiment deux fois providentiel, puisqu'il forçait les hommes à se séparer pour se multiplier plus et se corrompre moins, et leur apprenait que si l'Éternel lui-même ne bâtit la maison, en vain travailleront ceux qui la bâtissent,[2] et qu'il n'y a contre Dieu ni sagesse, ni prudence ni conseil.[3] "Afin, dit S. Jean Chrysostôme, que le temps n'effaçât point cet événement de la mémoire des générations, Dieu voulut en conserver le souvenir par le nom même du lieu où il s'était passé. Le nom seul de Babylone qui signifie "confusion des langues" devait amener ceux qui l'entendraient, à remonter jusqu'à la cause du fait, et à reconnaître la puissance de Dieu.[4] Ici encore la

(1) Gen. XI 1-9. (2) Ps. 126. 1. (3) Proverb. XXI. 30.
(4) Expos. in Psalm. IV. P. G. t. 55. col. 49.

tradition universelle et les progrès de la science moderne, sont venus confirmer en tout point le récit biblique. Les ruines de la tour de Babel ont été retrouvées sur l'emplacement de l'antique Babylone. Elles consistent en un amas prodigieux de briques cuites au feu dont les débris forment une espèce de montagne que les habitants du pays appellent Birs-Nemroud (Tour de Nemrod). Dans une inscription cunéiforme découverte il y a peu d'années, le roi Nabuchodonosor se vante d'avoir réparé et achevé en l'honneur d'un de ses dieux "la tour des étages ... à laquelle se rattache le plus ancien souvenir de Borsippa (tour des langues) que le premier roi a bâtie, mais sans pouvoir en achever le faîte. Les hommes, ajoute-t-il, l'avaient abandonné depuis le jour du déluge, proférant leurs paroles en désordre.(1)"

Un grand nombre de savants, même ceux qui comme Herder, ne voient dans le récit de Moïse qu'un fragment poétique en style oriental, ont conclu de l'étude comparée des langues, que le langage des hommes a été originairement unique et qu'il ne s'est divisé en tant d'autres qu'à la suite d'un événement soudain et violent. (Voy. Wiseman 2ième discours). Tout nous ramène donc dans la plaine de Sennaar, où Dieu créa les nations pour disperser sur la terre entière, les descendants de Sem, Cham et Japhet. Avant de raconter

(1) F. Lenormant. "Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques." t. 1 p. 37. - On a déchiffré ce texte si curieux sur deux barils ellipsoïdes, provenant des fouilles de Babylone et déposés par Rawlinson au Musée britannique. La traduction en a été faite par M. Jules Oppert qui a pris part à une expédition scientifique en Mésopotamie et dont la relation a été publiée avec planches. (Annales de Philosophie Chrét. 4ième série t. 14 (1856) p. 345.)

la dispersion de ces trois races, l'écrivain sacré nous trace le tableau généalogique des différents peuples qui appartiennent à chacune d'elles.[1] Soumis à l'examen de la science la plus avancée, ce chapitre de la Genèse a été reconnu comme "un monument qu'on ne peut assez apprécier"[2] C'est le document le plus ancien, le plus précieux et le plus complet sur la distribution des peuples dans le monde de la haute antiquité. En même temps il fournit une base d'un prix inestimable pour les recherches historiques de l'ethnographie, c'est-à-dire de la science qui s'occupe de rechercher la parenté des nations entre elles et leurs origines.[3] Or, d'après Moïse, les Sémites peuplèrent les pays de l'Asie qui avoisinent la Babylonie, savoir: la Mésopotamie, l'Assyrie, l'Arménie, la Syrie, le Midi de l'Asie-Mineure, l'Arabie et la Perse. Dans plusieurs de ces pays, ils étaient mêlés à des peuples qui appartenaient aux Chamites, lesquels occupaient la Babylonie, la Palestine, la Phénicie, le Nord de l'Arabie et l'Afrique, où ils pénétrèrent par l'isthme de Suez. Les Japhétides se répandirent sur la

(1) Gen. X. – (2) F. de Schlégel. "Philosophie de l'Hist." t. 1. Leç. VI p. 182 et 183.
(3) F. Lenormant. "Manuel etc..." p. 96. t. 1. – Il est bon de remarquer que les deux savants que nous venons de nommer doivent être rangés parmi ceux qui soutiennent que Moïse s'est attaché de préférence aux nations connues des Hébreux, et dont le sort pouvait les intéresser. Pour les autres peuples, où ils sont passés sous silence, ou indiqués d'une manière si générale et si obscure, qu'il n'est guère possible de les reconnaître aujourd'hui avec certitude.

plus grande partie de notre globe, car c'est de Japhet que descendent tous les peuples qui se sont fixés en Europe et dans la plus grande partie de l'Asie. - Quant à l'Océanie et à l'Amérique, on a démontré avec évidence aux incrédules, la possibilité et le fait de leur peuplement par les trois autres parties du monde. (1)

La race de Sem a pour caractère distinctif, la conservation des premières traditions du monothéisme; la race de Japhet, l'activité et l'esprit de conquête; la race de Cham, la dégradation et l'esclavage. Aujourd'hui même, quand les nations Européennes s'opposent à l'infâme trafic de l'homme vendu comme un vil bétail, les tribus africaines continuent à réunir des prisonniers qu'on préfère tuer, si on ne trouve plus un marché avantageux pour s'en défaire.

Qui ne voit ici la réalisation historique de la prophétie de Noé sur l'avenir de ses trois fils? "Que le Seigneur, le Dieu de Sem soit béni, et que Chanaan soit son esclave! Que Dieu dilate Japhet, et que Japhet habite dans les tentes de Sem, et que Chanaan soit son esclave!" (2)

Mais cette époque nous a laissé un autre monument de l'orgueil humain que la tour de Babel et la confusion des langues: la domination de l'homme sur ses semblables par toutes sortes de violences. "C'est en vain, dit Bossuet, que Dieu défendit aussitôt après le déluge de verser le sang

(1) Darras. "Hist. génér." T. I. 1ère Epoque, Chap. III. 28.
Bergier. "Dictionnaire de théologie", au mot: "Amérique".
Cantu. "Hist. univ." T. I. Liv. 1er Chap. III, et T. 7 Livr. 14e Chap. XIV.
(2) Gen. IX

humain ; en vain pour sauver quelque vestige de la première douceur de notre nature, en permettant de manger de la chair des bêtes, il en avait réservé le sang ; les meurtres se multiplièrent sans mesure... Ce fut après le déluge, que parurent ces ravageurs de provinces que l'on a nommés Conquérants, qui poussés par la seule gloire du Commandement ont exterminé tant d'innocents. Nemrod, maudit rejeton de Cham, maudit par son père, commença à faire la guerre seulement pour s'établir un empire." (1) « Le commencement de cet empire fut Babylone, Arach, Achad et Chalanne dans la terre de Sennaar. Sorti de cette terre, Assur alla bâtir Ninive et les rues de cette ville, Chalé et Resen entre les deux autres." (2) À côté de ces deux royaumes dont parle l'Ecriture, d'autres commencèrent en Asie et dans l'Egypte, mais leur histoire est peu connue. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'en général ils étaient petits et faibles et que l'antiquité de leur origine a été follement exagérée. (3)

Malheureusement à mesure que le genre humain se répandait sur la terre, et se divisait en nations, la tradition primitive, avec ses enseignements salutaires, s'obscurcissait et se perdait de plus en plus. Les hommes, laissés à leur raison faible et corrompue, entrèrent dans leurs propres voies, selon l'expression de l'écriture ; (4) et oubliant Celui qui les avait faits,

(1) Disc. sur l'hist. univ. 2e part. chap. I.

(2) Gen. X. 10-12.

(3) Gen. XIV. – Plus tard lorsque les Israélites entrèrent dans la Terre promise, ils y trouvèrent au moins une quarantaine de rois dont l'un se vantait d'en avoir fait manger soixante-dix sur sa table. –

(4) Act. XIV. 15.

ou plutôt confondant le Créateur avec la créature, ils rendirent à celle-ci le culte qui n'est dû qu'à Dieu." Ils n'ont pu remonter des biens visibles à Celui qui est, et ils n'ont pas connu l'Ouvrier par la considération de ses ouvrages, mais ils se sont imaginé que le feu ou le vent, ou l'air le plus subtil, ou la multitude des étoiles, ou l'abîme des eaux, ou le Soleil et la lune, étaient les dieux qui gouvernaient le monde." (1) On reconnaît l'Idolâtrie, qui suppose non pas que le vrai Dieu est ignoré, mais qu'il est adoré avec les fausses divinités. (2) Les hommes ne se rendirent coupables de ce crime qu'après le déluge; c'est au moins le sentiment général des auteurs, qui invoquent à son appui les témoignages des Pères et l'autorité de l'ange de l'école. (3) Quoiqu'il en soit après la dispersion, le mal fit de rapides progrès et se répandit dans tout l'univers. On voit par les Livres Saints que la race même de Sem n'en était pas exempte, au temps d'Abraham. (4) Tout bien, toute vérité allait périr dans un déluge d'ignorance et de corruption, lorsque Dieu se choisit un peuple, destiné à être le gardien de la vraie religion, non-seulement pour lui-même, mais aussi pour —

(1) Sag. XIII. 1. 2.

(2) Rom. I. 21 — En tant qu'il a fait le monde où l'on voit le Ciel et la terre, Dieu était connu de toutes les nations, même avant qu'elles fussent instruites dans la foi du Christ; mais en tant qu'il ne doit pas être adoré injurieusement avec les fausses divinités, Dieu n'était connu que dans la Judée." (S. Augustin. Tract 106 in Joan. Pat. lat. t. 35. Col 1910)

(3) Som Théol. 2a 2æ q. 94 a 4 ad 2um et q. 174 a. 6.

(4) Jos. XXIV, 2. 14 — Jud. V. 6-9.

toutes les autres nations ; avant de voir se dérouler dans la seconde période ce plan admirable, nous sommes en droit de conclure avec S. Cyrille "que la Providence de Dieu dans le salut des nations est plus ancienne que la vocation d'Israël." (1) Certes, depuis le commencement du monde le père de la grande famille humaine n'a pas abandonné ses enfants ; il n'a cessé de les rappeler dans le chemin du devoir et du bonheur, et leur a rendu visibles ses invisibles perfections par une suite d'événements, dont la connaissance passait d'autant plus facilement de génération en génération, que la vie des hommes de ces premiers temps était plus longue. Mathusalem ne mourut qu'à l'âge de neuf cent soixante-neuf ans, en l'année même du déluge. Suivant l'hébreu, la Vulgate et le Samaritain, il a vécu deux cent quarante-trois ans avec Adam, trois cent cinquante-cinq avec Seth, trois cents avec Hénoch, six cents avec Noé et cent avec ses trois fils. Ainsi entre Adam, père du premier monde, et Noé, père du second, il n'y a qu'une personne d'intermédiaire. Quant aux patriarches postdiluviens, d'après la chronologie des Septante, qui est la plus longue, Sem a pu passer cinquante ans avec Tharé, père d'Abraham. (2) D'ailleurs un fait est là pour prouver d'une manière irrésistable que jusqu'à la confusion des langues, l'enseignement du genre humain a été puisé à une

(1) Adv. Jul. Lib. III Pat. Gr. t. 76 Col. 670.

(2) En suivant la Vulgate nous pouvons dire avec Bossuet : "Abraham naquit environ trois cent cinquante ans après le déluge dans un temps où la vie humaine, quoique réduite à des bornes plus étroites, était encore très-longue. Noé ne faisait que de mourir ; Sem, son fils aîné, vivait encore, et Abraham a pu passer avec lui presque toute sa vie." Disc. s. l'hist. univ. 2e part. chap. II.

seule et même source : sur l'histoire primitive et en particulier sur la chute de l'homme et la rédemption future, sur le déluge, la tour de Babel et la dispersion, les anciennes traditions de la Chine, de l'Inde, de l'Egypte, de la Perse, de la Grèce, de Rome, des Gaules, de la Scandinavie et de l'Amérique elle-même, nous présentent au milieu d'une foule de fables discordantes, une prodigieuse uniformité de faits et de croyances, qui dans leurs mystérieux détails, n'ont aucun rapport nécessaire avec la nature humaine, ainsi qu'on a voulu le dire de nos jours. (1) " La vérité sans doute, remarque à ce propos Monseigneur Dechamps, est comme perdue au sein du paganisme ; elle y flotte comme un corps inanimé dans un déluge de fictions, de contradictions et d'infâmes erreurs ; mais si on ne l'y rencontre qu'à l'état de cadavre et même de cadavre mis en lambeaux, la réunion de ses membres épars ne nous représente pas moins la lamentable figure du grand corps, conservé ailleurs tout entier dans l'unité vivante de son âme. Sans la connaissance de cette unité toujours vivante de la vraie religion, il serait impossible d'en reconnaître les restes là, où la foi des peuples a fait naufrage ; mais il est également impossible à l'homme éclairé par la révélation de méconnaître l'origine de ces restes, quand il les rencontre." (2)

(1) Voy. les traditions dans Rohrbacher, hist. univ. t. 1. Liv. II, III et IX — Darras, hist. génér. t. 1. prem. époque. Chap. IV § 3. chap. VI § 5. Deuxième époque chap. unique §.§. 2 et 3 — Mgr. Dechamps, Le Christ et les antechrists, 2e part. chap. I. § 4 — (2) id. id. id. l. c.

Deuxième période

Abraham - Salomon {2083 - 3029 du monde / 1921 - 975 av. J.-C.}

Le peuple Juif divinement choisi en Abraham, divinement constitué par Moïse (2513), au faite de la gloire sous David et Salomon devient l'instrument général de la Providence de Dieu sur les nations. —

La vocation d'Abraham ouvre une nouvelle période dans l'histoire du monde, par le choix que Dieu fait d'une famille spéciale et d'un peuple privilégié, pour conserver la vraie religion. Selon la pensée de l'évêque d'Hippone, de même qu'au temps du déluge des eaux, la famille de Noé fut épargnée pour sauver le monde, ainsi au milieu du déluge d'erreurs et de crimes, dont l'idolâtrie inondait la terre, le Seigneur choisit la famille d'Abraham, afin qu'elle fût le salut du genre humain (1). Le remède se proportionne à la grandeur du mal; les familles deviennent les nations, et la mission providentielle du fils de Tharé passe à une nation qui sortira de lui." Dieu promet au Saint patriarche qu'en lui et en sa semence, toutes ces nations aveugles, qui oubliaient leur Créateur, seraient bénies, c'est-à-dire rappelées à sa connaissance, où se trouve la véritable bénédiction... La postérité d'Abraham est choi-

(1) De civ. Dei. Lib. XVI C. 12. P. L. t. 41. col. 492.

-sie pour être la source d'où la bénédiction doit s'étendre par toute la terre. » (1) Promesses magnifiques, dont l'histoire du peuple juif va nous offrir la première réalisation, jusqu'à ce que le Christ, fils d'Abraham, en soit le dernier accomplissement et qu'il fasse passer la bénédiction promise de la postérité selon la chair à la postérité selon l'esprit, aux nations chrétiennes.

La vocation d'Abraham et des Hébreux est donc un événement qui appartient à l'histoire générale du monde; elle fut non une grâce privée, mais un bienfait pour tous, une vraie grâce universelle. Elle nous découvre la suite du plan divin, en nous montrant que la Providence, après avoir veillé par elle-même sur l'humanité pendant les temps primitifs, concentre, ramène en quelque sorte toute son action sur un seul peuple, pour en faire l'instrument immédiat de ses desseins à l'égard de tous les autres. Voilà pourquoi on a appelé le peuple juif: "Le Pontife et le Prophète du genre humain" "un divin missionnaire."

Dans ce sacerdoce ou cet apostolat national nous distinguons comme dans l'apostolat des individus trois éléments: l'élection ou la vocation de la part de Dieu; l'aptitude dans celui qui est appelé pour réaliser cette vocation; enfin le fait même de la réalisation.

Considérée sous ce triple rapport, la mission des Hébreux nous apparaîtra dans toute son évidence et comme éclairée d'une triple lumière. Une étude préliminaire sur la vocation divine de ce peuple et sur son aptitude à y correspondre suffira

(1) Disc. sur l'hist. univ. 2e part. Chap. II.

pour nous mettre à même de recueillir dans toute leur force et dans toute leur clarté les enseignements de l'histoire sur l'accomplissement de cette mission providentielle, à laquelle se rattachent les grands événements avant Jésus-Christ.

Etude préliminaire :

Vocation et constitution du peuple Juif. — (1) —

L'élection spéciale du peuple Juif déjà signifiée par la bénédiction prophétique que Noé donna à son fils Sem, se révèle clairement, dit S. Augustin, dans la vocation d'Abraham, (2), dixième descendant de la race sémitique, selon la généalogie du Christ par S. Luc (3) la famille à laquelle appartenait Abraham, s'était fixée dans la ville d'Ur, en Chaldée, et avait pour chef Tharé. De ses ~~frères~~ deux frères, Nachor et Aran, celui-ci était mort lorsque le Patriarche, accompagné de son père, de Saraï sa femme, et de Loth, son neveu, quitta la patrie commune pour venir dans la terre de Chanaan; mais arrivé à Haran ou Charan (Charres) en Mésopotamie, il

(1) Cf. articles traduits des feuilles politiques de Munich dans la revue des Revues "sur l'état social du peuple hébreux" T.1. p. 705 et 875. T.II p.1 et 254. — "Sur la royauté des Hébreux" T.IV. 2e col. p.102, 149 et 225. —

(2) De civ. Dei Lib. XVI. C.16. P. L. T.41 col. 496.

(3) S. Luc. III.

s'y arrêta avec sa famille. Cette émigration avait une autre cause que la vie nomade; S. Etienne nous apprend que le Dieu de gloire apparut à Abraham, avant qu'il habitât le pays de Haran, et qu'il lui dit: "Sortez de votre pays et de votre parenté et venez dans la terre que je vous montrerai." (1) Fidèle à l'ordre du ciel, Abraham âgé de soixante-quinze ans continua son voyage, soit avant, soit après la mort de son père arrivée à Haran. L'Eternel avait attaché à l'obéissance de son serviteur une grande promesse: "Je ferai de toi la tige d'une grande race; je te bénirai et je rendrai ton nom illustre et tu seras béni; ma bénédiction sera sur ceux qui te béniront et ma malédiction sera sur ceux qui te maudiront et en toi seront bénies toutes les nations de la terre." (2)

Voilà la naissance, la première origine, d'une nation qui est bénie non-seulement pour elle-même, mais aussi pour toutes les autres; voilà l'origine que l'écriture nous marque comme celle du peuple Juif et comme l'effet d'un choix, d'une élection véritable, puisque les ancêtres d'Abraham étaient tombés dans l'idolâtrie. "Vos pères, disait Josué aux Israëlites, Tharé, père d'Abraham et Nachor habitèrent jadis au-delà du fleuve (l'Euphrate) et ils servirent les dieux étrangers; mais je pris Abraham, votre père, de cette contrée et je lui fis parcourir toute la terre de Chanaan, etc. (3)

Dieu réitera et amplifia les promesses faites à son serviteur. Après 400 ans de vie errante et d'esclavage, sa postérité plus

(1) Act. VII. 2-4.
(2) Gen. XII. 2 et 3.
(3) Jos. XXIV. 2 et seq. cfr. Judith V. 6-9

nombreuse que les étoiles du ciel et que les sables de la mer aura pour demeure fixe ce pays de Chanaan, où lui-même ne possède pas un pied de terre. Lui et tous ses descendants doivent porter dans leur chair une marque de cette alliance et de ces promesses, dont le Patriarche mérite la dernière et la plus solennelle confirmation par le sacrifice du fils béni. (1) "Au reste, remarque Bossuet, quoique le peuple, que Dieu faisait naître dans son alliance, dût s'étendre par la génération, et que la bénédiction dut suivre le sang, ce grand Dieu ne laissa pas d'y marquer l'élection de sa grâce; car après avoir choisi Abraham du milieu des nations, parmi les enfants d'Abraham il choisit Isaac, et des deux jumeaux d'Isaac il choisit Jacob, à qui il donna le nom d'Israël." (2) Aussi c'est à eux seuls que sont réitérées les promesses divines que Jacob mourant transmet aux douze tribus sorties de ses douze fils, et entre les autres à la tribu de Juda. (3) Nous nous hâtons d'arriver à l'époque la plus marquante de la vie d'un peuple, avec celle de sa première origine; l'époque où il reçoit sa constitution propre. Déjà les nombreux descendants de Jacob sont délivrés de la servitude d'Egypte; ils sont campés au pied du Sinaï; du haut de cette montagne Dieu va donner par Moïse une législation religieuse et politique, qui distinguera Israël entre toutes les nations de l'Univers. A ce mo-

(1) Gen. XII 7, XIII. 14, XV. 7-21, XVII. XXII 15-19.
(2) Disc. sur l'hist. univ. 2e part. chap II.
(3) Gen. XXV. 2. XXVI. 4. XXVIII. 14. XLIX. 1-28.

-ment solennel " le Seigneur appelle Moïse et lui dit: Voici ce que vous direz à la maison de Jacob et ce que vous annoncerez aux enfants d'Israël: Vous avez vu vous-mêmes ce que j'ai fait aux Egyptiens et de quelle manière je vous ai portés comme l'aigle porte ses petits et je vous ai pris pour être à moi. Si donc vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez le seul de tous les peuples que je posséderai comme mon bien propre: eritis mihi in peculium de cunctis populis; car toute la terre est à moi. Vous serez pour moi un royaume sacerdotal, une nation sainte: vos eritis mihi in regnum sacerdotale, et gens sancta... Et le peuple répond à Moïse tout d'une voix: Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit!" (1) Qui ne reconnait le peuple pontife et apôtre de l'humanité? Qui ne voit la réalisation des antiques desseins du Très-Haut? " Lorsqu'il divisait les peuples et qu'il séparait les nations, il pensait aux enfants d'Israël; car dès lors il les avait choisis entre tous pour être particulièrement son peuple et il avait pris Jacob pour son héritage." (2)

Mais c'est un principe irrécusable qu'aux nations comme aux individus, Dieu donne des moyens proportionnés à la fin spéciale qu'il leur assigne, des grâces en rapport avec la mission qu'il leur confie. Comment le Maître suprême a-t-il suivi cette loi de sa sagesse et de

(1) Ex. XIX. 1-8.

(2) Deut. XXXII. 8 et 9.

sa bonté à l'égard du peuple Juif? Toute la réponse est dans ce mot : par la Théocratie.

1° Nature du régime théocratique ; 2° Son existence chez les Hébreux ; 3° ses rapports avec la mission de ce peuple ; telles sont les trois idées que nous avons à développer.

1°) L'abbé Bergier reproche à certains auteurs de n'avoir pas assez compris ce que c'est que la théocratie, et d'avoir par là confondu des choses qu'il faut distinguer. (1). Un des plus savants prélats de nos jours a dit à propos de la même question : "La polémique exploite trop souvent avec succès auprès des hommes de notre temps, des locutions dont le sens est indéterminé. Qu'est-ce donc que la théocratie ? La Théocratie, c'est le gouvernement temporel d'une société humaine par une loi politique divinement révélée et par une autorité politique surnaturellement constituée." (2) Un état théocratique, dans la véritable acception du mot, exige donc que l'autorité et les lois politiques viennent immédiatement de Dieu, en sorte que Dieu soit le Souverain et le législateur de cet état à un titre spécial. Si on veut appeler du même nom un gouvernement dans lequel l'autorité politique est confiée par voie ordinaire et légitime à des prêtres, et dont la législation se trouve conforme en tout point à la loi religieuse, ce ne peut être que dans un sens large et plus ou moins arbitraire du mot théocratie, qui signifie

(1) Dict. théol. "Théocratie."

(2) Mgr Pie, év. de Poitiers. Disc. prononcé à Nantes, le 8 Nov. 1859.

alors que Dieu gouverne cet état, par la raison générale qu'il est la source de toute autorité et que le temporel est subordonné au spirituel. (1)

2°) Les auteurs s'accordent à reconnaître dans la Constitution des Hébreux une théocratie complète et véritable. C'est là d'ailleurs le témoignage de l'histoire, dont chaque page nous montre l'intervention directe du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob dans le gouvernement du peuple sorti de ces patriarches, comme dans celui de leur famille. Sans violenter la liberté humaine ou le cours des événements, et sans briller du même éclat dans tous les temps, cette intervention spéciale de la divinité fait toujours le fond, le caractère essentiel du régime et de la constitution des Juifs.

En tout temps ce régime est appuyé sur un code inspiré que Moïse a reçu des mains de Jéhovah lui-même. Tout y est prescrit; c'est une législation non seulement religieuse, mais aussi politique et la plus complète; nulle main d'homme ne peut y toucher. "On ne voit point, dit Bossuet, d'ordonnances ni de David, ni de Salomon, ni de Josaphat ou d'Ezéchias, quoique tous très-zélés pour la Justice. Ajouter ou retrancher un seul article de la loi, était un attentat que le peuple eût regardé avec horreur (2) Ainsi qu'un Juge, qu'un roi, qu'un

(1) Cette simple distinction montre comment les ennemis de l'Église abusent des mots, quand ils croient qu'en étant chrétien, l'État devient une Théocratie toute pure." etc.
(2) Disc. sur l'hist. univ. 2e part. chap. III.

Grand-Conseil, soit à la tête d'Israël, il trouve la loi toute faite. il n'a qu'à l'observer et à la faire observer; Dieu seul est législateur.

Lui seul aussi désigne les chefs temporels de la nation. Depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la royauté (2513 du monde à 2909) cette élection divine est manifeste en Moïse, Josué, ainsi que dans les Juges, hommes extraordinaires suscités pour délivrer le peuple de l'oppression. Ces quatre siècles pendant lesquels le pouvoir spirituel seul est entier, héréditaire et continuel, forment la période la plus brillante de la Théocratie. Aussi lorsque les Israélites demandèrent à être gouvernés par des rois, comme les autres nations, l'Éternel et son prophète s'irritèrent, non pas que la royauté soit un mal en elle-même, mais parce qu'en voulant substituer à la souveraineté divine un pouvoir humain, absolu et permanent, le peuple se rendait coupable de révolte et d'ingratitude à l'égard de Dieu, en même temps qu'il s'exposait à bien des calamités. C'est l'Écriture qui nous donne ces enseignements;(1) mais elle nous apprend aussi que le Seigneur ne retira pas sa protection spéciale à la nation qu'il avait choisie.(2) Il lui accorda des rois sans doute, mais il ne lui accorda pas des rois semblables en tout à ceux des autres peuples; la théocratie, quoique moins parfaite que sous les Juges, fut unie à la royauté pour la tempérer, et lui imprimer un caractère divin

(1) I Rois: VIII. X. 18 et 19. XII. 6-12.

(2) I. Rois: XII. 13-25.

tout spécial. Prévoyant ce qui allait arriver, Dieu avait tracé d'avance la loi constitutive du pouvoir royal chez les Hébreux. (1) Nous avons déjà remarqué que le roi trouvait la sphère propre de sa puissance limitée par la législation politique si complète et si détaillée de Moïse; mais de plus Dieu s'était réservé son élection en termes formels. Aussi c'est par l'Eternel que furent élus les trois premiers rois. C'est par Lui qu'une seule famille, celle de David, fut choisie pour régner en Juda, tandis qu'en Israël il transporta la couronne d'un prince à un autre.

Outre le Grand-Prêtre que tout chef de la nation devait consulter dans les affaires de grande importance, les nombreux prophètes, qui parurent en ces temps, étaient les ministres du gouvernement théocratique; ils manifestaient aux rois et au peuple les volontés de Jéhovah.

Après la captivité de Babylone (606-536 avant J.-C.) qui mit fin à la royauté en Juda, on sent que l'œuvre de Dieu, pour parler comme Bossuet, s'acheminait, et que les voies se préparaient insensiblement à l'entier accomplissement des anciens oracles.

L'intervention divine auparavant si visible et si fréquente, était désormais inutile pour le peuple juif et pour les autres. Dieu parlait et se montrait assez

(1) Deut. XVII. 14-20.

par sa loi toujours vivante, que les prophètes avaient expliquée et développée, et dont toutes les promesses et toutes les menaces étaient confirmées par une histoire de dix siècles. N'est-ce pas là ce que signifiaient ces dernières paroles du dernier prophète: "Souvenez-vous de la loi que j'ai donnée, sur le mont Horeb, à Moïse, mon serviteur, pour tout Israël." (1) Le gouvernement d'ailleurs de cette époque rappelait un peu la première institution de la loi; il était ordinairement exercé par le conseil des anciens ou le Sanhédrin, placé sous la présidence du Grand-Prêtre; double souvenir du temps où Dieu avait conféré le souverain pontificat à la famille d'Aaron, et ordonné à Moïse de se choisir soixante-dix auxiliaires. (2) Simon-Machabée unit le pouvoir royal à la dignité de Grand-Prêtre; il devait en jouir lui et ses descendants jusqu'à ce que se levât le prophète fidèle et véritable. (3) "En sorte, concluons-nous avec un historien moderne, que la Judicature, depuis Moïse jusqu'à Samuel; la monarchie, depuis Saül jusqu'à Sédécias; l'absence de la Judicature et de la Monarchie à la fois, depuis Sédécias jusqu'aux Machabées; le pouvoir militaire d'un chef depuis Mathathias jusqu'à Hérode, ont pu se succéder, sans que l'institution sociale des Juifs fût en rien altérée, sans que la physionomie légale, le caractère, les mœurs, les habitudes de la nation fussent essentiellement changées.

(1) Mal. IV. 4.
(2) Num XI. 16 et 17
(3) I Mac. XIV. 41.

Jamais, nous le répétons, une autre nation ne donna ce spectacle au monde." (1)

3°) Admirable en elle-même, cette constitution théocratique, dont nous venons de retracer l'histoire, est plus admirable encore si on l'étudie dans ses rapports avec la mission confiée à la postérité de Jacob.

Que fallait-il au peuple Juif pour accomplir sa vocation divine, pour être, en d'autres mots, le peuple pontife et missionnaire de l'Univers ? Un caractère spécial, singulier, qui le fit reconnaître partout et communiquât à ses enseignements et à toute son existence une influence puissante.

La possession de la vérité qu'il devait enseigner et conserver.

Enfin l'unité la plus forte pour se mêler à tous les peuples et ne se confondre avec aucun.

Or la théocratie répondait à ce triple besoin. Ce gouvernement extraordinaire était comme un sceau divin, qui distinguait Israël parmi toutes les nations. "À chaque peuple Dieu préposa un chef, mais Israël est devenu son royaume aux yeux de tout le monde." In unamquamque gentem praeposuit rectorem et pars Dei Israël facta est manifesta." (2)

L'intervention si visible de la Divinité faisait de toute l'histoire des Juifs un enseignement continuel. C'est en ce sens que Bossuet a dit : "assurément on ne peut rien concevoir qui soit plus digne de Dieu, que de s'être premièrement choisi

(1) Darras t.1. Quatr. Époque. Chap. II. § 2.
(2) Eccl. XVII, 14.

un peuple qui fût un exemple palpable de son éternelle providence; un peuple dont la bonne ou la mauvaise fortune dépendît de sa piété et dont l'état rendît témoignage à la sagesse et à la justice de Celui qui le gouvernait. (1) En un mot c'est par la théocratie que les Hébreux ont été, selon l'expression de Monseigneur Dechamps, "un vrai monument élevé par la sagesse de Dieu au milieu des nations infidèles." (2)

C'est par la théocratie qu'ils furent aussi les dépositaires et les gardiens de la vérité. Ce gouvernement privilégié n'avait en effet d'autre but que la conservation de la vérité. Dieu s'était choisi un peuple pour en faire le peuple de la vraie religion, résumée alors dans la connaissance de Dieu et dans l'attente du Messie. Aussi cette double vérité est successivement révélée aux trois premiers patriarches de la race choisie, et l'une et l'autre passent à leurs descendants, incarnées en quelque sorte dans les noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Lorsqu'est venu le temps où, comme dit Bossuet, la vérité mal gardée dans la mémoire des hommes ne pouvait plus se conserver sans être écrite, (3) et où, selon la remarque de S. Thomas, la connaissance de Dieu devait être plus parfaite, parce qu'elle devait servir de base à la vie, non plus de quelques individus ou de quelques familles, mais de toute une nation, (4) Moïse reçoit une révélation plus parfaite et plus développée de la vérité, dont il élève en même temps le monument visible et impérissable, en écrivant la première histoire

(1) Disc. sur l'hist. un. 2e part. Chap. I — (2) Dém. cath. 3me entr.
(3) " " " " " " III — (4) Som. Th. 1a 2ae q. 174. art. VI.

du monde et des hébreux. Cette vérité eut ses interprèt-es et ses gardiens dans les prêtres, et surtout dans le Grand-Prêtre; ses prédicateurs et ses martyrs dans les prophètes; ses symboles dans les sacrifices, les cérémonies et les mille observances légales qui étaient autant de barrières contre l'idolâtrie et de figures du Christ. (1)

Enfin l'unité la plus forte et la plus durable devait être le fruit du gouvernement le plus parfait. Ce que nous venons de voir nous montre assez qu'il en fut ainsi. Monument unique, fondé tout entier sur la vérité, le peuple Juif trouvait dans son histoire, sa constitution, sa vie, son avenir, les sources d'une étroite union pour la nation même et d'une séparation profonde d'avec les autres. L'élection divine, la promesse du Messie, la religion avec la loi, le Sacerdoce, le culte, étaient autant de liens d'une unité indestructible. La circoncision, caractère distinctif des Juifs, par sa signification et aussi par son universalité et sa perpétuité, était le sceau de cette unité nationale.

En donnant à la race de Jacob une constitution théocratique, Dieu l'avait donc enrichie avec sagesse et magnificence des moyens nécessaires à l'accomplissement de sa grande mission. Il faut ajouter que le territoire même de ce peuple privilégié répondait par sa situation aux plans de la Providence. "Si vous jetez un coup d'œil sur une mappe-monde, vous y remarquerez sans peine un point qui est comme le centre de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Europe; qui, baigné des flots de la Méditerranée, touche par eux à ces climats forts et modérés, où s'agite

(1) Som. Théol. 1a 2ae q. 102.

dans la plénitude de l'activité humaine, la rare énergie de Japhet, tandis que par un autre côté, le fleuve de l'Euphrate et le golfe de la mer rouge ouvrent à ses habitants les routes de l'océan Indien, et leur permettent de chercher sous les zones équatoriales ces richesses fabuleuses où Salomon puisa.... Tout proche encore de ce point favorisé de la terre vous entreverrez Memphis, le Nil, les Pyramides et des déserts sublimes.... Là comme à un rendez-vous inévitable indiqué par la nature et par Dieu, tous les conquérants ont paru.. Vous avez nommé la Syrie et avec elle le territoire, qui fut donné au peuple Juif, comme le complément temporel des grâces magnifiques qu'il avait reçues dans l'ordre de l'Esprit." (1)

Mais cette nation bénie entre toutes les autres, a-t-elle accompli sa mission? Question capitale à laquelle l'histoire peut maintenant répondre. En suivant le peuple de Dieu jusqu'à l'avènement du Messie, nous le voyons se mêler par sa vie errante et sa destinée en quelque sorte voyageuse, a tout ce qu'il y a de grand et de puissant dans l'antiquité, en sorte que si sa religion est nationale dans la forme, elle ne laisse pas que d'être universelle dans son influence. Sans prétendre ressaisir les mille ramifications par lesquelles une influence de ce genre s'est propagée, nous allons constater sa réalité et découvrir les traces qu'elle a laissées dans l'histoire. Notre seconde période se partage comme d'elle-même en trois époques, répondant aux différents états par lesquels ont passé les Juifs depuis leur origine jusqu'au commencement des grands empires.

(1) Lacordaire, 3me année, 5me conférence.

1re Époque.

Le Gouvernement patriarcal : depuis la vocation d'Abraham jusqu'à celle de Moïse ou la sortie d'Egypte : (2083-2513 du monde : 1921-1491 av. J-C.)

2me Époque.

La délivrance et la conquête : depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la royauté : (2513-2909 du monde : 1491-1095 av. J-C.)

3me Époque.

La royauté : Depuis l'avènement de Saül jusqu'à la mort de Salomon, ou le schisme des dix tribus : (2909-3029 du monde : 1095-975 av. J-C.)

1re Époque : Le gouvernement patriarcal : depuis la vocation d'abraham jusqu'à celle de Moïse, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph. (2083-2513 du monde : 1921-1491 av. J-C.) (1)

Chap. premier : Abraham et son influence.

Chap. second : Les patriarches dans le pays de Chanaan et en Egypte.

Chapitre premier : Abraham et son influence.

Ces hommes dont la Genèse nous retrace la vie patriarcale dans

(1) Les 400, ou plus précisément les 430 ans, dont il est parlé dans la Genèse, XV, 13, et dans l'Exode X. 40, marquent le temps qu'Abraham et ses descendants demeurèrent au pays de Chanaan et en Egypte. C'est ce qui ressort de l'Épître aux Galates, III, 17 où Saint Paul compte 430 ans depuis les promesses faites à Abraham, jusqu'à la loi donnée à Moïse. Un des plus savants commentateurs de la Sainte Ecriture Estius, après avoir prouvé que c'est là le sens de l'apôtre, appuie la chronologie que nous suivons ici sur l'autorité de St Augustin, de Eusèbe, de S. Epiphane, de S. Thomas et de beaucoup d'autres auteurs, parmi lesquels il faut compter, dit-il, tous ceux qui ont expliqué le passage en question. (Estius, comm. in Cap. III Epist. ad Gal.). Cependant quelques historiens prennent pour point de départ de ces 430 ans, l'arrivée de Jacob en Egypte.

des pages qui charment et qui ravissent par leur majestueuse simplicité revendiquent une place dans l'histoire générale, parce qu'ils furent les instruments des desseins de Dieu sur le monde. Trop d'historiens laissent cette vérité dans l'ombre. C'est cependant à ces glorieux patriarches que remonte l'accomplissement de la grande mission assignée au peuple Juif. Le premier d'entre eux par le temps et par la gloire fut Abraham dont le nom seul est l'éloge le plus pompeux : Abraham magnus pater multitudinis gentium et non est inventus similis illi in gloria. (1) Il représente non-seulement le père de plusieurs peuples, mais l'ancêtre spirituel de toutes les générations enfantées à Jésus-Christ; et celui qui n'a pas d'égal en la gloire. Aussi le nom d'Abraham a-t-il eu même dans l'histoire profane, un retentissement vraiment prodigieux. Jusqu'à nos jours il s'est perpétué en Orient sous celui d'Ibrahim; astrologue fameux en Perse, inventeur des arts en Chaldée, roi puissant et fondateur de villes en Syrie, pasteur chez les Grecs, le père du peuple de Dieu a laissé dans l'antiquité un souvenir profond, que le génie particulier de chaque nation a environné d'une auréole légendaire. (2) En ramenant ces traditions dans un milieu vrai et réel, la Bible nous découvre les fondements historiques de l'influence exercée par Abraham. Elle nous montre d'abord le patriarche jouissant d'une puissance grande pour les temps où les royaumes commencent à se former. Bossuet résume ainsi le récit de Moïse sur ce point : " Il régnait dans sa famille avec laquelle il embrassait cette vie pastorale tant renommée par sa simplicité et son innocence; riches en troupeaux, en esclaves et en argent, mais sans terres et sans domaines,

(1) Eccl. XLIV, 20. – Allusion aux deux noms du patriarche : Abram, qui signifie "père élevé"; et Abraham, "père d'une grande multitude." – (2) Hist. gén. t. 1, trois. époq. Chap. I §1.

et toutefois il vivait dans un royaume étranger, respecté et indépendant comme un prince; sa piété et sa droiture protégées de Dieu, lui attiraient le respect. Il traitait d'égal avec les rois qui recherchaient son alliance; et c'est de là qu'est venue l'ancienne opinion, qui l'a lui-même fait roi. Quoique sa vie fut simple et pacifique, il savait faire la guerre mais seulement pour défendre ses alliés opprimés. Il les défendit et les vengea par une victoire signalée, etc. (1) L'influence providentielle du patriarche était favorisée non-seulement par cette puissance mais aussi par l'état religieux des peuples auxquels elle devait se faire sentir. Les ravages causés par l'idolâtrie n'étaient pas si universels et si profonds qu'ils le furent dans la suite. La connaissance et le culte du vrai Dieu paraissent encore à cette époque. Abimelech, roi de Gérare, et son successeur du même nom, craignent le Seigneur, jurent en son nom et admirent sa puissance. (2) Et puis c'est Melchisédech, roi de Salem, offrant le pain et le vin et bénissant Abraham par le Dieu du Ciel et de la terre, dont il est le prêtre. (3) O mystère consolant. D'après le sentiment commun des interprètes, Melchisédech, ce personnage plus grand qu'Abraham, ce roi de Justice et de paix, cette figure si excellente de Jésus-Christ, était de la race maudite de Chanaan! Les peuples abandonnés de Dieu en apparence, ne le sont donc pas en réalité. Témoins les villes mêmes de Sodome, Gomorre, Adama et Séboïm que le feu du ciel détruisit en ce temps là. Ces villes coupables avaient été délivrées par Abraham des mains de leurs ennemis; le roi

(1) Disc. sur l'hist. univ. 2e part. chap. II — (2) Gen. XX, XXI, 22-23, XXVI, 28-29; — (3) Gen. XIV, 18-20.

de Salem n'était pas loin d'elles; un juste était dans les murs de Sodome pour lui rappeler sans cesse la vertu: "Lot que la renommée, son seul aspect faisait reconnaître pour un homme juste; Lot, dont l'âme vertueuse était tourmentée chaque jour par les œuvres d'iniquités, qui se commettaient à Sodome." (1) Dieu châtia donc cette ville rebelle avec justice, mais aussi avec sagesse; il exerça sur leurs habitants une vengeance terrible pour servir d'exemple à tous ceux, qui feraient le mal, dit encore Saint Pierre, et plus particulièrement aux peuples de ces temps et de ces contrées. Toutes ces circonstances favorisaient sans doute l'influence salutaire des exemples et des leçons d'Abraham.

Mais plus on étudie la vie de ce Patriarche, plus on y découvre les desseins admirables de la Providence. Afin de répandre la vérité et de multiplier les adorateurs du vrai Dieu, le Seigneur couronne Abraham de la paternité la plus féconde et la plus glorieuse, qui fut jamais; il le rend père d'une multitude de peuples par Agar, par Céthura et par Sara: "Abraham magnus pater multitudinis gentium."

Le fils de l'esclave Egyptienne Agar, Ismaël, selon la promesse divine, qu'il emporta au fond des déserts, devint le père d'une grande postérité et eut douze fils, qui furent les chefs d'autant de peuples les plus puissants entre les Arabes. (2) Le souvenir de cette origine ne s'est pas perdu. Le fait attesté par la Bible est le fondement d'une notable partie des légendes rapportées dans le Coran. Au dire des Musulmans, le temple de La Mecque a été bâti par Ismaël pour y adorer le Dieu d'Abraham; le fameux puits de Zemzem est le

(1) 2a Petri. II. 6-8. — (2) Gen. XVII, 20; XXI, 9-21; XXV, 12-18

puits même d'Agar; la pierre noire qu'ils vénèrent avec tant de dévotion dans leurs pélerinages est la pierre sur laquelle Abraham a laissé l'empreinte de ses pieds; les descendants d'Ismaël furent établis rois de ce pays et pontifes de ce sanctuaire; c'est d'Ismaël que descendait en droite ligne Mahomet, qui extirpa l'idolâtrie introduite dans quelques tribus et rétablit l'ancien culte, (1) etc.

Parmi les six enfants de Céthura, Madian eut pour descendants les Madianites, qui dans le livre des Juges nous sont représentés comme un peuple puissant.

Enfin Isaac, fils de la promesse, rattache à la postérité d'Abraham les Iduméens par Esaü, et les Hébreux par Jacob. Ces peuples, quoique n'étant pas tous l'objet de l'élection spéciale, avaient donc possédé la vérité à leur origine et l'avaient fait connaître à bien d'autres. C'était là une semence précieuse, qui, sans doute, pouvait être étouffée après quelque temps, mais qui pouvait aussi se conserver et produire des fruits admirables. Vers le temps de Joseph ne voyons-nous pas dans l'Idumée un patriarche, un prophète, une figure admirable du Christ et dans ses souffrances et dans sa résurrection : Job ? Or il était un descendant de cet Esaü, qui par sa faute avait perdu l'héritage paternel des promesses et des bénédictions. Plus tard ne voyons-nous pas au milieu des Madianites Jéthro, prêtre du vrai Dieu et beau-père de Moïse ? Quelque soit le canal par lequel la vérité est arrivée à ces Gentils, Dieu a voulu nous montrer par ces exemples

(1) Cf. F. Lenormant. Man. d'hist. anc. de l'Orient, t. 3, p. 253 et 311

qu'il pouvait avoir des adorateurs et des élus non-seulement dans la race choisie de Jacob, mais aussi parmi les nombreux descendants d'Abraham, et même au milieu des peuples, qui n'étaient pas issus de ce patriarche. Telle était la conviction du Grand évêque d'Hippone.(1) Sans parler des moyens surnaturels, par combien de voies mystérieuses et cachées la vérité pouvait se répandre et se conserver! Le commerce, par exemple en établissant entre les peuples une communion de biens matériels, ne devient-il pas aussi pour les hommes de bonne volonté une communion de biens intellectuels! Or, comme l'a remarqué un savant moderne, "on ne se rend généralement pas un compte assez exact de l'étendue du commerce que réclamaient et supposent nécessairement les civilisations primitives."(2) Ainsi, sans quitter la postérité d'Abraham, nous savons que les descendants d'Esaü allaient par la mer rouge porter dans l'Inde le baume de Galaad et en rapportaient l'or d'Ophir et l'ivoire. Les descendants d'Ismaël et de Madian trafiquaient par le désert avec les Egyptiens.(3) C'est par là sans doute que l'histoire de Job s'est conservée chez les Arabes jusqu'à nos jours et qu'on en découvre des traces jusque dans l'Inde.(4)

Parmi les moyens semblables que la Providence a pu employer pour étendre la salutaire influence de la race choisie entre toutes, il en est un plus visible et plus frappant: les relations des Juifs avec les deux peuples les plus influents de l'antiquité: les Phéniciens et les Egyptiens: ces relations vont nous faire comprendre toute la vérité de ce qu'a écrit S. J. Chrysostôme. Après avoir remarqué que de tout temps Dieu a conservé la religion par le spectacle de la création et plus encore par ses serviteurs, ce père ajoute: "Abraham et ses descendants ont été choisis pour éclairer les Egyptiens, les Perses, les Ismaélites, et une foule d'autres nations. L'univers entier eût connu Dieu, s'il avait voulu profiter de ces enseignements." (Exp. in psalm IV. P.G. t.55, col. 48.)

(1) De civ. Dei, lib. XVIII. c. 47. P.L. t. 41. — (2) Cf. Lenormand, Man. d'hist. anc. etc t.3. p.24 et 25. (3) Gen. XXXVII, 25-28, 36. — (4) Rohrbacher, hist. univ. t.1 lib. VI. —

Chapitre second

Les patriarches dans le pays de Chanaan et en Egypte

Lorsqu'Abraham vint dans la Palestine, "le Chananéen, dit la Bible, était alors dans le pays." (1) Cette expression semble indiquer que l'arrivée du patriarche ne fut guère postérieure à l'établissement des Chananéens en Palestine, contrée habitée auparavant par des peuples, qui le plus probablement appartenaient à la race Sémitique. Parmi les nouveaux habitants venus des bords du golfe persique, se trouvaient les Sidoniens, descendants de Sidon, premier fils de Chanaan. (2) Unis à d'autres peuples les Sidoniens formèrent l'élément principal de la nation phénicienne, qui fut la branche la plus illustre et la plus durable de la race chananéenne. Ecoutons comment un savant moderne parle de l'influence de ce peuple : "Le commerce et surtout le commerce maritime... fut toujours la principale affaire des Phéniciens. On peut dire que leurs annales, à part quelques épisodes guerriers de défense du territoire, ne sont en réalité, pendant tout leur cours, que celles d'une immense maison de commerce. Ce rôle était du reste celui auquel la nature et la situation de leur pays les appelaient forcément. Placée à l'extrémité du continent asiatique, sur les rivages de la grande mer qui la mettait en communication directe avec l'Afrique et l'Europe, la Phénicie se trouvait appelée par une destination providentielle à servir d'entrepôt entre l'Orient et l'occident. Aussi fut-ce d'abord uniquement par ses flottes que pendant de longs siècles l'Asie, l'Europe et l'Afrique communiquèrent entre elles." (3)

Mais qui n'admirerait ici les desseins aussi consolants que profonds de la Providence ? Cette nation née pour trafiquer avec l'univers entier, se trouvera dans un contact continuel avec le peuple de Dieu, afin

(1) Gen. XII, 6 — (2) Gen. X, 15 — (3) Lenormand F. man. d'hist. anc. etc. t. 3 p. 96

qu'elle puisse en recevoir les trésors du salut et les transporter partout avec les richesses de l'industrie humaine! cette vérité dont l'évidence ira en croissant à nos yeux à mesure que nous avancerons dans l'histoire, commence déjà à paraître aux temps où nous sommes arrivés. A cette époque sans doute les relations commerciales des Phéniciens n'avaient pas l'étendue que nous leur verrons prendre plus tard. On ne peut douter toutefois que la situation et l'insuffisance du territoire, l'amour des richesses, l'activité naturelle, ne firent de bonne heure de ce peuple un peuple de hardis marins. Aussi leurs débuts dans la navigation, le commerce et l'industrie se perdent dans un âge reculé. Or Dieu s'était hâté en quelque sorte de faire briller la lumière sur la terre qu'habitaient ces peuples chananéens. N'est-ce pas cette contrée que parcourt Abraham, où il élève des autels à Jéhovah, où il fait alliance avec les princes, etc? N'est-ce pas là que nous apparaît Melchisédech, le prêtre du vrai Dieu? N'est-ce pas là enfin qu'Isaac et après lui Jacob continuent la mission du premier patriarche, dont ils étaient les imitateurs par la foi et les héritiers par les promesses divines? Mais déjà le nom de Jacob nous rappelle un autre peuple destiné, comme les Phéniciens, à seconder et à développer la mission de la nation choisie: les Egyptiens.

Les tribus, qui formaient la première population de l'Egypte, descendaient de Mizraïm, un des fils de Cham, ainsi que nous le voyons dans la Bible. (1) Il est incontestable que sans remonter à une antiquité fabuleuse en contradiction avec le récit mosaïque, la civilisation des Egyptiens appartient à une époque très-reculée. Ce peuple se distingua de bonne heure par ses connaissances profondes dans les mathématiques, l'astronomie et les sciences naturelles; dès la plus haute antiquité, son architecture créa dans les temples, les palais, les pyramides, les obélisques, des merveilles, dont les proportions gigantesques font encore

(1) Gen. X. 6 et 13-14. On sait que l'Egypte est désignée dans l'Ecriture sous le nom de "terre de Cham" ou de Mizraïm."

l'admiration et le mystère de la science moderne. Aussi les Egyptiens sont-ils comptés parmi les nations qui, dans le monde ancien, eurent le plus d'influence sur la civilisation humaine. C'est chez eux principalement que les sages de la Grèce et de l'Italie viendront puiser leur sagesse. Or, dès les premiers temps, le peuple d'Israël, qui dans les mains de la Providence était le secret levain d'une civilisation supérieure, a les rapports les plus intimes avec l'Egypte. Forcé par la famine, Abraham descend lui-même dans ce pays; d'anciens auteurs, tels que Justin, Eupolème, Artapan, Josèphe, rapportent qu'il y exerça une grande influence; mais il vaut mieux nous arrêter au témoignage de l'historien sacré. L'Ecriture nous montre le Patriarche en grand honneur à la cour de Pharaon et l'objet de ses faveurs; à son occasion l'Eternel fait éclater sa puissance et sa gloire aux yeux du roi et de ses ministres, et Abraham ne quitte l'Egypte qu'entouré de gloire et de vénération. (1) "Toutes ces merveilles, remarque si bien S. J. Chrysostôme, avaient pour but non-seulement la protection du serviteur de Dieu, mais aussi l'utilité du peuple, qui en était témoin." (2)

Quel était ce peuple? Il est généralement admis que lorsqu'Abraham vint en Egypte, il y rencontra comme en Palestine, un peuple conquérant. C'étaient les Hyksos ou "pasteurs", nom donné à des hordes nomades, dont l'origine est incertaine, mais dont la masse principale semble avoir appartenu à la race Chananéenne. L'invasion de l'Egypte aurait été un épisode de la grande migration, qui avait amené les Chananéens des bords du golfe Persique en Palestine. Quoiqu'il en soit, la dynastie indigène ne put se maintenir que dans la haute Egypte (Thébaïde) avec la fameuse Thèbes pour capitale, tandis que le reste du pays (la basse et la moyenne Egypte) forma le royaume des envahisseurs, qui fixèrent leur résidence royale à Memphis (3). Les vainqueurs se laissèrent conquérir par la

(1) Gen. XII, 10-20 — (2) Exp. in Psalm. IV. P. G. t. 55, col. 49 — (3) Sur les Hyksos, voyez Wiseman, rapp. de la science et de la relig. 8e disc. — F. Schlegel, philos. de l'hist. leçon VII. — F. Lenormant, man. d'hist. anc. t. 1, p. 359 et suiv. etc.

civilisation supérieure de leurs vaincus. Ils se constituèrent en dynastie régulière et adoptèrent les mœurs Egyptiennes. La conquête leur valut en outre l'avantage d'être en contact immédiat avec la race choisie. En effet le mépris et l'aversion que les Egyptiens nationaux professaient pour la caste des pasteurs, surtout après l'arrivée des Hyksos, ne permettent guère de supposer qu'Abraham, qui était étranger et menait la vie pastorale, ait pu recevoir l'accueil si favorable dont parle la Bible, sinon à la cour des rois étrangers et pasteurs eux-mêmes.(1) "C'est également sous un roi pasteur, ajoute Champollion le Jeune, que Joseph est ministre en Egypte et qu'il y établit ses frères, ce qui n'eût pu avoir lieu sous des rois de race Egyptienne."(2) Cette circonstance s'accorde parfaitement avec un texte de la Genèse, parce qu'elle en fait disparaître une contradiction apparente et en donne l'explication la plus naturelle. Une grande partie de l'Egypte se trouvant sous la domination des Hyksos, on comprend pourquoi Joseph, après avoir recommandé à son père et à ses frères de dire à Pharaon qu'ils étaient pasteurs, ajoute: "Vous direz cela afin que vous demeuriez en la terre de Gessen; car les Egyptiens ont en abomination tous les pasteurs de brebis."(3) La vie pastorale, odieuse au peuple conquis, devait rendre Jacob et ses fils plus agréables à un souverain, dont la famille suivait la même profession, ainsi qu'on le voit encore par l'Ecriture.(4) Mais il est temps de puiser dans l'histoire de Joseph des enseignements plus importants pour notre sujet.

Bien des larmes ont coulé sur les pages sans égales, qui nous racontent l'histoire de Joseph; mais on n'a pas assez admiré l'action de la Providence, qui fait servir les souffrances et les humiliations du jeune fils de Jacob à l'expansion de la vérité(5) Lisez le récit de la

(1) Gen. XII, 10-20 — (2) Wiseman, rapp. entre la science et la religion. 8e disc. (3) id. XLVI, 34 — (4) Gen. XLVII, 6 voy. Wiseman, l. c; — (5) Gen. XXXVII—L.

Genèse à ce point de vue et vous reconnaîtrez que le salut temporel de l'Égypte, opéré par la sagesse du vice-roi, est une image du salut spirituel offert alors aux nations; et que l'on pourrait dire dans ce dernier sens ce que Joseph disait lui-même à ses frères dans le premier : « Votre dessein était de me faire du mal; mais Dieu a changé ce mal en bien, afin de m'élever, comme vous le voyez maintenant et de se servir de moi pour sauver plusieurs peuples. (Gen. L, 20). Du fond de la prison où il gémissait, victime de la calomnie, l'enfant de Jacob devient l'interprète des oracles divins; il révèle à Pharaon ce qui doit arriver à son royaume. Le roi donne à cet homme si favorisé du ciel les plus grandes marques d'honneur; il le choisit pour son premier ministre; pendant quatre-vingts ans, Joseph gouverne donc l'Égypte comme vice-roi; il en est même appelé le Sauveur. Pour présenter non-seulement aux habitants du pays, mais aussi à ceux des contrées voisines, le pain de la vérité, Dieu les force par une stérilité extraordinaire à venir demander le pain matériel au descendant d'Abraham.

Au reste Pharaon avait fait épouser à Joseph la fille d'un prêtre d'Héliopolis; or on sait assez que les prêtres formaient chez les Égyptiens le premier corps de l'État, et que rien de considérable ne pouvait se faire sans eux. Leur influence était telle qu'un grand écrivain a dit : « Les Égyptiens étaient un peuple de prêtres, non qu'on n'y trouvât point d'autres castes reconnaissables par leur isolement; mais chez eux tout avait le sacerdoce pour principe, partout prédominaient l'esprit et l'influence des prêtres. » (1) Grâce donc à cette nouvelle voie de la Providence, Joseph est mis en relation intime avec les docteurs de la nation; lui-même est le premier parmi les docteurs, car l'Écriture nous apprend

(1) Schlégel, hist. de la littér. ch. I. Les Égyptiens étaient divisés en plusieurs classes, les prêtres, les guerriers, les laboureurs, les pasteurs, les artisans. Inutile à notre but de savoir si c'étaient là autant de castes dans le sens rigoureux du mot, ou de simples corporations.

qu'il devait communiquer aux princes la sagesse qu'il possédait et aux sages la prudence. (Ps. CIV, 22)
Mais cette influence va s'étendre et se fortifier encore. Par une suite admirable de circonstances, Dieu amène en Egypte toute la famille de Joseph et il la transplante dans les gras pâturages de Gessen. Jacob et ses fils sont successivement réunis à leur peuple, mais ils laissent après eux une postérité, qui croissant prodigieusement en nombre et en force, comme les rejetons d'une tige vigoureuse, remplit tout le pays. (1) Chose étonnante! ce nouveau peuple formé au milieu d'une nation étrangère, en contact quotidien avec elle, en reste cependant séparé par sa religion, ses mœurs, son langage, son régime patriarcal. Il adore le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; il garde fidèlement la promesse de Celui, qui doit être envoyé et qui viendra quand le sceptre sera sorti de Juda. (2) Ce peuple merveilleux se réserve tout entier pour une patrie à venir, pour une terre promise, touchant objet de la dernière pensée et du dernier désir de Jacob et de Joseph. (3) Qui ne voit dans le double fait de ce contact avec l'étranger et de cette conservation mystérieuse, la mission providentielle du peuple Juif commençant à s'accomplir? Sans doute ce long séjour de la race choisie en Egypte n'aura pas été sans effet et sans fruit de salut pour les hommes de bonne volonté non-seulement de ce pays, mais aussi d'autres contrées. St J. Chrysostôme ne craint pas de dire que "ceux mêmes, qui habitaient l'Occident, pouvaient apprendre toutes ces vérités, grâces à leurs relations commerciales avec les Egyptiens." (Expos. in psalm. IV. P. G. t. 6. col. 47.)
C'est ainsi que dès la première phase de sa vie, dès son

(1) Ex. I, 7. — (2) Gen. XLIX, 10. — (3) Gen. XLIX, 29-30 et L, 24. —

enfance, le peuple de Dieu nous révèle les voies cachées et infiniment miséricordieuses qu'a suivies la Providence pour sauver les hommes. Avant de devenir dans sa jeunesse l'instrument puissant de desseins plus admirables encore, ce peuple sera éprouvé et cruellement persécuté.

"Cependant, dit l'Exode, il s'éleva en Egypte un roi nouveau, qui ne connaissait point Joseph." (1)

Quelque soit le nombre des années écoulées depuis la mort de Joseph jusqu'à l'avènement de cette nouvelle dynastie, (2) il est admis que dans cet intervalle les Hy-Ksos furent chassés, et que l'Égypte retrouva ainsi son unité et sa pleine indépendance. (3)

Sous la nouvelle dynastie, deux colonies Egyptiennes vinrent s'établir en Grèce: la colonie de Cécrops à Athènes, vers l'an 1550 avant J. C., et un demi-siècle plus tard celle de Danaus dans le Péloponèse. (4)

Mais un autre événement plus important eut lieu, croit-on, à la même époque: l'esclavage et la persécution du peuple de Dieu. Il est assez naturel que le fondateur de la dynastie indigène (celle des Diapolitains ou la dix-huitième, d'après Champollion le Jeune) ait mis en oubli

(1) Exode, chap. I. vers. 8.

(2) Ce nombre varie selon le point de départ que l'on prend pour compter les 430 ans du séjour des Hébreux en Egypte.

(3) Cfr. Wiseman, rapports de la science et de la religion, 8e disc. Il cite et explique la lettre de Champollion le Jeune du 23 mai 1827. - F. Lenormant, manuel d'hist. anc. t. 1. p. 155-156 et 365.

(4) Moeller: hist. anc. 2e partie: Les Grecs.

les services rendus par le fils de Jacob, sous les rois usurpateurs, et qu'il ait craint l'alliance des Hébreux avec les ennemis du pays. Il est regardé comme le "rex novus, qui ignorabat Joseph" et qui prononça le premier: "Sapienter opprimamus" répété si souvent depuis par les politiques contre le peuple de Dieu.(1)

" Le Pharaon persécuteur établit donc des officiers pour accabler les fils d'Israël de pénibles travaux; C'est ainsi que furent bâties les villes des tentes, Phithom et Ramessès.

Mais plus on opprimait les Israëlites, plus ils se multipliaient et croissaient en force.

Redoublant de haine contre eux, les Egyptiens les accablaient d'outrages et leur rendaient la vie amère en les employant à de rudes travaux en mortier et en briques, outre les labeurs, qui leur étaient ré-

(1) Nous dirons ici une fois pour toutes, qu'en citant les conclusions les plus généralement admises des études hiéroglyphiques, nous ne prétendons pas les donner comme le dernier mot de la science. Malgré les progrès évidents réalisés chaque jour dans la connaissance des monuments Egyptiens, il serait prématuré de vouloir établir une chronologie certaine et complète de l'histoire de ce pays. C'est ainsi que pour le fait, qui nous occupe, Monsieur F. Lenormant pense que les Hébreux ne furent persécutés

-servés dans les champs." (2)

Voyant que toutes ses mesures étaient inutiles, Pharaon finit par ordonner que tous les enfants mâles des Hébreux fussent jetés dans le Nil.

Il se flattait, sans doute, cet implacable tyran, d'être parvenu enfin à son but par ce cruel édit, et c'est précisément alors que Dieu fait naître le libérateur d'Israël.

L'Enfant d'Amram et de Jochabed est sauvé des eaux par la fille même de Pharaon.

Confiées à une prétendue étrangère, ses premières années sont entourées de la sollicitude et de la tendresse

---

(Suite de la note précédente) que par les rois de la dix-neuvième dynastie. (Manuel d'histoire ancienne, t. I p. 155 et 423.)

(1) Ex. I. 11-14.

"C'est à des travaux forcés de ce genre, dit Monsieur F. Lenormant, que les rois d'Égypte avaient coutume de mettre leurs prisonniers de guerre; les peintures de plusieurs tombeaux égyptiens retracent des scènes où l'on voit des prisonniers de race sémitique fabriquant des briques et élevant des murailles sous l'œil de surveillants Égyptiens armés de longs fouets, scènes, qui peuvent servir d'illustrations au récit de la Bible sur la servitude des Israélites." (Manuel d'hist. ancienne etc, t. I p. 156.)

maternelles; adolescent, il est élevé dans le palais même du persécuteur et instruit dans toute la sagesse des Egyptiens; il se montre dès lors puissant en paroles et en œuvres.[1]

A quarante ans, il méprisa les richesses de la cour d'Egypte; et touché des maux de ses frères, les Israélites, il se mit en péril pour les soulager.

Ceux-ci loin de profiter de son zèle et de son courage, l'exposèrent à la fureur de Pharaon, qui résolut sa perte. Moïse se sauva d'Egypte en Arabie, dans la terre de Madian, où sa vertu toujours secourable aux oppressés, lui fit trouver une retraite assurée. Le grand homme perdant l'espérance de délivrer son peuple, ou attendant un meilleur temps, avait passé quarante ans à paître les troupeaux de son beau-père Jéthro, quand il vit dans le désert le buisson ardent, et entendit la voix du Dieu de ses Pères qui le renvoyait en Egypte pour tirer ses frères de la servitude."[2] L'heure de la délivrance allait sonner!

---

1) Ex. II. 1-11. Act. VII. 18. 22.

2) Disc. sur l'Hist. univ. 1re part. ch. III. — Ex. II 11 et seq. Act VII. 23 et seq.

2ème Epoque.

La délivrance et la conquête.

Depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la royauté.
(Moïse, Josué, les Juges.)
(2513 à 2909. du monde).
(1491 à 1095 av. J.C.)

« Heureux l'homme, dit un célèbre et pieux historien, heureux l'homme, si, fidèle à sa haute origine, il avait toujours eu la noble ambition de régner sur la terre et sur tout ce qu'elle renferme et de ne servir que Dieu ! La Phénicie et l'Egypte eussent été les plus accomplies des nations. En peuplant de leurs colonies la Grèce, l'Afrique, les Gaules, l'Espagne, en leur communiquant les éléments des lettres et des arts, elles eussent aussi communiqué, dans leur pureté entière, le dépôt toujours plus riche de l'antique sagesse, qui élève l'homme jusqu'à Dieu ; sagesse que la Phénicie avait entendu célébrer à Abraham, Isaac, Melchisédech, et l'Egypte à Jacob, à Joseph et à leur postérité. Une puissance ennemie fera manquer tant de bien : » (1)

(1) Rohrbacher, hist. univ. t. 1. Liv. VI.

Et en effet, à l'Époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au quinzième siècle avant J.-C., l'idolâtrie s'était prodigieusement accrue; il n'y avait plus de nation, qui ne transportât la gloire du Dieu incorruptible aux choses corruptibles. Partout on adorait la créature au lieu du créateur; le soleil, la lune, la terre, la mer, les fleuves, les hommes et les animaux même.

Dans l'excès d'un aveuglement à peine croyable, l'homme se fit lui-même ses dieux; il adora des statues, qui étaient l'œuvre de ses mains! Que dis-je?... Les vices et les passions les plus infâmes eurent leurs autels; on divinisa le crime! Le culte de ces affreuses divinités, bouleversant et détruisant ce qu'il y a de plus profond et de plus sacré dans la nature humaine, consacra les impuretés les plus révoltantes et la cruauté la plus barbare; l'homme versa le sang de ses semblables, le père le sang de ses enfants, pour apaiser les dieux irrités.

« Il était temps, dirons-nous avec Bossuet, traçant de cette ignorance et de cette dégradation un tableau énergique, il était temps de donner de plus fortes barrières à l'idolâtrie, qui inondait tout le genre humain et achevait d'y éteindre

les restes de la lumière naturelle. » (1)

Voilà pourquoi quinze siècles avant la venue de son divin Fils, Dieu frappe de grands coups pour réveiller l'univers et lui rappeler, d'une manière éclatante, les enseignements de la vérité.

Fidèle à ses plans, la Providence accomplit ces desseins miséricordieux par le peuple choisi entre tous. Ainsi d'un côté la délivrance de ce peuple et la conquête de la Terre Promise à ses Pères, attirent aux deux nations les plus influentes de cette époque des châtiments terribles, qui retentissent dans le monde entier; d'un autre côté, la race d'Abraham, grâce à son existence merveilleuse et à la loi, qu'elle reçoit de Dieu même, devient alors plus que jamais un monument divin, un enseignement vivant au milieu des nations.

Etudions avec foi et avec amour les desseins de la Providence, qui feront l'objet de deux chapitres:

Chapitre premier: Moïse ou la délivrance (1491-1451).

Chapitre second: Josué et la conquête (1451-1095.)

---

(1) Voy. disc. sur l'hist. univ. 2e part. chap. III.

Chapitre premier.

Art. I. La sortie de l'Egypte dans les vues de la Providence.
Art. II. La Législation mosaïque et le Paganisme.

Art. I.

La sortie d'Egypte dans les vues de la Providence.

Moïse était parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, et il ne voyait encore aucun changement dans la situation de ses frères en Egypte. Un nouveau roi venait de monter sur le trône, mais il continuait à faire gémir les descendants de Jacob sous le joug de la plus dure tyrannie. « Ils crièrent vers le ciel, dit l'écriture, et leur cri monta jusqu'à Dieu. Le Seigneur entendit leurs gémissements, et se souvint de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob. Il regarda favorablement les enfants d'Israël et les reconnut pour son peuple. »(1)

C'est alors que Jéhova apparait à Moïse dans le buisson ardent ; il se fait connaître à ce grand homme, selon l'expression de Bossuet, plus qu'il n'avait jamais fait à aucun homme vivant ; il lui déclare « qu'il est Celui qui est »

(1) Ex. II 23-25.

et qu'il l'a choisi pour tirer Israël de l'esclavage. (1)

Moïse et son frère Aaron, plus éloquent que lui, se présentent donc devant Pharaon, qui refuse d'obéir aux volontés divines.

Pour briser le cœur orgueilleux et endurci du monarque, le Tout-Puissant frappe successivement le pays de ces fléaux terribles, si connus sous le nom des dix plaies de l'Égypte. (2)

Mystère consolant!... Après nous avoir rappelé ces désastres, l'Esprit-Saint célèbre par la bouche du Sage, la miséricorde de Dieu. « Tout le monde est devant vous, Seigneur, comme ce petit grain de sable, qui fait à peine pencher la balance, et comme une goutte de la rosée du matin, qui tombe sur la terre. Mais vous avez pitié de tous les hommes, parce que, vous pouvez tout, et vous dissimulez leurs péchés, afin qu'ils fassent pénitence. Vous aimez en effet tout ce qui est, et vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez fait, puisque si vous l'aviez haï, vous ne l'auriez point créé. Qu'y a-t-il qui pût subsister, si vous ne le vouliez pas; ou se conserver, si vous ne l'aviez créé? Mais vous êtes indulgent envers toutes les créatures, parce qu'elles sont à vous, Seigneur, qui aimez les âmes. » (3)

(1) Ex. III.
(2) Ex. V-XIII.
(3) Sap. XI.

Et, en vérité, si Dieu frappe les Égyptiens, c'est moins pour les punir que pour les convertir; le châtiment est miséricorde : il est envoyé non-seulement pour délivrer les Hébreux de la servitude, mais aussi pour délivrer leurs tyrans eux-mêmes d'un esclavage bien plus déplorable : l'esclavage de l'Idolâtrie !

Bien des fois en annonçant à Moïse les divers fléaux, qui vont fondre sur l'Égypte, le Seigneur rappelle ce dessein miséricordieux : « Et les Égyptiens apprendront que je suis le Seigneur. » (1)

Afin de rendre la leçon plus claire et plus frappante, Dieu fait servir d'instruments dociles à sa puissance, les créatures mêmes que le peuple adorait. Le Nil avait son culte et ses prêtres : l'Éternel, à la voix de son serviteur, le tourne en sang et le fait devenir, pour ses stupides adorateurs, une source de mort au lieu d'une source de vie, en même temps qu'un accusateur terrible contre ceux, qui avaient noyé dans ses eaux tant de milliers d'innocentes victimes. (2)

Mais, on le sait assez, l'objet principal des folles adorations des Égyptiens étaient les animaux; les animaux, et les plus vils, deviendront

(1) Ex. VII. 5. VIII. 10. XIV. 4 etc.

(2) Sap. XI. 7-8.

aussi, entre les mains du Créateur, l'instrument principal des désastres que subira l'Egypte. (1)

Pour punir, dit encore le livre de la Sagesse, les pensées extravagantes et impies de ceux, qui s'égaraient jusqu'à adorer des serpents et les animaux les plus vils, vous avez envoyé contre eux une multitude d'animaux muets, afin qu'ils apprissent que chacun est tourmenté par où il a péché. » Et achevant de nous découvrir cette Providence si pleine de sagesse et de bonté l'écrivain sacré ajoute que Dieu aurait pu détruire ses ennemis de bien d'autres manières, mais qu'il ne l'a pas fait parce qu'il a réglé toutes choses avec nombre, poids et mesure!

Aussi les grands enseignements, qui ressortaient de ces prodiges, étaient si évidents, que plusieurs fois Pharaon lui-même fut forcé de les reconnaître et de proclamer la vérité et la puissance du Dieu des Hébreux. Le monarque priait alors les deux frères de recourir à leur Dieu, afin d'obtenir la cessation du fléau; mais l'efficacité de ces prières, si propre à le confirmer dans ses bons sentiments, ne faisait que le ramener à son endurcissement. Et quelle leçon pour ce roi impie et pour son peuple

(1) Voy. la 2e, 3e, 4e, 5e, et 6e plaie.

que la confession solennelle arrachée aux magiciens impuissants : digitus Dei est hic ! Le doigt de Dieu est ici ! (1) A ce signe, bien des âmes, sans doute, moins endurcies que ces ministres du démon, auraient reconnu les voies miséricordieuses de la Providence et en auraient profité. Saint Paul, comparant les hérétiques à deux des magiciens de Pharaon, dont il nous apprend les noms, écrit à Timothée : « De même que Jannès et Mambrès résistèrent à Moïse, ainsi ces hommes corrompus d'esprit et réprouvés quant à la foi, résistent à la vérité. Mais, ajoute l'apôtre, ils seront arrêtés dans leurs progrès ; leur folie sera manifestée aux yeux de tous, comme le fut celle de ces hommes. » (2)

Un fait, que nous rencontrons ici, confirme ces réflexions.

La mort subite de tous les premiers nés du royaume et du fils même du roi en une seule nuit avait enfin brisé le cœur de Pharaon ; sans attendre le jour, il avait laissé partir les Israélites. Ceux-ci sortirent donc de l'Egypte au nombre de six cents mille combattants environ, et emportant les dépouilles de

(1) Ex. VIII 18-19

(2) II ad Tim. III 8-9.

leurs ennemis, faible tribut prélevé par ordre de Dieu, en compensation de tant de jours d'esclavage.

Mais ils ne sortirent pas seuls : "une multitude innombrable, composée de différentes nations, dit l'Écriture, sortit avec eux ;" sed et vulgus promiscuum innumerabile ascendit cum eis.(1) C'était, selon toute apparence, un mélange d'Égyptiens et d'autres étrangers, qui, frappés des merveilles opérées par Moïse, professèrent le culte du vrai Dieu et s'attachèrent au peuple choisi. Les expressions indiquent assez qu'ils étaient en grand nombre ; beaucoup d'autres ont pu se convertir comme eux sans quitter l'Égypte.(2)

Quoiqu'il en soit, ce ne fut pas la conduite de Pharaon ; il retomba bientôt dans son endurcissement, et regrettant la permission que la crainte lui avait arrachée, il se mit à la poursuite du peuple de Dieu, avec

(1) Ex. XII. 38.

(2) En prenant la proportion de 40 à 100 pour exprimer le rapport entre le nombre des guerriers et le reste de la nation, les auteurs admettent généralement que environ un million et demi d'Israélites sortirent d'Égypte. Toutefois ce nombre a pu être plus grand, surtout si l'on considère qu'il n'y avait pas de malade dans les tribus. (Ps. CIV. 37.) Au reste en comptant les étrangers, on évalue ordinairement à trois millions la population qui fut enlevée à l'Égypte par l'Exode. —

six cents chars de guerre et toute son armée. Les Israélites étaient campés sur les bords de la mer rouge, quand tout-à-coup ils aperçoivent les Egyptiens; déjà ils se croient perdus. Mais Moïse leur promet une délivrance éclatante. La colonne miraculeuse, qui dirigeait la marche, se porta alors en arrière et empêcha les ennemis d'approcher. En même temps, sur l'ordre de Dieu, Moïse étendit la main sur la mer, et à ce signe le Seigneur fit lever un vent violent et brûlant, qui souffla pendant toute la nuit et mit la mer à sec: les eaux furent divisées. Étant entrés dans le lit desseché de la mer, les enfants d'Israël passèrent au milieu des flots, qui s'élevaient à leur droite et à leur gauche comme deux murs. Les Egyptiens, voulant les poursuivre, entrèrent après eux au milieu de la mer avec toute la cavalerie de Pharaon, ses chariots et ses chevaux. Déjà la veille du matin était arrivée, lorsque Jéhovah, jetant un regard du milieu de la colonne de feu et de nuée sur le camp des Egyptiens fit périr leur armée. Il renversa les roues des chariots, qui s'enfoncèrent. A cette vue les ennemis s'écrièrent: fuyons devant Israël, car le Seigneur combat pour lui! Mais Jéhovah dit à Moïse: Etendez votre main sur la mer afin que les eaux reviennent sur les Egyptiens, leurs chariots et leurs chevaux. Moïse étendit donc la main sur la mer, qui dès la pointe du jour, revint

au lieu où elle était auparavant ; les eaux coupèrent ainsi la fuite aux Égyptiens, et le Seigneur les engloutit au milieu des flots. (1)

Pharaon fut-il du nombre des victimes? Cette question est l'objet d'une discussion, dans laquelle la vérité ne se fait pas bien jour. Certaines expressions de nos livres saints, prises dans le sens obvie et à la lettre, font embrasser l'affirmative à beaucoup d'auteurs; (2) mais d'autres savants, défenseurs de l'opinion contraire, prétendent ne déroger en rien à l'autorité de l'Écriture, en entendant ces expressions dans un sens poétique et figuré. Les premiers comme les seconds invoquent en leur faveur les découvertes dues à l'étude des monuments Égyptiens. (3)

Aussi bien la mort de Pharaon n'est qu'un détail du grand événement, qui inspira à Moïse son sublime cantique de reconnaissance. – Ex. XV.

(1) Ex. XIV. 21-27.

(2) Ex. XIV. 28 – XV. 19 – Ps. CXXXV. 15.

(3) Wiseman: Rapports entre la science et la religion révélée, 8e disc. « La narration de l'Écriture, dit le savant cardinal, représente cet événement (la sortie d'Égypte) comme lié avec la mort d'un Pharaon; et de même le calcul chronologique adopté par Rosselini le ferait coïncider avec la

Ainsi fut couronnée et comme scellée cette merveilleuse délivrance que le Seigneur rappelle si souvent dans la suite à son peuple, et dont le souvenir, consacré d'ailleurs par l'institution de la fête de Pâque, devait perpétuer au milieu des enfants d'Israël des enseignements aussi salutaires que touchants. Mais ces enseignements avaient été donnés à d'autres qu'aux hébreux. La sortie d'Egypte fut un bienfait universel, parce que cet événement ouvrit un champ plus vaste et plus glorieux à la mission providentielle du peuple de Dieu, et aussi parce que la manière, dont il s'accomplit, fut une leçon frappante pour l'humanité.

Ce n'est pas là une conjecture, mais une conclusion immédiate de ce que nous lisons

dernière année du règne de ce monarque.»
Rohrbacher: hist. univ. t. 1. liv. VI. Il prend pour guide l'abbé Greppo, qui dans son essai sur le système hiéroglyphique etc. « établit une chronologie d'après laquelle Pharaon aurait encore régné dix-sept ans après le désastre de son armée.

F. Lenormant, manuel d'hist. anc. t. 1 p. 162 et p. 432 fait aussi survivre Pharaon à la sortie des Hébreux.

dans les livres saints.

Dans son cantique, Moïse nous montre les Philistins, les Iduméens, les Moabites, les habitants de Chanaan dans le trouble et l'épouvante, au bruit des merveilles que Dieu vient d'opérer en faveur de son peuple. (1)

Il ne manque pas d'exemples, qui nous donnent à comprendre le réveil et les fruits salutaires que pourrait produire dans les âmes la connaissance de ces prodiges parmi les nations. Écoutons le témoignage de Rahab, cette femme de Jéricho : « Je sais, dit-elle aux deux espions envoyés par Josué, que le Seigneur vous a livré ce pays : aussi la terreur de votre nom nous a tous saisis, et tous les habitants sont tombés dans le découragement. Nous avons appris, qu'à votre sortie d'Égypte, le Seigneur a séché les eaux de la mer rouge devant vous. Nous avons entendu comment vous avez traité, au-delà du Jourdain, les deux rois des Amorrhéens, Sehon et Og, que vous avez mis à mort. Ces nouvelles nous ont épouvantés; elles ont jeté l'abattement dans notre cœur, et à votre approche, nous ne trouvons plus en nous aucun courage. Car, ajoute cette chananéenne, Celui qui est le Seigneur, votre Dieu, est bien le Dieu, qui règne au plus haut des Cieux et ici-bas sur la terre. (2) »

(1) Ex. XV. 14-15.
(2) Jos. II. 9-11.

les envoyés de tout un peuple, les Gabaonites tiennent à peu près le même langage à Josué, et ils excusent par là l'ingénieux stratagème auquel ils ont recours pour surprendre la bonne foi des Enfants d'Israël. (1) Ces Chananéens échappèrent ainsi à la destruction à laquelle Dieu avait voué leur nation; ils furent même défendus par les armes de Josué; (2) et quand, plus tard, Saül eut violé l'alliance qu'il leur avait jurée, tout Israël en fut puni jusqu'à ce qu'on eût donné aux Gabaonites une satisfaction entière. (3)

Mystère plus consolant encore! Rahab non-seulement est épargnée avec toute sa famille, mais elle est incorporée au peuple de Dieu, elle épouse Salmon de la tribu de Juda, et prend ainsi une place glorieuse dans la généalogie de David et du Messie. (4)

Voulons-nous d'autres faits qui nous montrent encore l'impression profonde et le souvenir qu'avait laissés parmi les nations la délivrance merveilleuse des Hébreux? Plus de trois siècles après cet événement, lorsque les Philistins sont accablés de diverses plaies, parce qu'ils retenaient

(1) Jos. IX surtout 9-11 et 24.
(2) Jos. X
(3) II Reg. XXI.
(4) Jos. VI 23-25. Math. I. 5.

l'arche du Dieu d'Israël, leurs prêtres leur disent: "Pourquoi endurcissez-vous vos cœurs, comme l'Égypte et Pharaon?" Après avoir été frappé de maux divers, le monarque ne laissa-t-il pas partir les Israëlites, qui furent ainsi délivrés. (1)

Il y a plus. Achior, prince des Ammonites, fait à Holopherne un récit assez détaillé de la sortie qui avait eut lieu huit cents ans auparavant. (2)

Enfin les grands coups frappés en Égypte eurent un tel retentissement qu'on en retrouve les échos dans les récits plus ou moins altérés des historiens du paganisme: Diodore de Sicile, Justin, abréviateurs de Trogue Pompée, Strabon, Artapan, l'Égyptien Manéthon. (3)

(1) I Reg. VI. 6.
(2) Judith V.
(3) Voy. Rohrbacher pour les détails et les citations. tom. 1. Liv. 6me. — Artapan, cité par Eusèbe (Pr. évang. lib. IX. c. 27. P. G. t. 21. c. 735) raconte que les prêtres d'Héliopolis reconnaissaient une intervention divine dans le passage de la mer rouge, — tandis que, d'après ceux de Memphis, Moïse avait profité d'une marée basse pour faire passer les Hébreux. Que des païens nous donnent cette explication, soit! mais que des hommes du XIXe siècle, les hommes du progrès et de la lumière, puissent sérieusement la reproduire, voilà ce qui étonne et

"Ce rapprochement entre l'histoire sacrée et l'histoire profane nous amène naturellement à un fait qu'on a invoqué contre l'authenticité de l'Écriture. Les historiens anciens nous représentent un roi d'Égypte, Sésostris, comme un puissant conquérant, qui envahit l'Asie, pénétra jusqu'au delà du Gange, soumit des nations innombrables, etc. Cette fameuse expédition dut traverser la -

révolte! Il nous faudra donc croire que Moïse seul connaissait le phénomène du flux et du reflux: les Hébreux, quoique campés depuis plusieurs jours sur les bords de la mer, ne l'avaient pas remarqué, puisqu'ils crurent à un miracle; les Égyptiens eux-mêmes ignorent ce phénomène, puisqu'ils en deviennent victimes. Il nous faudra croire ou que Moïse a été poétique jusqu'au mensonge en face de tout un peuple, ou admettre que cette marée, en arrêtant les eaux, les a élevées comme deux murs, et qu'elle a été si violente et si soudaine en ramenant les flots, qu'elle a englouti toute une grande armée! Il nous faudra croire qu'une multitude de plusieurs millions d'hommes, avec d'immenses troupeaux, a eu le temps de passer avant le retour des vagues, etc. etc. Pour l'honneur du bon sens et de la raison, nous préférons croire le fait miraculeux, tel qu'il est raconté dans l'Écriture.

17

Palestine, et cependant l'histoire des Hébreux n'en fait pas une seule fois mention! Comment expliquer ce silence absolu?

Disons d'abord qu'on ne peut guère douter que les conquêtes de Sésostris n'aient été exagérées; certains auteurs en regardent même le récit comme légendaires et comme le pendant exact de ceux de nos poëmes du Moyen-Âge, qui, enchérissant toujours sur les exploits de Charlemagne et amplifiant ses conquêtes, lui font prendre Jérusalem et délivrer le Saint-Sépulcre. (1)

Au reste l'étude des monuments Égyptiens est venue résoudre l'énigme que les incrédules nous proposaient d'un air triomphateur. « Pendant longtemps, dit le docte Cardinal Wiseman, on supposa que Sethos Ægyptus de Manéthon ne faisait qu'un avec Sésostris d'Hérodote, Champollion lui-même, faute de documents suffisants, était tombé dans l'erreur sur ce point: mais il changea depuis d'opinion. Rosellini a pris de grandes peines pour établir qu'il s'agit de deux rois distincts; et par cette découverte, il lève entièrement toute difficulté; il prouve que le grand conquérant, Ramsès Sethos Ægyptus, personnage tout-à-fait différent de Ramsès Sésostris, ou du Sésostris d'Hérodote et de Diodore, était le souverain, qui commanda cette fameuse expédition, et qui fonda la dix-neuvième dynastie égyptienne. Comme les Israélites avaient quitté l'Égypte peu de temps avant la dix-neuvième dynastie,

(1) Lenormant F. Manuel d'histoire anc. t. I. p. 407.

18a

les exploits de ce conquérant et son passage à travers la Palestine eurent lieu justement pendant les quarantes années que les Israélites mirent à errer dans le désert; il suit en outre que les conquêtes ne purent avoir aucune influence sur l'état de ce peuple, et que par conséquent il n'était pas nécessaire d'en parler dans les annales hébraiques. (1)

Israël était donc libre; le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob avait brisé les fers de son esclavage et l'orgueil des Pharaons. La réalisation des desseins de

(1) Rapports entre la science et la religion révélée, 8e discours. — Champollion arrive à la même conclusion dans sa lettre que nous avons déjà citée, (p. 40) et qui contient ces paroles remarquables: "Je serai curieux de savoir ce qu'auront à répondre ceux qui ont malicieusement avancé que les études égyptiennes tendent à altérer la croyance dans les documents historiques fournis par les livres de Moyse. L'application de ma découverte vient au contraire invinciblement à leur appui." —

Voyez aussi Rohrbacher t. 1. Liv. 6: Il fait connaître des découvertes interessantes relativement à Sésostris. — Si l'on veut admettre, avec F. Lenormant, que les Hébreux ne furent persécutés que par les rois de la dix-neuvième dynastie, dont Sésostris, ou Ramsès II, serait le premier, le silence de la Bible trouve encore son explication. —

la Providence avait fait un grand pas, mais elle n'était pas achevée. Il restait à façonner conformément aux volontés divines un peuple nouveau, à lui donner un gouvernement et des lois, à le discipliner et le mettre en état, non-seulement de conquérir la terre, qui lui avait été promise, mais aussi de s'y constituer et d'y remplir le rôle sublime auquel il était destiné. Pour accomplir cette œuvre importante, Dieu sépare pendant quelque temps les Israëlites des autres nations; pendant quarante ans il les tient dans l'isolement, dans la solitude du désert. Aussi le récit de Moïse à cette époque n'a guère pour objet que la législation, les institutions, la vie intime de la nation. C'est la source principale où nous devons puiser la connaissance de cette constitution théocratique, qui fit du peuple Juif un peuple unique dans l'histoire, parce qu'elle répondait à toutes les exigences de la mission providentielle, confiée à la race d'Abraham. Nous avons déjà, par anticipation, traité ce sujet important (1); mais la législation dite mosaïque réclame ici une nouvelle attention de notre part, si nous voulons connaître la suite admirable des desseins de la Providence.

(1) Voyez Considération préliminaire.

Art. II.

La législation mosaïque et le Paganisme.(1)

La loi Juive est un monument divin ; cette grande charte est toute entière l'œuvre de Dieu ; Moïse n'est qu'un envoyé, un médiateur ; les moindres prescriptions se terminent par ces mots : "Ego Dominus" moi, le Seigneur." voilà pourquoi cette loi nous offre un spectacle que nous ne rencontrerons pas une seconde fois dans le cours des siècles : une législation complète dès l'origine d'une nation. Le caractère divin des institutions des Hébreux n'éclaterait pas à chaque page de nos livres saints, qu'il faudrait le reconnaître à la vue des contradictions, des erreurs, des impossibilités, dans lesquelles sont tombés tous les rationalistes, qui ont envisagé ces institutions comme une œuvre humaine et voulu faire de l'histoire du peuple Juif une histoire comme une autre, ainsi qu'ils le disaient.(2)

Bienfait inappréciable pour la nation, dont elle était la vie, la gloire et la force, cette législation était en même temps une grâce providentielle pour toute

(1) Cf. Rohrbacher I. Liv. VII passim — Darras I. 4ᵉ Époque, chap. II. — Leroy, "règne de Dieu", Judée — Becanus : analogia V. et N. Testamenti — St Thomas a consacré à l'étude détaillée de la loi ancienne huit questions de la Somme, 98-105, 1ª 2ª

(2) Voy. des extraits de Salvador, de Munk, Hoefer et Renan dans l'histoire de l'abbé Darras, t. I quatrième époque, ch. II. 52.

l'humanité.

Depuis Abraham, l'idolâtrie avait fait de rapides progrès; elle s'était répandue chez tous les peuples; or, à ce torrent, qui inondait le genre humain, emportant et détruisant tout bien et toute vérité, Dieu oppose sa loi comme une digue, une barrière plus forte; ou plutôt comme une nouvelle arche, destinée à sauver du naufrage universel la religion, la justice, la vérité, l'humanité et le germe de la génération future. Un parallèle, tracé à grands traits entre le paganisme et la législation mosaïque, suffira pour nous convaincre de cette vérité.

« Ce que les nations immolent, dit l'apôtre, elles l'immolent aux démons. »[1] Le paganisme est donc l'empire de Satan, et Satan est un esprit menteur et père du mensonge, un esprit immonde, un esprit cruel et homicide dès le commencement.[2] Rien d'étonnant si on retrouve ce triple caractère, dans le royaume que le prince du mal a établi sur la terre, et si tout le paganisme peut se résumer en ces trois mots: ignorance et superstition, luxure, cruauté!

On ne voit rien d'autre dans le tableau que Bossuet nous trace de l'Idolâtrie, précisément aux temps où nous sommes arrivés! Le vrai Dieu n'était plus connu

(1) I. Cor. X. 20.

(2) S. Jean. VIII. 44; S. Luc. XI. 24.

en Egypte, comme le Dieu de tous les peuples de l'Univers, mais comme le Dieu des Hébreux. On adorait jusqu'aux bêtes et jusqu'aux reptiles. Tout était Dieu, excepté Dieu même; et le monde que Dieu avait fait pour manifester sa puissance, semblait être devenu un temple d'idoles. Le genre humain s'égara jusqu'à adorer ses vices et ses passions; et il ne faut pas s'en étonner; il n'y avait point de puissance plus inévitable ni plus tyrannique que la leur. L'homme, accoutumé à croire divin tout ce qui était puissant, comme il se sentait entraîné au vice par une force invincible, crut aisément que cette force était hors de lui et il s'en fit bientôt un dieu. C'est par là que l'amour impudique eut tant d'autels, et que des impuretés, qui font horreur, commencèrent à être mêlées dans les sacrifices.

La cruauté y entra en même temps. L'homme coupable, qui était troublé par le sentiment de son crime, et regardait la divinité comme ennemie, crut ne pouvoir l'apaiser par les victimes ordinaires; il fallut verser le sang humain avec celui des bêtes. Une aveugle frayeur poussait les pères à immoler leurs enfants et à les brûler à leurs dieux au lieu d'encens. Ces sacrifices étaient communs dès les temps de Moïse, et ne faisaient qu'une partie de ces horribles iniquités des Amorrhéens, dont Dieu commit la vengeance aux Israélites. Mais ils n'étaient

pas particuliers à ces peuples. On sait que dans tous les peuples du monde, sans en excepter aucun, les hommes ont sacrifié leurs semblables; et il n'y a point eu d'endroits sur la terre, où l'on n'ait servi de ces tristes et affreuses divinités, dont la haine implacable pour le genre humain exigeait de telles victimes.° (1)

Comme la suite du rapprochement nous donnera l'occasion de faire mieux ressortir bien d'autres traits qui appartiennent à ce tableau du paganisme, nous nous hâtons d'y comparer le tableau de la législation du Sinaï

Quel contraste! Tout ce qui là est ignoré, corrompu, souillé ou détruit, ici est connu, purifié, sanctifié et relevé.

Cette réhabilitation a pour base le décalogue, ou les dix commandements que le Seigneur grava sur deux tables de pierre, comme l'expression abrégée et la consécration solennelle de la loi, qu'il avait déjà gravée au fond du cœur de tous les hommes, mais que l'aveuglement et la corruption du paganisme en effaçait de plus en plus. (2)

(1) disc. sur l'hist. univ. 2e partie, ch. III.

(2) Rom. I. 19-32. II 14.15. Voici en quels termes Dieu promulgua sa loi devant tout le peuple d'Israël:

I. "Je suis le Seigneur, ton Dieu; c'est moi qui t'ai arraché de la terre d'Égypte, de la maison de servitude. Tu n'auras point d'autres dieux en ma présence. Tu ne feras ni statues, ni images à la ressem-

Au lieu du culte superstitieux et insensé des idoles, les trois premiers commandements placent en tête de la loi l'adoration et le culte du seul vrai Dieu, de celui qui a prouvé sa toute-puissance et sa bonté en -semblance de ce qui est dans le ciel, sur la terre ou dans les eaux. Tu ne les adoreras point et tu ne leur rendras point de culte; car je suis Jéhovah ton Dieu, un Dieu puissant et jaloux, poursuivant l'iniquité des pères dans les fils jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, et faisant miséricorde dans la suite de mille générations à ceux qui m'aiment et observent mes commandements."

II. " Tu ne prendras point le nom du Seigneur, ton Dieu, en vain; celui qui l'aura fait, ne sera point innocent devant le Seigneur."

III. Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat. Tu travailleras pendant six jours et tu feras tes oeuvres, mais le septième jour, c'est le jour du repos en l'honneur du Seigneur, ton Dieu; tu ne feras ce jour-là aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni l'animal qui te sert, ni l'étranger qui est dans l'enceinte de tes portes. Car le Seigneur a créé en six jours le ciel et la terre et la mer avec tout ce qu'ils renferment et il s'est reposé le septième; c'est pourquoi il a béni le jour du Sabbat et il l'a sanctifié."

IV. Honore ton père et ta mère afin de vivre

délivrant Israël de la servitude, de Celui dont le nom trois fois saint exige tout respect et qui, de plein droit, s'est réservé un jour pour être servi et honoré d'une manière spéciale.

A ces préceptes écrits sur la première table, il faut rattacher toutes les mesures prises directement contre l'idolâtrie, telles que la peine de mort, dont étaient menacés ceux qui se rendaient coupables de ce crime ; l'interdiction de faire ou de laisser subsister au milieu du peuple, les statues des faux dieux ; la défense de souffrir des devins en Israël, de s'allier avec les chananéens, de jurer par les divinités étrangères, etc. Ce n'est pas assez ; afin d'assurer, de maintenir et de faciliter l'accomplissement positif des grands devoirs de respect et d'amour qu'il impose à son peuple, le Seigneur règle et détermine lui-même, par un ensemble admirable de lois, tout ce qui a rapport à son culte.

En attendant que le Dieu unique choisisse, au milieu de la terre promise, un lieu unique pour son

longtemps sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera."

V. Tu ne tueras point."

VI. Tu ne commettras pas l'adultère."

VII. Tu ne déroberas point."

VIII. Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain."

IX-X. Tu ne désireras point la maison de ton prochain, ni son épouse, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui lui appartient." (Ex. XX. 1-18.)

26ª

culte, un temple, qui soit un monument immuable et fixe, comme le sol de la patrie, il ordonne à Moïse de construire le tabernacle, "temple portatif, dit Bossuet, où les enfants d'Israël présentaient leurs voeux au Dieu, qui avait fait le ciel et la terre, et qui ne dédaignait pas de voyager, pour ainsi dire, avec eux, et de les conduire." (1)

(1) disc. sur l'hist. univ. 2ᵉ part. Chap. III. — A propos de la construction du Tabernacle, nous tenons à transcrire ici un passage, un peu long sans doute, mais doublement précieux par la manière péremptoire dont il répond aux attaques des incrédules, et par son auteur, qu'on ne peut accuser de complaisance ou de parti pris, en faveur de la Bible.

" On s'est étonné souvent de la magnificence du Tabernacle tel qu'il est décrit dans le livre de l'Exode, et surtout des énormes travaux métallurgiques qu'en avait réclamé l'exécution. De semblables travaux ne peuvent pas être produits par un peuple de pasteurs nomades errant sous des tentes; ils nécessitent un outillage perfectionné, des établissements fixes et étendus. La critique antireligieuse s'est donc hâtée de tirer parti de cette difficulté pour taxer les livres saints d'exagération et même de mensonge, et pour dire que les travaux du tabernacle devaient être relégués dans le domaine des fables. Mais aujourd'hui ces objections spécieuses s'écroulent devant le progrès des connais-

-sances, et la véracité du livre divin se montre éclatante ici comme dans tous ses autres récits.

Les explorateurs les plus récents de l'Arabie Pétrée, M. le Comte de Laborde, M. Lepsius, et M. Lottin de Laval, ont trouvé dans le massif monstrueux du Sinaï, tout auprès de l'endroit où les Hébreux séjournèrent sous la conduite de Moïse les deux ans que réclamèrent les travaux du Tabernacle, dans un lieu qui s'appelle actuellement Ouady-Magarah, d'importantes mines de cuivre exploitées par les Egyptiens depuis le temps de leurs plus anciennes dynasties, et les ruines parfaitement reconnaissables encore de vastes usines métallurgiques qu'ils y avaient fondées. Les inscriptions abondent dans ces ruines. Il devient donc bien évident que les Israélites, une fois qu'ils furent parvenus au Sinaï et voulurent exécuter les objets nécessaires à leur culte, s'emparèrent des usines de Ouady-Magarah et très-probablement firent travailler les ouvriers Egyptiens pour leur compte sous la direction des chefs de travaux que nomme la Bible. Ce fut là qu'Aaron fit sans doute fabriquer le veau d'or. Ce fut là qu'avec les fourneaux établis par l'ordre des Pharaons et l'outillage qui en dépendait, Besabel et Oholiab fondirent les nombreux objets d'or et de Bronze, qui formaient le mobilier du Tabernacles." (Lenormand F. Manuel d'hist. ancienne t. 1. pag. 176.)

— Un temple suppose un sacerdoce ; par l'élection divine de la tribu de Lévi entre les douze tribus ; de la famille d'Aaron entre toutes les familles lévitiques ; de l'aîné de cette famille entre les autres descendants, le Sacerdoce est institué avec sa hiérarchie de Lévites, de prêtres et de Grand-Prêtre. Institution, attributions et fonctions sacrées, règles de vie, moyens d'existence, privilèges, tout, jusqu'aux vêtements sacerdotaux, est fixé et déterminé par Dieu lui-même.

La loi réglait aussi avec un soin particulier les offrandes et les sacrifices ; ces actes religieux qu'on retrouve partout et toujours, parce qu'ils ont leurs racines dans la conscience même de l'humanité déchue, mais que le paganisme avait changés en crimes. Outre le sacrifice perpétuel d'un agneau, qui s'offrait chaque matin et chaque soir, il y avait chez les Juifs, à diverses fêtes et en diverses circonstances, des sacrifices d'adoration (holocaustes) de propitiation, d'actions de grâces et d'impétration (sacrifisces pacifiques.) C'étaient là autant de figures mystérieuses de l'unique et divine victime, qui, après avoir été immolée d'une manière sanglante sur la croix, devait l'être d'une manière non-sanglante sur nos autels, et mettre fin à tous les sacrifices anciens.

Les fêtes que célébraient les païens en l'honneur de divinités auxquelles ils attribuaient toutes les passions

et tous les crimes, n'étaient et ne pouvaient être qu'une excitation solennelle au vice, la débauche et la corruption érigées en culte. Qui ne sait, ou plutôt personne sait-il, les mystères d'infamie, qui faisaient partie nécessaire des fêtes d'Adonis, d'Astarté, de Bacchus et d'autres?... Quel contraste avec ces solennités saintes instituées par Dieu lui-même en mémoire des bienfaits, dont il a comblé son peuple! Célébrées dans la joie, la pureté, l'union la plus fraternelle, ces fêtes rappelaient en même temps les enseignements les plus salutaires, et resserraient les liens des Israëlites entre eux, et de la nation entière avec son divin Bienfaiteur. Telles étaient surtout les trois grandes solennités annuelles de la Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles, qui perpétuaient le souvenir de la sortie d'Egypte, de la promulgation de la loi et du séjour dans le désert. Chaque mois avait sa fête par les Néoménies, et chaque semaine par le Sabbat. En harmonie avec cette dernière institution, objet du 3ème précepte du décalogue, il y avait même des années pendant lesquelles la terre devait se reposer en l'honneur de Jéhovah, et qui entraînaient pour la nation des conséquences importantes: l'année sabbatique, ou la septième, et l'année du Jubilé, qui revenant après sept fois sept ans, était la cinquantième, toujours prenant pour point de départ l'époque de la publication de la loi. Cet ensemble merveilleux

du culte Judaïque était un premier moyen, dont Dieu se servait pour maintenir son invisible autorité, et lui assurer la vénération et l'obéissance au milieu de son peuple; l'accomplissement des devoirs à l'égard des représentants visibles de cette autorité suprême, était un second moyen, non moins nécessaire pour arriver à ce même but. Telle est la raison du 4[e] précepte, qui, sous le nom de père et de mère, désigne tous les supérieurs légitimes; l'autorité, en effet, quelle que soit la sphère où elle s'exerce, communique à celui qui la possède légitimement, un écoulement de cette paternité, dont le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ est la source unique au ciel et sur la terre, comme il est la source de tout pouvoir. (1) C'est ainsi que la puissance et l'obéissance sont ramenées chez les juifs à leur véritable principe et à leur véritable grandeur, que le paganisme ne connaissait pas; les magistrats, comme les parents, tiennent la place de Dieu; ils exercent son autorité, son jugement; ils sont eux-mêmes appelés "des dieux" à cause de leur dignité et ils ont droit au respect et à la soumission. « Tu ne médiras point des dieux, dit Jéhovah, et tu ne maudiras point les princes. »

A l'accomplissement de ce 4[ème] précepte est attachée la récompense d'une vie longue et heureuse;

(1) Eph III 15 et Rom. XIII. 1.

la transgression, au contraire, attire les peines les plus sévères : l'enfant, qui s'était révolté contre les auteurs de ses jours, qui les avait frappés ou maudits, pouvait être condamné à mort. On menaçait du même supplice celui qui, dans son orgueil, refusait d'obéir à l'ordre du Grand-Prêtre et à la sentence des juge.

Quelle supériorité et quelle influence providentielle nous révèle déjà, dans la loi mosaïque, ce rapprochement avec le premier caractère du paganisme, l'ignorance et la superstition ! Afin de mieux comprendre l'excellence et le bienfait de ce code sacré, nous allons l'étudier maintenant en rapport avec le second caractère de l'Idolâtrie, qui est la corruption ; et nous verrons que, sans la législation du Sinaï, la pudeur, la famille, toute moralité disparaissait du monde englouti par le déluge des infamies païennes.

« Ne vous souillez point par les abominations, dont se sont rendus coupables tous ces peuples que je chasserai devant vous ; prenez garde que cette terre, qui va les vomir de son sein, parce qu'ils l'ont souillée de leurs iniquités, ne vous rejette un jour vous-mêmes, si vous les imitez. »

Ainsi parle Dieu à son peuple au chapitre XVIII du Lévitique, où il énumère toutes les impuretés, qui régnaient chez toutes les nations païennes, et auxquelles s'adonnaient même les philosophes. C'est le développement du 6ème précepte. Il ne devait pas

y avoir de prostituée en Israël; la séduction et le déshonneur d'une vierge exigeaient le mariage comme réparation; la fornication en certains cas était même punie de mort. Celui qui sonde les cœurs atteignait jusqu'à la source du mal en défendant le désir coupable.

On sait ce que le paganisme avait fait du mariage; la femme n'était pas une personne, mais "une chose" servant au plaisir du maître, une chose qui s'achète et se vend; les sources de la vie étaient altérées par le désordre des alliances les plus monstrueuses, ou corrompues par l'excès des passions les plus brutales; il n'y avait pas de famille.

Comme la loi de Moïse relève cette institution d'où dépend la société toute entière! Sans doute ce n'est pas encore la réhabilitation divine opérée par le Christianisme, mais c'en est le commencement, la préparation.

Le chapitre XVIII du Lévitique introduit le principe consacré par l'Église, et par toutes les nations civilisées, des empêchements dirimants: c'était un progrès immense en contradiction avec les usages de tous les peuples de ce temps.

L'épouse juive, au reste, était la compagne, l'amie de l'homme, et non son esclave; il y a plus: esclave la veille de son mariage, la femme devenait le lendemain l'égale de son époux. On sait que l'adultère était un des crimes vengés par la mort des coupables.

Moïse n'interdit pas la polygamie introduite depuis

longtemps, mais il s'efforce d'en diminuer les inconvénients, en prescrivant, par exemple, aux parents, de partager également les héritages entre tous les enfants, reservant seulement à l'aîné une double part, et en défendant au père de déroger à son gré à l'ordre naturel de primogéniture. (1)

Quant à la répudiation permise aux Juifs, comme le dira plus tard Notre Seigneur "ad duritiam cordis", les auteurs remarquent qu'elle était entourée de formalités, qui la rendaient difficile; aussi pendant bien des siècles vit-on peu de répudiations. Alors même que le "libellus repudii" était donné à la femme, la famille ne pourait être divisée, et les enfants restaient tous dans la maison paternelle.

Le mariage des prêtres est soumis à certaines prescriptions spéciales, et si la continence sacerdotale n'est pas d'obligation pour tous les jours, elle l'est pour ceux où le prêtre doit remplir les fonctions de son ministère; ce qui annonce la perpétuité de cette continence pour l'époque où le prêtre peut se trouver tous les jours dans la nécessité d'exercer ses fonctions, incomparablement plus saintes que celles du Tabernacle ancien.

« La cruauté et la luxure, dit un célèbre apologiste, sont une seule et même abomination et viennent du même principe, le mépris de l'homme! Le paganisme nous

(1) Deuter. XXI. 15-17.

l'a bien montré : à côté de l'impure Astarté s'élève Moloch, affreuse idole de bronze, sur les bras brûlants de laquelle les parents venaient déposer leurs enfants sans oser pousser un soupir. » (1)

Quelle désolation ! Partout l'homme tuant l'homme ! Le sang humain versé avec une facilité effrayante : on le répand par haine, par vengeance, par ambition, mais aussi par plaisir dans les jeux et les festins, par religion dans les sacrifices ! Non-seulement le maître tue et mutile ses esclaves comme des bêtes fauves, mais les pères et les mères immolent leurs propres enfants ! Sans la loi du Sinaï, que va devenir l'humanité ?...

Dans cette législation divine, tout meurtre volontaire, même celui d'un pauvre esclave, est puni de mort. Les parents n'ont pas le droit de faire mourir le fils dénaturé qui les outrage, combien moins l'enfant qui vient de naître ! La chose était si notoire, que Tacite en parle : « C'est un crime pour les juifs, dit-il, de tuer un de leurs nouveau-nés. » (2)

« Quiconque des enfants d'Israël, ou des étrangers qui sont en Israël, dit le Seigneur, donnera de ses fils à Moloch, il mourra de mort et le peuple de la contrée le lapidera. »

(1) Hettinger, apologie du christ. 5 chap. XXI.

(2) Hist. lib. 9.

Pour détruire une des plus grandes causes du meurtre, la loi ordonne au Juif d'aimer son prochain comme lui-même et lui défend la haine et la vengeance; (1) pour inspirer plus d'horreur du sang, elle condamne à mort jusqu'à l'animal homicide, et interdit de manger le sang des animaux.

Vis-à-vis d'un ennemi, surtout d'un ennemi vaincu, les païens n'avaient pas d'autre règle que l'intérêt, la vengeance et la force; seul le peuple de Dieu, au milieu des fureurs de la guerre et de l'ivresse de la victoire, était soumis à des lois qui veillaient à la justice, à l'humanité et à la pudeur. (2)

Tandis que l'esclavage étendait partout son joug abrutissant, les Hébreux y échappaient. Celui qui par nécessité se faisait le serviteur ou l'esclave d'un de ses frères, devenait libre en l'année sabbatique. Il n'y avait d'esclaves perpétuels que les étrangers; encore leur condition était-elle adoucie par certaines prescriptions; et s'ils quittaient l'idolâtrie, ils procuraient la liberté à leurs enfants. La loi disait même: « Vous ne livrerez point à son maître l'esclave qui se sera réfugié auprès de vous... et vous ne le contristerez point. »

Dans les réglements de ce code divin, on respire comme un parfum d'humanité et de charité, qui élève

(1) Lévitique XIX. 17-18.

(2) Nous ne parlons pas ici de la guerre contre les Chananéens, que Dieu lui-même avait ordonné de chasser ou d'exterminer.

au-dessus de l'égoïsme et de la barbarie du monde païen et qui annonce la fraternité chrétienne.

Ainsi la loi règle avec une maternelle sollicitude ce qui regarde les objets donnés en gage, le salaire de l'ouvrier, etc; elle ne permet le prêt avec intérêt qu'envers les étrangers ou idolâtres, et extirpe ainsi la fatale gangrène, qui devait diviser les Romains, l'usure. Un Israélite malheureux a-t-il contracté des dettes, elles lui seront remises en l'année sabbatique; a-t-il été contraint de vendre le champ paternel, ce champ lui reviendra en l'année du Jubilé: quelles que puissent être ses calamités, toujours l'espérance lui demeure.

Chez plus d'un peuple ancien, étranger est synonyme d'ennemi: la tempête le jetait-elle sur la côte, on le dépouillait, on l'égorgeait sans pitié. A Israël il est dit: « Tu n'attristeras, ni n'oppprimeras l'étranger, car tu as été toi-même étranger en Égypte. » Il faut aimer cet étranger "comme un concitoyen;" il faut penser à lui, à la veuve, à l'orphelin, quand on fait la moisson, la vendange, quand on cueille les olives; il faut inviter ces délaissés et ces pauvres aux festins religieux.

Pour mieux inculquer l'humanité, la loi étend la mansuétude jusqu'à l'animal et jusqu'au petit oiseau.

Voilà un sommaire imparfait de la loi divine; loi belle et admirable considérée en elle-même, plus belle et plus admirable encore dans le plan général de la

Providence sur le genre humain; elle devait être la gloire d'Israël au jugement des Païens eux-mêmes. « Vous observerez et vous garderez ces commandements, disait Moïse, car ils feront votre sagesse et votre intelligence devant les peuples. En entendant tous ces préceptes ils diront : voilà un peuple sage et intelligent, une grande nation ! » (1)

Cette législation est un vrai miracle historique et moral; c'est le résumé du passé et la préparation de l'avenir, car "ce qu'il y avait de plus beau dans cette loi, dit Bossuet, c'est qu'elle preparait la voie à une loi plus auguste, moins chargée de cérémonies, et plus féconde en vertus. »

Moïse, pour tenir le peuple dans l'attente de cette loi, leur confirme la venue de ce grand prophète, qui devait sortir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. « Dieu, dit-il, vous suscitera du milieu de votre nation et au nombre de vos frères, un prophète semblable à moi; écoutez-le ! " Ce prophète semblable à Moïse, législateur comme lui, qui peut-il être, sinon le Messie, dont la doctrine devait un jour régler et sanctifier tout l'univers." (2)

C'est la parole de S. Augustin : tota lex gravida erat Christo, ou plutôt celle de S. Paul: finis legis est Christus; la fin de la loi, c'est le Christ ! (3)

(1) Deuter. IV. 6.

(2) Disc: sur l'hist. univ. 2e partie III.

(3) Rom. X.4. « Lex pædagogus noster fuit in Christo," dit encore l'apôtre Gal. III. 25. « Lex vetus homines ordinabat ad

en attendant" par cette admirable discipline, un peuple, sorti d'esclavage et tenu quarante ans dans un désert, arrive tout formé à la terre qu'il doit occuper " après une longue suite de merveilles et de châtiments. „ Et Moïse monta des plaines de Moab sur la montagne de Nebo au sommet du Phasga, vis-à-vis de Jéricho ; et l'Eternel lui montra toute la terre de Galaad, jusqu'à Dan, et tout Nephtali, et la terre d'Ephraïm et de Manassé, et toute la terre de Juda, jusqu'à la mer occidentale et la région du midi, et la plaine de Jéricho, la ville de Palmes jusqu'à Ségor. Et l'Eternel lui dit : Voilà la terre que j'ai promise avec serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, disant : Je la donnerai à votre postérité. Tu l'as vue de tes yeux, et tu n'y entreras pas. Et Moïse, serviteur de l'Eternel, mourut là dans la terre de Moab par le commandement du Seigneur. Et Il l'ensevelit dans la vallée de la terre de Moab, en face de Phogor, et aucun homme n'a connu le lieu de sa sépulture jusqu'à ce jour. (1) Moïse avait cent et vingt ans quand il mourut ; ses yeux ne s'étaient pas obscurcis, sa force ne

---

Christum dupliciter : uno quidem modo testimonium Christo perhibendo,... alio modo per modum cujusdam dispositionis, jam retrahens homines a cultu idololatriæ, concludebat eos sub cultu unius Dei, a quo salvandum erat humanum genus per Christum. (Som. th. 1ª 2ᵃᵉ. q. XCVIII art. 2). Cette idée est comme le résumé de toute l'explication que le docteur angélique donne de la loi Mosaïque.

(1) Cf. Ep. Jud. 9.

l'avait pas quitté. Et les fils d'Israël le pleurèrent dans la plaine de Moab durant trente jours. (1) (1451 av. J.-C.)"

L'Esprit-Saint a fait lui-même l'éloge de ce grand homme. "Moïse a été aimé de Dieu et des hommes et sa mémoire est en bénédiction. Le Seigneur lui a donné une gloire égale à celle des Saints. Il l'a rendu grand et redoutable à ses ennemis et il a lui-même apaisé les monstres par ses paroles. Il l'a élevé en honneur devant les rois; il lui a prescrit ses commandements en présence de son peuple et lui a fait voir sa gloire. Il l'a sanctifié dans sa foi et dans sa douceur, et il l'a choisi entre tous les hommes. Car Dieu l'a exaucé et entendu sa voix, et il l'a fait entrer dans la nuée. Il lui a donné ses préceptes devant tout son peuple et la loi de vie et de science pour apprendre son alliance à Jacob et ses volontés à Israël." (2)

Non, nul homme semblable à Moïse dans les annales du genre humain. À travers trente et quarante siècles, un peuple humainement inexplicable en rappelle continuellement la naissance, la vie, la mort, les prodiges, les lois, dans ses fêtes, ses lois, ses cérémonies; on lit le code avec un tel respect, qu'il en a compté toutes les lettres. Les Chrétiens, qui depuis plus de dix-huit cents ans forment la portion la plus éclairée

(1) Deuter. XXXIV.

(2) Ecclésias. XLV. 1-6.

et la plus illustre de l'humanité, le célèbrent comme le médiateur de l'ancienne alliance, comme le grand envoyé de Dieu pour raffermir la vérité dans le monde et le préparer à la venue du Rédempteur. Les Arabes, les Turcs, les Persans, le révèrent comme un prophète du Très-Haut. Les Grecs et les Romains, quoique généralement peu exacts en fait d'histoire, s'accordent néanmoins à nous le représenter comme un personnage extraordinaire et comme le législateur des Hébreux.

Après le Christ, dit Rohrbacher, à qui nous empruntons ce passage, rien n'a paru d'aussi grand sur la terre que Moïse : Moïse et le Christ, Dieu seul pouvait nous montrer cela !

Chapitre second.

La Conquête. {Josué : 1451-1434 av. J.C.
Les Juges : 1434-1095 av. J.C.}

La voix du Seigneur se fit entendre à Josué, fils de Nun, serviteur de Moïse, après la mort du grand prophète : Moïse, mon serviteur, est mort, dit Jéhovah ; lève-toi, franchis le Jourdain à la tête de tout le peuple, et entre dans la terre que je donnerai aux fils d'Israël. Le sol, sur lequel vous allez poser le pied, sera votre conquête, ainsi que je l'ai promis à Moïse.... J'étais avec Moïse, je serai avec toi ;

Je ne t'abandonnerai, je ne te délaisserai jamais. Arme-toi de force et de courage, car c'est toi qui partageras à mon peuple la terre que j'ai promise à ses aïeux. » (1)

C'est donc un Josué, c'est un Jésus (car c'était le vrai nom de Josué) qui par ce nom et par son office représentait le Sauveur du monde; c'est cet homme si fort au-dessous de Moïse en toutes choses, et supérieur seulement par le nom qu'il porte; c'est lui, dis-je, qui doit introduire le peuple de Dieu dans la terre sainte, « et en chasser les peuples abominables. » Par la haine qu'il donnait pour eux à ses fidèles, continue Bossuet, il leur inspirait un extrême éloignement de leur impiété; et le châtiment qu'il en fit par leur ministère, les remplit eux-mêmes de crainte pour la justice divine, dont ils exécutaient les décrets.

Ces Chananéens, du reste, auraient pu éviter ces terribles châtiments; ils n'ignoraient pas la religion véritable : Melchisedech, Abraham, Isaac et Jacob la leur avaient fait assez connaître. Les avertissements ne leur avaient pas manqué; depuis quatre siècles, ils étaient instruits du sort qui les menaçait; depuis quarante ans, la vengeance du ciel sortie de l'Egypte, levait le glaive contre eux. Les Egyptiens frappés de plaies horribles, puis engloutis dans les flots; les Israélites nourris par la manne, conduits et ombragés par la nuée, les autres merveilles, qui avaient signalé leur séjour dans le désert : voilà certes qui parlait assez haut; ils le savaient aussi bien aussi bien que Rahab et les Gabaonites; ils pouvaient comme eux y trouver leur salut; <u>ils ne le voulurent</u> point, car, comme le remarque Josué, à

(1) Josué 1.

l'exception de Gabaon; pas une ville ne parla de paix aux enfants d'Israël et ils les prirent toutes en combattant. (1)

Et qui croirait que même dans la terrible extermination de ces peuples si coupables, Dieu fait éclater non-seulement sa justice, mais aussi sa miséricorde?

Pour l'instruction particulière des Chananéens, le Seigneur arrête le fleuve si rapide du Jourdain, il amoncelle ses eaux à la vue de tout le pays, il renverse par le son des trompettes les murs de Jéricho. Ceux qui implorent la pitié de son peuple, quoique d'une manière frauduleuse, il les protège miraculeusement contre leurs ennemis: il accable ceux-ci de grandes pierres du haut des cieux; ce sont les paroles du texte. (2)

Ces peuples adoraient le soleil sous le nom de Baal, et la lune sous le nom d'Astarté ou d'Astaroth: ils leur immolaient le sang de leurs fils et la pudeur de leurs filles. Le soleil et la lune aideront à les punir de ces abominations; le soleil et la lune obéiront à la voix de l'homme, qui combat leurs criminels adorateurs au nom du Dieu d'Israël, et s'arrêteront jusqu'à ce que le peuple se soit vengé de ses ennemis. (3) Impossible de ne pas voir que le Dieu d'Israël est le maître de toutes les créatures, que lui seul est grand, lui seul tout-puissant.

(1) Josué XI, 19-20.
(2) Ibid. X. 11.
(3) Ce miracle fut visible pour toute la terre, aussi quoiqu'il ait précédé les temps historiques chez les autres peuples, en découvre-t-on néanmoins des souvenirs dans leurs anciennes traditions. Celle des Chinois parle d'un jour qui en dura plusieurs autres et causa divers embrasements. On voit quelque chose de semblable chez les Grecs et les Romains dans leur fable de Phaëton qui conduisant le char du soleil prolongea le jour et faillit embraser l'univers. —

Mais qu'est-il besoin des pensées des hommes ! Écoutons plutôt celles que l'Esprit-Saint a inspirées au Sage : « O Seigneur, que votre esprit est doux et qu'il est bon dans toute sa conduite ! Vous châtiez peu à peu ceux qui s'égarent. Pour les instruire, vous les reprenez par où ils pèchent, afin que se séparant du mal, ils croient en vous, ô Seigneur ! — Vous aviez en horreur les anciens habitants de votre terre sainte, parce qu'ils faisaient des œuvres détestables par des enchantements et des sacrifices impies ; ils tuaient sans compassion leurs propres enfants, ils mangeaient les entrailles des hommes et leur sang, contre votre ordonnance sacrée. Pères tout ensemble et parricides d'âmes cruellement abandonnées, Vous avez voulu les perdre par la main de nos pères, afin que cette terre qui vous était la plus chère de toutes, devînt le digne héritage des enfants de Dieu.

Cependant vous avez épargné ces pécheurs, attendu qu'ils étaient hommes, et vous leur avez envoyé des guêpes pour être les avant-coureurs de votre armée, afin qu'elles les exterminassent peu à peu(1) Ce n'est pas que vous ne puissiez assujettir par la guerre les impies aux Justes, ou les faire périr tout d'un coup par les bêtes cruelles, ou par la rigueur d'une seule de vos paroles ; mais exerçant sur eux vos jugements par degrés, vous leur donniez lieu de faire pénitence, quoique vous n'ignorassiez pas que leur génération était méchante, que la malice leur était naturelle, et que jamais leur pensée ne changerait : car leur race a été maudite dès le commencement....

En jugeant ceux qui avaient mené une vie injuste et insensée,

(1) Cfr Exode XXIII, 27-30.

vous leur avez fait souffrir d'horribles tourments par les choses mêmes qu'ils adoraient, les insectes; car ils s'étaient égarés longtemps dans la voie de l'erreur, prenant pour des dieux les plus vils des animaux nuisibles, s'abusant comme des enfants sans raison. Aussi vous êtes-vous joué d'eux en les punissant, comme des enfants insensés, par des mouches. Mais ceux qui ne se sont pas corrigés par cette manière d'insulte et de réprimande, ont éprouvé une condamnation digne d'un Dieu. Ayant la douleur de se voir tourmentés par les choses mêmes qu'ils prenaient pour des dieux, et voyant qu'on s'en servait pour les exterminer et les perdre, ils reconnurent le Dieu véritable qu'ils refusaient auparavant de connaître; et ils furent enfin accablés par la dernière condamnation. » (1)

Ce châtiment fut une leçon providentielle non-seulement pour les Chananéens, mais aussi pour bien d'autres peuples, grâce surtout aux émigrations des coupables eux-mêmes. C'est à partir de cette époque, en effet, qu'on leur voit fonder partout des villes et des colonies fameuses: Thèbes en Béotie, Utique, Hippone, Carthage en Afrique; Gadès ou Cadix en Espagne, etc (2)

Au sixième siècle de l'ère chrétienne, Procope écrit que dans la ville de Tingis en Mauritanie, on voyait encore deux colonnes attestant par leur inscription que les premiers habitants

(1) Sap. XII.

(2) D'après Diodore de Sicile, ce fut vers le temps de Moïse que le Phénicien Cadmus fonda Thèbes et apporta en Grèce les lettres de l'alphabet. Des auteurs donnent à cette colonie une date un peu antérieure. Voy. Lenormand. Manuel d'hist. anc. t. 3 p. 45.

du pays s'y étaient réfugiés pour échapper au glaive de Josué. On y lisait: "C'est nous qui fuyons le brigand Jésus, fils de Navé;" c'est le nom de Josué en grec(1) Au temps de S. augustin, ces Puniques ou Phéniciens d'Afrique, interrogés sur leur origine, répondaient sans hésiter qu'ils étaient Chananéens; et ne l'eussent-ils pas dit, leur langue le disait assez; sa parfaite ressemblance avec l'hébreu, l'ancienne langue du pays de Chanaan, ne pourait se méconnaître. S. Augustin en cite plusieurs exemples, ajoutant qu'il en était de même presque pour tous les mots; en particulier les deux principaux magistrats de Carthage, "les Suffètes", rappellent évidemment les "Suffetim" ou Juges des Hébreux. Le caractère aussi signalait dans les Puniques des descendants des Chananéens. Les Carthaginois, comme les Phéniciens, d'où ils sortaient, dit un écrivain mordorne, paraissent avoir été un peuple dur et triste. A Carthage aussi la religion était atroce et chargée de pratiques effrayantes. Lorsque Agathocle assiégea cette ville, la statue de Baal, toute rouge du feu intérieur qu'on y allumait reçut dans ses bras jusqu'à deux cents enfants, et trois cents personnes se précipitèrent dans les flammes. C'est en vain que Gélon, vainqueur, leur avait défendu d'immoler des victimes humaines; la Carthage romaine elle-même, au temps des empereurs, continuait secrètement ces affreux sacrifices.

Carthage représentait sa métropole, mais sous d'immenses proportions. Placée au centre de la Méditerranée, dominant les rivages de l'Occident, opprimant sa sœur Utique, et toutes les colonies phéniciennes d'Afrique, elle mêla la conquête au

(1) Procope, "hist. des Vandales," Liv. 2. C. 20.

commerce, s'établit partout à main armée, fondant des comptoirs malgré les indigènes, leur imposant des droits et des douanes, les forçant tantôt d'acheter et tantôt de vendre. Elle faisait noyer tous les étrangers qui trafiquaient en Sardaigne et vers les colonnes d'Hercule; elle défendait aux Sardes de cultiver la terre sous peine de la vie. (1)

On peut comprendre par là que la conquête de la terre promise fut un double bienfait providentiel pour l'humanité: elle châtia et détruisit en grande partie ces peuples cruels et corrompus dont l'influence se répandait de plus en plus; et elle donna une situation privilégiée, comme nous l'avons déjà remarqué, à la nation qui devait être le salut du monde.

Nous terminerons ce chapitre par une de ces pages inimitables dues à la plume de Bossuet: « Après que ces victoires miraculeuses eurent mis les Israélites en possession de la grande partie de la terre promise à leurs pères, Josué et Eléazar, Souverain Pontife, avec les chefs des douze tribus, leur en firent le partage selon la loi de Moïse, et assignèrent à la tribu de Juda le premier et le plus grand lot. Dès le temps de Moïse elle s'était élevée au-dessus des autres en nombre, en courage et en dignité.

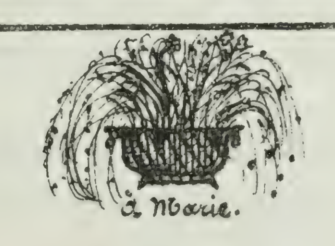
Josué mourut (1434 av. J.-C.) et le peuple continua la conquête de la Terre Sainte. Dieu voulut que la tribu de Juda marchât à sa tête, et déclara qu'il avait livré le pays entre ses mains. (2) En effet elle défit les Chananéens, et prit Jérusalem, qui devait être la cité sainte et la capitale du peuple de Dieu. C'était l'ancienne Salem, où Melchisédech avait régné du temps d'Abraham; Melchisédech,

(1) Michelet. hist. romaine. liv. II. C. 3.
(2) Jud. I. 1. 2.

ce roi de justice (car c'est ce que veut dire son nom) et en même temps roi de paix, puisque Salem veut dire paix, qu'Abraham avait reconnu pour le plus grand pontife qui fût au monde ; comme si Jérusalem eût été dès lors destinée à être une ville sainte et le chef de la religion. Cette ville fut donnée d'abord aux enfants de Benjamin, qui, faibles et en petit nombre, ne purent chasser les Jébuséens, anciens habitants du pays, et demeurèrent parmi eux.

Sous les Juges, le peuple de Dieu est diversement traité selon qu'il fait bien ou mal.

Après la mort des vieillards qui avaient vu les miracles de la main de Dieu, la mémoire de ces grands ouvrages s'affaiblit, et la pente universelle du genre humain entraîne le peuple à l'Idolâtrie : Autant de fois qu'il y tombe, il est puni ; autant de fois qu'il se repent, il est délivré. La foi de la Providence et la vérité des promesses et des menaces de Moïse, se confirment de plus en plus dans le cœur des vrais fidèles. Mais Dieu en préparait encore de plus grands exemples. Le peuple demanda un roi, et Dieu lui donna Saül (1095 av. J.-C.) bientôt réprouvé pour ses péchés. Il résolut enfin d'établir une famille royale, d'où le Messie sortirait, et il la choisit en Juda. David, un jeune berger sorti de cette tribu, le dernier des enfants de Jessé dont son père ni sa famille ne connaissaient pas le mérite, mais que Dieu trouva selon son cœur, fut sacré par Samuel dans Bethléem, sa patrie. »



Troisième Époque –

La Royauté :

Depuis Saül jusqu'à la mort de Salomon ou le schisme des dix tribus.

Chapitre unique : David (1056-1016) et Salomon (1016-975).

Après Saül paraît un David, cet admirable berger, vainqueur du fier Goliath et de tous les ennemis du peuple de Dieu ; grand roi, grand conquérant, grand prophète, digne de chanter les merveilles de la Toute-puissance divine, homme enfin selon le cœur de Dieu, comme il le nomme lui-même, et qui par sa pénitence a fait même tourner son crime à la gloire de son créateur.

A ce pieux guerrier succéda son fils Salomon, sage, juste, pacifique, dont les mains pures de sang furent jugées dignes de bâtir le temple de Dieu.

Les noms de David et de Salomon marquent l'époque la plus glorieuse de peuple de Dieu. Israël, dès lors possédant un grand royaume par son étendue, sa force et sa gloire, n'a plus besoin pour réaliser sa mission, des merveilles et des prodiges qui avaient signalé l'époque de sa formation. Il est connu partout et monte au rang des premières nations de l'univers. Les pays, qui ne sont pas sous sa domination, recherchent son alliance ou entrent en relation avec lui.

Grâce aux victoires que David remporte successivement sur les Philistins, les Moabites, les Syriens de Soba et de

Damas, les Amalécites, les Iduméens et enfin les Ammonites. Son règne s'étend depuis l'Egypte, antique séjour de ses pères, jusqu'à la Chaldée, leur antique patrie. C'est alors que s'accomplit parfaitement la promesse que Dieu avait faite au patriarche Abraham. (1) Les rois de Tyr, d'Egypte, d'Emath se font gloire d'être les amis de David. Salomon monta sur le trône pour jouir de la puissance de son père et l'augmenter encore. — La gloire et la renommée de Salomon furent telles qu'aujourd'hui encore sous le nom de Soliman-ben-Daoud (Salomon, fils de David) il est célèbre dans tout l'Orient comme le plus grand, le plus puissant de tous les rois. L'idée qu'il a régné à la fois sur l'Orient et sur l'Occident est tellement identifiée avec son nom que les Orientaux appellent Soliman, ou Salomon, tous les princes qu'ils croient avoir régné sur tout l'univers. Cette tradition a sa source dans l'écriture. Nous y voyons que la gloire, la sagesse et le commerce répandirent le nom de Salomon dans les contrées les plus lointaines: "ad insulas longe divulgatum est nomen tuum." (2) Les îles, dans le style des Hébreux, désignent l'Europe. — Son nom, est-il dit au livre des rois, était célèbre chez toutes les nations d'alentour. Il accourait des gens de tous les peuples pour entendre la sagesse de Salomon, et des envoyés de tous les rois de la terre pour l'écouter." (2) Puisque le royaume de Salomon s'étendait depuis l'Egypte jusqu'à l'Euphrate, il s'agit ici de peuples et de rois d'au delà de l'Euphrate et des frontières de l'Egypte. Témoin entre autres la reine de Saba, qui le plus probablement était reine de l'Ethiopie et qui alla rehausser la renommée déjà si brillante de Salomon dans ces pays éloignés.

(1) Gen. XV. 18.
(2) Eccli. XLVII. 17.
(3) III Reg. IV. 31-34.

Le fils de David était devenu le gendre du roi de l'Égypte, l'un des plus puissants royaumes de ce temps. On croit que la fille du monarque égyptien embrassa le culte du vrai Dieu. — Mais une alliance plus glorieuse pour Salomon fut celle qu'il contracta avec Hiram, roi de Tyr, qui déjà avait eu des relations avec David. On voit qu'il vénérait et aimait le fils de son ami; ses paroles portent à croire qu'il adorait le vrai Dieu. (1) Chose remarquable! nous voyons par l'histoire profane que Tyr, devenue la capitale de la Phénicie, après la ruine de Sidon, était alors à son époque d'apogée. (2) (1100-750 av. J.-C.) Quel moyen préparé par la Providence pour la diffusion de la vérité! Le peuple marchand de l'Univers entier, qui avait des comptoirs jusqu'en Bretagne, est limitrophe du peuple choisi; tous deux sont en même temps au comble de leur puissance; ils ont entre eux les relations les plus amicales et les plus intimes; leurs flottes combinées allaient jusqu'à Tharsis et ne revenaient qu'après trois ans. Grâce aussi à cette connaissance acquise des mers et des continents, les vaisseaux de Salomon descendaient la mer Rouge et allaient jusque dans l'Inde réveiller le souvenir du vrai Dieu, car Ophir désigne probablement l'Inde ou l'Arabie Heureuse. (3)

Balbek (appelée autrefois Baalath ou aussi Héliopolis) et Palmyre (ou Tadmor), deux grandes cités bâties par Salomon dans le désert de Sel de Syrie, s'élevaient comme deux immenses bazars, où l'Asie et l'Europe venaient échanger leur industrie et leurs richesses. C'était par là que passaient les caravanes du commerce incroyablement riche, qui se faisait entre la Phénicie et Babylone. (4)

Toutefois la plus grande gloire de Salomon, et en même temps la

(1) II Paral. II, 3-16 et III Reg. V. — (2) Moeller I. pag 185. Lenormand, Man. d'hist. anc. I, Israélites p. 238 et III Phéniciens, p. 52. — Il faut lire le Chap. XXVII d'Ézéchiel pour avoir une idée de l'opulence de Tyr, et de la richesse de son commerce.
(3) III Reg. IX, 26 et X, 22-23. — (4) III Reg IX, 18.

preuve la plus convaincante de l'heureuse influence des Juifs, c'est le temple. On ne remarque pas assez, a dit très-justement Rohrbacher, la grande part que prirent les nations à la construction du temple de Jérusalem. Cent et cinquante trois mille six-cents ouvriers ou prosélytes (fait, en comptant les femmes, les enfants, les vieillards, un million) auxquels sont à joindre les ouvriers de Tyr et de Sidon, préparent et apportent les matériaux. Avec eux il n'y a que trente mille Israélites d'origine, c'est-à-dire moins d'un cinquième. Les architectes Tyriens avec ceux de Juda mettent les matériaux en œuvre; celui qui préside à l'exécution est un Tyrien né d'une femme Israélite. (1) Ce temple bâti par des étrangers l'est aussi pour eux. Bien loin de les exclure, Salomon réserve aux Gentils la première enceinte; dans sa belle prière, il reconnaît expressément aux étrangers le droit de venir au temple et d'y prier l'Éternel. Et il entend non-seulement les étrangers ou prosélytes, qui demeuraient au pays, mais les étrangers "Nokhri" qui viennent d'une terre lointaine: "Lorsqu'un étranger, qui ne sera pas de votre peuple d'Israël, reviendra d'une terre lointaine à cause de votre nom; — Car ils entendront parler de votre nom qui est grand et de votre main puissante et de votre bras étendu. — lorsqu'il viendra et qu'il priera dans cette maison, vous l'écouterez du ciel, le siège de votre demeure, et vous ferez selon tout ce que vous aura demandé l'étranger, afin que tous les peuples de la terre connaissent votre nom et vous craignent comme votre peuple Israël, et qu'ils éprouvent eux-mêmes que votre nom a été invoqué sur cette maison que j'ai bâtie." (2)

Le temple était ainsi dès lors un centre visible d'unité religieuse, pour les Israélites et pour tous les hommes. On vit un exemple de cette unité pendant les fêtes de la dédicace du temple. (1000 av. J.-C.) Au huitième jour de la fête des tabernacles, quinzième de toute la solennité,

(1) III Reg. V, 13-18 et II Paral. II, 1-17 — (2) III. Reg. VIII.

Salomon renvoya cette multitude de peuple accourue depuis l'entrée d'Emath (Antioche en Syrie) jusqu'au fleuve de l'Egypte. Et ils bénirent le roi, et s'en retournèrent à leurs tentes avec allégresse et le cœur plein de joie pour tous les biens que l'Eternel avait faits à David, à Salomon et à tout son peuple." (1).

Voilà comment, tout de suite, tout se développe pour le temple : Ce n'est d'abord qu'une pierre, sur laquelle Jacob repose la tête, puis une tente, puis un magnifique édifice.- Ce développement est l'image d'un autre, que nous pouvons maintenant embrasser dans son ensemble. Pour conserver et répandre sa religion, Dieu choisit une famille qu'il jette au sein des deux nations les plus influentes de l'ancien monde; cette famille devient un peuple, qui étonne et remue l'Univers et par sa délivrance et par ses conquêtes; enfin c'est un grand royaume au comble de la puissance et de la gloire, qui force les nations à reconnaître et à bénir le Dieu d'Israël. C'est alors qu'apparaissent David, Salomon, les splendeurs de Jérusalem, le temple, figures magnifiques de réalités plus magnifiques encore, c'est-à-dire de Jésus-Christ, de l'Eglise catholique, de Rome, sources de lumière et de salut pour tous les hommes jusqu'à la fin des temps. David a vu de loin ces grands mystères et les a chantés dans ses psaumes avec une magnificence que rien n'égalera jamais.—

(1) III, Reg. VIII et II Paral. V.—

Troisième Période.

Salomon — Jésus Christ.

(3029 - 4004 du monde : 975 av. J.C.)

Les relations providentielles des quatre grands empires avec le peuple de Dieu font connaître et désirer à tout l'univers l'Auteur du Salut.

Après les règnes si glorieux de David et de Salomon, les Israélites entrent dans une époque qu'on pourrait appeler, de décadence. Le royaume se divise : dix tribus rebelles et schismatiques se séparent de leur Dieu et de leur roi, tandis que les enfants de Juda, fidèles à Dieu et à David, qu'il avait choisi, demeurent dans l'alliance et la foi d'Abraham. Les lévites se joignent à eux avec Benjamin : le royaume du peuple de Dieu subsiste par leur union sous le nom de royaume de Juda ; et la loi de Moïse s'y maintient dans toutes ses observances. La mission providentielle de la nation choisie se soutient ainsi pendant quelque temps sans événements bien remarquables, et entre ensuite dans une phase qui caractérise la troisième période : les relations avec les grands empires.

Et en effet, un peu après Salomon, huit ou neuf siècles avant la venue du Christ, commence pour le genre humain et pour la race de Jacob, qui en était com-

me le levain sacré, une impulsion nouvelle. Un mouvement extraordinaire est donné aux principales nations par les révolutions et les conquêtes; un autre non moins grand se prépare dans les esprits par une plus grande diffusion des lumières divines et humaines. Jusqu'à ces temps, l'on ne vit pas que le monde politique eût éprouvé dans son ensemble aucune révolution durable. Les conquêtes antérieures de Ninus et de Sémiramis appartiennent plus à la mythologie qu'à l'histoire. Sésostris paraît n'avoir combattu et triomphé que pour la gloire, comme le dit Justin. Mais à l'époque où nous sommes arrivés, le monde s'ébranle d'une impulsion guerrière qui a un but : la domination universelle. Cette pensée, qui avait son berceau dans la partie Occidentale de l'Asie enfanta les quatre grands empires : Assyrio-Babylonien, Médo-Perse, Grec et Romain.

Après le fait de l'établissement de l'Église Catholique et celui de sa stabilité aucune période dans les annales de l'humanité ne nous montre que "le Christ est la lumière de l'histoire," comme celle qui va nous occuper.

Sans ce phare divin, tout ici est ténèbres et confusion: des rois, des peuples conquérants apparaissent bouleversant le monde et s'arrachant l'un à l'autre la domination; des royaumes, des empires qui font trembler l'univers s'élèvent et tombent tour à tour, et on ne sait à quelle fin, ni pourquoi un-

semble ces révolutions et "ce fracas effroyable," comme dirait Bossuet.

Au contraire, pour la philosophie Catholique qui regarde l'Homme-Dieu comme la clef et le centre lumineux de l'histoire, ces conquérants ou ces révolutionnaires en grand ne font qu'exécuter, sans le savoir ni le vouloir, les desseins d'une Providence admirable. Et comme ces desseins, ainsi que nous l'avons remarqué, se résument historiquement dans la destinée du peuple Juif, les quatre empires nous apparaissent en relation avec l'histoire de la nation privilégiée. Dieu veut se servir de ces puissantes monarchies, tantôt pour exercer et châtier son peuple, tantôt pour le conserver et le protéger, toujours pour lui faire accomplir sa mission qui se rapporte à l'avénement du Rédempteur, et qui est facilitée par l'unité matérielle des empires. Quand ces maîtres du monde se révoltent contre Dieu et deviennent des obstacles à ses desseins, ils sont brisés sans retour, et leur puissance est transportée à d'autres. Les empires passent parceque leur mission est temporaire et accessoire; Juda reste, parceque c'est de lui que doit venir le Salut.

Ce ne sont pas là des conjectures, des vues incertaines, ni plus ou moins hasardées de l'esprit humain; c'est le plan des événements tel qu'il nous a été révélé par Celui-là même qui les dirige; c'est l'idée di-

vine de l'histoire. "Dieu, dit Bossuet, voulant se faire connaître pour l'Auteur d'un si admirable conseil, en a découvert le secret à ses prophètes, et leur a fait prédire ce qu'il avait résolu d'exécuter. C'est pourquoi, comme les empires entraient dans l'ordre des desseins de Dieu sur le peuple qu'il avait choisi, la fortune de ces empires se trouva annoncée par les mêmes oracles du Saint-Esprit qui prédisent la succession du peuple fidèle."

Quelle philosophie de l'histoire plus sublime, plus sûre et plus vraie que celle-là? Quel enseignement plus utile pour l'historien? "Dieu, continue l'évêque de Meaux, ne déclare pas tous les jours ses volontés par ses prophètes touchant les rois et les monarchies qu'il élève ou qu'il détruit, mais l'ayant fait tant de fois dans ces grands empires dont nous venons de parler, il nous montre par ces exemples fameux ce qu'il fait dans tous les autres; et il apprend aux rois ces deux vérités fondamentales: premièrement, que c'est lui qui forme les royaumes pour les donner à qui il lui plaît; et secondement, qu'il sait les faire servir, dans les temps et dans l'ordre qu'il a résolu, aux desseins qu'il a sur son peuple." (1)

C'est au prophète Daniel que Dieu a révélé le plus clairement la suite de ces grandes monar-

(1) Discours sur l'hist. univ. 3ème part. I.

chies, auxquelles doit enfin succéder l'empire universel, mais spirituel et pacifique du Christ, le seul dont la puissance ne passera pas à un autre empire." (1)

(1) Au Chap. II, les empires sont représentés sous l'image de différents métaux, et au Chap. VII sous la figure de quatre bêtes. Voici ces deux passages auxquels nous devrons plus d'une fois faire allusion: "Vous donc, ô roi, vous regardiez, et voilà qu'une grande statue se montra à vous; cette statue immense, d'une taille et d'un éclat extraordinaires, se tenait debout devant vous, et son aspect était formidable. La tête était d'un or très-pur, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses, d'airain; les jambes, de fer; une partie des pieds, de fer, et l'autre, d'argile. Vous regardiez, lorsqu'une pierre se détacha de la montagne, sans aucune main, frappa la statue dans ses pieds de fer et d'argile, et les mit en pièces. Alors furent réduits en poudre, fer, argile, airain, argent et or; ils devinrent comme la menue paille que le vent emporte de l'aire pendant l'été, et ils disparurent sans trouver plus aucun lieu; mais la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne qui remplit toute la terre." (Cf. Daniel. Cap. II.) —

"Je voyais dans ma vision pendant la nuit: et voilà que les quatre vents du ciel se combattaient sur la grande mer: et quatre grandes bêtes sortaient de la mer, différentes les unes des autres. La

Les événements nous montrèrent à la fois la réalisation des prophéties, et la conduite admirable de la Providence. Pour plus de clarté, nous ferons précéder première était comme une lionne, et elle avait des ailes d'aigle; et comme je regardais, ses ailes lui furent arrachées; elle fut ensuite relevée de terre, et elle se tint sur ses pieds comme un homme, et un coeur d'homme lui fut donné. Et voici une autre bête, la seconde, semblable à un ours, et elle se tint sur un coté; elle avait dans sa gueule et entre ses dents trois grandes défenses, et on lui disait: Lève-toi, mange beaucoup de chairs. Après cela je regardais, et voilà une autre, comme un léopard, qui avait sur le dos quatre ailes, comme celles d'un oiseau; cette bête avait aussi quatre têtes et la puissance lui fut donnée. Je regardais ensuite dans cette vision nocturne, et voilà une quatrième bête, terrible, épouvantable et prodigieusement forte: elle avait de grandes dents de fer, et elle mangeait, et elle broyait, et elle foulait aux pieds ce qui restait; elle était fort différente des autres bêtes que j'avais vues et elle avait dix cornes. Mais pendant que je considérais ces cornes voila qu'une autre petite corne s'élevait d'entre elles, et trois des premières cornes furent arrachées de devant sa face, et voila cette corne avait des yeux comme des yeux d'homme, et une bouche qui disait de grandes choses. (Cf. C. VII.)

les considérations, d'un résumé succinct de l'histoire de chaque empire.

1ère Époque.
La mission du peuple de Dieu et l'empire Assyrio-Babylonien.
(856-536.)

L'Assyrie, la Chaldée, la Médie, la Perse peuvent être considérées comme les quatre provinces d'un vaste empire. Quelquefois elles formaient des états séparés; le plus souvent elles composaient une seule monarchie dont le centre fut successivement Ninive, Babylone, Ecbatane ou Suse, Persepolis, suivant que l'une des provinces venait à dominer. Ce fut là le berceau des deux premiers grands empires, Assyrio-Babylonien, et Médo-Perse.

Leur histoire est très-embrouillée et donne lieu à une foule de discussions et de disputes. Cette obscurité tient du peu de données certaines sur les événements de ces temps, et de la multitude de noms que portait un seul et même roi. Nous nous attacherons avant tout à concilier l'histoire profane avec l'Écriture "qui par son antiquité et par le rapport des affaires du peuple Juif avec celles de l'Orient, mériterait d'être préférée à toutes les his-

... Voy. aussi le Chapitre VIII, où l'empire des Mèdes et des Perses est représenté par un bélier et celui d'Alex. par un bouc ..

2a.

toires Grecques, quand d'ailleurs on ne saurait pas qu'elle a été dictée par l'Esprit-Saint." (1) Aussi bien, les obscurités et les discussions sur des points secondaires n'enlèvent rien à la certitude des événements que nous prenons pour base et pour objet de nos considérations.

Les relations providentielles des Juifs avec le premier empire, pour être exposées avec ordre, demandent deux Chapitres:

Chapitre premier. Le peuple de Dieu et Ninive.

Chapitre second. Le peuple de Dieu et Babylone.

Chapitre premier.

Le peuple de Dieu et Ninive. –

(850 – 625)

L'empire Assyrien jusqu'à la ruine de Ninive.

Vers le même temps où Nemrod bâtissait la ville de Babylone dans la Chaldée, Assur, fils de Sem fonda Ninive dont il fit la capitale du pays appelé de son nom "Assyrie." (2) Bélus, roi de Ninive, s'empara, dit-on, de Babylone. Ninus et sa femme Sémiramis auraient agrandi les

(1) Discours sur l'hist. univ. 1re part. 7e époque.
(2) Gen. X. 9-12.

deux villes et étendu au loin leurs conquêtes; nous avons déjà dit que ces faits sont obscurs et incertains; le reste de l'histoire de ces deux royaumes n'est guère mieux connu, sinon que Ninive paraît avoir eu ordinairement la domination.

Au VIII siècle avant l'ère Chrétienne, les Babyloniens commandés par Nabonassar (ou Bélésis), et alliés avec les Mèdes secouèrent le joug de Ninive (747, ère de Nabonassar.). C'est ce qu'on appelle parfois la chute du premier empire Assyrien, arrivée, pense-t-on sous Sardanapale. Quoi qu'il en soit, nous voyons que quelque temps après, les rois d'Assur sous les noms de Téglath-Phalasar, de Salmanasar furent assez puissants pour emmener en captivité les dix tribus d'Israël (721 av. J.C.).

A Salmanasar succéda Sennachérib, dont l'armée vint attaquer Jérusalem sous le pieux roi Ezéchias[1]. Sous son deuxième successeur, Nabuchodonosor, les Mèdes qui avaient vaincu les Perses attaquèrent les Assyriens et furent vaincus. C'est après cette victoire que Nabuchodonosor envoya Holoferne en Judée; on place communément cette invasion et l'histoire de Judith au temps de la minorité, ou de la captivité du roi Manassé qui avait été pris par les Assyriens.

Cyaxare, roi des Mèdes, profita de la déroute de l'armée d'Holoferne devant Béthulie, il se rétablit dans son royaume, étendit ses conquêtes et vainquit

[1] [illegible] Reg. Cap. [illegible].

les Assyriens. Il fut arrêté par une irruption des Scythes; mais s'étant délivré de ces dangereux ennemis, il résolut d'aller assiéger Ninive. Il s'allia avec Nabupolassar (Nabuchodonosor) général des troupes Assyriennes qui, grâce à la trahison, s'était fait déclarer roi de Babylone. Ninive fut prise et ruinée de fond en comble suivant les prophéties (625 av. J.C.). Le dernier roi de Ninive est nommé Sarac, Chyniladan etc.[1]

Jonas à Ninive.

Alors que Ninive est devenue la Capitale de l'empire universel, le prophète Jonas qui vivait au plus tard dans la première moitié du IIe siècle avant le Messie,[2] y est envoyé pour prêcher la pénitence. Fière de son étendue qui était telle qu'il fallait trois jours pour la traverser, grâce aux richesses de l'Asie, Ninive s'était livrée à la corruption trop ordinaire dans les grandes villes. Le cri de ses désordres était monté jusqu'à Celui qui du haut du Ciel contemple tous les enfants des hommes. La vengeance était proche, la miséricorde la prévint, et la pénitence arrêta la justice.[3]

Cette ville qui se convertit à la prédication d'un Juif

[1] Cf. Discours sur l'hist. Univ. 1re part. 7me Epoque.

[2] IV Reg. XIV, 25.

[3] Cf. Lib. Jonas.

montre que le vrai Dieu n'y était pas inconnu. Mais quel retentissement dut avoir la conversion de cette cité, maîtresse de l'Asie, renommée partout par sa grandeur, ses richesses et sa gloire! Quelle impression dut faire l'exemple du premier monarque de l'univers descendant de son trône, se dépouillant de sa pourpre pour se revêtir d'un sac et s'asseoir dans la cendre! Et cet ordre qu'il fait publier à tous les habitants de faire pénitence et de se convertir en leur faisant espérer le pardon!

"Les Ninivites, dira le Fils de Dieu aux Juifs, s'élèveront contre cette race au jour du jugement, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas; et voici plus que Jonas ici!"(1) C'est peut-être là, remarque l'abbé Rohrbacher, ce qui causait au prophète une si vive douleur. La capitale de la gentilité se convertissait à sa seule prédication, croyait en Dieu d'une foi efficace, prévenait sa destruction comme cité en se détruisant elle-même comme coupable, tandis qu'il voyait Israël, favorisé de tant de grâces, averti, menacé continuellement par des prophètes, abandonner et détruire les autels du vrai Dieu, et se prostituer aux idoles comme pour hâter les châtiments dont il était menacé." Nous touchons ici à la mission providentielle du premier empire: empêcher le peuple Juif d'oublier la grande promesse du Rédempteur et de se livrer à l'idolâtrie, ou le châ-

(1) Matth. XII. 41.

tiant sévèrement toutes les fois qu'il trahirait sa noble destinée. L'histoire en fait foi, et Dieu nous l'apprend lui-même : "Le Seigneur appellera d'un coup de sifflet un essaim d'Assyriens... Car c'est Assur qui est la verge et le bâton de ma fureur ; j'ai rendu sa main l'instrument de ma colère." (1)

Dispersion des dix tribus.

Et en effet, quand les crimes d'Israël sont montés à leur comble et que l'idolâtrie est générale, la Justice divine charge Téglath-Phalasar, et plus encore son successeur Salmanasar de disperser les dix tribus dans les vastes provinces de l'empire Assyrien.

Ce n'était pas à ce royaume schismatique qu'était confié le dépôt des promesses, voilà pourquoi il prend fin avec cette dispersion ; il est détruit sans espérance d'être rétabli. Néanmoins la Providence avait ses vues dans ce châtiment même ; c'est un des captifs de Ninive, inspiré de Dieu, qui nous l'apprend : "Enfants d'Israël, disait Tobie à ses frères, louez le Seigneur et rendez-lui gloire en présence des nations ; il vous a dispersés chez les infidèles qui ne le connaissent pas, afin que vous racontiez ses merveilles et leur fassiez savoir qu'il n'est point d'autre Dieu que lui !" (2)

(1) Isaï VII. 18. (2) Tob. XIII. 3. 4.

Le prophète qui nous révèle si clairement le dessein du Seigneur fut lui-même un des plus zélés prédicateurs de la gloire de Dieu parmi les Assyriens. Il contribua plus encore par l'éclat de ses vertus que par ses discours, à leur faire connaître la vraie religion et à ramener ou à soutenir ses frères. Il est à remarquer qu'il jouissait des bonnes grâces de Salmanasar; après avoir été persécuté et condamné à mort par Sennachérib, il fut rétabli dans tous ces biens. La version Grecque nous dit que ce fut par Achior ou Anaël, son neveu, qui était devenu la seconde personne du royaume, après la mort de Sennachérib. (1) L'exemple de Tobie nous est sans doute donné pour nous montrer que bien des Israélites restés fidèles, comme l'insinuent plusieurs passages, ou convertis par le malheur, répondirent aux vues de Dieu. (2)

Cet épisode de nos livres saints, chef d'œuvre de beautés littéraires et d'instructions morales en lui-même, devient plus admirable encore quand on le considère, ainsi que nous venons de le faire, dans ces rapports avec le plan général de la Providence.

Les Samaritains.

Cette providence n'oublia pas les colonies Babyloni-

(1) Tob. I, 13. ad fin. et XI, 20. Les deux textes, grec et latin, se trouvent dans la Bible de [illegible] t. 2. — (2) Cf. Tob. III-VI et IX, XI. —

-ennes et autres, qui furent envoyées dans le pays de Samarie pour ne pas le laisser désert. En voyant contre ces colons idolâtres, des lions qui les mettaient en pièces, le Seigneur les força de demander au roi d'Assyrie un prêtre qui les instruisit du culte du vrai Dieu. Toutefois chacun de ces peuples joignit au culte de Jéhova, le culte de ses idoles particulières. (1) Ils recevaient les cinq livres de Moïse, observaient le Sabbat, pratiquaient la circoncision et attendaient le Messie. Ce sont les Samaritains.

C'est avec une femme de ce peuple que le Christ s'entretint sur le bords du puits de Jacob, non loin de la ville de Sichar ou Sichem. Aujourd'hui encore il subsiste dans cette ville un petit reste de Samaritains, chez lesquels on a retrouvé, il y a deux siècles, le Pentateuque en hébreu avec des lettres Samaritaines. Sauf quelques variantes de peu d'importance, qui proviennent généralement de la permutation des caractères, ce texte est exactement conforme à celui que nous avons reçu des Juifs; preuve frappante de leur authenticité; car, on sait que les Juifs et les Samaritains devinrent de bonne heure ennemis irréconciliables les uns des autres. (2)

Juda protégé.

Tandis que Dieu instruisait l'univers par le châti-

(1) IV Reg. 17. (2) Discours sur l'Hist. univ. 2e partie VIII.

ment infligé aux dix tribus, il se faisait aussi connaître par la protection miraculeuse qu'il accordait à Juda contre les mêmes Assyriens. L'armée de Sennachérib, successeur de Salmanasar, après avoir ravagé l'Égypte était en marche contre Jérusalem; mais l'ange du Seigneur sortit, dit l'Écriture, et frappa dans une seule nuit cent quatre vingt cinq mille hommes. Sennachérib à son réveil se vit sans armée, et n'aperçut plus que des cadavres autour de lui. Il s'enfuit à Ninive, et fut tué quarante cinq jours après par deux de ses propres enfants.

Cet événement déjà si remarquable par lui-même, était encore rendu plus frappant et plus instructif par les circonstances dans lesquelles il avait lieu. C'était une vengeance éclatante, que Dieu tirait de l'insolence et des blasphèmes de Sennachérib et de ses envoyés, à la prière du saint roi Ézéchias. "Il est vrai, ô Jéhova, avait-il dit, que les rois d'Assur ont devasté tous les royaumes et leurs provinces, et qu'ils ont jeté leurs dieux dans le feu, car ce n'étaient pas des dieux mais des ouvrages de pierre et de bois faits de main d'homme; ils les ont donc mis en poudre. Mais vous, ô Jéhova, notre Dieu, sauvez-nous maintenant de sa main, afin que tous les royaumes de la terre sachent que c'est vous seul qui êtes le Seigneur Dieu véritable." L'événement a-

vait été prédit à différentes reprises par le prophète Isaïe qui vivait alors: "Ainsi parle Jéhova: ne crains point ces paroles que tu as entendues et par lesquelles les jeunes gens du roi d'Assur m'ont blasphémé. Voici que je lui envoie un souffle, il entendra une nouvelle, il retournera dans son pays, et je l'y ferai tomber sous le glaive;" etc.

Cette défaite extraordinaire de l'armée Assyrienne est attestée non seulement par de nombreux passages de l'Écriture [1] mais aussi par les écrivains profanes, Hérodote et Bérose. Le premier dénaturant le fait, dit que la multitude de rats qui dans une seule nuit avait mis l'armée de Sennachérib hors de combat avait été envoyée par le dieu du feu, Vulcain, en faveur de Séthos, roi d'Égypte.

Le deuxième successeur de Sennachérib fut nommé Saosduchin ou Nabuchodonosor I. Enorgueilli de ses victoires, il résolut de soumettre tout l'Orient à son empire et de se faire adorer comme un dieu. C'était aller contre les desseins du Tout-Puissant et porter son peuple à l'idolâtrie. L'événement le prouva bien. On sait comment l'armée innombrable d'Holoferne après avoir marché de victoire en victoire trouva sa per-

---

[1] Cf. IV Reg. XVIII et XIX - Isa. XXXVII, 36-38 - Tob. I, 21 - Eccli. XLVIII, 24 - I Mach. VII, 41 et II Mach. VIII, 19. - Joseph. Antiq. lib X, c. 2

te devant Béthulie, grâce à la vertueuse Judith. Quel retentissement dut avoir cette merveilleuse délivrance du peuple de Dieu, et la ruine d'un ennemi si puissant et si terrible ! Tous les hommes de bonne volonté purent avec l'héroïne de Juda, reporter à Dieu tout l'honneur de la victoire :

"Chantez au Seigneur, chantez des Cantiques nouveaux et invoquez son nom. C'est Dieu qui met fin aux guerres en broyant les guerriers; son nom est le Seigneur! C'est lui qui a placé son camp au milieu de son peuple, pour nous délivrer de la main de tous nos ennemis. Assur est venu de l'Aquilon avec une innombrable armée; ses milliers d'hommes desséchaient les torrents, et leurs chevaux couvraient toutes les vallées. Il disait qu'il brûlerait nos villes, qu'il tuerait nos jeunes gens, qu'il emmènerait nos enfants et nos jeunes filles en captivité.

Mais le Dieu Tout-puissant s'est montré, et il l'a livré aux mains d'une femme et il l'a égorgé.

Car ce ne sont pas de jeunes guerriers qui l'ont tué, ce ne sont pas des géants qui l'ont combattu; il est tombé devant la force de Judith, la fille de Mérari. Alors des hurlements ont rempli le camp des Assyriens, et mes humbles frères de Béthulie ont paru. Les fils de nos femmes les ont frappés; ils les ont tués comme des enfants qui s'enfuient; ils ont péri devant la face du Seigneur, mon Dieu. Chantons un hymne au Seigneur, chantons un

hymne nouveau à notre Dieu."
"Achior, ce chef des Ammonites dont le récit prouve combien l'histoire du peuple élu était connue, ne disait-il pas à Judith: "Soyez bénie de votre Dieu dans toute la maison de Jacob parce que le Dieu d'Israël sera à jamais glorifié en vous parmi tous les peuples qui entendront parler de votre nom! Lui-même crut en Dieu, et fut incorporé au peuple Juif avec toute sa race.[1]

Ruine de Ninive.

Mais les rois d'Assyrie allaient être frappés pour ne plus se relever; l'empire de Ninive touchait à sa fin. Au milieu même des dix tribus emmenées captives, deux prophètes s'élevèrent pour annoncer cette ruine. Tobie, au lit de la mort, renouvela la prédiction de Jonas: "La fin de Ninive est proche, dit-il à son fils, car la parole du Seigneur doit s'accomplir,... Son iniquité sera la cause de sa ruine!"[2]
Le prophète Nahum de la tribu de Siméon, ne parle pas d'autre chose, ses trois chapitres forment comme un poëme d'un style vif, hardi et majestueux: "La marche de Jéhova est dans la tempête et le tourbillon; les nuages sont la poussière de ses pieds. Il détruira le lieu par une inondation passagère. Voici sur les montagnes les pieds de Celui qui ap-

(1) Cfr. Lib. Judith. (2) Tob. XIV.

porte la bonne nouvelle, de Celui qui annonce la paix: Célèbre, o Juda! tes solennités, accomplis tes voeux, parce que Bélial ne passera plus en toi; il a péri tout entier. Les portes des fleuves sont ouvertes, le palais est détruit, la reine est emmenée captive avec ses suivantes, elles gémissent comme des colombes et se frappent le coeur. Ninive est couverte d'eau: c'est un étang, ses citoyens s'enfuient. Au combat! Au combat! s'écrie-t-elle, mais nul ne retourne. Pillez l'argent, pillez l'or, ses richesses sont infinies, ses vases et ses meubles précieux sont innombrables. Son coeur sèche d'effroi, ses genoux tremblent; tous les reins sont abattus, les visages noirs et défigurés ....(1)" Jéhova étendra sa main vers l'Aquilon, avait dit à son tour Sophonie; il perdra Assur; il fera de Ninive une solitude, un lieu aride comme un désert. Les troupeaux se reposeront au milieu d'elle, ainsi que toutes les bêtes de la contrée; le butor et le hérisson se logeront dans les portiques; les oiseaux crieront sur ses fenêtres, et le corbeau au dessus des portes de ses palais." (2)

Deux hommes exécutèrent l'arrêt du Ciel contre Ninive: Cyaxare, roi des Mèdes, et Nabopolassar ou Nabuchodonosor, roi de Babylone, qui unirent leurs forces pour attaquer la grande ville. Des auteurs Grecs rapportent, que la prise de Nini-

(1) Cf. Nahum. (2) Sophon. II 13-14 etc

re fut déterminée par une inondation du Tigre qu'avaient grossi des pluies extraordinaires. Ainsi finit l'empire d'Assur pour devenir celui des Chaldéens ou de Babylone. (625 av. J.C.)

"La malédiction des prophètes s'accomplit à la lettre, dit Lenormant. Deux siècles seulement après cette terrible catastrophe, Xénophon, qui traversa ces lieux avec les Dix-Mille, ne prononce pas même le nom de Ninive, non plus que les historiens d'Alexandre. Une colonie du nom de Ninus fut établie par les Romains sur ses décombres; les Sassanides la détruisirent. A dater de ce moment, le souvenir de Ninive fut entièrement oublié sur les lieux mêmes où elle avait existé. La ville qui se bâtit au Moyen Age sur la rive droite du Tigre, en face de l'emplacement de la Cité royale de Sennachérib, reçut des Arabes le nom de Mossoul. C'est de nos jours seulement que la Capitale de l'Assyrie devait être retrouvée toute en ruines, sous le sol, où elle était ensevelie depuis 2450 ans." (1)

---

(1) Manuel d'histoire ancienne etc. t. 2. Liv. IV. Ch. III. § 5.

Chapitre Second.

Le peuple de Dieu et Babylone. (625-536.)

L'empire de Babylone jusqu'à sa ruine.

Après la ruine de Ninive, la lutte s'engagea entre les rois de Babylone et de l'Egypte, Néchao remporta le plus de victoires. Deux ans avant sa mort, Nabopolassar associa à l'empire le fils qui lui succéda et qui est connu sous le nom de Nabuchodonosor le Grand. Ce prince marcha contre Néchao, reprit la Syrie etc. C'est alors qu'il se rendit maître de Jérusalem, dépouilla le temple de ses plus précieux ornements, et emmena avec lui vingt trois mille Juifs. De cette époque, 4ième année du règne de Joachim, date le commencement de la Captivité de Babylone (606 av. J.C.) Parmi les captifs se trouvaient Daniel et ses trois compagnons.

Joachim, devenu roi tributaire de Jérusalem se révolte contre Nabuchodonosor. Il est tué pendant le siège de Jérusalem, et cette ville est prise une seconde fois sous Jéchonias. Nouvelle captivité qui transporte Ezéchiel en Mésopotamie; tandis que le prophète Jérémie qui avait prédit toutes les calamités reste en Judée.

Enfin sous Sédécias, aussi impie et aussi corrompu

que ses prédécesseurs, Jérusalem est prise une troisième fois, détruite et incendiée (588) Jérémie assis sur les ruines, fait entendre ses immortelles "lamentations". Toute la population est réduite en esclavage. - Après un siége de treize ans, Nabuchodonosor s'empare de Tyr et la détruit. - Il ravage l'Égypte d'une extrémité à l'autre, et excécute sa fameuse expédition à travers la Lybie etc.

Il eut pour successeur Evilmérodach et puis deux autres rois qui règnèrent très peu de temps, enfin Baltassar son petit-fils. Allié avec Crésus, roi de Lydie, qui était devenu puissant par ses conquêtes, Baltassar continua la guerre contre les Mèdes et les Perses. Mais Cyrus, fils de Cambyse, roi de Perse, avec son oncle Cyaxare, que bien probablement l'Écriture appèlle Darius le Mède, s'avançait à travers l'Asie, emportant les villes, et gagnant le coeur des peuples par sa conduite noble et généreuse. Il vainquit successivement Crésus et Baltassar et s'empara enfin de Babylone vers 538 av. J.C. - Le deuxième empire allait commencer.

Mission de Nabuchodonosor.

En rapprochant ces faits des prophéties, on est forcé de reconnaître que c'est Dieu qui élève et détruit les empires, qui suscite les conquérants comme les

instruments de sa vengeance contre les nations coupables en même temps qu'il ramène tout au salut des hommes et rattache tous les événements à son peuple et au Christ. C'est ainsi que quand l'impiété s'augmente en Juda, "Dieu suscite en Orient un roi plus superbe et plus redoutable que tous ceux qui avaient paru jusqu'alors; c'est Nabuchodonosor, roi de Babylone, le plus terrible des conquérants. il le montre de loin aux peuples et aux rois comme le vengeur destiné à les punir.(1) Il approche et la frayeur marche devant lui. Il prend une première fois Jérusalem, et transporte à Babylone une partie de ses habitants. Ni ceux qui restent dans le pays, ni ceux qui sont transportés, quoiqu'avertis les uns par Jérémie et les autres par Ezéchiel: ils préfèrent à ces saints prophètes "des prophètes qui leur prêchaient des illusions" et les flattaient dans leurs crimes(2) Le vengeur revient en Judée et le joug de Jérusalem est aggravé; mais elle n'est pas tout à fait détruite. Enfin l'iniquité vient à son comble, l'orgueil croit avec la faiblesse; et Nabuchodonosor met tout en poudre.

Dieu n'épargna pas son sanctuaire. Le beau temple, l'ornement du monde, qui devait être éternel si les enfants d'Israël eussent persévéré dans la piété fut consumé par le feu des Assyriens. C'était

(1) Jérém. XXV etc. Ezéch XXVI etc.

(2) Jérém XIV, 7 et 8.

en vain que les Juifs disaient sans cesse : "Le temple de Dieu, le temple de Dieu, le temple de Dieu est parmi nous", (1) comme si ce temple sacré eût dû les protéger tout seul. Dieu avait résolu de leur faire voir qu'il n'était point attaché à un édifice de pierre, mais qu'il voulait trouver des coeurs fidèles. Ainsi il détruisit le temple de Jérusalem, il en donna le trésor au pillage; et tant de riches vaisseaux consacrés par des rois pieux furent abandonnés à un roi impie." (2)

Et chose remarquable ! Ce n'est pas seulement le châtiment du peuple de Dieu, que les prophètes annoncent, mais celui de beaucoup d'autres nations ennemies de Juda; des Iduméens, des Ammonites, des Moabites, des Tyriens, des Égyptiens... "Nabuchodonosor revêtu de la puissance divine et invincible par ce ministère", accomplit toutes ces prédictions.

Les prophéties contre Tyr et contre l'Égypte offrent un caractère spécial, et par leur nombre, et par leur force et leur majesté. C'est que les Phéniciens et les Égyptiens, comme nous l'avons vu, étaient les deux peuples les plus privilégiés de l'antiquité par leur influence et par leurs relations continuelles avec la race de Jacob. Dieu leur reproche surtout l'orgueil et l'idolâtrie. Déja Amos et Joël avaient prophétisé contre Tyr et Sidon; Isaïe avait prédit que Tyr serait détruite, mais qu'elle se relèverait après soixante-dix ans; Jé

(1) Jérém. VII. (2) Discours sur l'hist. un. 2ième part. IV.

rémie avait envoyé un joug aux rois de Tyr et de Sidon, en les avertissant que Dieu les livrerait aux mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone.(1) Nul n'a tracé les destinées de Tyr (Sor) avec autant de détails, d'éloquence et d'intérêt qu'Ézéchiel. L'année même que Jérusalem fut prise, le Seigneur lui parla : "Fils de l'homme, parceque Sor a dit de Jérusalem : Triomphe ! la porte des peuples est brisée; elle se tourne vers moi; je m'agrandirai, elle est déserte. C'est pourquoi Adonaï-Jéhova a dit : Me voilà contre toi, ô Tyr! et je soulèverai contre toi des peuples nombreux, comme la mer soulève ses flots; et ils briseront les murs de Tyr et ils renverseront ses tours; j'en raclerai jusqu'à la poussière, et je la rendrai une pierre nue. Elle deviendra au milieu de la mer un lieu pour sécher les filets... et ils sauront que c'est moi Celui qui est. Voilà que j'amène à Tyr, du pays de l'Aquilon, Nabuchodonosor, roi de Babylone.... Au bruit de ta ruine dit le Seigneur les îles ne seront-elles pas émues ?... Commençant sur toi des plaintes lugubres les princes te diront : Comment as-tu péri, toi qui habitais les mers, ville superbe, forte sur la mer, avec tes habitants, que l'univers redoutait ?..."

Jérémie fait des lamentations sur la ruine de Jérusalem; le Seigneur commande à Ézéchiel d'en faire sur la ruine de Tyr, et lui inspire ce magnifique Chapitre XXVIIème, si précieux par ses indications. Le chapitre suivant où est rappelée la chute du prince des superbes est encore plus é-

(1) Amos I; Joël III; Isaïe XXIII; Jérém. XXVII.

tonnant.(1) L'histoire de Tyr était ainsi écrite d'avance, quand Nabuchodonosor partit de Babylone pour l'accomplir.
Une fois détruite, la grande cité ne se rétablit plus: "tu ne seras plus à jamais," avait dit le prophète; mais une nouvelle Tyr s'éleva dans une île qui était en face de l'ancienne. Après les soixante dix ans d'impuissance, prédits par Isaïe, la royauté y fut rétablie. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un village habité par quelques pêcheurs (Sur ou Sour.)
Apriès, (Pharaon-Ephrée ou Hophra de l'Écriture) second successeur de Néchao, était parvenu à relever l'Égypte de son abaissement. Son orgueil était à son comble, mais Dieu avait prédit sa chute dès le temps où Sédécias faisait alliance avec lui: "Voici ce que dit le Seigneur, avait dit Ézéchiel: Je viens à toi, Pharaon, roi d'Égypte, grand dragon qui te couches au milieu de tes fleuves, et qui dis: le fleuve est à moi, et c'est moi qui me suis créé. J'enfoncerai l'hameçon dans tes mâchoires, et j'attacherai à tes écailles tous les poissons de tes rivières, et je te tirerai du milieu des eaux. Je te jetterai dans le désert etc..." J'affaiblirai ce royaume pour qu'il ne commande plus aux nations. Et désormais il ne sera plus la confiance de la maison d'Israël, et il ne lui apprendra plus l'iniquité, à me fuir et à le suivre, et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur."(2)
En effet, après l'échec que firent éprouver les Cyrénéens à l'armée d'Apriès, une guerre civile déchira l'Égypte; Nabuchodonosor en profita pour ravager ce pays et le jeter dans la misère.

(1) Ézéch. XXVI-XXVIII etc. (2) Ézéch. XXIX.

lation, selon la prédiction du prophète. Les Juifs qui s'étaient réfugiés en Égypte, malgré les avertissements de Jérémie, leur compagnon d'exil, partagèrent ces calamités. Dès lors se vérifia à la lettre cette parole d'Ézéchiel : "Il n'y aura plus aucun prince de la terre de l'Égypte." Après les Babyloniens, ce seront les Perses, les Grecs, les Romains, les Arabes et les Turcs qui seront successivement chargés de son accomplissement jusqu'à nos jours.

Nous comprenons maintenant pourquoi Daniel en expliquant à Nabuchodonosor la vision de la statue, lui disait : "C'est vous qui êtes la tête d'or." L'empire Assyrio-Babylonien est justement comparé au métal le plus ancien et le plus précieux tant à cause de son antiquité, que de sa puissance et de son éclat. Dans la vision où les quatre grands empires s'élevant de cette mer orageuse qu'on appelle le monde, apparaissent sous l'image de bêtes farouches, la première représente la monarchie Babylonienne, puissante et fière comme une lionne, rapide dans ses conquêtes comme l'aigle. Ses ailes lui sont arrachées lorsque Nabuchodonosor est dépouillé de sa puissance ; elle se relève avec lui, prend une marche et un cœur d'homme. — Mais cet empire était destiné à faire connaître le vrai Dieu autrement que par la terreur.

Daniel à Babylone

On ne peut douter que la mission des enfants de Juda transportés à Babylone, ne fût la même que celle des autres tribus dispersées dans l'empire de Ninive : raconter les merveilles

(1) Ézéch. XXX. Jér. XLIII. XLIV.

sance du vrai Dieu et la promesse d'un Rédempteur. L'instrument principal de ces desseins de la Providence fut le prophète Daniel. Nous renvoyons à l'Ecriture pour le développement des faits que nous nous contentons d'indiquer dans l'ordre, où ils semblent le mieux se concilier avec l'histoire profane.

1°. A peine arrivé à la cour de Babylone, Daniel se fait remarquer par sa sagesse, ainsi que ses compagnons. Il sauve la vie aux mages par l'interprétation du songe de Nabuchodonosor sur la statue. Dès lors il devient avec ses amis, l'âme du gouvernement jusqu'à l'avènement de Cyrus (Dan. I. II.).

2°. La délivrance miraculeuse de ses trois jeunes compagnons de la fournaise, devient la cause de leur nouvelle élévation dans l'empire et force Nabuchodonosor à annoncer le vrai Dieu. "Que tout peuple, toute nation, toute langue, qui aura proféré un blasphème contre le Dieu de Sidrach, Misach et Abdenago soit mis en pièces et sa maison changée en lieu public, parcequ'il n'y a pas d'autre Dieu qui puisse sauver comme celui-là." (Dan. III.)

3°. Terrible châtiment infligé à l'orgueil de Nabuchodonosor, selon la prédiction de Daniel. Edit remarquable à cette occasion: "A tous les peuples, à toutes les nations, à toutes les langues qui habitent dans toute la terre! Les prodiges et les merveilles qu'a faites en moi le Dieu Très-haut, il m'a paru juste de les publier.... Maintenant donc, moi, Nabuchodonosor, je loue, j'exalte, je glorifie le Roi des cieux parceque toutes ses œuvres sont vérité, toutes ses voies justice,

et qu'il peut humilier ceux qui marchent dans la superbe. (D. IV.)
4°/ Sous le successeur de Nabuchodonosor, Daniel confond les prêtres de Bel et est délivré de la gueule des lions. (Dan. XIV.)
5°/ Explication donnée à Baltasar du Mane, Thecel, Pharès, la nuit même où Babylone fut prise et ce prince tué. (Dan. V.)
6°/ Daniel est une seconde fois jeté dans la fosse aux lions sous Darius le Mède. Edit de celui-ci : " J'ordonne par cet édit que dans tout l'empire de ma domination tous craignent et révèrent le Dieu de Daniel ; car c'est lui le Dieu vivant, subsistant dans les siècles etc. (Dan. VI.) -

Qui donc n'admirerait la Providence dans cette longue élévation de Daniel et de ses compagnons à la cour du maître de l'empire universel ?... dans la protection miraculeuse que Dieu leur accorde et les fruits qu'elle produit ?...
Le plus fameux des conquérants veut se faire adorer dans une statue et il devient l'apôtre du vrai Dieu ; il en prêche l'incomparable puissance à toute la terre ; il défend sous peine de mort et de confiscation des biens de blasphémer son nom. Quelle impression ce prodige ne dut-il pas faire sur toute l'Asie, prosternée aux pieds de cette idole ? Quelle confiance aux captifs de Juda de raconter partout les merveilles du vrai Dieu et de sa loi ? Et puis les différents décrets publiés dans toutes les provinces depuis l'Égypte jusqu'à l'Inde expliqués, commentés par les Juifs, leurs Prêtres et leurs Prophètes quelle influence ne durent-ils pas avoir sur tous les esprits ? Certes, c'était là une occasion favorable pour les hommes de bonne volonté de connaître le vrai Dieu et son culte ! Ninive

s'était convertie à la prédication de Jonas; que ne devait pas faire Babylone à la prédication de Nabuchodonosor? Mais surtout, quelle facilité n'avaient pas les sages de la Chaldée d'apprendre la sagesse véritable?

Daniel dont la science était en proverbe jusqu'à Tyr,(1) fut leur chef pendant les soixante-dix ans de la captivité; trois fois, ils avaient été forcés de reconnaître qu'en lui seul était l'esprit du Dieu saint, lorsqu'il expliqua, et la vision de la statue, et celle de l'arbre coupé, et qu'il interpréta à Baltassar les trois fatales paroles. De ces trois explications ils voyaient ou ils avaient vu l'accomplissement; ils devaient la vie à la première. Mais pourquoi parler du Prophète!... Les bêtes, les éléments même de la nature leur donnaient des leçons de sagesse. Il faut espérer que du moins plus d'un cœur humble et docile sera entré dans la voie du salut ouverte à Babylone. St Augustin dans deux de ses sermons expose à son peuple comme une chose certaine, que Nabuch. se convertit au prodige de la fournaise ardente, qu'il crut en Dieu et trouva miséricorde devant lui.(2) Il est

(2) Illum ipsorum regem quem [illegible] vivendo converterunt ... Quam dissimilis jussio primae jussioni! Qualis prima jussio? Pereat qui statuam auream non adoraverit! Qualis secunda? Pereat qui Deum verum blasphemaverit! Fideles homines non mutati, infidelem hominem mutaverunt. Illum in perfidia stare non permiserunt, quia ipsi in fide steterunt. (s. 343. n. 2) Salus corporis trium [illegible] tempore [illegible] est [illegible] Illi Deum [illegible] praesentes ignes: [illegible] aeternis gehennae. Hus ergo [illegible] illi [illegible] est. (s. 343. n. 2).

(1) Ezech. XXVIII. 3.

permis, à plus forte raison, de conclure du décret beaucoup plus formel de Darius le Mède, qu'il se convertit et crut en Dieu au moins pour le moment.

Châtiment de Babylone.

Mais déjà le temps marqué par les prophètes pour le rétablissement de Juda et la destruction de Babylone est arrivé. "Lorsque les soixante dix ans seront finis, avait dit Jérémie, je visiterai le roi de Babylone et son peuple, je jugerai leur iniquité et la terre des Chaldéens, et je la réduirai à une éternelle solitude." Deux cents ans auparavant, alors que Babylone n'était presque rien, Isaïe avait vu sa gloire et sa chute soudaine; il avait désigné les peuples ennemis, nommé leur chef par son nom: "Marche, Elam (Perse); Médie, assiège la ville!" Et ailleurs: "Voici ce que le Seigneur dit à Cyrus: Je romprai les portes d'airain, je briserai les gonds de fer,... Bel a été rompu, Nabo a été brisé." Écoutons Bossuet: „Babylone, souvent menacée par les prophètes, et toujours superbe et impénitente, voit arriver son vainqueur qu'elle méprise. Ses richesses, ses hautes murailles, son peuple innombrable, sa prodigieuse enceinte qui enfermait tout un grand pays, comme l'attestent tous les anciens, (Arist. III Polit. 3.) et ses provisions infinies lui enflent le coeur. Assiégée durant un long temps sans sentir aucune incommodité, elle se rit de ses ennemis et des fossés que Cyrus creusait autour d'elle: on n'y parle que de festins et de réjouissances. Son roi Baltassar, petit-fils de Nabuchodonosor, aussi superbe que lui mais moins habile, fait une fête so-

tonnelle à tous les seigneurs. Cette fête est célébrée avec des excès inouïs. Baltassar fait apporter les vaisseaux sacrés enlevés du temple de Jérusalem, et mêle la profanation avec le luxe. La colère de Dieu se déclare: une main céleste écrit des paroles terribles sur la muraille de la salle où se faisait le festin. (Dan. V.) Daniel en interprête le sens; et ce prophète, qui avait prédit la chute funeste de l'aïeul, fait voir encore au petit-fils la foudre qui va partir pour l'accabler. En exécution du décret de Dieu, Cyrus se fait tout à coup une ouverture dans Babylone. L'Euphrate, détourné dans les fossés qu'il lui préparait depuis si longtemps, lui découvre son lit immense: il entre par ce passage imprévu.

„Ainsi fut livrée en proie aux Mèdes, et aux Perses, et à Cyrus, comme avaient dit les prophètes, cette superbe Babylone: ainsi périt avec elle le royaume des Chaldéens, qui avait détruit tant d'autres royaumes; "et le marteau qui avait brisé tout l'univers fut brisé lui-même." Jérémie l'avait prédit: le Seigneur "rompit la verge dont il avait frappé tant de nations." Isaïe l'avait prévu: les peuples accoutumés au joug des rois chaldéens les voient eux-mêmes sous le joug: "Vous voilà, dirent-ils, blessés comme nous; vous êtes devenus semblables à nous, vous qui disiez dans votre coeur: J'élèverai mon trône au-dessus des astres, et je serai semblable au Très-Haut." C'est ce qu'avait prononcé le même Isaïe: „Elle tombe, elle tombe (comme l'avait dit ce prophète)

cette grande Babylone, et ses idoles sont brisées. Bel est renversé, et Nabo son grand dieu, d'où les rois prenaient leur nom, tombe par terre: car les Perses leurs ennemis, adorateurs du soleil, ne souffraient point les idoles ni les rois qu'on avait faits dieux. Mais comment périt cette Babylone? Comme les prophètes l'avaient déclaré: ses eaux furent desséchées, comme avait prédit Jérémie, pour donner passage à son vainqueur: enivrée, endormie, trahie par sa propre joie, selon le même prophète, elle se trouva au pouvoir de ses ennemis, et prise comme dans un filet, sans le savoir. On passe tous ses habitants au fil de l'épée: car les Mèdes, ses vainqueurs, comme avait dit Isaïe, ne cherchaient ni l'or ni l'argent, mais la vengeance, mais à assouvir leur haine par la perte d'un peuple cruel que son orgueil faisait l'ennemi de tous les peuples du monde. Les courriers venaient l'un sur l'autre annoncer au roi que l'ennemi entrait dans la ville: Jérémie l'avait ainsi marqué. Ses astrologues, en qui elle croyait, et qui lui promettaient un empire éternel, ne purent la sauver de son vainqueur: c'est Isaïe et Jérémie qui l'annoncent d'un commun accord." (Discours sur l'hist. univ., 2ième part. IV.) A partir de cette époque Babylone ne fit plus que décliner. Elle resta le chef lieu d'un gouvernement sous les Perses: Alexandre, qui voulait en faire la capitale de son vaste empire, y mourut à la fleur de l'âge; ses successeurs la négligèrent, et construisirent une nouvelle ville, Séleucie, avec ses débris; la trace de Babylone disparut, et Dieu semble n'avoir permis d'en retrouver les ruines de nos jours avec

celles de Ninive, que pour fournir à la science moderne de nouvelles armes en faveur de la Bible, et pour achever d'en disperser les débris, transportés à Paris, à Londres, et dans les principaux musées de l'Europe. "Et cette Babylone si fière entre tous les empires, avait dit Isaïe, la gloire et l'orgueil des Chaldéens, sera ce que le Seigneur a fait de Sodome et de Gomorrhe. Elle ne sera plus habitée dans la suite des générations. On ne verra pas même l'Arabe y dresser sa tente, ni le pâtre s'y reposer. Les bêtes féroces y auront leurs demeures, les maisons seront remplies de serpents, les autruches y habiteront, et des monstres affreux se montreront dans les palais de la volupté." (1)

---

(1) Is. XIII .. Voy. Lenormant, sur Nabuchodonosor et Babylone. "Manuel d'hist. anc. t. 2. Les Babyloniens". Liv. IV. Chap. V., § 3 et 4. "La grande enceinte de Babylone, dit ce savant, suivant les mesures de M. Oppert qui a complètement élucidé les questions relatives à la topographie de la vieille cité Chaldéenne, renfermait un espace de 513 kilomètres carrés, c'est à dire, un territoire grand comme le département de la Seine, quinze fois l'étendue de Paris en 1859, sept fois celle de Paris actuel!" Babylone, selon l'expression de Bossuet, fut la plus grande ville, la plus forte, la plus belle, que le soleil eût jamais vue."–

Deuxième Epoque.

La mission du peuple de Dieu et l'empire Médo-Perse.
(536 - 330.)

Nous diviserons cette époque en deux Chapitres:
Chapitre premier. Juda rétabli et protégé par les rois de Perse.
Chapitre second. Les Prophètes et les philosophes païens.

Chapitre premier.

Juda rétabli et protégé par les rois de Perse.

L'empire Médo-Perse, jusqu'à Alexandre le Grand.

La mort de Cambyse son père, et de Darius le Mède, son beau-père, rendit Cyrus maître de la Perse et de la Médie et de ses conquêtes. Le Psalmiste donne le nom "d'heureux" à ce prince, et jamais en effet on ne vit de conquérant plus heureux dans ses guerres. A la tête d'un petit corps de Perses auxquels se joignirent les Mèdes il s'assujettit les nations et les peuples. Son empire était borné à l'Orient par l'Indus; au Nord, par la mer Caspienne et le Pont-Euxin; à l'Occident, par la mer Egée; au midi, par l'Ethiopie et le Golfe Persique. Il en régla si bien les affaires qu'il subsista uniquement par l'ordre qu'il y avait mis pendant

deux cents ans, malgré les dérèglements et les imprudences de ses successeurs. Décret remarquable pour le rétablissement du temple.(1) Sa mort vers 542.

Il eut pour successeur Cambyse qui dans une expédition en Egypte détruisit un grand nombre de temples et d'idoles; entre autres les temples de la fameuse Thèbes. Pour le reste, il ne se montra pas le digne fils de Cyrus; il favorisa les Samaritains dans leurs hostilités contre les Juifs après le retour de la captivité et fut imité par le faux Smerdis, mage qui s'était emparé du pouvoir par supercherie, grâce à sa ressemblance avec un fils de Cyrus. La famille royale remonta sur le trône par Darius, fils d'Hystape. Il renouvela l'ordonnance de Cyrus et y ajouta les peines les plus sévères contre les transgresseurs. Il assigna même des revenus pour offrir tous les jours des sacrifices pour lui et ses enfants, dans le temple de Jérusalem.(2) Après lui régna Xerxès, dont le prophète Daniel semble avoir prédit la fameuse expedition.(3) Son successeur Artaxerxès Longue-Main eut un règne des plus favorables pour le peuple de Dieu. Il donna un premier décret à Esdras, docteur de la loi, pour accorder une permission solennelle à tous les Juifs de retourner en Judée et de s'y rétablir; il envoya en même temps de magnifiques présents pour le nouveau temple, dont on avait fait la dédicace, vingt ans après le retour de la captivité (516). Un second décret fut accordé plus tard à Néhémie, échanson du

(1) Esdr. I. 1-8. (2) Esdr. VI. 3-5. (3) Dan. XI. 2.

roi à Suze, pour relever les murailles de Jérusalem, malgré les hostilités des peuplades ennemies. (454). Cette date est importante, parceque'elle est le point de départ des 490 ans des semaines de Daniel. Dans ces temps apparurent les derniers prophètes Aggée, Zacharie et Malachie.

On ne sait pas au juste sous quel roi de Perse, il faut placer l'histoire d'Esther; on la rapporte communément au règne d'Artaxerxès Longue-Main, que l'Ecriture appelle Assuérus. La révocation dans tout l'empire de l'édit de mort porté contre les Juifs est assez connue.
La monarchie de Cyrus se soutint encore un siècle, jusqu'à Darius III Codoman qui ne put tenir devant Alexandre le Grand, et qui mourut en 330.-

Rétablissement des Juifs et leur influence providentielle.

Vaste, puissant et riche, le second empire devait néanmoins le céder au premier, pour l'étendue et la durée. Aussi Daniel avait dit à Nabuchodonosor: "Après vous, s'élèvera un royaume d'argent, moindre que le vôtre."- Le prophète avait encore vu cette monarchie sous l'image d'un ours, qui est un puissant animal, mais qui n'égale pas le lion. "Et voici une seconde bête, semblable à un ours, et elle se tint sur un côté, elle avait dans sa gueule trois grandes défenses et on lui disait: lève-toi et mange beaucoup de chair." Cela peut marquer la prépondérance des Perses sur les Mèdes, ensuite

la triple puissance des Perses, des Mèdes et des Chaldéens réunis. Quoi qu'il en soit, l'histoire de ce second empire, aussi bien que celle du premier nous révèle les desseins les plus admirables de la Providence divine. "Lorsque le Seigneur aura purifié Jérusalem, avait prédit Isaïe, il visitera la fierté insolente du roi d'Assyrie et l'orgueil de ses yeux altiers, parceque n'étant qu'un instrument dans ma main, il s'est glorifié de ses succès et qu'il a outrepassé mes ordres; je lui avais commandé de châtier mon peuple, et il a voulu le détruire." (1) Et en effet, depuis soixante ans, Juda était prisonnier à Babylone. Une plus longue captivité, si elle ne l'eût pas fait périr, l'aurait exposé à se confondre avec les nations étrangères au milieu desquelles il vivait. Dieu qui n'avait pas ramené les dix tribus, suscite un libérateur à Juda parceque c'est de lui que doit sortir le salut. Le Prophète nous dit expressément que c'est là le motif, le but de la destruction de Babylone et des succès de Cyrus. Ecoutons ces magnifiques oracles : "Voici ce que moi, qui suis le Seigneur, dis à Cyrus, mon Christ, que j'ai choisi pour l'exécution de mon dessein : Je vous prendrai par la main pour assujettir les nations, pour désarmer les rois vos ennemis, pour ouvrir devant vous les portes des villes, sans qu'aucune vous soit fermée. Je vous aplanirai les chemins, je briserai les portes d'airain et les barrières de fer; je vous donnerai les trésors cachés, afin que vous sachiez, que

(1) Is. VIII, 18 – X, 5. 12, 13..

je suis le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui vous appelle dès maintenant par votre nom; je le fais à cause de Jacob qui est mon serviteur, et d'Israël qui est mon élu, afin que de l'Orient à l'Occident, toutes les nations sachent un jour qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi. Oui, c'est moi, qui susciterai Cyrus pour faire justice; c'est moi qui aplanirai devant lui tous les chemins. Il rebâtira la ville qui m'est consacrée, et il renverra libres mes captifs sans recevoir pour eux ni rançon ni présents, dit le Seigneur, le Dieu des armées." (1)

Voici maintenant l'histoire: "Ainsi parle Cyrus, roi de Perse: Jéhova, Dieu du Ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre, et il m'a commandé de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est en Judée. Qui est parmi vous de son peuple? Que son Dieu soit avec lui! Qu'il monte à Jérusalem, qui est en Judée, et qu'il édifie la maison de Jéhova, Dieu d'Israël; il est Dieu, Celui qui est à Jérusalem. Et quiconque reste dans les lieux, où il séjourne comme étranger, les habitants de son endroit viendront à son aide avec de l'argent, de l'or, des biens et du bétail, outre ce qu'ils offriront volontairement à la maison de Dieu qui est à Jérusalem." Cyrus ordonna même que les frais fussent à la charge du trésor royal. (2)

La teneur du décret fait supposer que le monarque avait lu la prophétie d'Isaïe; l'historien Josèphe l'assure positivement. (3) — On ne doute pas que Daniel n'ait eu

(1) Is. XLV. (2) Esdr. I et III. (3) Antiq. Jud. Lib. XI. C. 1.

une grande part à cet édit remarquable. Après lui avoir montré dans une dernière vision prophétique, la fin des temps, l'Ange lui avait dit : " Vous vous reposerez et vous ressusciterez à la fin des jours." (1)

Il s'endormit en effet pour attendre la résurrection générale ce grand et saint homme, respecté des siens, révéré des conquérants, admiré des peuples, docteur des sages de Chaldée et de Perse, humble au faîte des honneurs, incorruptible au milieu de la plus somptueuse des cours; confident de Dieu et des rois, quoiqu'il annonçât souvent à ces derniers des vérités terribles; historien de l'avenir, prophète de l'histoire universelle qui lui doit son ensemble; Daniel en un mot, dont la sagesse était si renommée dans tout l'Orient, qu'à plus d'un demi-siècle avant sa mort, Dieu reprochait au roi de Tyr, comme un excès d'orgueil, la pensée d'être plus sage que Daniel.-

Cinquante mille Juifs seulement, ayant à leur tête Zorobabel, de la maison de David, profitèrent du décret de Cyrus. Cette circonstance était doublement providentielle; d'un côté, elle rendait plus facile la réorganisation du peuple en Judée, d'un autre côté, elle devait contribuer, comme nous le verrons tantôt, à répandre et à conserver la connaissance du vrai Dieu dans toute l'étendue de l'empire, par le moyen des Israëlites qui y étaient demeurés. C'est à cette providence que semble faire allusion la vision

(1) XII 13.

dans laquelle il fut révélé à Daniel que les deux anges préposés à l'empire des Perses et à celui des Grecs, avaient plaidé, chacun en faveur de sa nation, avec l'ange des captifs et Michel.[1]

Cependant l'autel se redresse, le temple se rebâtit, les murailles de Jérusalem sont relevées, grâce à la protection des rois de Perse. Les prédictions des saints prophètes Aggée et Zacharie encourageaient les Juifs par des regards dans un magnifique avenir sur lequel Dieu semble vouloir répandre toutes ses lumières avant de mettre fin aux prophéties.

"Que n'a pas vu Zacharie? On dirait que le livre des décrets divins ait été ouvert à ce prophète, et qu'il ait lu toute l'histoire du peuple de Dieu depuis la captivité.

Aggée dit moins de choses; mais ce qu'il dit est surprenant. Pendant qu'on bâtit le second temple, et que les vieillards qui avaient vu le premier, fondent en larmes, en comparant la pauvreté de ce dernier édifice avec la magnificence de l'autre, le prophète, qui voit plus loin, publie la gloire du second temple et le préfère au premier. Il

(1) Dan. X. – Ce ministère admirable des Anges, même à l'égard des nations païennes, est enseigné par les meilleurs interprètes, avec S. Grégoire le Grand (Moral. Lib. 17. c. 8.) Voy. aussi S. Thomas (Sum. The. 1a p. q. CXIII. a. 8.) L'ouvrage si célèbre "De coelesti hierarchia" renferme à ce sujet un passage remarquable, où il est dit que les Anges avaient la mission spéciale de ramener les païens à la connaissance de Dieu, et que chaque nation avait un ange spécial; "docens (Scriptura)... eos ac singulas gentes peculiarem angelum habuisse, qui eos, qui ultro ac sponte sequerentur, ad Deum verum, omnium principium, dirigeret." (Voy. Cap. IX. § IV - Pat. Gr. t. 3 col. 271.) Cfr. Zachar. I. –

explique d'où viendra la gloire de cette nouvelle maison, c'est que le "désiré des nations arrivera! [1]

Malachie qui vient ensuite voit aussi la gloire du second temple, et le Messie qui l'honore de sa présence, mais il voit en même temps que le Messie est le Dieu à qui ce temple est dédié: "J'envoie mon Ange, dit le Seigneur, pour me préparer les voies; et incontinent vous verrez arriver dans son saint Temple le Seigneur que vous cherchez et l'ange de l'alliance que vous désirez. [2]

Ainsi le dernier prophète de l'Ancien peuple marque le premier prophète qui devait venir après lui, c'est à dire, cet Elie précurseur du Seigneur qui devait paraître." [3]

Avec le temple et Jérusalem, le peuple de Dieu lui-même se relevait de ses ruines, grâce au zèle et à la sagesse d'Esdras et de Néhémie. Tous les abus introduits par la captivité sont réformés, la lecture publique de la loi est comme une nouvelle promulgation; le peuple pleure ses transgressions et fait avec son Dieu une alliance solennelle. [4] Il profita si bien de ses châtiments que depuis ce temps on ne le vit plus retourner à l'idolâtrie comme auparavant, et qu'il méritât de jouir pendant trois cents ans de cette paix profonde dont Isaïe et Ezéchiel avaient fait une si belle peinture. [5]

Voilà comment s'exécutent les desseins de la Providence sur le peuple choisi, et par lui, sur tout l'univers!... Ninive et Babylone après avoir été une verge de fer entre les mains de Dieu pour briser les nations, sont brisées à leur tour. elles

(1) Cfr. Agg. (2) Mal. III. 1. (3) Discours sur l'hist. univ. 2me p. IV passim.
(4) Lib. II Esd. VIII et IX. (5). Is. XLI, 11-13 - XLIX. 18-21 etc. Ezéch. XXXVI. etc.

sont brisées à jamais, parceque leur mission est finie, tandis que Jérusalem rétablie avec son temple, voit ses enfants revenir de tous côtés, parce qu'elle doit continuer à éclairer les nations. Ces nations qui avaient eu une si grande part à la bâtisse du premier temple, travailleront aussi au second, destiné à recevoir "la lumière du monde" et elles apprendront à connaître le vrai Dieu: desseins admirables qui ont une exécution plus admirable encore!

Les Rois de Perse, il est vrai, plus humains que ceux de Ninive et de Babylone ne transportaient pas les nations vaincues, de leur pays, dans un autre; mais qui aurait cru, qu'ils renverraient dans leur patrie un peuple transmigré depuis soixante dix ans?... Et comment parlent du vrai Dieu ces Maîtres du monde?... Cyrus reconnaît, que c'est le Dieu du ciel qui lui a donné les royaumes de la terre; ses successeurs, Darius, fils d'Hystape, Assuérus, n'en parlent pas autrement. Il y a plus: tandis que les Rois Persans, comme nous l'apprend l'histoire, s'attachaient à détruire les temples idolâtres de Babylone, de l'Egypte, de la Grèce; les plus fameux d'entr'eux s'attachent à rebâtir, à orner le temple du vrai Dieu aux frais du trésor royal, à y faire adorer le Seigneur et à y offrir des sacrifices pour eux et pour leurs enfants. Que dire encore?

Dieu profite du caprice d'un Roi pour faire monter une juive sur le trône de Perse. L'élévation d'Esther devient le salut du peuple choisi, et du monde entier. Un édit royal fait connaître la puissance de l'Eternel et la gloire de

son peuple, aux cent vingt-sept provinces de la monarchie Persane, à commencer par l'Inde pour finir par l'Ethiopie. Le premier ministre d'Assuérus est un Juif; le soin de cette nation privilégiée est confiée à des hommes, tels qu'Esdras et Néhémias; en un mot, par une merveille, qu'on ne saurait assez admirer, ce peuple si petit, si faible en apparence, répand la gloire et la crainte de son nom partout, et une foule d'étrangers embrassent sa religion.(1)

Chapitre Second.

Les Prophètes et les Philosophes païens.

"Dieu qui fait tout en son temps, avait choisi celui-ci pour faire cesser les voies extraordinaires, c'est à dire, les prophéties, dans son peuple, désormais assez instruit. Il restait environ cinq cents ans jusqu'aux jours du Messie. Dieu donna à la Majesté de son fils de faire taire les prophètes du-

(1) Cfr. Esther, VIII. "Apud omnes populos, urbes atque provincias, quocumque regis jussa veniebant, mira exultatio, epulae atque convivia et festus dies, in tantum ut plures alterius gentis et sectae, eorum religioni et caeremoniis jungerentur. Grandis enim cunctos Judaici nominis terror invaserat." V. 17.)

rant tout ce temps, pour tenir son peuple en attente de Celui qui devait être l'accomplissement de tous leurs oracles.[1]

Or, c'est un peu avant que les prophètes se taisent, qu'apparaissent les philosophes ou les Sages de l'Antiquité.

La Providence voulut ainsi rapprocher ces deux classes d'hommes qui étaient destinés à exercer tant d'influence sur les peuples : interprètes et prédicateurs, les uns, de la vérité surnaturelle, les autres, de la vérité naturelle, ils devaient faire briller aux yeux du genre humain le double flambeau qui conduit à Celui, qui est la source de toute lumière. C'est au développement de cette pensée que nous consacrons ce chapitre.

Les Prophètes.

Prophète est en général un homme à qui Dieu manifeste surhumainement, soit le passé, soit le présent, soit l'avenir. Adam fut le premier prophète ; à sa suite on voit apparaître au premier rang, Enoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Samuël, Elie, Elisée. Mais où les prophètes apparaissent en plus grand nombre et voient l'avenir avec plus de clarté, c'est au moment où l'univers s'ébranle pour accomplir des desseins qu'il ne connait pas, afin qu'au mouvement des nations réponde le mouvement des esprits vers le Christ.

Aussi l'avènement du Messie fait l'objet de toutes les prophéties, elles donnent du Sauveur futur un signalement

(1) Discours sur l'hist. Univ. 2ième part. IV.

tellement clair, tellement caractéristique, tellement circonstancié qu'il est impossible à l'homme, à moins d'un aveuglement volontaire, de s'y tromper et de méconnaître son Rédempteur. Après avoir, de main de maître, résumé tous les traits de ce signalement divin, Bossuet conclut: "C'est ainsi que tout est suivi dans l'ordre des Conseils divins: ce Messie montré de loin comme le fils d'Abraham, est encore montré de plus près comme le fils de David: un empire éternel lui est promis, la Connaissance de Dieu répandue par tout l'univers est marquée comme le signe certain et comme le fruit de sa venue, la conversion des gentils, et la bénédiction de tous les peuples du monde promise depuis si longtemps à Abraham, à Isaac et à Jacob, est de nouveau confirmée et tout le peuple de Dieu vit dans cette attente."

"Non seulement, remarque le même auteur, les prophètes voyaient Jésus-Christ, mais encore ils en étaient la figure, et représentaient ses mystères, principalement celui de la croix. Presque tous, ils ont souffert persécution pour la justice, et nous ont figuré dans leurs souffrances l'innocence et la vérité persécutées en Notre Seigneur. On voit Elie et Elisée toujours menacés etc.... tous ont été contredits et maltraités, et tous nous ont fait voir par leurs exemples que si l'infirmité de l'ancien peuple demandait en général d'être soutenue par des bénédictions temporelles, néanmoins les forts d'Israël, et les hommes d'une sainteté extraordinaire, étaient nourris dès lors

du pain d'affliction, et buvaient par avance, pour se sanctifier, dans le calice préparé au Fils de Dieu; calice d'autant plus rempli d'amertume que la personne de Jésus-Christ était plus sainte." (1)

Et ces prophètes, comme l'ont observé les Saints Pères, ne sont pas envoyés aux Juifs seuls, ni pour les Juifs seuls; ils sont les apôtres de la vérité pour l'univers entier. Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel et douze autres écrivent dans la langue de l'Orient; car ces langues que nous distinguons par des dénominations différentes, les langues hébraïque, phénicienne, Samaritaine, Syriaque, Chaldéenne, Arabe, Ethiopienne sont à proprement parler, des dialectes d'un seul et même idiôme, qu'on peut désigner sous le nom de langue Orientale.

Ces hommes de Dieu n'écrivent pas seulement les destinées d'Israël; nous les avons entendus parler à d'autres pays; à l'Egypte, à l'Ethiopie, à Tyr, à Sidon, à Ninive, à Babylone, etc. La pensée divine de toute l'histoire humaine est dans le second Chapitre de Daniel, où les quatre grandes monarchies préparent successivement le monde à l'empire du Christ qui est éternel.

N'avons-nous pas vu plusieurs prophètes transportés au sein même des empires, et jusque dans les capitales, pour annoncer et faire reconnaître le vrai Dieu à toutes les nations? Aussi S. Athanase n'a pas craint de dire que toute la terre habitable pouvait apprendre des prophètes à connaître Dieu et son culte. (2)

(1) Disc. sur l'hist. univ. 2ième partie 14. (2) de Incarnat.

Coïncidence remarquable! Dès que les prophètes d'Israël ont commencé à écrire la future histoire du monde, les temps fabuleux cessent chez quelques peuples, et les temps historiques, marqués par des époques certaines, commencent pour quelques autres: les Olympiades chez les Grecs, (776 av. J.C.), l'ère de Nabonassar chez les Chaldéens (747 av. J.C.), la fondation de Rome (753 av. J.C.).[1]

Les prophètes ne sont pas seulement les premiers des historiens du monde, ils sont aussi les premiers des poëtes. Ils ont chanté ce poëme divin de la création, dont le théâtre est l'univers; les personnages, les créatures intelligentes et libres; le héros, le Verbe de Dieu; le dénouement, la glorification de Dieu dans les créatures et des créatures en Dieu. Admise dans les secrets de la Divinité et emportée par le souffle d'une inspiration céleste, leur âme a exhalé ses chants dans un style auquel la poésie humaine n'atteindra jamais.

Historiens et poëtes, les prophètes sont aussi les vrais philosophes, les vrais amants de la sagesse. Ils l'aimaient par dessus les royaumes et les trônes, par dessus l'or et la pierre précieuse, plus même que la santé et la vie; car, pour elle, ils savaient souffrir et mourir. C'est que leur sagesse n'était pas une sagesse humaine, de mots, de phrases, de subtilités; c'était cette sagesse divine, unique et multiple, qui se joue dans l'univers, qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose tout avec douceur. Splendeur de la lumière éternelle, miroir

[1] Voy. Introduction, §. IV.

sans tâche de la Majesté de Dieu, image de sa bonté, quoique unique, elle peut tout; et immuable en elle-même, elle renouvelle toutes choses; elle se répand parmi les nations dans les âmes saintes et elle fait les amis de Dieu et les prophètes. (Sap. VII et V. 27.)

"Au temps de nos prophètes, dit S. Augustin, la gentilité n'avait pas encore de philosophes qui fussent appelés de ce nom: tempore igitur prophetarum nostrorum... philosophi gentium nondum erant qui hoc etiam nomine vocarentur." (De Civ. Dei. Lib. XVIII. C. 37.)

En effet, ce n'est que vers la fin de l'époque prophétique, environ six siècles avant l'ère chrétienne, qu'apparaissent les sages de l'antiquité; et nous allons voir que ceux dont l'Orient ne fut pas la patrie, furent en relation avec ces contrées, toutes remplies des enseignements des Hébreux et de leurs prophètes, en sorte qu'ils purent puiser la vraie sagesse à sa source.

Les philosophes.

Environ cent ans après que les dix tribus d'Israël eurent été dispersées jusque dans l'Inde, peut-être même jusque dans la Chine, pendant les longues années que le prophète Daniel, chef des sages de la Chaldée et de la Perse, gouvernait l'empire de Babylone, et que la puissance du vrai Dieu était plus d'une fois annoncée par des édits publiés à toute la terre, vers le temps d'Ézéchiel et de Jérémie etc. florissait le plus ancien philosophe Chinois. Son nom est Laotseu, qui naquit vers l'an 500 av. J.C.; il quitta la Chine pour venir en Occident, et un des plus savants Orientalistes de nos jours, dit Rohrbacher, a pensé qu'il a pu venir jusque dans la Grèce et dans Athènes, comme y vint vers ce temps le Scythe Anacharsis.

Confucius, qui vint un peu après Laotseu et qui le connut (551 av. J.C.). Il voyagea beaucoup et mit en ordre les cinq Kings, livres sacrés des Chinois, où l'on trouve l'idée d'un Saint, d'un Rédempteur qui doit

venir de l'Occident et naître d'une vierge. (Cf. Rohrb. t III. Liv. XX.)

Thalès qui est communément regardé comme le premier philosophe de la Grèce, fut contemporain des deux philosophes Chinois, étant né en 639 et ayant vécu près de cent ans. D'après Hérodote, il était Phénicien de naissance. Si l'on pense aux relations intimes de ce peuple avec les Juifs, à la prise de Jérusalem et à l'incendie du temple qui arrivèrent du temps de Thalès, il est naturel de penser que ce philosophe eut connaissance des livres de Moïse et des prophéties de Jérémie et d'Ezéchiel contre sa patrie, etc. Thalès rappelle "le banquet des sept sages", composé par Plutarque; Solon, l'un d'eux, donnait ses lois aux Athéniens quelque temps avant la dernière désolation de Jérusalem. — Pendant que le règne de la philosophie s'établissait dans l'Asie Mineure, un autre sage le commençait en Italie: c'était Pythagore, né vers l'an 580 avant notre ère, selon l'opinion la plus accréditée. Il voyagea en Phénicie, en Asie-Mineure, et jusque dans la Perse, la Chaldée et l'Inde. Porphyre dit expressément qu'il consulta les Hébreux. Un autre biographe ancien de ce philosophe ajoute qu'il adopta plusieurs opinions et usages des Juifs. (Voir Joseph. Contr. App. Liv. 1.) — Un peu après cette époque, au temps d'Esther, de Mardochée, d'Esdras et de Néhémias, alors que les deux rivales, Athènes et Sparte étaient [illegible], brillèrent en Grèce Socrate (470 av. J.C.) et son illustre disciple Platon (430 av. J.C.) qui fonda l'Académie. [illegible] le prince de la philosophie païenne visita l'Egypte [illegible] de traditions antiques; très probablement il aura communiqué avec les Juifs et pris même connaissance de quelque partie de l'Écriture. Aussi on reconnaît dans ses ouvrages des [illegible] à la théologie des Hébreux [illegible] Clément d'Alexandrie a été jusqu'à appeler ce philosophe: "Le Moïse Attique." (1)

(1) [illegible] cherchant l'idée de la vertu, Platon trouve que le plus vertueux de tous les hommes est celui à qui sa vertu attire par sa perfection, la jalousie universelle; il ajoute: il sera flagellé, torturé, on le chargera de chaînes, on lui brûlera les yeux hors de la tête, et à la fin quand il aura enduré [illegible]

Aristote, disciple et successeur de Platon naquit en Stagire en Macédoine vers 384. Pour comprendre la facilité qu'eut ce philosophe de connaître les Juifs et leurs écritures, il suffit de se rappeler qu'il fut le précepteur et l'ami d'Alexandre le Grand dont les conquêtes mêlèrent tellement l'Asie et la Grèce que les deux civilisations n'en firent plus qu'une. Cléarque, un des disciples d'Aristote, rapporte que son maître étant en Asie, eut des entretiens avec un savant Juif qui lui apprit plus de choses que le philosophe ne lui en apprit. (Apud Euseb. Praep. Evang. Lib. IX. C. 5.)
Nous ne disons rien de la philosophie en Egypte et en Ethiopie, dans la Chaldée et la Perse, dans l'Inde parceque nous avons vu précédemment les occasions fournies à ces pays de connaître la véritable sagesse. Il paraîtrait même que tout cela ne fut pas sans résultat. Une révolution politique et religieuse qui semble avoir commencé dans l'Inde sous le nom de "Boudhisme" du dixième au cinquième siècle avant notre ère, pourrait être attribuée, dit Rohrbacher, au contact qui eut lieu entre ce pays et les Juifs depuis Salomon jusqu'à Esdras. Quant aux sages de la Chaldée, nous observerons encore, que leur restaurateur, Zoroastre apparut sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe. Les uns en font un disciple de Daniel, les autres, d'Ezéchiel, quelques auteurs ont même pensé que c'était un Juif. Au reste, pour justifier la Providence, dont les voies sont nombreuses et variées, il ne s'agit pas de constater, si chaque philosophe de l'antiquité a été mis en relation directe avec les Juifs, ou s'il a eu leurs livres entre ses mains, mais de savoir si la révélation mosaïque complétée par les prophéties et éclairant tout le monde d'alors à l'état de lumière directe, ou diffuse, des hommes savants et curieux n'avaient pas toute facilité de profiter de ces enseignements de la vérité.

---

les supplices, il sera empalé, ou mis en croix"! (Liv. II de la Républ.) Voy. Études philosophiques sur les principales questions etc. par l'abbé A. A. Tirenne. Digress. sur Platon. p. 96.

Troisième Epoque.

La mission du peuple de Dieu et l'empire Grec. (330-202, (Carthage vaincue))

Chapitre Unique.

Le monde préparé à l'avénement du Christ sous l'empire d'Alexandre le Grand.

Alexandre le Grand et ses successeurs.

La même année qui vit Darius Codoman monter sur le trône des Perses vit aussi Alexandre succéder à son père Philippe en Macedoine. (335.) "Les deux rois courageux se regardaient d'un oeil jaloux, dit Bossuet, et semblaient nés pour se disputer l'empire du monde. Mais Alexandre voulut s'affermir autant que d'entreprendre son rival. Il vengea la mort de son père, il dompta les peuples rebelles qui méprisaient sa jeunesse; il battit les Grecs qui tentèrent vainement de secouer son joug; et ruina Thèbes, où il n'épargna que la maison et les descendants de Pindare, dont les Grecs admiraient les Odes. Puissant et victorieux, il marche après tant d'exploits à la tête des Grecs contre Darius qu'il défait en trois batailles rangées (du Granique, d'Issus, d'Arbelles); entre triomphant dans Babylone et dans Suse, détruit Persépolis, ancien siège des rois de Perse, pousse ses conquêtes jusqu'aux Indes, et vient mourir à Babylone à l'âge de trente trois ans." (324) (Discours sur l'h. u. 3me ép.) "La terre se tut en sa présence" disent admirablement nos Livres Saints "Siluit terra in conspectu ejus" et après avoir régné douze ans, il mourut, laissant son empire à ses généraux." (1. Mach. I. 3, 8-9) Et, en effet, cet empire plus grand que celui de Cyrus et qui ne contenait pas encore l'ambition de son possesseur, fut divisé après sa mort en quatre royaumes: la Syrie, l'Egypte, la Grèce et la Thrace. Toute la famille d'Alexandre fut immolée à l'ambition des prétendants; on ne vit que des batailles sanglantes et d'effroyables révolutions. Le peuple de Dieu situé entre la Syrie et l'Egypte devait dépendre tantôt de l'un, tantôt de l'autre; aussi l'histoire de ces deux monarchies est-elle prédite plus en détail par les prophéties. Au reste, Daniel avait écrit deux siècles d'avance toute l'hi

toire de ce troisième empire d'une manière frappante.
Dans la vision de la statue, il est représenté par l'airain ; moins précieux que l'argent, l'airain, dont on faisait les épées au temps de Daniel, est aussi le métal des arts, et devient ainsi l'emblême du génie grec.
"Après cela, dit encore Daniel, je regardais et voilà une autre bête comme un léopard, qui avait sur le dos quatre ailes comme celles d'un oiseau ; cette bête avait quatre têtes, et la puissance lui fut donnée."[1]
Les ailes marquent la promptitude, la rapidité des conquêtes d'Alexandre, les quatre têtes, les quatre rois, et la peau tachetée du léopard, la variété de leur caractère national.
Mais la vision la plus remarquable est celle qui nous est racontée au chapitre huitième et qui est expliquée par l'Ange même. "Ce bélier que tu as vu, ayant deux cornes, est le roi des Mèdes et des Perses. Le bouc est le roi de Javan (Grèce), et la grande corne qu'il avait entre les deux yeux est lui-même, ce premier roi. Les quatre cornes qui se sont élevées à la place de la première, quand elle eut été rompue, ce sont quatre royaumes qui s'élèveront de sa nation, mais non dans sa force."[2].

[1] Dan. VII - Cf. XI. 3-4.
[2] Cf. Dan. VIII. - "Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu, qui en a fait voir de si loin, et par des figures si vives, l'ardeur indomptable à son prophète Daniel ? "Le voyez-vous, dit-il, ce conquérant, avec quelle rapidité il se lève de l'Occident comme par bonds et ne touche pas à terre ?" Semblable dans

Trois traits de la mission providentielle de l'empire Grec.—

A mesure que s'approche la plénitude des temps, les événements qui y préparent, suivent sous la main de Dieu une marche progressive. C'est ainsi que les deux derniers empires se rapportent d'une manière plus directe et plus immédiate, que les deux premiers, à l'avènement du Christ et à l'Eglise Catholique.

Voici les trois grands traits qui, d'après l'histoire, caractérisent la mission de l'empire d'Alexandre:

1° La Monarchie Grecque qui fait passer la domination universelle de l'Orient à l'Occident, établit entre ces deux parties du monde une union intime. Le monde Oriental et le monde hellénique avec leurs idées, leurs sciences, leurs arts se mêlent et sont, en quelque sorte, jetés dans un même moule, d'où sort une nouvelle civilisation qui parle une seule langue, la langue Grecque. Dieu préparait ainsi un cours plus libre à la prédication des apôtres et à la circulation ses sauts hardis et dans sa légère démarche à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices. Déja le roi de Perse est entre ses mains; "à sa vue il s'est animé: efferatus est in eum" dit le prophète; il l'abat, il le foule aux pieds, nul ne le peut défendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher sa proie." (Bossuet. Orais. funèbre de Condé.)

de la doctrine du Messie; il facilitait la réunion des peuples dans une même société, une même croyance, et un même culte..

2º Ptolémée Philadelphe, ayant appris que les Juifs avaient un livre qui contenait les lois de Moïse et l'histoire de ce peuple, conçut le dessein de le faire traduire d'hébreu en grec, pour enrichir la grande bibliothèque qu'il avait établie à Alexandrie. Le Grand-Prêtre Eléazar remit aux ambassadeurs du roi une copie exacte de la loi de Moïse écrite en lettres d'or, et la fit accompagner de six viellards de chaque tribu, pour la traduire en grec. C'est ce qu'on appelle "la version des septante." Non seulement elle rendit incontestables l'antiquité et l'authenticité des Livres Saints, mais de plus, elle ouvrit à la gentilité l'intelligence de la religion Judaïque, grâce à la généralité de la langue grecque.

S. Jean Chrysostôme et S. Augustin regardaient comme un miracle de la Providence que Dieu se fût servi d'un roi barbare pour faire connaître à tous les peuples les Ecritures que les Juifs, soit par scrupule, soit par jalousie, ne voulaient pas communiquer aux étrangers.(1)

3º Enfin les Juifs au lieu de rester dans leur patrie, se dispersent dans tout l'Orient, non plus, cette fois, emmenés comme captifs, mais attirés par les promes-

(1) S. Joan. Chryst. Hom. IV in Gen. – S. Aug. De doctrina Christ. Lib. II. C. 15 et Serm. in Joan. 68. –

ses et les faveurs qui leur viennent des princes Grecs, à cause de leur fidélité. Et ce qui est non moins étonnant, c'est que le commerce des nations qui leur avait été si dangereux autrefois, ne les rend maintenant que plus zélés pour le véritable culte; ils deviennent autant de missionnaires. Voyons l'histoire:

Relations des Juifs avec Alexandre et ses successeurs.

Le grand conquérant sorti de la Macedoine et résolu de se venger des Juifs après avoir pris la ville de Tyr, fut arrêté, comme on le sait, par le Grand-Prêtre Jaddus devant Jérusalem. Alexandre lut la prophétie de Daniel qui le regardait.(1) Il protégea les Juifs, non seulement en Judée mais dans tout l'Orient, où ils étaient répandus; dans la ville d'Alexandrie qu'il fonda en Egypte il leur accorda les mêmes droits qu'aux Macédoniens.

Aussi dans cette capitale, à la fois l'entrée du commerce de l'Asie et de l'Europe et reine de la science et de la philosophie, il y eut bientôt plus de cinquante mille Juifs jouissant du droit de bourgeoisie.

De ce temps Théophraste, disciple et successeur d'Aristote, et après lui, Porphyre, philosophe Grec de la Phénicie, comptent tous les Juifs parmi les philo-

(1) Josèphe. Antiq. Lib. XI. C. 8. et Rohrbacher t. III. liv. 21ième

sophes. "Ils ne s'occupent, dit-il, que de la Divinité."
Ptolémée-Lagus, 1er Roi Macédonien d'Egypte, ayant pris la Syrie, entra à Jérusalem et emmena cent mille Captifs. Considérant ensuite avec quelle fidélité les Juifs s'attachaient à leurs maîtres, il les jugea dignes de toute sa confiance et de ses faveurs. Il en choisit trente mille, auxquels il donna la garde de ses places les plus importantes. Il en établit en outre un grand nombre dans la Lybie et la Cyrénaïque, dont il s'était rendu maître, et leur confirma à tous le droit de citoyens d'Alexandrie. Ces faveurs royales attirèrent beaucoup de Juifs en Egypte. Parmi eux était un homme distingué par son mérite et par sa naissance, le Prêtre Ezéchias. Nous nommons ce personnage, parce qu'il nous fait comprendre les desseins de la Providence en dispersant les Juifs parmi les Gentils. Ezéchias eut des relations avec un savant venu de Thrace: Hécatée. Grâce à cette liaison, celui-ci s'instruisit à fond de la religion, du gouvernement et des moeurs des Juifs et écrivit leur histoire en grec depuis Abraham jusqu'à son temps; cette histoire est très-exacte.– C'est probablement vers ce temps que le Roi de Sparte envoya au Grand-Prêtre Onias, la lettre dont il est parlé au 1er livre des Macch. Chap. XII.– Quoiqu'il en soit de l'époque précise de ce fait, ainsi que de la manière dont se constatait la parenté entre les deux peuples, toujours est-il qu'il y avait alliance et amitié entre les Juifs et les Spartiates, qu'à Jérusalem on priait publiquement pour

eux, et que ce peuple et les autres de la Grèce pouvaient profiter de cette occasion pour connaître le vrai Dieu.

Pendant la minorité du cinquième Roi Macédonien en Egypte, Antiochus le Grand, roi de Syrie qui avait fait de grandes conquêtes, reprit Jérusalem. Ce Prince se montra tout-à-fait favorable au peuple de Dieu; il avait une si haute opinion de sa fidélité, qu'à l'occasion d'un soulèvement dans les provinces de l'Asie Mineure, il fit distribuer deux mille familles juives qui habitaient la Babylonie et la Mésopotamie, pour arrêter et empêcher ces révoltes. De cette colonie vinrent la plupart des Juifs qu'on trouve en si grand nombre dans l'Asie Mineure à l'époque des apôtres, dont ils furent ainsi un essai deux siècles avant J.C.

C'est sous le successeur d'Antiochus le Grand, Séléricus Philopator, qu'Héliodore fut puni dans le temple, et qu'il alla "rendre témoignage à tout le "monde des oeuvres merveilleuses du Dieu Suprême "qu'il avait vues de ses yeux." (1)

Vers le même temps, à la cour des Ptolémées, dans ce palais même où se réunissaient les premiers savants du monde, un descendant d'Aaron et l'un des plus grands philosophes d'Alexandrie, le prêtre Aristobule dédiait une espèce de commentaire des Livres Sacrés à son royal élève Ptolémée-Philométor.

Sous le règne du même prince, l'Egypte reçut une

(1) II Mac. III.--

faveur encore plus singulière. Onias, fils du Grand-Prêtre Onias III, exilé de Jérusalem se retire en Egypte. Il y gagne les bonnes grâces du roi et de sa femme Cléopâtre; il commande les armées, traite les affaires les plus importantes avec grand succès. Au comble de la faveur, il demanda et obtint la permission d'élever un temple à l'imitation de celui de Jérusalem, et dont lui-même et ses descendants seraient grand-prêtres; il peupla de Juifs toute la province.

A la même époque un autre sage vint de Jérusalem dans le même pays et y composa un livre que l'Eglise révère au nombre des livres divinement inspirés; c'est l'Ecclésiastique, écrite en hébreu par Jésus, fils de Sirac; et traduit en grec par son petit-fils.

Qui n'admirerait les soins de la Providence pour faire briller la vérité, là précisément où l'erreur pouvait faire le plus de mal!

Cependant dans la Judée tout était dans le trouble et la confusion par les disputes pour le Souverain Sacerdoce. (1)

Dieu punit les Juifs par la cruelle persécution d'Antiochus, huitième roi de Syrie, si clairement prédite par Daniel. "Et de l'une des quatre cornes sortit une petite corne, mais qui devint grande vers le Midi (l'Egypte), vers l'Orient (la Perse)

(1) II Mac. IV et V.

et vers le pays de gloire (la Judée). Et elle s'éleva jusqu'à l'armée des cieux; et elle en jeta par terre, ainsi que des étoiles, et les foula aux pieds. Elle s'éleva même jusqu'au prince de cette armée, lui ravit le sacrifice perpétuel et profana le lieu de son sanctuaire. Et l'armée lui fut livrée avec le sacrifice perpétuel, à cause du péché, et elle jeta la vérité par terre, et tout ce qu'elle entreprenait, lui réussissait." (1)

C'est alors que se levèrent les Macchabées qui rendirent un instant au peuple de Dieu son antique gloire, et qui s'allièrent avec le quatrième empire, dont il est temps de parler.

---

(1) Dan. VIII.. Cf. XI et II Mac. V-IX..

4ième Epoque.
Mission du peuple de Dieu sous l'empire Romain.
(202 jusqu'à J.C.)

Chapitre unique.

Unité des peuples et attente générale du Rédempteur.

Vers le deuxième siècle avant l'ère chrétienne, la puissance de Rome commençait à se faire sentir partout. Lorsque Scipion l'africain, terminant glorieusement en 202, la deuxième guerre punique, eut abaissé Carthage, la terrible rivale de Rome, les guerres suivantes ne furent plus que des conquêtes pour les Romains.
Les deux derniers rois de Macédoine, Philippe et Persée, sont successivement vaincus; Antiochus le Grand qui veut secourir les Grecs, mais sans suivre les conseils d'Annibal, éprouve le même sort; son royaume en Grèce et en Asie est tributaire de Rome et sous sa tutelle; les rois d'Egypte s'y étaient déjà mis d'eux-mêmes. En 146, Carthage est détruite de fond en comble par le Jeune Scipion petit-fils de l'Africain; Corinthe, la même année, et quelques années plus tard, Numance en Espagne, sont également prises. La domination du monde avait passé aux Romains
Plus de cinq cents ans d'avance, Daniel avait

prédit le quatrième empire. Il nous le représente sous les figures les plus énergiques et les plus effrayantes. Semblable au fer qui brise et qui rompt tous les métaux, il domptera et renversera aussi tous les autres. C'est une bête redoutable qui a des dents de fer d'une horrible grandeur et des ongles d'airain; elle dévore tout, elle met tout en pièces; elle foule aux pieds ce qu'elle ne déchire pas. Et ce quatrième empire doit être remplacé par un autre formé sans secours humain, qui s'étendra sur tous les royaumes et durera éternellement.(1).

Voilà bien le caractère et la mission de la domination Romaine, tels que l'histoire nous les montre. D'une énergie et d'une force irrésistibles, cet empire, dans les mains de Dieu, doit servir à préparer d'une manière immédiate l'avènement du Christ, chef de l'empire éternel.

Rome accomplit sa mission de deux manières :

1° en consommant l'unité des peuples.

2° en s'alliant avec les Juifs.

Le monde Romain.

Nous l'avons déjà remarqué: tout se suit dans les conseils de la Providence. L'unité établie par le premier empire était forcée et con-

(1) Cfr. Dan. II. VII et XI.

trainte; c'était l'union des vainqueurs et des vaincus, des maîtres et des esclaves. L'humanité et la douceur des rois de Perse amenèrent entre les peuples des relations plus étroites et plus durables. L'unité du troisième empire fut plus parfaite parce qu'elle agit sur les idées mêmes de l'Orient et de l'Occident, et qu'elle eut pour expression, la communauté de langage chez beaucoup de peuples. Rome consomma enfin cette unité materielle à laquelle toutes les grandes monarchies avaient travaillé.

Les Romains en effet, étaient un peuple conquérant, un peuple-Roi, un peuple qui voulait faire du monde son domaine. Ce qui l'occupait, c'était la guerre, et la guerre pour l'empire et la gloire. Il ne se contentait pas de soumettre et de conquérir les nations; il voulait les unir, se les identifier, leur donner une patrie commune dans Rome; en un mot, l'univers devait être romain.

C'est ce que les Romains réalisèrent jusqu'à un certain point, grâce en particulier, au sénat, qui ne vieillissait et ne mourait jamais, grâce aussi au courage, à la constance, à la grandeur d'âme, à la générosité du peuple lui-même. D'abord, les villes et les peuples de l'Italie, ensuite les villes et les peuples de

l'univers ambitionnèrent la haute prérogative de „Citoyen romain", Civis romanus!

Un peu plus tard, Rome acheva son travail par l'unité de son chef. Jusque là elle en avait habituellement deux qui ne l'étaient encore que pour un an. Cette dualité engendrait naturellement l'émulation, cette courte durée provoquait une activité prodigieuse. Tout cela était nécessaire pour exécuter la grande oeuvre que Rome avait à faire. Mais la tâche finie, cette prodigieuse énergie est de trop; cette dualité de chefs devient nuisible; un seul chef convient mieux à l'état de repos. Rome se façonnera ce chef, mais toujours à sa manière, c'est à dire, d'une manière effroyable et sanglante, par les cruautés de Marius et de Sylla, jusqu'à ce qu'enfin Octave, vainqueur de ses rivaux, Antoine et Lépide, et devenu César Auguste gouverne seul le monde, devenu un, en devenant romain.

Relations des Romains avec les Juifs.

A côté de cette consommation de l'unité matérielle, voyons la consommation de l'unité qu'on pourrait appeler spirituelle, objet de la mission des Juifs.

Par une coïncidence bien remarquable, à l'époque où Rome étend ses conquêtes partout (167 av. J.C.), la nation juive mise un instant à deux doigts de sa perte par Antiochus le Persécuteur, se relève tout à coup avec les Machabées unique dépositaire de l'ensemble des vérités religieuses et morales qui devaient opérer la régénération universelle, ce peuple sauve ainsi le monde en ne se prosternant pas devant l'idole du Tyran. Comme il entre dans l'ère la plus glorieuse de son histoire, si on excepte les règnes de David et de Salomon, son action sur les nations se renouvelle et se fortifie, il dompte les Iduméens, les Philistins et les Ammonites, leurs perpétuels ennemis; et ces peuples embrassent le Judaïsme, selon la prédiction de Zacharie.[1] Jérusalem entre en relation immédiate avec Rome, capitale du 4ème empire. — Un ancien auteur Païen, Justin, a remarqué que de tous les peuples de l'Orient, le peuple Juif est le premier qui faisant alliance avec le peuple Romain obtint de lui l'entière liberté ou indépendance. Il était juste que les deux peuples qui devaient contribuer le plus à préparer la régénération divine de l'u-

(1). Zachar. IX. 1. 2. etc.

nivas, se donnassent de bonne heure la main.
Cette alliance est conclue pour la première fois par Judas Machabée (I Mach. VIII); renouvelée par ses frères qui lui succèdent, Jonathas (Mac. XII, 1) et Simon (XV, 16-24). La réponse à ce dernier est surtout remarquable par la protection qu'elle accorde aux Juifs auprès des autres nations. Il paraît que son fils Hyrcan I eut la même faveur de la part des Romains. Les triumvirs Pompée, Crassus et César eurent tour à tour des relations avec les Juifs.
Pendant les guerres des deux frères, Hyrcan II et Aristobule II, Pompée aidé par le premier s'empare du temple; il entre jusque dans le saint des saints, où les Romains durent être frappés de ne trouver aucune image de la Divinité. Cependant il respecte tout ce qui est dans le temple et rétablit Hyrcan comme Grand-Prêtre seulement, tandis qu'Aristobule II est emmené captif à Rome qui peut ainsi s'instruire par un descendant d'Aaron, et un successeur des Machabées. Pompée lui-même aurait pu instruire l'univers entier. - Après la prise de Jérusalem il était au comble de la gloire, il connaissait la vérité; pendant 10 ans il est maître à Rome, il a pour amis Cicéron et Varron; si ces trois Romains, illus-

les types de la puissance, de l'éloquence et de la science, se fussent unis pour connaître et faire connaître la vérité qui s'offrait à eux de si près, ils auraient pu produire des merveilles.
L'avare Crassus ne vint à Jérusalem que pour emporter les richesses du temple.
César dans sa guerre contre Pompée eut pour auxiliaire Hyrcan II qui aida puissamment l'ambitieux général. Aussi celui-ci combla-t-il les Juifs de faveurs et de privilèges. A eux seuls dans toute la domination Romaine, il accorda le droit de tenir des assemblées et de faire des collectes.(1)
Antigone, fils d'Aristobule II, gouverna quelque temps les Juifs, mais Marc-Antoine et Octave le déclarèrent ennemi du peuple Romain, le firent décapiter et mirent à sa place Hérode, Iduméen de nation, Juif de religion. (40 av. J.C.) Le sceptre sortit donc de Juda et la puissance de vie et de mort lui fut ôtée: on reconnut que le Messie allait venir.(2)

Attente générale du Redempteur.

Aussi, grâce à la Providence Divine, l'uni-

(1). Antiq. lib. XIV. c. 17. – Pro Flacco, n. 28.
(2). Gen. XLIX. 10 – Luc. III. 15 – Joan. IV. 25 et XVIII. 31. etc.

vers était préparé; il semblait aller au devant de ce Roi des siècles. Rome après 700 ans de guerre, à peine interrompus deux fois, se reposait sous César-Auguste; tout le monde Romain était dans la paix. Et ce monde comprenait alors outre l'Italie qui en était le centre, l'Afrique, l'Espagne, les Gaules, une partie de la Grande Bretagne et de la Germanie, la Grèce, l'Asie-Mineure, l'Égypte, la Judée, la Phénicie, la Syrie jusqu'à l'Euphrate. Le reste de l'univers, s'il n'était pas directement soumis à Rome, sollicitait son amitié et son alliance.

D'un autre côté, la race choisie d'Abraham se trouve partout, ce peuple avec ses Écritures, avec ses espérances est dispersé chez tous les peuples dans la Perse, dans l'Inde, dans la Babylonie, dans l'Égypte, dans l'Éthiopie, dans la Cyrénaïque, dans l'Asie-Mineure, dans la Grèce où les Spartiates se reconnaissent ses frères. Aussi Strabon qui écrivait du temps de Pompée et de César, disait en général, que les Juifs étaient répandus dans toutes les villes et qu'il n'était pas facile de trouver un lieu dans la terre qui ne les eût reçus et où ils ne fussent solidement établis; que l'Égypte et la Cyrénaïque avaient embrassé

leurs coutumes, ainsi que plusieurs autres contrées. Si loin que pénètrent les Romains, ils rencontrent des Juifs; ceux-ci ont des synagogues à Antioche, capitale de l'Orient; à Alexandrie, capitale de l'Egypte; à Thessalonique et à Philippes, capitales de la Macédoine; à Athènes, capitale des lettres et des arts; à Rome enfin, capitale du monde. Il y avait plus de synagogues, que d'écoles de philosophes. On en trouve une dès le 3me siècle av. J.C. au milieu de la Chine!

Ainsi donc au moment où Auguste fermait le temple de la guerre, deux empires immenses, Rome en Occident, la Chine en Orient, prévenus d'une estime réciproque, se donnaient, pour ainsi dire, la main pour tenir l'univers entier comme en suspens; de part et d'autre, il y avait la même attente. La Chine avec son législateur Confucius attend "un saint" par excellence du côté des contrées occidentales", mais aucun homme ne saurait dire son nom. Les peuples l'attendent, ajoutait le disciple du philosophe chinois, comme les plantes flétries attendent la rosée.(1) Rome, par la voix du prince des historiens, du prince des orateurs, du prince des poëtes, attend un "Dominateur" du côté de l'Orient, "un roi qu'il faudrait reconnaître pour être sauvé", et chante d'avance "un enfant qui allait naître, qui allait faire

(1). A. Rémusat, notes sur le Tchoung-Young-Schmitt. Origines des mythes

cesser le siècle de fer et revenir l'âge d'or, et dont l'attente fait tressaillir toute la nature."(1)
Ne semblait-il pas que l'humanité entière se joignit à la race de Jacob pour s'écrier avec les Patriarches et les Prophètes : Cieux, distillez votre rosée et que les nuées pleuvent le Juste ! Que la terre s'entr'ouvre et qu'elle enfante le Sauveur ! -

Conclusion de la première partie de l'histoire

Dieu a pourvu avec bonté et avec sagesse au salut

(1). Pluribus persuasio inerat, dit Tacite, antiquis sacerdotum litteris contineri ex ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judaea rerum potirentur. (Hist. lib. V. c. 13)
Suétone exprime la même pensée : Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore Judaea profecti rerum potirentur. (In Vesp.) — Voy. aussi Cicéron, De divinit. Lib. II. c. 54. - Il parle aussi du temps où il y aura une loi suprême et éternelle ; la même à Rome, la même à Athènes etc. (De repub. Lib. III. apud Lact. "Inst. Div. Lib. 6., c. 8)
On connait la 4ième églogue de Virgile :

Sicelides Musae, paulo majora canamus,
. . . .
Ultima Cumaei venit jam carminis aetas ;
Magnus ab integro saeclorum nascitur ordo.
. . . .

des hommes avant la venue du Messie.– D'après la doctrine si profonde et si sûre de S. Thomas d'Aquin, "ce fut par un admirable conseil de la Providence Divine que le Fils de Dieu ne descendit pas sur la terre immédiatement après la chute d'Adam" Et en effet, comme la cause de sa déchéance avait été l'orgueil, l'homme ne devait être racheté qu'après avoir eu le temps de mesurer l'abîme de son humiliation et d'apprécier le besoin d'un Sauveur. Voilà pourquoi Dieu laissa d'abord l'humanité aux seules forces de son libre arbitre, sous la loi de nature, pour lui apprendre à connaître sa faiblesse. Après cette première épreuve, quand l'homme se sentit défaillir, il reçut la loi écrite; mais sa faiblesse ne fit que se manifester davantage, non par la faute de la loi elle-même, mais par le vice radical de la nature humaine, jusqu'à ce que convaincu désormais de son infirmité, l'homme en appelât à son médecin céleste et reclamât le secours de la grâce. Au reste, la dignité même du Verbe incarné exigeait que le monde fût préparé à sa venue: "plus était grand, dit S. Augustin, le Juge, qui devait faire son apparition, plus la série des hérauts chargés de l'annoncer à l'humanité, devait être longue et solennelle." Le fils de Dieu vint donc sur la terre "dans la plénitude des temps", c'est-à-dire, dans ce juste milieu des siècles, fixé par la Sagesse éternelle

126.

comme un centre divin, d'où le sang de Jésus-Christ sauveur pourrait rejaillir plus abondamment, par l'espérance ou par la foi, sur les générations du passé et sur celles de l'avenir.[1]

De fait, si long qu'ait été l'intervalle entre la promesse et l'avènement du Rédempteur, le monde n'a jamais manqué des moyens indispensables du salut. C'est encore l'enseignement du Docteur Angélique: "Quolibet tempore instructi sunt homines divinitus de agendis, secundum quod erat expediens ad salutem electorum."[2] — Notre foi nous impose cette vérité, car si, comme nous l'assure l'Apôtre: "Dieu veut sauver tous les hommes", il doit aussi pourvoir au salut de ceux qu'il veut sauver. Quatre mille ans d'impuissance pour le bien, seraient, il faut l'avouer, un terrible argument contre la bonté, la sagesse et la justice de Dieu à l'égard de pauvres créatures rachetées du Sang de son Fils et appelées à l'état surnaturel. Un ouvrage connu dès le cinquième siècle sous ce titre significatif: "De vocatione gentium", et que les critiques n'ont pas jugé indigne de S. Léon ou de S. Prosper, exprime sur ce sujet des idées remarquables: "La grâce, dit l'auteur, qui s'est répandue partout depuis la résurrection du Christ, cette même grâce n'a pas manqué aux

(1) Cfr. Sum. Theol. III p. q. 1. a. 5 et 6. — (2) Ibid. IIa IIae q. CLXXIV art. 6. in fin.

monde, même dans les siècles passés. Car quoique Dieu eût élu le peuple d'Israël par une indulgence spéciale et qu'il eût laissé les autres nations marcher dans leurs voies, son éternelle bonté ne s'éloigna pas tellement, qu'elle ne les avertît par aucun signe de le reconnaître et de le craindre. L'abondance de la grâce qui a coulé dans les derniers temps sur toutes les nations ne détruit pas la grâce spéciale qui tomba comme une rosée sur Israël seul; de même la prédilection de Dieu pour les enfants des Patriarches ne prouve pas qu'il eût retiré sa miséricorde aux autres hommes. En comparaison de ces élus, ils paraissent rejetés, mais jamais ils n'ont été privés des bienfaits soit visibles soit cachés." – "Dieu vient au secours de tous les hommes par des moyens innombrables, soit cachés, soit évidents," omnibus per innumeros modos, sive occultos, sive manifestos."(1)
Comme historien, nous n'avons suivi que les voies manifestes de la Providence; elles se résument en quelque sorte, dans la mission et l'influence étonnantes du peuple Juif au milieu des nations
Quant aux autres moyens dont Dieu disposait pour se faire connaître aux âmes, voici

(1) Pat. Lat. t. 51. col 647. Lib. II. c. 4 et 28. etc.

comment un illustre bénédictin, d'une rare sûreté de doctrine théologique, nous les rappelle en quelques lignes: "Nous avons foi dans la bonté et la justice de Dieu. Nous croyons donc qu'il se faisait sentir aux âmes de la gentilité, par ces touches intérieures que la malice de l'homme arrête et étouffe trop souvent, mais qui n'en sont pas moins réelles; par ce témoignage de l'âme "naturellement chrétienne" que Tertullien forçait les païens de son temps à reconnaître en eux-mêmes; par la tradition primitive qui ne s'éteignit que graduellement, au point, que dans l'immense empire de la Chine, elle vivait encore, presque sans mélange, au temps de la venue du Christ; par le spectacle de l'univers, où Dieu a empreint ses perfections avec tant d'harmonie et de magnificence, que "ce qu'il y a d'invisible en lui est par là rendu visible, nous dit encore S. Paul; que l'on y découvre sa puissance et sa divinité, au point que ceux qui ne les y reconnaissent pas sont inexcusables." Ajoutons enfin ce que nous enseigne l'Eglise contre les Jansénistes, savoir: que les païens eux-mêmes reçoivent une influence de la grâce de Jésus-Christ, laquelle grâce n'a point commencé seulement d'o-

pérer au jour où fût offert le sacrifice de la rédemption, mais a été appliquée dès le commencement du monde."(1)

"Comme les nations, disait le grand Apôtre, qui n'ont pas la loi écrite accomplissent naturellement les choses de la loi, ils sont à eux-mêmes leur loi, tout en n'ayant pas notre loi, et ils montrent que cette loi est écrite dans leurs coeurs par des témoignages qui les accuseront et aussi qui les défendront au jour, où Dieu jugera les secrets des hommes, selon mon Évangile, par Jésus-Christ."(2) Les païens, comme les Chrétiens, devaient donc pour se sauver, répondre aux bienfaits de Dieu; ceux-là, comme ceux-ci, ont pu tourner leur liberté contre Dieu et contre sa loi. Durant ces jours qui ne connurent que le crépuscule de l'admirable lumière dont nous sommes favorisés, l'homme s'est souvent refusé à l'appel divin; mais hélas! n'avons-nous pas à déplorer, en plein Christianisme, mille et mille traits d'un aveuglement pareil? Le "Credo" de l'Unité divine n'est pas répété chez nous, nation chrétienne, d'une voix unanime; nous connaissons des philosophes qui n'ont pas su "distinguer Dieu ni de ses oeuvres ni d'eux-mêmes." Ils ont su faire école en Alle

(1) Dom Guéranger. "Essais sur le naturalisme." § [illegible]
(2) Rom. II. 14. 15.

magne et ailleurs, le nombre en est plus grand encore qu'en France. D'où viennent ces aberrations? De la même cause qui les produisait chez les Gentils. Nos panthéistes baptisés ne sont point tombés dans cet état sans avoir résisté à la grâce; ceux de la gentilité, beaucoup moins coupables, j'en conviens, se sont égarés, parce que eux aussi se sont rendus sourds aux invitations de cette même grâce."(1)

Bien d'autres âmes, n'en doutons pas, auront suivi la voix, qui les appelait. C'est l'enseignement consolant, que nous recueillons de la bouche des plus grands Docteurs Catholiques. Nous avons déjà entendu S. Augustin tirer cette conclusion de l'exemple de Job". Divinitus autem provisum fuisse non dubito, ut ex hoc uno sciremus etiam per alias gentes esse potuisse qui secundum Deum vixerunt eique placuerunt."- Depuis le commencement du monde et avant Moïse, dit S. Grégoire le Grand, il y a eu une multitude d'élus, que nous ignorons en grande partie ... et nous devons croire qu'un grand nombre de gentils, "multos etiam ex gentibus", attendaient le Rédempteur."

S. Agobard, évêque de Lyon, exprime la même pensée d'une manière remarquable: "Nous

(1) D. Guéranger. "Essais sur le Naturalisme. Préface. p. LV.

ceux qui avant la venue du Messie, non seulement les Patriarches mais un grand nombre de païens ont été marqués par l'onction invisible, et ainsi ils sont devenus les membres de Jésus-Christ, et un seul corps avec les prédestinés: "multos etiam in gentilitate positos, credimus invisibili chrismate unctos, per quam..."[1]
Hugues de S. Victor parle également du salut d'un grand nombre de Gentils: "ex aliis gentibus multos ... multos, non solum in Israel, sed etiam in gentibus."[2]
"Multis gentilium dit l'Ange de l'école, facta fuit revelatio de Christo"... etc.[3]
Bossuet s'est fait l'écho de ces enseignements de la tradition, quand il a dit qu'il ne fallait point douter qu'il n'y ait eu un grand nombre de ... dispersés parmi les Gentils.[4]
"Toujours donc, comme le dit admirablement S. Léon, de diverses manières et avec de nombreuses et abondantes mesures, "semper diversis modis multisque mensuris", la bonté divine a pourvu au salut du genre humain et a versé dans sa clémence les nombreux bienfaits de son amour sur tous les siècles antérieurs à la venue du Christ; mais dans ces derniers temps et depuis l'incar-

(1) De Civit. Dei, Lib. XVIII. c. 47. — Moral. Lib. IV. c. 32., L. I. VII. c. 7. — S. Ugob. Epist. adv. Fred. c. 20. Pat. Lat. t. CIV.
(2) In Hier. Coelest. Lib. IX; —(3) Sum. Théol. 2a 2ae q. II a. 7. ad 3um
(4) Cfr. Bossuet. Lettre 256, 257, 258 à M. Brisacier. —

nation, elle a dépassé toute l'abondance de ses libéralités ordinaires, "omnem abundantiam solitae benignitatis excessit."(1)

Fin de la première partie.

Deuxième Partie.

Le Peuple de Dieu après Jésus-Christ
ou
l'histoire de l'Église Catholique.

Première période.
Jésus-Christ - Constantin.
(1 - 312.)

L'Église fondée par Jésus-Christ et propagée par les Apôtres se développe, s'organise et triomphe enfin de ses persécuteurs par Constantin, à la journée du Labarum.

1re Époque.

Depuis Jésus-Christ jusqu'à la mort de St. Jean, ou la fin des temps apostoliques.

(1 - 100.)

"Dieu ayant parlé autrefois à nos pères en diverses

(1) Sermo XXIV, de nativ. 4. - Voyez sur les idées de cette conclusion le livre : "De vocatione gentium" P. L. t. 51; Landriot "Le Christ de la tradition II. — Huitième et neuvième conf.; Lacordaire, an 1835. 5ème Conf. et an 1851, 4me Conf.

manières par les Prophètes, nous a enfin parlé de nos jours, par son propre Fils, qu'il a fait héritier de toutes choses et par qui il a créé les siècles."(1)

L'ère nouvelle et bienheureuse que l'Apôtre annonçait aux Juifs en ces termes s'ouvre maintenant devant nous. Nous sommes arrivés à cette plénitude des âges, dans laquelle Jésus Christ, Fils de Dieu de toute éternité, Fils d'Abraham et de David dans le temps, naquit d'une Vierge nommée Marie. C'est l'époque la plus considérable de toutes; elle domine l'histoire entière et la divise en deux grandes périodes qui ne s'unissent et ne s'expliquent que par l'avènement du Sauveur des hommes. Ce grand événement est le point lumineux, où le peuple choisi de Dieu pour être le représentant du Messie dans tous les siècles, passe d'un état à un autre; la postérité d'Abraham selon l'esprit succède à la postérité selon la chair; le peuple Juif dans lequel Jésus Christ s'était préexisté, fait place à l'Eglise Catholique dans laquelle l'Homme Dieu doit se survivre.(2)

Avec cette Eglise, se lève le cinquième empire qui remplacera à jamais celui que nous avons vu passer successivement aux Assyriens, aux Mèdes et aux Perses, aux Grecs et enfin aux Romains. Alors s'accomplit ce qui avait été dit à Daniel: "Or, dans les jours de ces rois, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, et son

(1) Ep. aux Hébr. I. 1 et 2. (2) Voyez Lacord. 3ème année. 3ème et 5ème Confér.

royaume ne passera pas à un autre peuple; mais il brisera et consumera tous les royaumes et subsistera éternellement, selon que vous avez vu la pierre détachée de la montagne sans main d'homme, briser et argile et fer et airain et argent et or "(1) Voilà l'Eglise Catholique, voilà le royaume avant tout spirituel et céleste, que le Précurseur et les Disciples du Christ avaient mission d'annoncer comme étant proche, et dont le Fils de Dieu lui-même se proclamait le fondateur et le Roi: "Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise."(2) - " Mon royaume n'est pas de ce monde "(3) - Voilà la réalisation du plan divin. Jésus Christ qui ne veut pas appliquer immédiatement et par lui-même, la rédemption au monde, crée au sein de l'humanité, une société qui sera l'intermédiaire constant et universel entre lui et les hommes. il crée cette Société, qui est l'Eglise Catholique, à son image et à sa ressemblance et en fait le but de tous ses enseignements, de toutes ses oeuvres, de toutes ses souffrances; c'est pour elle qu'il vit et qu'il meurt: quam acquisivit sanguine suo.(4) Sans sortir de la Judée, et en ne passant sur la terre que trente trois ans, le Rédempteur accomplit ainsi une mission universelle et perpétuelle. Il bâtit de ses divines mains la maison du Seigneur et la place sur la montagne, afin que les hommes de tous les peuples et de tous les si-

(1) Dan II 44 & 45 - (2) S. Math. XVI. 18 - (3) S Jean. XVIII. 36 - (4) Act. XX. 28.

ictes y accourent en disant : "Allons, montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob. Il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, parceque la loi sortira de Sion et la parole du Seigneur de Jérusalem"[1]

Pour avoir sur la nature et la constitution fondamentale de cette Eglise dont nous allons faire l'histoire, des idées vraies et exactes, il n'est besoin que de développer les pensées que nous venons d'exprimer, et de comparer cette société religieuse à Celui qui est à la fois son type et son auteur. Nous compléterons cette première époque en étudiant l'établissement du Christianisme par les Apôtres.

Chapitre premier. Jésus Christ et la fondation de l'Église
Chapitre second : Les travaux des Apôtres et leurs ennemis

Chapitre premier

Art. I. Idée de l'Église à la crèche de Jésus
Art. II Institution de l'Église pendant la vie publique de J.
Art. III. Constitution définitive de l'Église par l'Esprit Saint

Article I.
A sa naissance, le Sauveur nous donne une idée de l'Église.

Lorsque nous disons que dès la crèche, Jésus nous

(1) Is. II. 2.

donne l'idée de son Église, c'est pour signifier qu'entre l'Église et les mystères qui entourent la naissance du Sauveur, il existe des points de rapprochement et de ressemblance si lumineux, que nous pouvons considérer la crèche comme une première révélation, qui nous montre en figure tant la nature et la mission de l'Église que son universalité et la loi de son développement.

Et d'abord, l'Enfant qui est né à Bethléem, c'est Jésus-Christ, le Verbe fait chair, l'Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous, puisque par le mystère de l'Incarnation, la nature Divine sans rien perdre de ce qu'elle était, s'est uni la nature humaine dans l'unité de personne. Par là se trouve rétablie entre Dieu et l'humanité, l'union que le péché avait brisée, et l'essence, la nature de l'Église se révèle à nous dans son trait fondamental. Image de l'Homme-Dieu, l'Église sera une société à la fois divine et humaine, le royaume de Dieu sur la terre. Elle continuera dans la suite des temps, l'union ineffable de la créature avec le Créateur, union commencée par Marie, Joseph et les quelques âmes privilégiées auxquelles le ciel voulut manifester sa naissance. En un mot, l'Église pourra être appelée, l'Incarnation perpétuée. L'histoire nous montrera l'humain et le divin de cette institution admirable, au milieu des faibles-

ges et des défaillances propres à l'humanité, l'histoire nous fera voir l'Église rayonnant d'une grandeur et d'une force divines, comme autrefois par ses anges et par ses astres, le ciel fit connaître que l'enfant né à Bethléem dans la pauvreté et l'infirmité humaines, était le Fils de Dieu.

Mais pourquoi le mystère d'un Dieu fait homme? Quelle est la fin de l'Incarnation?

Les Anges l'ont chanté au milieu de cette nuit mille fois heureuse: Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bonae voluntatis!" La gloire du Créateur et le bonheur de la créature, voilà donc le but de la venue de Jésus-Christ parmi nous; et comme ce double bien se trouve dans la connaissance et l'amour de Dieu, il est également vrai de dire que Dieu voulut prendre notre nature, pour se faire connaître et se faire aimer des hommes. Mais quel changement, quelle réforme ce but devait amener dans l'humanité! Goûtant de plus en plus le fruit de la séduction de leur premier père, les enfants d'Adam ne connaissent et n'aiment plus que la matière; ils étaient devenus étrangers en quelque sorte, aux choses intellectuelles. Rien ne les touchait que ce qui frappait leurs sens; les sens jugeaient de tout, de la vérité, de la vertu, de la Divinité même. On matérialisa Dieu et on divinisa le vice.

parce qu'on ne voulait plus adorer que ce qu'on voyait ou ce que l'on sentait. Pour guérir cet aveuglement et cette corruption du genre humain, il fallait un Dieu, un Médecin céleste! Nous le trouvons dans la crèche de Bethléem où il commence son oeuvre de réparation avec une miséricorde et une sagesse infinies. L'Eglise le proclame dans un chant de reconnaissance: "quia per incarnati Verbi mysterium, nova mentis nostrae oculis lux tuae claritatis infulsit; ut dum visibiliter Deum cognoscimus per hunc in invisibilium amorem rapiamur." Pour relever l'homme et lui rendre avec la connaissance du vrai Dieu, l'amour des choses célestes, Dieu profite donc du penchant même qui avait précipité le genre humain dans les erreurs et la dégradation de l'idolâtrie. Ensevelis dans la matière, les hommes avaient rendu la divinité visible et grossière; et voilà que Dieu restant Dieu se montre à eux sous une forme sensible - il se fait chair! "O hommes, s'écrie Bossuet, vous vouliez des dieux qui ne fussent, à dire vrai, que des hommes et encore des hommes vicieux: c'était un trop grand aveuglement. Mais voici un nouvel objet d'adoration qu'on vous propose: c'est un Dieu qui n'a rien perdu de ce qu'il était en prenant ce que nous sommes. La divinité demeure immuable et sans

pouvoir se dégrader, elle ne peut qu'élever ce qu'elle unit avec elle."(1) Tandis que les faux dieux, sujets aux vices les plus infâmes, autorisaient tous les crimes et poussaient eux-mêmes leurs adorateurs dans la voie de la corruption, le Fils de Dieu prenant la nature humaine sans rien prendre de ce qu'elle a de coupable, fait briller à nos yeux toutes les vertus et nous apprend à les pratiquer en nous renonçant nous-mêmes. Dans le paganisme l'homme avait voulu rendre Dieu semblable à lui; – depuis l'incarnation, il s'efforce plutôt de devenir semblable à Dieu et de procurer ainsi la gloire du Créateur et sa propre félicité.

Voilà donc la fin sublime que le Verbe Éternel s'est proposée en venant sur la terre, – voilà la fin que poursuivra également la société dans laquelle le Rédempteur veut se survivre. L'Église, elle aussi, aura pour mission de maintenir et de répandre partout la connaissance et l'amour du vrai Dieu afin de perpétuer jusqu'à la fin du monde la réalisation du cantique des Anges: Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bonae voluntatis! Pour accomplir cette grande mission, l'Église, elle aussi, devra en vivant au milieu de l'humanité déchue, s'élever au-dessus des sens et de la matière et la pri-

(1) Discours sur l'hist. univ. 2me partie chap. XI.

servir ainsi de l'ignorance et de l'abrutissement du paganisme. Ouvrant aux générations ses trésors de foi et de sainteté, elle tournera les esprits et les coeurs vers les choses célestes et éternelles; elle apprendra aux hommes à connaître et à aimer Dieu, la vérité, la vertu. En un mot, nous verrons cette Fille unique de Dieu, cette Epouse de Jésus-Christ, apparaître au milieu du monde, comme son Divin Epoux, pleine de grâce et de vérité pour tout réformer et tout sauver. Cette oeuvre de salut opérée par l'Eglise ne sera que l'application lente et graduée des principes établis et consacrés par l'avènement du Fils de Dieu pour la régénération, non seulement de l'individu, mais aussi de la société. Le berceau d'un Dieu devenu petit enfant et revêtu de la forme d'esclave; le berceau d'un Dieu ayant pour Mère une femme restée Vierge et des pauvres pour premiers adorateurs, relèvera la femme, l'enfant, le pauvre, l'esclave du profond abaissement où les avait jetés le paganisme et les entourera de grandeur, de respect et d'amour. Voilà comment dès le jour de sa naissance le Divin Rédempteur nous montre en lui-même le type de la société qu'il vient fonder sur la terre; voilà comment la crèche nous découvre la nature et la mission de l'Eglise. Mais la même

lumière nous révèle aussi le caractère le plus frappant dont le Christ devait marquer son oeuvre : l'universalité, la Catholicité ! S. Thomas nous donne le développement de cette pensée. (1) Il fallait, dit-il, que la gloire du berceau de l'Homme Dieu, comme celle de son tombeau, fût manifestée non pas à tous les hommes, mais à certains témoins choisis de Dieu avant tous les temps. (2) Or, pour marquer d'avance l'universalité de la rédemption, le Sauveur a fait connaître sa naissance à des personnes de toutes les conditions. Avec les Bergers et avec les Mages, nous voyons accourir à la crèche les Juifs et les Gentils, les ignorants et les sages, les petits et les grands de ce monde. Jésus se révèle aux justes dans la personne de S. Siméon et dans celle de Ste Anne ; aux pécheurs dans la personne des Mages. Ses premiers adorateurs représentent les hommes et les femmes, la jeunesse et la vieillesse, la virginité, le mariage et la viduité.

Cette universalité que la Sagesse Divine a voulu nous montrer en figure dans les premières manifestations du Sauveur aux hommes, trouvera son entière réalisation dans l'Eglise qui sera appelée Catholique. En effet, "si en Jésus-Christ, comme parle l'Apôtre, il n'y a ni gentil, ni Juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni bar-

(1) Som. Théol. 3me partie. q. XXXVI. art 2 et 3 – (2) Act X. 40

bare, ni Scythe, ni esclave, ni libre "[1]; pourra-t-on trouver ces distinctions dans une société qui a pour âme et pour vie, l'esprit du Rédempteur? Si le sang du Fils de Dieu a coulé pour les hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation[2], l'Église instituée pour appliquer les mérites de ce sang divin, ne devra-t-elle pas embrasser dans son sein tous les peuples et toutes les contrées, vivre sur tous les rivages et sous tous les climats?

Mais comment l'Église va-t-elle se répandre ainsi sur la terre et conquérir le monde entier? Quelle sera, en d'autres mots, la loi de son développement et de sa propagation? Retournons à la crèche et cherchons dans les mystères qui l'entourent, la réponse à cette dernière question. Quand le Roi du ciel et de la terre fait son entrée en ce monde, il n'a pour cortège que la pauvreté, l'humiliation, la persécution. Il est repoussé partout; aucune demeure d'homme ne s'ouvre pour le recevoir; il doit se réfugier dans une caverne abandonnée, et prendre une crèche pour berceau! Encore si cet état d'impuissance et d'abjection mettait Jésus à l'abri de l'envie et de la persécution! Mais non! Les cieux annoncent la gloire de l'En-

(1) Col. III. 11. (2) Apoc. V. 9.

fant de Bethléem, et les puissants de la terre se troublent. Ils ne comprennent pas dans leur aveuglement, que celui qui est descendu du ciel pour apporter aux hommes une couronne éternelle, ne vient pas leur ravir une couronne périssable. Ils cherchent donc Jésus pour le perdre; la persécution s'arme du glaive, le sang coule, mais le Sauveur que le ciel protège échappe à la mort en prenant le chemin de l'exil.

L'humiliation, la persécution, le sang, telle aussi sera la loi de la naissance et de la propagation de l'Eglise. Ses premiers enfants seront ignorés ou méprisés; ils n'auront pas de place au soleil. Aussitôt qu'ils auront commencé à se faire un nom, les monarques trembleront sur leurs trônes; dans cette société d'hommes qui ne cherchent que la vertu et qui n'ambitionnent que le ciel, les rois verront une secte ennemie qui a résolu de détruire leur puissance. Aussi, afin d'écraser cette secte, la persécution se lèvera terrible et implacable; durant trois siècles le sang coulera! Jamais cependant le glaive des tyrans ne pourra atteindre l'Eglise qui, soutenue de Dieu, trouvera, dans le sang de ses enfants, non la mort, mais la vie et la fécond-

Nous aimons à ajouter un dernier trait à ce tableau de l'Eglise tracé en face de la crèche. Dans les mystères que nous venons de rappeler, Marie, l'auguste Mère de Jésus nous apparaît toujours comme la compagne inséparable de son divin Fils, comme sa Gardienne et sa Protectrice fidèle, enfin comme la Femme bénie entre les bras de laquelle les Pasteurs, les Mages, S. Siméon et Ste Anne trouvent Celui qui est le salut d'Israël. Qui ne voit dans ce rôle sublime de la Très-Sainte Vierge à la crèche, le prélude et la raison de celui qu'elle est destinée à avoir dans toute la suite des temps? Ah! sans doute, la Sagesse divine demande que l'Eglise, à l'exemple de Jésus qui l'a fondée et qui se survit en elle, soit unie à Marie par les relations les plus intimes et les plus fortes, qu'elle trouve en la Mère du Rédempteur une protection puissante et continuelle, et ses enfants la voie la plus sure pour arriver à l'Auteur de la vie et du salut.

Problème historique

Quelle est l'année de la naissance du Sauveur et qu'elle est l'année de sa mort?

(Noël Alexandre. Saec. 1º Diss. II – Berti. Dissert. hist

tout le premier volume – Wouters. Dissert. hist. Diss. III.)

Nous avons déjà parlé des recherches chronologiques aussi incertaines que nombreuses auxquelles a donné lieu la naissance du Christ. – Quant au mois et au jour, c'est s'éloigner de la tradition commune des Pères, dit Benoit XIV, "a communi Patrum traditione," que de fixer une autre date que le VIIIme jour des Calendes de Janvier, c'est à dire, le 25 Décembre. (De Festis D. N. J. C. Cap. XVII. 45.)

Il n'est pas moins difficile de déterminer l'époque de la mort du Sauveur, que celle de sa naissance; on admet assez généralement qu'il a été crucifié à l'âge de 33 ans, la 29ième année de l'ère chrétienne, sous le consulat des deux Géminus. —

Article II.

Le Sauveur institue l'Église pendant sa vie publique

L'Enfant de Bethléem avait crû en âge et en sagesse, il était devenu un homme. Cependant il restait inconnu au monde, qui suivait sa marche accoutumée. Ce ne fut qu'à l'âge de trente ans que Jésus sortit du

silence et de la solitude de Nazareth pour commencer sa vie publique. Mais déjà la mission du nouveau Prophète qui s'est levé en Israël a été manifestée au peuple par une voix descendue du ciel: "Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances."(1) Déjà le Sauveur s'est préparé à la prédication de son Evangile par quarante jours de jeûne et de prière dans le désert et par une triple victoire contre celui qu'il vient chasser du monde. Il se présente donc aux Juifs comme l'Envoyé de Dieu; il parcourt toute la Judée se fatiguant pour ramener les brebis errantes d'Israël et leur dire qu'il est le Messie. Il annonce partout la bonne nouvelle: dans les villes, dans les campagnes, dans le temple et dans les synagogues; toujours ses enseignements sont dignes de simplicité, de douceur et de vérité; l'autorité dont il est revêtu donne à toutes ses paroles une force mystérieuse et irrésistible qui subjugue ses ennemis eux-mêmes et leur arrache ce cri d'admiration: Jamais homme n'a parlé comme cet homme. "Nunquam sic locutus est homo sicut hic homo."(2) D'ailleurs les miracles confirment sa doctrine: il veut et les aveugles

(1) S. Math. III. 17 (2) S. Jean. VII 46.

voient, les boîteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent.

Aussi, quoique ses ennemis prissent tous les moyens que leur inspiraient la haine et la jalousie, pour le perdre dans l'esprit de leurs compatriotes, ils ne pouvaient réussir. Tout le peuple se mettait à sa suite et voulait même le faire roi; on voyait même la foule captivée par le Fils de Dieu et le plus beau des enfants des hommes, se précipiter sur lui, "cum turbae irruerent in eum," [1] et ne pouvoir s'en séparer. Elle le suivait sur les montagnes, au bord des lacs et jusque dans le fond des déserts, où le Sauveur devait nourrir d'un pain miraculeux des hommes auxquels sa personne et ses discours faisaient oublier les premiers soins de la vie.

C'est avec regret que nous renonçons au désir de nous arrêter plus longtemps à l'histoire de cette vie dont les beautés et les grandeurs surhumaines se font même sentir au coeur de l'impie.[2]

---

(1) Luc V. 1. – (2) J. J. Rousseau dans sa réponse au Roi de Pologne parle ainsi de l'Évangile: "Ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien, le "plus utile de tous à quiconque même ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son Auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage, jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur."

On connaît assez le passage plus sublime encore qui se trouve au livre IV de l'Émile et qui se termine par ce cri de foi arraché au coeur de l'incrédule: "Oui, "si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu!"

La nature et les bornes de l'ouvrage exigent que notre étude se concentre sur le fait de l'institution d'une Société religieuse par le Divin Rédempteur. Aussi bien, cette œuvre étant le but, la fin de Jésus-Christ en ce monde, elle domine et résume sa vie toute entière, comme nous l'avons déjà remarqué.

Cette première question : Jésus.Christ a-t-il fondé pendant sa vie mortelle une Société ? nous fait remonter naturellement à une seconde plus générale : Qu'est ce qu'une Société ? Une Société sur la terre est essentiellement une réunion d'hommes qui s'accordent dans la poursuite d'un bien également connu et voulu de tous. Cette définition qui ne rencontrera point de contradicteurs, nous présente l'idée de société comme complexe. En d'autres mots, l'être social requiert pour sa constitution essentielle des éléments multiples : la pluralité d'êtres intelligents, l'unité de fin, l'union dans l'emploi des moyens et par une conséquence nécessaire, l'autorité, c'est à dire, un principe, une force qui imprime une tendance commune à des intelligences et à des volontés libres par elles-mêmes et leur donne cette union qui est l'âme de toute Société.(1)

Cette notion d'ailleurs si claire, bien comprise, quiconque lira l'Evangile sera mis dans l'alternative ou de fermer les yeux à l'évidence, ou de recon-

(1) V. Taparelli. Essai théor. de droit nat. basé sur les faits. A I. liv 2. ch. 2 et 3. n. 307. 424. 429.

naître Jésus-Christ comme l'auteur d'une institution qui mérite le nom de Société, puisqu'elle possède tous les éléments dont nous venons de parler.
Quelle est cette institution? Le Christ lui-même l'appelle tantôt "Église "Ecclesia",[1] c'est à dire: assemblée tantôt "Royaume "Regnum";[2] Il en parle sous l'image d'une cité,[3] d'une famille,[4] d'un bercail;[5] autant d'expressions et de figures qui éveillent déjà dans l'esprit une idée générale d'association, de Société. Elles nous représentent l'institution que le Sauveur veut fonder, comme un corps, un tout moral; en d'autres mots, comme une institution formée par une multitude d'hommes qu'unit un principe ou un but commun. Or, cette pluralité d'êtres intelligents ramenée à l'unité ne constitue-t-elle pas le fond essentiel et le résumé des conditions qu'exige une vraie Société?
D'ailleurs, nous n'avons jeté qu'un regard, qu'un coup d'œil général sur l'œuvre divine; il faut l'étudier de plus près, l'approfondir, et en quelque sorte l'analyser d'après les divers éléments qui concourent à la formation de l'être social. Si donc une Société religieuse a été créée, quelle est sa fin? Qui sont ses membres? Quels moyens possède-t-elle? Où est l'autorité qui doit faire sa force et sa vie?
Le royaume du Sauveur est dans le monde mais il

(1) S. Math. XVI. 18 – XVIII. 17 – (2) S. Math. XIII – S. Luc. XIII. 18-20 – S. Jean XVIII. 36 – (3) S. Math. V. 14 – (4) S. Math. X. 25 – S. Luc. XIV. 21 – (5) S. Jean. X. 16

n'est pas de ce monde; regnum meum non est de hoc mundo.[1] Comme il vient immédiatement de Dieu, il conduit immédiatement à Dieu, c'est-à-dire, à la vie éternelle, à la felicité parfaite. C'est là le but propre, la fin principale et directe que le Rédempteur propose aux efforts de tous ceux qui veulent s'attacher à lui; fin toute spirituelle, toute céleste qui est le premier élément d'une Société, appelée à juste titre "le royaume de Dieu" "le royaume des Cieux" et dans laquelle il faut chercher avant tout Dieu et sa justice.[2]

En vertu de cette fin même, le royaume fondé par Jésus-Christ doit être universel et perpétuel; le but qu'il poursuit s'impose aux hommes de tous les pays et de tous les siècles. Aussi le Divin Fondateur en parle-t-il toujours comme d'une Société qui ne sera attachée ni à tel lieu, ni à tel temps, mais qui fera de tous les hommes un seul peuple, soumis à un seul chef, et destiné à vivre jusqu'à la fin des âges, sans que jamais aucune puissance ennemie puisse prévaloir contre lui.[3]

Toutefois ces intelligences et ces volontés tendant toutes à une même fin ne formeraient

(1) S. Jean. XVIII 36 - (2) S. Math. VI. 33 - (3) S. Marc. XVI. 15 - S. Math. XVI. 18 - XXVIII. 18-20 - S. Jean. IV. 21 et X. 16.

pas une vraie société, si dans cette tendance elles n'étaient liées et unies ensemble par l'emploi obligatoire de certains moyens. Voilà pourquoi le Fils de Dieu coordonna lui-même un ensemble de moyens et en fit une loi commune par laquelle ceux qui s'y soumettent, se rencontrent et s'unissent pour arriver au même but par le même chemin. Cette loi dans les trois parties qu'elle renferme, le dogme, la morale, les sacrements, développe et perfectionne la loi ancienne. Ne pensez pas, dit le Sauveur, que je sois venu pour détruire la loi ou les prophètes; Je ne suis pas venu les détruire, mais les perfectionner.[1]

En effet, par son enseignement, sa vie et ses œuvres, Jésus-Christ mit la foi dans un jour nouveau et complet, en manifestant aux hommes et en imposant à leur croyance, des vérités restées jusqu'alors sans révélation claire ou explicite. Quant à la morale, le décalogue, expression de la loi naturelle, fut débarrassé des fausses interprétations, purifié des imperfections qui étaient tolérées auparavant et perfectionné par l'addition des conseils aux préceptes. Enfin les sacrements peu nombreux, universels et produisant la

(1) S. Mat. V. 17.

grâce, vinrent remplacer les rits figuratifs, locaux et innombrables de la loi Mosaïque.(1) Les trois éléments que nous venons de voir ne suffisaient pas pour constituer l'œuvre de J.C. Nous en avons déjà donné la raison: l'union de plusieurs êtres intelligents dans la tendance à une même fin par les mêmes moyens, ne peut se réaliser que sous l'action d'un principe ou d'une force morale; quatrième élément qui est la vie des trois autres et qui s'appelle autorité. Cette autorité nécessaire, le Christ la possédait dans sa plénitude, mais pour l'exercer par lui-même dans la société visible qu'il avait fondée au milieu des hommes, il aurait dû rester sur la terre. Sachant donc qu'il retournerait bientôt à son Père, il communiqua ses pouvoirs divins à des hommes choisis qui devaient eux-mêmes avoir, jusqu'à la fin des siècles, des successeurs pour leur transmettre cet héritage qui renferme la vie de l'Église. En ces jours, dit l'Évangile, il arriva que le Sauveur se retira seul sur une montagne pour vaquer à l'oraison; là, il passa toute la nuit à prier

(1) Voy Becanus. Analogia Vet. et Nov. Testam. cap. II. qu. IX. n. 1 — Cap. V. qu. IX. n. 1. 2. 3 — Ce que nous disons ici, d'après cet Auteur, sur le développement de la foi par le Christ, a été expliqué dans l'Introd. § IV.

Dieu. Dès que le jour eut paru, il appela les disciples qui l'avaient suivi jusqu'alors, et parmi eux il en choisit douze qu'il voulait s'attacher d'une manière plus spéciale et il les nomma Apôtres, c'est à dire, envoyés; "elegit duodecim ex ipsis quos et Apostolos nominavit." C'était Simon, auquel il donna le nom de Pierre; André, son frère, Jacques et Jean etc.[1] Dès ce moment ils vécurent dans l'intimité du Divin Maître et devinrent ses principaux auxiliaires. Selon les desseins d'une sagesse qui n'est point humaine, ces douze pauvres pêcheurs étaient les douze Patriarches qui devaient donner naissance au nouveau peuple de Dieu, les douze pierres fondamentales de la Cité sainte bâtie par le Christ[2]; en un mot, les représentants de J.C. dans l'Eglise, par l'autorité divine qui leur fut communiquée.

Entre toutes les paroles de l'Evangile qui attestent cette délégation de pouvoir faite aux Apôtres par le Fils de Dieu, nous nous attacherons à une seule, parce qu'elle est à la fois la plus complète et la plus solennelle et qu'elle nous rappelle plus naturellement beaucoup d'autres passages sur ce sujet.

(1) S. Luc. VI. 12-14 - (2) Eph II 20 - Apoc. XXI. 14.

Près de quitter la terre, le Sauveur dit à ses disciples : Data est mihi omnis potestas in coelo et in terra ; euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii et Spiritûs Sancti : docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis. Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi.[1]

"Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre ; allez donc !" Voilà la mission des Apôtres avec la source divine d'où elle émane, et le fondement inébranlable sur lequel elle s'appuie. Ils sont envoyés par le Christ comme lui-même a été envoyé par son Père,[2] c'est à dire, au nom de l'autorité suprême et éternelle. La mission du Maître et celle des disciples portent le même caractère divin : Celui qui honore le Fils, honore le Père, et quiconque rejette le Fils, rejette le Père qui l'a envoyé ;[3] mais aussi, celui qui écoute les Apôtres, écoute Jésus-Christ, et celui qui les méprise, méprise Jésus-Christ.[4] Cette double mission est une dans le but et dans les moyens : le Fils de Dieu vint sur la terre, afin de sauver les hommes en leur donnant la vérité par ses enseignements, la grâce par l'immolation de lui-même, et en leur assurant la conser-

(1) S. Math. XXVIII. 18-20. (2) S. Jean. XX. 21. (3) S. Jean. V. 23. (4) S. Luc. X. 16.

vation et la dispensation de ces deux trésors par un ensemble de lois. En un mot, le Libérateur du genre humain fut tout à la fois Docteur, Prêtre et Roi. Or, les Apôtres ne sont choisis que pour continuer l'œuvre de Jésus-Christ, en devenant les héritiers de sa triple dignité ou de sa triple puissance d'enseigner, de sanctifier et de gouverner les âmes. Allez, leur dit le Sauveur, "enseignez toutes les nations! "Docete omnes gentes. Je vous envoie vers les hommes, afin que vous leur appreniez la doctrine que j'ai apportée sur la terre et que je vous confie comme un dépôt sur lequel vous devez veiller. Prêchez cette doctrine aux hommes de toutes les nations, car tous sont appelés à la vie éternelle et celui qui n'aura pas cru, sera condamné.[1]

"Les baptizant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit." Par la dispensation des Sacrements, rites extérieurs auxquels la toute puissance de Jésus-Christ avait attaché la communication de la grâce, les Apôtres devenaient sanctificateurs des âmes. Le baptême seul est ici nommé parce qu'il est le premier et le plus nécessaire des sacrements, la condition indispensable pour être incorporé à la société du Christ, et avoir droit aux biens spirituels dont jouissent les membres de cette société. Par

(1) S. Marc. XVI. 16.

le baptême, l'homme est donc engendré à une vie nouvelle[1], vie surnaturelle et divine que les Apôtres doivent développer, entretenir et perfectionner par d'autres sacrements.[2]

"Et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit". Le Sauveur ne parle pas ici comme dans la première partie du texte, "docete omnes gentes", d'un enseignement ayant pour but de faire connaître la vérité, mais d'un enseignement qui a pour fin l'observation, l'exécution de tout ce que le Christ a commandé: "docentes eos servare".[3] Or, comment les Apôtres veilleront-ils au fidèle accomplissement de ces lois qui font la vie de l'Église, s'ils ne sont en même temps investis du droit et de la puissance de commander, de porter des sentences et de punir? Aussi bien, nous lisons dans l'Evangile que le Fils de Dieu leur confia ces pouvoirs de la manière la plus explicite et la plus large: "Que celui, leur dit-il, qui n'obéit pas à l'Église soit pour vous, comme un païen et un publicain; car, je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la

(1) S. Jean. III. 5. (2) S. Luc. XXII. 19. S. Jean. XX. 22 et 23

(3) Cette distinction semble marquée par les verbes différents (μαθητεύειν - διδάσκειν) qu'emploie la leçon grecque, dans les deux passages en question, au lieu du "docere" de la Vulg.

terre, sera délié dans le ciel."[1]
Après avoir ainsi confié à ses apôtres cette triple puissance que l'École appelle : potestas magisterii, ministerii, regiminis; Jésus-Christ voulant, d'un côté, rassurer ceux qui étaient investis de cette autorité extraordinaire, et d'un autre côté, rappeler à tous les hommes le devoir de l'obéissance, ajoute ces dernières paroles: "Et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles." Le Fils de Dieu reste donc avec les Docteurs, les Prêtres et les Rois de la société qu'il a fondée; il reste avec eux jusqu'à la consommation des siècles, dans la personne de leurs successeurs qui perpétueront l'Église aussi longtemps qu'il y aura des âmes à sauver.
Concluons. Cette proposition condamnée par l'immortel Pie IX: "L'Église n'est pas une vraie et parfaite société pleinement libre; elle ne jouit pas de ses droits propres et constants que lui a conférés son divin Fondateur, mais il appartient au pouvoir civil de définir quels sont les droits de l'Église et les limites dans lesquelles elle peut les exercer";[2] cette proposition est contraire aux enseignements mêmes de l'Évangile. L'Évangile nous montre en effet, le Christ réalisant dans l'Église

(1) Math. XVIII. 17. 18. – (2) Encycl. "Quanta cura" 8. Déc 1864. Pr. XIX du Syllab.

qu'il institue toutes les conditions nécessaires à à une société. Aussi comme toute société véritable et parfaite, cette Église a des degrés divers, des parties distinctes; les membres de ce corps moral, pas plus que ceux du corps humain, n'opèrent de la même manière[1]: les uns enseignent, les autres écoutent, les uns gouvernent, les autres obéissent; en un mot, il y a l'Église enseignante et l'Église enseignée qui ne forment qu'une même Église, mais qui cependant sont distinctes. Ce que nous avons dit de la mission des Apôtres prouve assez l'existence de cette Église enseignante; mais ne donne qu'une idée incomplète de son organisation. En vertu de l'institution divine, elle se compose de deux éléments: le premier de ces éléments est unique et doit maintenir l'unité; c'est la Primauté, le pouvoir suprême conféré à St. Pierre qui seul a été établi par le Fils de Dieu, pierre fondamentale de l'Église,[2] soutien de ses frères les autres Apôtres,[3] Pasteur Suprême du troupeau tout entier, des agneaux et des brebis.[4]

Le second élément est multiple; il est représenté par les autres Apôtres qui sont investis de pouvoirs divins pour propager et gouverner

(1) Rom. XII. 14. – (2) S. Math. XVI. 18. – (3) S. Luc. XXII. 32. – (4) S. Jean. XXI. 15. 17.

l'Église, sous l'obéissance de Pierre leur chef unique.[1] Telle fut l'action en quelque sorte immédiate et personnelle de Jésus Christ dans la fondation et l'organisation de l'Église; l'Esprit Saint devait mettre la dernière main à ce grand ouvrage que nul du reste ne peut changer, parceque c'est un fait divin et l'objet de notre foi. Bien différente des constitutions qui sont de l'homme, la constitution de l'Église est à l'abri des essais et des variations de la terre. L'histoire nous montrera cette vérité réalisée par les faits: car le spectacle à la fois le plus visible et le plus grand que nous offre l'histoire, c'est celui de l'Église Catholique résistant seule aux forces réunies des passions, de la corruption, de la nouveauté, des armes et du temps,[2] pour rester toujours ce qu'elle était au sortir des mains divines de son Fondateur: Société spirituelle, forte des droits que Dieu lui a donnés, vivant de sa vie propre, libre et indépendante de tout pouvoir humain.

Problèmes historiques.

1º La lettre d'Abgar à Jésus Christ et celle du Sauveur à ce prince sont elles des pièces fausses et supposées? (Dom Ceillier. t. I. Lib. 3. II. art I - Noël Alexandre.

(1) Cf. Conc. du Vatic. Const: "Pastor aeternus". c 1 - (2) Lacord. 3me année. 4me Confér.

...ec. 1e Diss. III - Assémani. Biblioth. Orient. t.I p.554. ...outers. Dissert. in hist. t.I. Diss. V.)

Au chapitre 13ème du premier livre de son histoire, Eusèbe raconte qu'Abgar, roi d'Edesse en Mésopotamie, ayant entendu parler des prodiges qu'opérait Jésus-Christ, lui écrivit pour le supplier de venir le guérir d'un mal incurable. Au lieu d'aller trouver Abgar, le Sauveur lui écrivit à son tour en promettant de lui envoyer un de ses disciples qui le guérirait et procurerait son salut et celui de ses sujets. En effet, après la résurrection, l'apôtre Thomas chargea Thaddée, l'un des soixante-dix disciples, d'aller prêcher l'Évangile à Edesse et de rendre la santé au prince. La mémoire de ce miracle, continue Eusèbe, s'est conservée dans les régistres d'Edesse qui contiennent les actes d'Abgar. J'en ai tiré sa lettre ainsi que la réponse du Sauveur que j'ai traduites, l'une et l'autre, du Syriaque. (Pat. Gr. t. 20. col. 119).

De graves auteurs, parmi lesquels Honoré de Sainte-Marie et le docte Assémani, soutiennent l'authenticité de ces lettres en s'appuyant principalement sur les témoignages d'Eusèbe et de St Ephrem, diacre d'Edesse.

L'opinion contraire plus commune a pour elle l'autorité de S. Augustin (De consens. E-

vang. c. 7. Pat. Lat. t. 34. col 1047.), de S. Jérôme (Com. in Ezech. c. XLIV. Pat. Lat. t. 25. col. 443) et de S. Thomas, (Som. Théol. 3me part. q. 42. art. 4.) qui affirment sans restriction aucune, que le Christ n'a point écrit. D'ailleurs, l'oubli profond dans lequel cette prétendue lettre du Sauveur est restée ensevelie durant trois siècles entiers, est inexplicable pour les adversaires. Comment concevoir, demandait S. Augustin à Fauste, que les écrits, qui auraient Jésus-Christ pour auteur n'eussent pas été transmis à l'Eglise par la suite non interrompue des Apôtres et des Evêques, et vénérés comme la partie la plus auguste de l'Ecriture? (Contra Faust. Lib. XXXVIII. c. 4. Pat. Lat. t. 42. col. 486.) Aussi dans le Concile de Rome sous Gélase, la lettre à Abgar fut mise au rang des écrits apocryphes.

On cite à tort en faveur de la première opinion S. Jean Damascène (De fid. orth. Lib. IV. Pat. Gr. t. 94. col. 1174.) et les actes du VII Concile oecuménique (Nic. II. act. V. Lab. t. VII. col. 379.) Dans les deux passages cités, il ne s'agit que de la tradition, admise par les uns, rejetée par les autres, d'après laquelle le Sauveur aurait laissé l'empreinte miraculeuse de Sa figure sur un linge envoyé ensuite au roi Abgar. (S. Alphonse. Oeuvr. dogm. t. 7. p. 318.)

2me La relation de Pilate à l'empereur Tibère sur la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Ch. a-t-elle existé?

(Huet. Demonst. Prop. III. §.22 - Noël Alexandre. Saec. 1° c. IV - Wouters. Dissert. in hist. t. I. diss. VI.)
Il est difficile d'en douter en présence des témoignages imposants de S. Justin. (Apolog I Pat. Gr. t. 6. col. 383); de Tertullien, (Apolog. c. V. et XXI. Pat. Lat. t. 1. col. 290 et 403); d'Eusèbe, (Hist. Eccl. Lib II. c. 2. Pat. Gr. t. 20. col. 139); de S. Jean Chrysostôme. (Hom. 26. in epist. II ad Cor. Pat. Gr. t. 61. col. 581) et d'autres auteurs anciens. Les deux premiers s'adressaient aux empereurs et au Sénat Romain et ne craignaient pas d'invoquer ainsi leurs propres archives. Aussi les Catholiques en général, et même la plupart des Protestants, sont pour l'affirmative. Toutefois cette pièce n'existe plus et ne doit pas être confondue avec d'autres, fabriquées depuis sous le nom "d'actes de Pilate." Ce fut à la suite de la relation qui nous occupe que Tibère proposa au Sénat de mettre Jésus Christ au rang des dieux.
3me = Le célèbre passage de l'historien Juif Josèphe sur le Christ est-il authentique? (Antiq. Jud. L. XVIII. c. 4)
(Dom Ceillier t. 1. Liv. 3. c. VII. art 4 - Huet. Demonst. Prop. III §. 11 - Wouters. Dissert. in hist. t. 1. diss. VIII.)
Il suffit de répondre qu'il a été accepté comme tel par les Pères et par les plus grands historiens. Ce n'est qu'au XVI s. que quelques Protestants et quelques Catholiques ont opposé à cette authenticité non pas des arguments, mais

des doutes et des conjectures.

Article III.

Jésus-Christ constitue définitivement son Église par le S. Esprit[1]

L'Église était donc instituée, l'Homme-Dieu en avait déterminé et préparé tous les éléments; lui-même avait tracé sa constitution fondamentale et impérissable. Toutefois, comme le salut du genre humain avait été attaché dans les décrets divins au sacrifice de la croix, la Société nouvelle qui n'était autre chose que le genre humain régénéré, ne pouvait avoir son organisation complète et définitive, sa création entière, qu'après le "Consummatum est" du Golgotha. Or, cet achèvement de l'Église, au témoignage du Christ lui-même, était une oeuvre réservée à l'Esprit-Saint. Je prierai mon Père, dit-il à ses Apôtres, et il vous donnera un autre consolateur qui demeurera éternellement avec vous. Cet Esprit de vérité vous rappellera tout ce que je vous ai dit, il vous en donnera l'intelligence et vous enseignera des vérités que vous ne pouvez porter maintenant. Sa mission sera de me glorifier en rendant témoignage de moi devant les

(1) Cfr. Manning The temporal mission of the holy Ghost.. (Mission temporelle du S. Espr.) ch I - et Gaume. Traité du S. Espr. surt. ch XV.

hommes et en convainquant ceux qui n'auront pas cru en moi, de péché et de jugement. N'entreprenez donc rien jusqu'à ce que par la venue de cet Esprit Divin, vous soyez revêtus de la force d'en haut nécessaire à l'accomplissement de la mission que je vous ai confiée.[1]

Qu'est-ce en effet que l'Église? D'après la doctrine de St. Paul et les idées développées dans l'article précédent, l'Église est un corps moral ou mystique dont Jésus-Christ est le Chef et dont les Chrétiens sont les membres. Mais pour que ce corps ne soit pas un cadavre, il faut une âme, un esprit, qui unissant les membres à la tête et les membres entr'eux les anime d'une seule et même vie et et en fasse en quelque sorte, une seule personne. Voilà pourquoi après avoir dit que les fidèles ne forment qu'un corps "unum corpus", l'Apôtre ajoute: et qu'un esprit "unus spiritus". Cet esprit est l'esprit de Jésus-Christ, l'Esprit Saint qui se répandant du Chef dans les membres, forme le corps mystique de l'Eglise dont il devient l'unique principe de vie et d'action, comme l'âme pour le corps humain. Telle est la pensée des Pères, et spécialement de S. Augustin et de S. Grégoire le Grand.[2]

---

(1) S. Jean. XIV. 16-17 & 26; XV. 26; XVI. 7-15 – S. Luc XXIV. 49 – Act. I. 8.

(2) "Quod autem est anima corpori hominis, hoc est Spiritus

Toutefois cette effusion de l'Esprit Divin, complément nécessaire de l'Église du Christ, était un

Sanctus corpori Christi, quod est Ecclesia: hoc agit Spiritus S. in totâ Ecclesiâ, quod agit anima in omnibus membris unius corporis." (S. Aug. Sermo in die pent I Pat. Lat. t 38 col. 1231) "Paulus dicit Apostolus: "Unum corpus et unus spiritus" (Eph. IV. 4) Membra nostra attendite. Multis membris constitutum est corpus et vegetat membra omnia unus spiritus.. officia membrorum dispartita sunt, sed unus spiritus continet omnia. Multa jubentur, multa fiunt; unus jubet, uni servitur. Quod est spiritus noster, id est anima nostra, ad membra nostra; hoc Spiritus S. ad membra Christi, ad corpus Christi quod est Ecclesia. Ideo Apostolus, cum corpus unum nominasset, ne intelligeremus mortuum corpus: "Unum, inquit corpus." Sed rogo te, vivit hoc corpus? Vivit. Unde? De uno Spiritu: "Et unus spiritus" (S. Aug. Serm. in die pent II. Ibid. col. 1232)

"Unum quippe corpus est tota sancta universalis Ecclesia, sub Christo Jesu, suo videlicet capite, constituta. Unde ait Apostolus: "Ipse est caput corporis Ecclesiae, qui est principium, primogenitus ex mortuis" (Col. I. 18).. Christus itaque cum tota sua Ecclesia, sive quae adhuc versatur in terris, sive quae cum Eo jam regnat in coelis, una persona est. Et sicut est una anima quae diversa corporis membra vivificat, ita totam simul Ecclesiam unus Spiritus Sanctus vegetat et illustrat... Ecclesia autem Spiritum vivificantem habet, quia capiti suo Christo inseparabiliter adhaeret. Scriptum est enim: "Qui adhaeret Domino, unus spiritus est cum Eo." (I. Cor. VI. 17.)

(S. Gregorius in 5um psalm. poenit. Pat. Lat. t. 79. col. 602.

fruit de la Rédemption, et conséquemment ne pouvait se faire qu'après le couronnement de cette oeuvre par la glorification du Sauveur des hommes. "Le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parceque Jésus n'était pas encore glorifié."[1]; c'est-à-dire, que jusque là cet Esprit n'avait pas encore été donné comme il devait l'être dans la suite; sous l'ancienne loi, il n'avait été donné qu'aux individus d'une manière invisible et il ne s'était manifesté que par intervalles dans les prophètes. Mais après l'ascension les promesses s'accomplissent: il est donné avec éclat au corps même de l'Église visible pour s'y manifester et la vivifier continuellement.[2] "Le St Esprit descend au temps arrêté, dit Bossuet; les langues de feu tombées sur les disciples de Jésus-Christ marquent l'efficace de leur parole; la prédication commence; les Apôtres rendent témoignage à Jésus-Christ; ils sont prêts à tout souffrir pour soutenir qu'ils l'ont vu ressuscité. Les miracles suivent leurs paroles: en deux prédications de St Pierre, huit mille Juifs se convertissent et pleurant leur erreur, ils sont lavés dans le sang qu'ils avaient versé."[3] Le cinqui.

(1). S. Jean. VII. 39 — (2) Cfr. Manning l. c. — S. Cyrille d'Alex. In Joan. Evang. Lib V. c. II. P. G. t. 73. col. 750 — S. Augustin. Tract. in Joan. LXXIV. P. L. t. 35. col. 1827 — Sermo in die pent. I. P. L. t. 38. c. — (3) Disc. sur l'hist. univ. 2me partie. chap. VII —

ème empire, l'empire du Christ avait commencé; l'Église apparaît au milieu du monde, confirmant et réalisant cette révélai n anticipée que le berceau de son Divin Fondateur nous a donnée sur la nature, la mission, l'universalité et le développement de la société nouvelle.[1]

Que voyons-nous, en effet, au cénacle? Dieu avec nous, l'Esprit-Saint qui s'unit à l'humanité, une société à la fois divine et humaine. Le jour de la Pentecôte fut, en quelque sorte, le jour de l'incarnation du Saint-Esprit, et si, en vertu de l'union hypostatique, le Verbe Éternel communique à son humanité sacrée les attributs de la Divinité, on peut dire par manière de rapprochement que l'Esprit de Dieu opère quelque chose de semblable, puisque par son union intime avec l'Église, ou l'assistance qu'il lui donne, il communique à une société tout humaine dans les individus qui la composent, des caractères tout divins; Communication mystérieuse, dont plus d'un esprit sérieux a trouvé l'expression profonde dans ce passage du symbole de notre foi: Et in Spiritum Sanctum, Dominum et vivificantem qui etc. Et unam, Sanctam, Catholicam et Apostolicam Ecclesiam. Après avoir professé notre croyance sur la troisième Personne de la Très-Sainte Trinité, nous la proclamons

(1) voy. l'art. I. de ce chap.—

aussitôt sur les signes divins de l'Église, parceque cette deuxième vérité découle de la première comme l'effet de sa cause, la conclusion de son principe.(1)

L'Esprit-Saint est un; la Société qu'il anime ne peut donc être divisée; les parties qu'on y distingue doivent former entre elles, un seul tout que le Divin Paraclet vivifie par la même foi, le même culte, et l'obéissance au même chef, comme nos membres constituent un seul corps, par la vie commune dont l'âme les fait jouir. Mais de plus, comme il n'y a qu'un Esprit de vie, le corps mystique dans lequel il est répandu, ne peut être multiple; il est unique et hors de lui il n'y a pas d'Église du Christ(2).

---

(1) Som. Théol. 2a 2ae Q. I. a. 9. ad. 5 – (2). Continuant le texte cité plus haut, voici comment S. Grégoire le Gr. montre que l'unité de l'Église en elle-même et sa séparation de toutes les sectes résultent de la présence du S. Esprit: "Sicut namque Christus qui est Caput Ecclesiae, de Spiritu S. conceptus est, sic Sancta Ecclesia quae corpus ejus est, eodem Spiritu repletur ut vivat, ejus virtute firmatur ut in unius fidei et charitatis compage subsistat. Unde dicit Apostolus: "Ex quo totum corpus per nexus et conjunctiones subministratum et constructum crescit in augmentum Dei (Col II. 2). Istud est corpus extra quod non vivificat Spiritus. Unde dicit Beat. Augustin.: Si vis vivere de Spiritu Christi, esto in corpore Christi (Tr. 2. 6 in Joan.) De hoc Spiritu non vivit haereticus, non vivit schismaticus, non vivit excommunicatus; non enim sunt de corpore."

Et qui croira que remplie par l'Esprit qui est Saint, l'Église ne soit pas sainte aussi? Sainte en elle-même; c'est-à-dire, dans sa constitution, dans sa fin, dans ses dogmes, sa morale et son culte, puisque tout ce qu'elle est et tout ce qui lui appartient, est l'oeuvre de Celui sur lequel l'Esprit de Sainteté s'est reposé avec la plénitude de ses dons. Sainte aussi dans ses membres, dont les vertus, les miracles et les oeuvres admirables sont des manifestations plus éclatantes et des fruits plus abondants qu'auparavant de la présence substantielle du même Esprit dans les âmes.

Cet Esprit est celui du Père qui a créé tous les hommes et du Fils qui par son sang les a rachetés de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation.[1] Son action divine ne peut donc être limitée par les différences de races, de pays, de conditions et conséquemment la Société qui ne vit et qui n'agit que par lui, mérite d'être appelée Catholique.

Enfin cet Esprit de vérité qui ne change pas, conserve toujours dans le sein de son Église cette première vie à laquelle il la fit naître par les Apôtres; vie surabondante, indestructible, incompatible avec

(1) Apoc. V. 9.—

l'erreur dans l'enseignement ou dans la croyance parce qu'elle jaillit d'une source divine.

Dieu avait envoyé son Esprit; la face de la terre allait être renouvelée. A peine, en effet, cette société formée d'un élément humain et d'un élément divin a-t-elle paru, que déjà nous la voyons accomplir sa mission de créer en quelque sorte un monde nouveau en donnant aux hommes la connaissance et l'amour de Dieu en Jésus-Christ et par lui. Il convenait que le Prince des Apôtres, le premier, fût l'instrument de cette régénération merveilleuse. Pierre, debout avec les Onze, élève la voix et parle: Jésus que les Juifs ont crucifié est ressuscité, il n'y a de salut qu'en lui; le salut a pour conditions le dépouillement, le changement de soi-même par la pénitence et la régénération par le baptême; tel est le résumé de la doctrine que le Chef de l'Eglise exposa à la multitude. Ceux qui reçurent sa parole de bon coeur furent baptisés; et il y eut ce jour-là environ trois mille personnes qui se joignirent aux disciples. Une seconde prédication, plus efficace encore que la première, convertit cinq mille hommes![1] C'étaient les prémices du monde régé-

(1) Voy. Act. II III IV. 1-12.

néré. Entre la vieille société païenne et cette jeune société chrétienne, quelle différence, quel contraste! Celle-là est animée par l'esprit de tout mal, par Satan; celle-ci est remplie de l'Esprit de tout bien, de l'Esprit-Saint. La première, c'est l'ignorance et l'oubli du Créateur, l'égoïsme, la cruauté, toutes les passions les plus infâmes; l'autre, c'est la connaissance et l'amour de Dieu, la charité la plus tendre, la douceur, le renoncement aux jouissances et aux biens de la terre. "Ceux qui croyaient, dit St Luc, étaient unis et possédaient tout en commun. Ils vendaient leurs terres et leurs autres biens et ils les distribuaient à tous, selon le besoin que chacun en avait. Ils allaient tous les jours au temple dans l'union d'un même esprit, ils y restaient en prière en rompant le pain de maison en maison, ils prenaient la nourriture avec joie et simplicité de coeur, louant Dieu et étant aimés de tout le peuple."(1)

L'universalité que la crèche nous a déjà fait entrevoir comme un caractère de l'Église, se manifeste au jour de la pentecôte d'une manière admirable. La première fois que la loi nouvelle est promulguée, c'est en présence d'une foule de peuples accourus à Jérusalem pour célébrer la mémoire de la loi ancienne, et formant comme une députation solennelle du genre humain tout entier; car "il y avait là des hommes de toutes les nations qui se trouvent sous le ciel."(2) "Lorsque les enfants des hommes, remarque un savant historien, bâtissaient leur tour de

(1) Act. II. 44-47. (2) Act. II. 5.

Babel, Dieu confondit leurs langues; ils ne s'entendirent plus et furent contraints de se séparer. Lorsque Dieu bâtit son Eglise pour les y réunir, les descendants de Sem, de Cham, et de Japhet, accourus de toutes parts, entendent dans la même langue toutes les leurs. La loi de Moïse fut donnée par écrit, en hébreu, à Israël; dans une seule langue, à un seul peuple; la loi de Jésus-Christ, son Eglise la parle, la publie dès le premier jour, à tous les peuples et dans toutes les langues, et ce qui n'est pas moins digne d'attention, elle la publie ainsi, elle se publie elle-même, elle se manifeste dès le premier jour, à tous les peuples et dans toutes les langues, par la voix de son Chef; elle se publie, elle se manifeste de la sorte, à l'époque mémorable, où les deux extrémités de la terre, l'empire de la Chine et l'empire de Rome se donnaient la main par dessus la mer Caspienne."(1)

Mais il faut que la loi du développement de l'Eglise, la persécution, se manifeste à son berceau comme au berceau de Celui qui est à la fois son Auteur et son modèle. Les Chefs des Juifs commencent à s'alarmer en voyant les Apôtres si puissants en œuvres et en paroles. Après la guérison miraculeuse d'un homme perclus depuis sa naissance, les prêtres et les Saducéens font saisir Pierre et Jean et les mettent en prison. On veut leur défendre de prononcer jamais devant le peuple le nom de Jésus; "Jugez-vous-mêmes, répondent-ils, s'il est juste de vous obéir

(1) Rohrbacher. Hist. univ. Liv. XXV.

plutôt qu'à Dieu." On les laissa aller.[1] Cependant le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, tant hommes que femmes, se multipliait de plus en plus, grâce aux prédications et aux miracles des Apôtres. Alors le Grand-Prêtre, et tous ceux qui étaient, comme lui, de la Secte des Sadducéens, furent remplis d'indignation; et ayant fait prendre les Apôtres, ils les mirent dans la prison publique. Mais un Ange du Seigneur en ouvrit les portes durant la nuit et leur ordonna d'aller prêcher hardiment dans le temple la doctrine de vie. On les fit flageller; ils se retirèrent joyeux d'avoir été jugés dignes de souffrir cet opprobre pour le nom de Jésus, et continuèrent à instruire le peuple. Déjà la question de les mettre à mort avait été agitée au Sanhédrin; Gamaliel avait fait abandonner ce projet.[2] Toutefois l'Église apostolique eut bientôt son premier martyr. Le diacre Étienne, plein de grâce et de force, faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple. Ses ennemis ne pouvaient résister à la sagesse qui était en lui et à l'Esprit de Dieu qui parlait par sa bouche. Pour le perdre, ils l'accusèrent faussement de blasphème contre Moïse et contre Dieu. Après un discours inspiré, il fut traîné hors de l'enceinte de la ville et lapidé. Sa dernière prière fut pour ses bourreaux.[3] Une grande persécution contre l'Église de Jérusalem commença alors, mais loin de détruire le Christianisme naissant, elle ne servit qu'à le répandre dans les villes voisines et à établir le fondement de nouvelles Églises en Judée et en Sa-

(1) Act. IV. 1-21 – (2). Act V. passim – (3) Act. VI. 8-15 – VII.

marie et jusque chez les Juifs de la Syrie, de la Phénicie, et de l'île de Chypre.[1] C'était le premier accomplissement d'une parole qui devait être prononcée plus tard et avoir sa réalisation dans toute l'histoire de l'Église: le sang des martyrs est une semence de Chrétiens.

Chapitre second.

Les travaux des Apôtres et leurs ennemis.

Art. I. Propagation et organisation de l'Église par les Apôtres.
" II. L'empire Romain persécuteur des Chrétiens et destruct. des Juifs.

Article I.

Propagation et organisation de l'Église par les Apôtres.[2]

L'Église constituée par Jésus-Christ et animée par le S. Esprit, continua l'œuvre régénératrice qu'elle avait commencée au jour même de la pentecôte. Bientôt les Juifs à qui étaient dues les prémices de la parole évangélique se pressèrent autour des Apôtres et formèrent l'Église-mère de Jérusalem et puis celle d'Antioche, où les disciples du Christ prirent le nom de Chrétiens. Nous avons déjà parlé de la vie angélique de ces premiers enfants de l'Église; rappelons toutefois aux admirateurs outrés de ces temps de ferveur, la prévarication d'Ananie et de Saphire, les

(1) Act. VIII.1-4 - XI.19 - (2) Voyez surtout les "Actes des Apôtres." Ils contiennent le commencement de l'histoire ecclésiastique et rien ne doit nous dispenser de les lire et de les relire.

excès coupables commis dans les agapes, l'incestueux de Corinthe etc. Il y eut aussi de la partialité dans les distributions quotidiennes qu'on faisait aux veuves; les plaintes qu'en firent les Juifs Hellénistes amenèrent l'élection des sept premiers diacres. Chargés du soin des tables communes, les diacres furent aussi, par leur institution même, des ministres sacrés, c'est ce que prouvent le texte des Actes des Apôtres, l'exemple de S. Etienne et toute la tradition.(1)

Mais les Gentils devaient aussi entendre la parole de salut; S. Pierre leur ouvre les portes de l'Eglise par la conversion du centenier Corneille, tandis que Saul, devenu Paul sur la route de Damas, est choisi pour porter le nom de Jésus-Christ devant les nations. Cette grande mission fut partagée par les autres Apôtres qui, vers l'an 41 ou 42 de l'ère chrétienne, se séparèrent pour aller à la conquête de l'univers. La seule arme de ces nouveaux conquérants était cet abrégé substantiel de la doctrine Chrétienne, qu'une tradition constante a nommé "le Symbole des Apôtres" et qui, très-probablement ne fut pas écrit. Cette circonstance pourrait expliquer les variantes peu importantes que le texte a subies, et la divergence des opinions sur son origine.

S. Pierre évangélisa le Pont, la Cappadoce, la Galatie, l'Asie, la Bithynie, et après avoir gouverné l'Eglise d'Antioche pendant sept ans, il vint fixer son siège

(1) Act. VI. Voir Noël Alex. diss. VII. avec la note de Mansi. S. Ignace d'Antioche dit déjà: oportet autem et diaconos, qui sunt diaconi mysteriorum Jesu Christi, omni modo omnibus placere, non enim ciborum et potuum ministri sunt, sed

dans la capitale de l'empire. On admet communément, qu'arrivé à Rome, l'an 42 de l'ère chrétienne, ou la deuxième année du règne de Claude, le Chef des Apotres en sortit, lors de l'expulsion des Juifs par ce prince[1], pour y revenir sous Néron qui le fit martyriser. La primauté de S. Pierre et son séjour à Rome seront le sujet d'une dissertation importante.

Les travaux de S. Paul surpassèrent, comme il le dit lui-même, les travaux des autres apôtres. S. Jérôme et S. Anselme comparent le cours de ses missions à celui du soleil, qui va de l'Orient à l'Occident, d'un océan à un autre océan. Dans les trois grands voyages qui précédèrent sa captivité, il parcourut la Syrie, l'Asie-mineure, les îles, la Grèce, l'Illyrie, la Judée, l'Italie. Selon l'opinion la plus accréditée, il alla aussi en Espagne. C'est pour soutenir, éclairer, corriger les Églises dont il était le Père, que l'Apôtre écrivit ses quatorze admirables épîtres.

Comme S. Luc, disciple et fidèle compagnon de S. Paul, ne nous a pas conservé le récit authentique des travaux des autres Apôtres, nous les indiquerons à grands traits en suivant les traditions respectables consignées dans le Bréviaire Romain.

S. André évangélisa les Scythes d'Europe, l'Épire, la Thrace, et fut crucifié à Patras en Achaïe.

S. Jacques-le-Majeur, frère de S. Jean, exerça son apostolat en Judée et le scella le premier de son sang, ayant été martyrisé à Jérusalem vers l'an 42, sous Hérode Agrippa. Son voyage en Espagne est affirmé par la légende

sed Ecclesiæ Dei ministri fuit. Ind. e II. P.G. t.5. c. 675. (1) Act. XVIII. 2.

du Bréviaire, qui comme nous le verrons, a ici une autorité toute spéciale.

S. Jean séjourna surtout à Éphèse dans l'Asie Mineure et dirigea longtemps les Églises de ce pays. Nous retrouverons le disciple bien-aimé sous la persécution de Domitien et dans la lutte contre les hérétiques.

S. Thomas répandit l'Evangile chez les Parthes, les Mèdes, les Perses, les Bactriens et alla jusque dans les Indes.

S. Jacques le Mineur et surnommé le Juste, cousin du Sauveur, devint évêque de Jérusalem et y fut martyrisé.

S. Philippe convertit presque toute la nation des Scythes d'Asie et vint sceller sa prédication de son sang en Phrygie.

S. Barthélemy alla dans l'Inde et dans la Grande Arménie, où il remporta la palme du martyre.

S. Mathieu, après avoir écrit son Evangile vers l'an 42, annonça la bonne nouvelle en Ethiopie. Le roi le fit mettre à mort.

S. Simon prêcha en Egypte; S. Thaddée en Mésopotamie; ces deux Apotres se rencontrèrent ensuite dans la Perse, où leurs prédications furent couronnées du plus grand succès et du martyre.

D'après la tradition des Grecs, S. Mathias aurait évangelizé la Colchide.

Ce rapide aperçu ne permet pas à l'historien de suivre, comme il le voudrait, les détails de l'éloquente mission

des Apôtres; mais il lui montre que dès le premier siècle, l'Evangile avait en quelque sorte débordé au-delà de toutes les frontières de l'empire. Aussi l'Apôtre écrivait-il aux Colossiens, pour les confirmer dans leur foi: "La parole de vérité que vous avez entendue, a aussi retenti dans le monde entier, partout féconde en fruits de salut et en progrès, comme parmi vous."(1) Le 2ème et le 3ème siècle nous ramèneront à cette propagation admirable du Christianisme et nous permettront de la contempler dans son ensemble.

Le développement intérieur de l'Église marchait de pair avec son développement extérieur. La constitution donnée par Jésus-Christ se manifestait, s'épanouissait, en quelque sorte, sous l'action lente et naturelle du temps et des circonstances. Les "actes" et les Épîtres des Apôtres nous montrent ces hommes extraordinaires exerçant le triple pouvoir dont ils avaient été investis par Celui qui a toute puissance au ciel et sur la terre. Ils prêchent, ils administrent les sacrements, ils portent des lois et les font observer; ils doivent être considérés "comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu."(2) Ne pouvant être présents partout, les Apôtres laissaient dans chaque Église qu'ils avaient fondée, un de leurs disciples avec le caractère épiscopal pour la gouverner; ils en envoyaient d'autres en divers lieux pour fonder et établir de nouvelles Églises.

(1) Col. I. 6. (2) I Cor. IV. 1-

Les évêques n'étaient pas seuls; ils avaient pour sujets & pour auxiliaires dans la prédication et l'administration des Sacrements les prêtres et les diacres qui ne pouvaient être ordonnés que par eux. C'est la hiérarchie d'ordre, dont les Pères apostoliques nous parlent, comme quinze siècles plus tard en parla le concile de Trente.[1] S. Clément distingue les devoirs qui sont imposés à l'Évêque „Summo Sacerdoti", aux prêtres "sacerdotibus" aux ministres inférieurs "levitis".[2] S. Ignace d'Antioche rappelle souvent ces trois ordres: "Obéissez tous à votre évêque, écrit-il aux Chrétiens de Smyrne, comme Jésus à son Père, et aux prêtres comme aux Apôtres. Honorez les diacres comme la loi de Dieu." „Lorsque j'étais parmi vous, dit-il aux Philadelphiens, j'ai élevé la voix au nom de Dieu pour vous crier: Obéissez à l'évêque et aux prêtres et aux diacres."[3] Les évêques donc, tout en étant parfois désignés par le même nom que les prêtres (πρεσβυτεροι), étaient cependant de droit divin supérieurs à ceux-ci. Au reste, cette prééminence est prouvée et par les instructions que S. Paul adresse à Timothée et à Tite, et par les reproches que S. Jean adresse aux sept anges des Églises d'Asie, et par les listes des Évêques conservées depuis les temps apostoliques, et auxquelles en appelaient les Pères.

A côté de la hiérarchie d'ordre, nous voyons apparaître

(1) Sess. XXIII. Can. 6 et 7 — (2) Epist. I ad Cor. l. 40. P. G. t. I. c. 290. Cette lettre admirable dont on ne peut contester l'authenticité était lue autrefois dans les assemblées des fidèles — (3) Epist. ad Smyr. c. 8. P. G. t. 5. c. 714 — ad Philad. c. 7. Ibid. c. 702. Il a beaucoup de passages analogues. Cfr. Fessler. Patrologia I. p. 176.

dès le premier siècle la hiérarchie de juridiction par la primauté divine de l'Évêque de Rome sur les autres évêques du monde, et aussi par le droit métropolitain dont il est difficile de ne pas reconnaître l'origine, dans le pouvoir que S. Paul confie à Tite pour l'île de Crète, et à Timothée pour l'Asie proconsulaire, ou au moins pour l'Ionie.

En partageant et en organisant l'Église du Christ, les apôtres de la vérité eurent à combattre les apôtres de l'erreur, suscités par le Judaïsme expirant et par les efforts du paganisme pour se défendre. Le principal fut Simon le Magicien que les Actes nous font connaître. (Act. VIII.)

Il était originaire du pays de Samarie et ne fut chrétien que par son baptême, bientôt suivi de son apostasie. Il voulut acheter le don du S. Esprit et donna ainsi le premier le scandale du trafic des choses saintes, crime appelé de son nom, Simonie. Aux prestiges par lesquels il avait abusé de la crédulité populaire des Samaritains, il ajoute un système d'erreurs qui fit de lui le père des hérétiques et plus particulièrement des Gnostiques. Ce système est en effet, qu'un premier essai d'union entre les rêveries de la philosophie Greco-Orientale, le Judaïsme et le Christianisme; une première ébauche de cet ensemble d'erreurs que nous verrons se développer dans les premiers siècles, sous le nom général de Gnosticisme.

Il existe, disait Simon, un être primordial et parfait, qui s'est manifesté aux Samaritains comme Père, aux Juifs comme Fils, aux autres nations comme Esprit-Saint. De sa première conception ou, intelligence „ εννοια" sont sor-

tis des génies, des esprits inférieurs (éons) créateurs immédiats du monde visible. Ces esprits révoltés contre leur mère, la retenaient captive dans la matière et l'empêchaient de remonter au ciel. Or, la mission de Simon „la grande vertu de Dieu" était de délivrer les hommes de la puissance tyrannique des éons, et surtout l'infortunée Ennoia qui n'était autre qu'Hélène, esclave prostituée devenue compagne du Magicien.

Se donnant en conséquence comme le Christ et le Rédempteur, Simon prétendait que le Jésus prêché par les apôtres, avait eu un corps fantastique et qu'il n'avait souffert qu'en apparence. Il paraît, que plus tard l'imposteur se fit adorer comme la divinité. Quant à la morale, elle était ruinée par les principes qu'on a vu reparaître au 16ème siècle: la négation du libre arbitre et l'inutilité des bonnes oeuvres. Qui ne reconnaît dans cet ensemble, les germes plus ou moins sensibles de presque toutes les hérésies qui affligèrent l'Église dans la suite?[1]

Il convenait que le chef du Christianisme et le premier père des fidèles terrassât le premier hérésiarque et le père de tous les rebelles à l'Église. De fait, nous trouvons toujours S. Pierre en face de Simon pour le combattre et le confondre: C'est lui qui le démasque à Samarie et le repousse de la communion des fidèles[2]; C'est lui encore qui le suit à Rome, où le Magicien, grâce à ses prestiges, exerçait une certaine influence et était devenu l'ami de Néron. La tradition représentée par un grand nombre d'é-

(1) Voy. Blanc. Cours d'Hist. Eccl. I Leç. 7ème

(2) Act VIII.

crivains ecclésiastiques, entr'autres par Arnobe, S. Ambroise, S. Augustin, Sulpice Sévère pour les Latins; S. Cyrille de Jérusalem et Théodoret pour les Grecs, nous apprend que Simon ayant voulu s'élever dans les airs, S. Pierre se mit en prières et l'enchanteur retomba à la vue du peuple assemblé. On trouve des traces de ce fait dans les auteurs païens eux-mêmes: Ainsi, Dion Chrysostôme raconte que Néron nourrit longtemps à sa cour un homme qui avait promis de voler en l'air. Selon le récit de Suétone, cet homme entreprit de voler en présence de Néron lui-même, mais bientôt il tomba par terre, et son sang jaillit jusque sur la tente de l'empereur.[1]

La lutte du Prince des Apôtres contre Simon le Magicien à Rome est confirmée par la découverte du texte des "philosophumena". Toutefois d'après ce témoignage, l'imposteur ne serait pas mort à l'occasion de sa chute, mais plus tard dans une fosse, où il s'était fait enterrer vif en promettant de ressusciter le 3me jour.[2]

Deux des disciples de Simon, Ménandre et Dosithée, ne se distinguèrent de leur maître, qu'en se faisant passer eux-mêmes pour le Christ.

On peut rattacher au même chef, les Docètes (δοκειν: paraître) qui détruisaient l'humanité de Jésus-Christ, et conséquemment toute la rédemption, en prétendant que le Christ n'avait eu qu'un corps apparent, et que toute sa

(1) Voy. S. Alphonse. Oeuv. dogm. Triomphe de l'Église. J. Ch. I – 1. – D. Guéranger. Essai sur le naturalisme contemporain. !A

(2) Liv. VI. n: 20. P. G. 16e c. 3225.

vie avait été comme une illusion mystérieuse.
Quant aux Nicolaïtes, il n'est que trop certain que ces hérétiques, imbus des erreurs du Gnosticisme, se rendirent infâmes par la communauté des femmes et des moeurs monstrueuses.[1] Mais les Ecrivains ecclésiastiques sont partagés sur leur véritable origine, les uns leur donnant pour auteur Nicolas, l'un des sept premiers diacres, les autres justifiant cet homme apostolique. L'opinion la plus raisonnable, dit l'abbé Blanc, est celle qui rattache ces hérétiques au diacre Nicolas par une parole innocente, mais indiscrète, dont ils auraient abusé.[2]
C'est en partie pour s'opposer à la diffusion des erreurs gnostiques, dont nous voyons ici les premiers partisans, que S. Paul a écrit à Timothée. L'Apôtre appelle les rêveries des Simoniens et autres hérétiques du nom de "fables et de fausse science".[3] Mais l'erreur contre laquelle S. Paul s'éleva surtout fut celle des Judaïsants, c'est-à-dire „ de ces faux frères qui s'étaient glissés malicieusement parmi les Chrétiens de la Gentilité, afin d'espionner la liberté dont ils jouissaient dans le Christ Jésus, et les séduire sous l'esclavage de la loi mosaïque."[4] On reconnaît bien là, des hommes orgueilleux, étroits, fanatiques zélateurs de la loi, qu'ils prétendent allier au Christianisme; aussi nous savons par les actes, que cette erreur si pernicieuse sortait de l'école des pharisiens.[5] Les Judaïsants se divisèrent en plusieurs sectes particulières: les Cérinthiens, les Ebionites et les Nazaréens

(1) Apoc. II. 6. 14-15. – (2) Noël Al. Saec. I. dis. IX. Tillemont. t. 2 ch. I. 6. S. Alph. Triomphe de l'Egl. I. – (3) Voy. entre autres passages: I Tim I. 4. – II. 7 et VI. 20. – II Tim IV. 4 et 5. – (4) Gal. II. 4 – (5) Act. XV. 5.

L'époque précise de leur apparition n'est pas bien connue. D'après S. Epiphane et S. Philastre, on attribue à Cérynthe, Juif d'Antioche, les troubles qui agitèrent sa patrie sur la question des prescriptions légales. Quoi qu'il en soit, ces Judaïsants trouverent de rudes adversaires dans S. Paul et son compagnon Barsabée, et comme cette question fondamentale excitait des troubles, on résolut d'en appeler aux apôtres et aux prêtres de l'Eglise-mère. Exemple admirable! Le grand apôtre aurait pu de son autorité donner une solution obligatoire, mais il sentit que dans ces circonstances, l'appui de l'Eglise de Jérusalem où se trouvait alors S. Pierre, serait bien plus efficace. (vers 50) En effet, après l'arrivée des députés d'Antioche, Pierre se lève au milieu des apôtres et des prêtres assemblés et prononce „que Dieu n'a mis aucune différence entre les Juifs et les Gentils en purifiant leurs coeurs par la foi et que les uns comme les autres ne seront sauvés que par la grâce de Jésus-Christ". Après que St Jacques, évêque du lieu, eut parlé dans le même sens, le décret fut dressé au nom du S. Esprit; il portait que les Gentils convertis étaient exempts de la loi Mosaïque, et n'étaient obligés qu'à s'abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des animaux suffoqués et de la fornication; il a servi de modèle à tous les autres.[1]

[1] Voy. Act. XV. — Outre les points de rapprochement qui se présentent d'eux-mêmes, entre cette première assemblée Conciliaire et celles qui se tinrent dans la suite, il est à remarquer que le concile de Jérusalem porta un décret sur la foi, par l'abrogation de la loi ancienne; un décret sur les moeurs en rappelant aux Chrétiens sortis depuis peu de la corruption du paganisme, la défense de la

Outre le Judaïsme Cérynthe fit adopter à ses partisans les erreurs du Gnosticisme. Il paraît, que la résistance à la lettre synodale envoyée de Jérusalem, le jeta dans cette étrange contradiction, par laquelle il était amené à condamner la loi Mosaïque comme mauvaise, après l'avoir défendue avec un zèle excessif. Il enseignait que Jésus était un homme ordinaire, qui uni à la Divinité par le Christ, dès l'époque de son baptême, en avait été abandonné au moment de la passion. Le Christ ou le Verbe devait revenir une seconde fois dans Jésus, après la résurrection générale, pour régner mille ans avec ses disciples au sein des voluptés sensibles. Cette dernière erreur a été appelée plus tard Millénarisme ou Chiliasme, mais elle ne doit pas être confondue avec un autre Millénarisme, qui ne supposait dans ce prétendu règne du Christ à la fin des temps, que des jouissances spirituelles. Cette opinion, irréprochable aux yeux de la morale, a été adoptée par S. Justin, S. Irénée et par quelques autres saints personnages sans prendre consistance dans l'Église.

Les deux autres sectes, où se soutint l'esprit Judaïque, les Ebionites et les Nazaréens, parurent le plus probablement après la ruine de Jérusalem.

Les Nazaréens ne maintenaient que pour les Juifs convertis, l'obligation de la loi Mosaïque; tout en recon„

fornication; un décret enfin de discipline, relativement à l'abstinence de certaines viandes et du sang; cette prescription s'appuyait sur des motifs graves, mais n'était que transitoire.

naissant Jésus comme Dieu, ils mêlaient à son histoire, certaines erreurs, empruntées à un évangile apocryphe, "Evangelium secundum Hebraeos."
Les sectateurs d'Ebion, Juif Stoïcien d'Antioche, allaient plus loin; ils soutenaient le Judaïsme absolu des Cérinthiens, et niaient la divinité de Jésus-Christ, en prétendant qu'il n'était qu'un homme, né de Marie et de Joseph, selon les lois ordinaires.
Il appartenait à celui qui avait été choisi d'une manière spéciale, pour porter le nom du Christ devant les nations, d'être le grand adversaire des Judaïsants. Aussi, dès l'apparition de ces sectaires, nous voyons S. Paul entrer en lice avec eux à Antioche; plus tard comme ils avaient réussi à troubler les Chrétientés de Corinthe et de Galatie, l'Apôtre les combat ouvertement et avec force dans sa Seconde lettre aux Corinthiens et surtout dans celle qu'il adresse aux Galates. D'ailleurs, luttant toujours contre les hérétiques, Paul ne cesse de dégager complètement le Christianisme des prescriptions légales et de relever avec autant d'énergie que de magnificence la supériorité de la grâce sur la loi, la prééminence de Jésus-Christ sur Moïse et Aaron.
Cette doctrine de la justification par Jésus-Christ seul, tout en trouvant dans le grand Apôtre son docteur et son champion principal, ne lui était cependant pas personnelle et exclusive; vérité essentielle et fondamentale du Christianisme, elle appartenait aussi à ses collègues dans l'a-

postolat. Cette remarque serait inutile, si les rationalistes contemporains n'avaient découvert dans cet enseignement, une des manifestations de ce qu'ils ont appelé „paulinisme", c'est à dire d'une théologie, ou d'un Christianisme propre à S. Paul. L'enseignement et les oeuvres des autres apôtres, et en particulier, la conduite de S. Pierre à l'égard du centurion Corneille, la décision qu'il porte au concile de Jérusalem[1], les épîtres, n'en voilà-t-il pas assez, pour montrer qu'il n'y a pas plus de paulinisme que de pétrinisme, et faire justice de ce roman des Baur et des Renan?...[2]

(1) Act. X. et XV.
(2) Pour nous borner nous ne citerons que Drach. – „Epîtres de S. Paul." Introduction générale §. IV – Epître aux Galates – Préface §. III etc. Vidal – S. Paul „sa vie et ses oeuvres" T. 1. ch. VII et VIII. Dom Guéranger „Essais sur le naturalisme." § IV.

Quant à l'incident dont les rationalistes se sont emparés pour opposer S. Pierre à S. Paul, sous le rapport des tendances judaïsants nous aimons à transcrire les paroles du docte abbé de Solesmes, elles sont d'un juge compétent et résument brièvement une question sur laquelle on a beaucoup écrit: „Il est vrai qu'une circonstance dans la vie du prince des apôtres nous le montre durant quelques jours, à Antioche, pratiquant avec les Chrétiens sortis du Judaïsme, certaines observations légales; en sorte que S. Paul se croit obligé de l'en reprendre. Mais cette condescendance n'était qu'un ménagement temporaire, plus ou moins opportun, et qui ne préjudiciait en rien aux sentiments si prononcés d'ailleurs de S. Pierre. Je ne veux pas même entrer dans la question controversée, de savoir si le Céphas à qui S. Paul résista dans cette occasion était réellement S. Pierre lui-même; j'adopte volontiers le sentiment presque unanime de l'antiquité, qui voit Pierre dans Céphas; mais aussi avec l'antiquité, je vois simplement dans ce fait une précaution toute paternelle de charité que le pasteur suprême avait cru devoir prendre, afin de ne pas blesser l'Eglise d'Antioche, qui était encore presqu'entièrement composée de Chrétiens sortis du Judaïsme, je n'y puis reconnaître une trace de ces instincts

Avec la même audace, le naturalisme scientifique a fait de S. Jean, l'organisateur de la hiérarchie surtout quant à l'épiscopat et a inventé „le Johanisme".

Nous savons par l'histoire, que cet apôtre dans ses lettres et surtout dans son Evangile, fut le grand défenseur de la divinité de Jésus-Christ contre les Ebionites, les Cérinthiens et les autres hérétiques du premier siècle. Nous retrouverons plus tard le disciple bien aimé, donnant à son divin Maître un témoignage plus fort que celui de la parole.

S. Jean nous rappelle la très-Sainte Vierge Marie qui lui avait été confiée par Jésus du haut de la Croix. Mais si nous exceptons la part que la mère de Dieu a eue à l'accomplissement de l'Incarnation et de la rédemption, la reste de sa vie nous est resté inconnu. Ce silence de l'histoire, remarque un historien, et l'obscurité qui en résulte sur la vie la plus parfaite qu'une simple créature ait menée ici-bas, nous montre l'application la plus complète de ce principe fondamental de la morale Evangélique, savoir, que l'humilité

étroits que l'on nous dénonce dans l'apôtre qui, établi vicaire du Christ et dirigé par son Esprit, devait connaître et suivre au moins autant que tout autre les volontés de son chef." Après avoir relevé la condescendance de S. Paul lui-même en faveur de l'ancienne loi, par la circoncision de Timothée, l'auteur conclut: „ Au fond les deux apôtres étaient parfaitement d'accord; mais l'un et l'autre croyaient pouvoir profiter, dans un motif de zèle et de charité, du reste de tolérance que Dieu conservait encore pour les rites mosaïques, jusqu'au jour où le temple de Jérusalem, en s'écroulant, annoncerait à toute la terre que la loi Judaïque n'était plus qu'une loi de mort.

est la base et en même temps la mésure de toute grandeur devant Dieu: „qui se humiliat, exaltabitur". Quoiqu'il en soit du lieu et de l'époque où mourut la S. Vierge, le sentiment général de l'Eglise est qu'elle ressuscita peu après sa mort, pour être élevée en corps et en âme dans le ciel. –

Problèmes historiques.

1er S. Jacques le Majeur a-t-il été en Espagne?

Cette quéstion historique a été traitée à fond par G. Cuperus dans les „acta Sanctorum" (Jul. t. VI p. 69. a 114). Ce savant travail restitue à l'Eglise d'Espagne, une gloire qui avaient voulu lui ravir Noël Alexandre et Tillemont.

L'auteur s'attache spécialement à mettre sous tout son jour, la tradition immémoriale des Eglises d'Espagne sur l'apostolat de S. Jacques dans ce pays. Cette tradition a été généralement suivie jusqu'au XVI siècle, et elle trouve dans la liturgie Mozarabique, contemporaine de S. Martin (+ vers 400) un de ses monuments authentiques. Elle est en outre confirmée par la translation du corps de S. Jacques à Compostelle en Gallice, - fait que les incrédules seuls peuvent rejeter et qui ne s'explique guère sans la présence de cet apôtre en Espagne pendant sa vie. Au point de vue historique, la légende du Bréviaire Romain au 25 Juillet, a une importance toute spéciale. Au temps de S. Pie V on lisait dans le bréviaire: „Mox peragrata Hispania, ibique prædicato Evangelio, rediit Hierosolymam". Baronius avait suivi cette tradition dans ses notes au martyrologe et dans ses annales; (t. I. an. 44. n. 1). mais plus tard, la lecture d'un écrit, qui depuis a été reconnu apocryphe, la lui fit révoquer en doute (t. IX. an. 816. n. 48.). L'opinion du

célèbre annaliste, porta Clément VIII à changer la rédacti„
on du bréviaire sur le point en question : „ Mox Hispaniam
adiisse, lisait-on alors, et ibi aliquos ad fidem convertisse, Ec„
clesiarum provinciæ illius traditio est"... A ce changement, tous
les savants de l'Espagne s'émurent et s'armèrent de la plume
pour révendiquer l'antique gloire de leur Eglise. Leurs tra„
vaux et une discussion approfondie amenèrent Urbain VIII
à rédiger la leçon du bréviaire telle que nous la lisons
aujourd'hui : „ Mox in Hispaniam profectus, ibi a„
liquos ad fidem convertit."

2.ème „ S. Paul a-t-il réalisé le dessein qu'il mani„
feste aux Romains, d'aller en Espagne? (ad Rom.
XV. 24-28)

On ne peut nier que l'affirmative ne soit appuyée sur
une tradition imposante, et des plus respectables. Parmi
les Pères Grecs, nous avons les témoignages de S. Clément, (E„
pist I ad. Cor. c.5. P.G. t.1. c 219), de S. Athanase (ad Dracontium
P.G. t.25. c 527), de S. Epiphane (Hær. 27. P.G. t.41. c 374), de S. Jean
Chrysost. qui parle souvent de ce fait. (Præf. in epis. ad Heb. P.G.
t.63. c.11. in Matth. hom. 76. t 58. c 689). - Chez les latins: S. Jé„
rome (In Amos c.V. P.L. t.25. c1043.) S. Grégoire le grand (Moral
XXXI. c.53. P.L. t.76. c631.) S. Grégoire VII (Epist. 64. Lib I P.L. t.148.
c. 340.) ne parlent pas d'une manière moins positive du vo„
yage du grand apôtre en Espagne.

Plusieurs martyrologes, et entr'autres le martyrologe Ro„
main (au 22 Mars), ainsi que le grand nombre des historiens,
ont suivi cette tradition. Tout en admettant que S. Paul a fait
ce voyage dans l'intervalle de ses deux captivités à Rome, les

auteurs ne s'accordent pas sur l'époque précise.
D'autres historiens et exégètes, ou bien rejettent le fait en question, ou bien le regardent comme douteux et manquant de preuves assez solides. C'est à tort qu'on range S. Thomas parmi les partisans de la négative, dans son commentaire de l'épître aux Romains, le Docteur angélique ne fait que constater l'existence de la controverse, (cap XV l.3) mais en expliquant la lettre aux Galates, il admet le voyage de l'apôtre en Espagne: „Usque in Hispaniam prædicavit Evangelium" (cfr. Vidal. S. Paul t.2. c.25.)
3ème La bienheureuse mort de la T. S. Vierge arriva-t-elle à Jérusalem ou à Ephèse ?
D'après l'opinion la plus générale, appuyée sur une tradition ancienne et très-répandue, surtout en Orient, la S. Vierge serait demeurée à Jérusalem jusqu'à sa bienheureuse mort. En 634, S. Sophrone patriarche de cette ville, chantait avec amour dans une hymne sur les saints lieux „le jardin de Gethsémani qui reçut autrefois le corps de Marie et qui posséda son sépulcre." L'époque de cette mort est incertaine.
Pour concilier l'opinion que nous exposons ici avec les soins d'un tendre fils, que S. Jean n'aura pas manqué de prodiguer à celle qui lui avait été confiée par le Sauveur en croix, rien n'empêche de supposer que l'apôtre ne quitta définitivement Jérusalem qu'après la mort de Marie... Il est vrai que dans la lettre synodale du concile d'Ephèse, on dit que Nestorius a été condamné dans cette ville „où Jean le théologien et la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu..." Mais les plus savants critiques, Pagi, Combéfis, etc achèvent cette phrase

incomplète en sous entendant, au lieu de : „ ont leur tombeau." „ont leur temple"; ce qui d'ailleurs, était conforme au fait, comme nous l'apprend celui-là même qui avait la présidence au concile d'Ephèse, S. Cyrille de Jérusalem.

4ème: Faut-il ranger parmi les écrits authentiques: 1°. la lettre attribuée à S. Barnabé? 2°. Les actes du martyre de S. André, par les prêtres et les diacres d'Achaïe?

1°. Cette lettre dont l'objet est de prouver l'abrogation de la loi contre les Juifs, est importante pour plusieurs points de doctrine qui y sont mentionnés. Elle se trouve dans la patrologie Grecque de Migne t 2. c. 727. – Dès la fin du second siècle, Clément d'Alexandrie fait jusque sept fois mention de cette pièce, en l'attribuant toujours à Barnabé, compagnon de S. Paul; il semble même l'avoir regardée comme canonique. Origène a suivi son maître. Eusèbe et S. Jérôme parlent aussi de cette lettre; le premier, comme d'un écrit dont l'authenticité est controversée, le second comme d'un écrit non canonique.

De fait on doit reconnaître que l'épître en question n'a jamais été reçue dans le canon des Ecritures. Dès lors, s'il était prouvé, que S. Barnabé appartient au collège apostolique, (comme plusieurs le prétendent) la question proposée devrait être résolue dans le sens négatif, puisque l'inspiration divine n'ayant fait défaut à aucun apôtre, on ne voit pas ce qui aurait pu empêcher la canonicité, sinon l'absence d'authenticité. Mais d'après de graves autorités, Papebrock, D. Guéranger, Freppel etc, Barnabé ne peut être assimilé aux apôtres qui reçurent leur mission immédiate.

ment du Christ ; s'il porte le titre d'apôtre, c'est dans un sens moins propre et moins rigoureux du mot. Ainsi sans être canoniqu, la lettre en question peut être authentique. C'était le jugement de S. Jérôme : „ Barnabas, Cyprius, qui... unam ad ædificationem Ecclesiæ pertinentem epistolam composuit, quæ inter apocryphas (c.a.d. non canoniques)(1) Scripturas legitur." (De vir. illust. c. 6. P. L. t.   ) Au reste les deux opinions ont de grands défenseurs. Pour la négative : De Ceiller, Tillemont, Noël Alex. D. Lumper, Hefe-brock, Héfélé, etc.

Pour l'affirmative : Ellies Dupin, B. le Nourry, Galland Freppel, Darras etc.

Indépendamment de cette controverse, conclut Fessler, cette lettre écrite après la destruction du temple et avant la fin du second siècle reste un monument digne de toute vénération, et dont l'autorité pourrait être à peu de chose près, comparée à celle des écrits des Pères apostoliques.

Il y a quelques années (vers 1862) on a découvert un précieux manuscrit grec de l'épître attribuée à S. Barnabé.

2°. On peut lire ces actes du martyre de S. André dans Migne P. G. 2. c. 1218. — Ils renferment des témoignages en faveur de la Trinité, de l'Incarnation, de la satisfaction de Jésus-Christ, de la présence réelle et de l'immaculée conception de la Sainte Vierge.

L'authenticité de ce précieux monument a été contestée

(1) Sur cette signification de ce mot apocryphe chez les anciens écrivains ecclésiastiques. Cf. Fessler. Patr. t. 1. p. 27. et 183.

par les critiques protestants et par plusieurs catholiques, Tillemont, D. Ceillier, D. Ruinart etc. „Néanmoins, dit D. Guéranger, les actes ont pour eux un bien plus grand nombre d'érudits catholiques, parmi lesquels nous nous plaisons à citer à côté du grand Baronius, l'abbé, Noël Alexandre, Galland, D. Lumper, Morcelli, etc. Toutes les Eglises de l'Orient et de l'Occident qui ont inséré ces actes dans leurs divers offices de S. André, sont bien aussi de quelque poids, ainsi que S. Bernard, qui a bâti sur eux les trois beaux sermons sur S. André. (1)

(1) Année Liturgie - Avent - 30 Novembre.

Art II.
L'empire Romain, persécuteur des Chrétiens, et destructeur des Juifs.

Nous l'avons vu; les Apôtres n'avaient pu mettre la main à l'œuvre divine que le Christ leur avait confiée, sans rencontrer des contradictions et des obstacles dont le Judaïsme était la cause principale. Mais des ennemis bien plus terribles les attendaient: les Césars Romains. Dès la naissance du Christianisme, ces maîtres du monde engagèrent cette lutte sans égale, dans laquelle l'enfer allait s'efforcer par trois siècles de persécutions, de prévaloir contre l'œuvre de Dieu, et de noyer l'Eglise dans le sang de ses enfants.

D'après les témoignages de Tertullien, d'Origène, de Lactance, de Paul Orose, de Sulpice Sévère, témoignages que la science catholique a fait prévaloir contre les attaques de la critique protestante, Néron fut le premier auteur d'un édit général de persécution contre les Chrétiens. Triste honneur,

mais bien digne de ce monstre, à face humaine ! Une inscription retrouvée en Espagne, nous apprend que les lois du tyran firent des martyrs jusque dans ce pays : « A Claude Néron, César Auguste, Souverain Pontife, pour avoir purgé la province de voleurs et de ceux qui inculquaient au genre humain, une superstition nouvelle. » (1)

C'est en distinguant dans cette première persécution deux périodes ou deux phases, que les faits et les circonstances historiques se concilient le plus facilement.

La plume d'un ennemi du Christ, d'un païen, la plume si énergique de Tacite, nous a conservé le récit de la première partie de la persécution. Ce passage a été cité mille fois, et il mérite de l'être toujours, à cause de son importance sous plus d'un rapport.

L'an 64, un immense incendie détruisit la plus grande partie de Rome. La rumeur publique accusa Néron de ce désastre; il voulait transformer Rome en une ville nouvelle qui porterait son nom, et on l'avait vu, di-

(1) Baronius. Ann. Eccl. A. I. An 69. n. 46.

sait-on, au moment de l'embrasement, monter sur son théâtre, pour y chanter l'incendie de Troie. (1)

« Afin de détruire ces bruits qui persistaient toujours, continue Tacite, Néron chercha des coupables et fit souffrir les plus cruelles tortures à des malheureux abhorrés pour leurs infamies, qu'on appelait vulgairement, Chrétiens. Ce nom leur était venu du Christ, qui sous le règne de Tibère, avait été condamné au supplice par le procurateur Ponce Pilate. Réprimée un instant, cette exécrable superstition se répandait de nouveau, non plus seulement en Judée, où elle avait pris naissance, mais jusque dans Rome même, centre commun où viennent se rassembler et chercher faveur, toutes les horreurs et toutes les infamies de l'univers. On commença par se saisir de ceux qui s'avouaient Chrétiens; leurs aveux mirent ensuite sur les traces d'une multitude immense qui furent condamnés, moins comme incendiaires, que comme ennemis du genre humain. A leur supplice on ajoutait la dérision; on les enveloppait de peaux de bêtes pour les faire dévorer par les chiens; on les attachait à des croix; on enduisait leur corps de

(1) Tacite. Ann. Lib. XV. Cap. 38 et 39.

Cf. Suétone. In Neron, cap. 38.—

matières inflammables et on les faisait brûler en guise de torches, pendant la nuit. Néron avait cédé ses propres jardins pour ce spectacle, et il organisait des courses comme au Cirque, se mêlant parmi le peuple en habit de cocher, ou conduisant lui-même les chars. Aussi, quoique coupables et dignes des derniers châtiments, les victimes commencèrent à exciter la compassion, parcequ'on les voyait immolées plutôt à la cruauté d'un tyran qu'à l'utilité de l'état. „ (1)

Le martyrologe Romain au 24 Juin, rappelle ces horribles tourments et célèbre la mémoire des Chrétiens qui les endurèrent en ajoutant: "Tous, disciples des Apôtres, ils furent les prémices, que l'Eglise Romaine, champ si fertile en martyrs, envoyait au Ciel avant la mort de S. Pierre et S. Paul„

(1) Tacite. Annal. Lib XV. Cap. 44. – Un autre historien Romain, Suétone, énumère parmi les bienfaits du règne de Néron, les supplices décrétés contre les Chrétiens, race d'hommes attachés à une superstition nouvelle et pernicieuse !. " afflicti suppliciis Christiani genus hominum superstitionis novae ac maleficae... (In Neron : Cap. 16.)

Les deux Apôtres étaient-ils à Rome pendant que ceux qu'ils avaient engendrés à la foi, remportaient si vaillamment la palme de la victoire? On ne sait; ce qui est certain et attesté par toute la tradition, c'est que les Princes des Apôtres se trouvaient dans la ville impériale, peu après cette époque, c'est à dire, vers la fin du règne de Néron. On admet communément que S. Pierre écrivit alors sa seconde épître, et S. Paul sa seconde lettre à Timothée: testament sublime où les deux Athlètes annoncent leur fin prochaine. (1) Et en effet, la persécution un instant apaisée, avait recommencé avec plus de violence et allait donner aux princes des Apôtres la couronne du martyre.

La révolte des Juifs et les succès momentanés de leurs armes (64-66) purent contribuer à redoubler la haine populaire contre tout ce qui venait de la Judée, et conséquemment contre le Christianisme. Les Ecrivains ecclésiastiques nous apprennent d'une manière plus certaine que la défaite de Simon le Magicien par S. Pierre arrivée vers ce temps, les progrès de la nouvelle religion, et les con-

(1) II Epist: Pet. I.13-15; et II Timoth. IV. 6-8.

versions opérées par S. Paul jusque parmi les malheureuses victimes des débauches de Néron, excitèrent la fureur du tyran contre les chrétiens. Comme Pierre, raconte S. Ambroise, après la victoire sur Simon, faisait connaître au peuple la loi de Dieu, et en particulier la nécessité de la chasteté, les païens se soulevèrent contre lui et le recherchèrent. Les fidèles de Rome, alarmés du danger que courait le chef de l'Eglise, le conjurèrent de céder quelque temps à l'orage et de s'éloigner de la ville. Il s'y refusa d'abord, mais leurs instances furent si pressantes qu'enfin il se décida à partir. Il se mit en route pendant la nuit, et déjà il approchait du mur d'enceinte, lorsqu'il vit le Christ franchir la porte et venir à sa rencontre. "Où allez-vous, Seigneur?" lui demanda l'Apôtre. Jésus-Christ répondit: "Je vais à Rome pour y être de nouveau crucifié." Pierre comprit le sens de cette parole: il rentra à Rome pour y attendre le martyre. (1)

---

(1) Serm. Contra Auxent. P. L. t. 16. c. 1010. — On voit encore aujourd'hui à Rome un monument de ce touchant événement: C'est une modeste chapelle, élevée sur la voie Appia, à une petite distance des remparts, et connue sous le vocable de: Domine, quò vadis?

Il n'attendit pas longtemps ; il fut arrêté et enfermé dans la prison mamertime, près du Capitole, où, paraît-il, Paul se trouvait déjà. Le cachot enfoui à vingt-cinq pieds sous terre se transforma bientôt en un véritable temple ; la colonne à laquelle étaient enchaînés les deux apôtres devint une chaire : deux geoliers, Processus et Martinianus se convertirent et méritèrent peu après la couronne du martyre ; quarante-sept autres personnes de l'un et de l'autre sexe embrassèrent également la foi à la prédication des deux captifs. (1)

Enfin, après environ huit ou neuf mois, on arracha les deux apôtres aux ténèbres de leur cachot, pour les conduire à la mort, ou plutôt, à la gloire. Ils durent se séparer sur la voie d'Ostie ; Pierre, après avoir été flagellé, fut attaché à une Croix, au sommet du mont Janicule, en un lieu révéré aujourd'hui sous le titre de S. Pierre "in montorio". Se jugeant indigne de mou-

(1) Martyr. Rom. 2 juillet. – D'après la tradition, la source qui coule au fond de la prison mamertine et à laquelle les pèlerins vont boire avec respect, jaillit à la voix de S. Pierre pour servir de baptistère miraculeux aux nouveaux Chrétiens.

-rir comme son Divin Maître, la tête tournée vers le Ciel, l'humble disciple accepta comme une faveur d'être crucifié la tête en bas, selon la coutume Romaine.

Quant à S. Paul, il fut conduit à trois milles de Rome "aux eaux salviennes" et c'est là qu'en qualité de Citoyen Romain, il eut la tête tranchée.

Les restes des deux illustres Martyrs, d'abord recueillis avec soin et ensevelis séparément par le prêtre Marcel et de courageuses dames Romaines, furent plus tard réunis. La grande vénération dont ces précieuses reliques furent entourée dès les premiers temps, s'est perpétuée avec l'un des plus célèbres monuments catholiques, "le tombeau des saints Apôtres, ou la Confession de S. Pierre," dans la Basilique du Vatican.

Les anciens Auteurs suivant la vénérable tradition de l'Eglise de Rome admettent unanimement que S. Pierre et S. Paul reçurent la palme du martyre le même jour, 29 Juin, et la même année. Mais quelle est cette année? Les opinions varient et ont pour limites extrêmes, l'an 64 et l'an 69 de l'ère vulgaire. L'Eglise Romaine, en célébrant le 18ème anniversaire séculaire du martyre de ces glorieux fon-

dateurs, en 1867, a donné une précieuse confirmation au sentiment de ceux qui, avec Eusèbe, S. Prosper, et le vénérable Bède, tiennent pour l'an 67, (820 de la fondation de Rome). C'est d'ailleurs le plus grand nombre: citons Baronius, Cortesi, les Bénédictins de S. Maur, dans leur „Art de vérifier les dates„, le P. Pétau; et de nos jours, le P. Patrizzi, professeur au Collège Romain, Mgneur Bartolini, secrétaire de la Congrégation des Rites, etc. En admettant, comme nous l'avons dit plus haut, que S. Pierre vint à Rome, pour la première fois dans le courant de l'année 42, il aurait donc occupé la chaire épiscopale de cette ville pendant vingt-cinq ans, ainsi que les témoignages les plus anciens nous l'apprennent.

Une année ne s'était pas écoulée, que celui qui avait cru étouffer la religion chrétienne dans le sang de ses deux chefs, expirait lui-même. On ne peut lire le récit que Suétone nous a laissé de cette mort, sans y reconnaître un exemple frappant des châtiments réservés à ceux qui imitent le premier persécuteur de l'Église. Abandonné de tous, réduit à s'enfuir de Rome pendant la nuit, condamné à mort par le Sénat, comme ennemi de la patrie, Néron mit fin à sa vie criminelle par un lâche suicide. " Au moment où il expira, dit l'historien Romain, ses yeux fixes et lui sortant de la tête glacèrent d'horreur et d'épouvante ceux qui l'entouraient." Il était dans la trente deuxième année de son âge, et

la quatorzième de son règne. (54-68)[1]

Deux ans après, S. Lin (67-78) nommé communément comme le premier successeur de S. Pierre fut témoin d'un exemple plus éclatant encore de la justice divine; la ruine de Jérusalem et de la nation Juive. Les Romains eux-mêmes furent les instruments de cette vengeance céleste.

L'Église établie premièrement parmi les Juifs avait reçu les Gentils pour faire avec eux un même arbre, un même corps, un même peuple et les rendre participants de ses grâces et de ses promesses. En d'autres mots, pour parler comme S. Paul, (C. XI ad Rom)

---

(1) Cf. Suétone, in Neron. Cap. 47, 48, et 49.

D'après la chronologie que nous suivons ici, Néron aurait pu se trouver à Rome, quand les princes des Apôtres furent emprisonnés, mais non à l'époque de leur martyre. En effet, c'est vers la fin de 66 que l'extravagant empereur quitta l'Italie, pour faire en Grèce son expédition de musicien et d'histrion; - il n'en revint que dans les commencements de 68, et se suicida dans la première moitié de Juin de la même année.

(Suétone, in Neron. Cap. 22-24; et supplem. lib XVI Ann. Taciti cap 48 et seq.)

Au reste, cette circonstance n'empêche pas, de reconnaître avec l'antiquité, que S. Pierre et S. Paul ont été martyrisés sous Néron et par ses ordres.

l'Olivier sauvage avait été enté sur le franc Olivier, afin de participer à sa bonne sève. Le peuple Juif avait donc achevé sa mission providentielle; il devenait inutile, il était même nuisible. Les Chrétiens, nous l'avons déjà vu, y rencontrent leurs premiers persécuteurs. Hérode Agrippa, devenu roi de la Judée sous Caligula et confirmé par Claude, fait recommencer la persécution interrompue sous le règne de Tibère. S. Jacques le Majeur, premier évêque de Jérusalem est martyrisé; S. Pierre est jeté en prison mais délivré par l'Ange. Le persécuteur mourut rongé par les vers.

Au reste, les Juifs mêmes qui devenaient Chrétiens, toujours attachés à la gloire exclusive de leur race, à la loi mosaïque, au temple, etc, ne cessaient depuis le commencement du Christianisme de jeter le trouble et la division au sein de l'Eglise, et de favoriser toutes sortes d'erreurs.

-Ce furent ces prétentions qui rendirent nécessaire le premier Concile tenu à Jérusalem. (51). Mais enfin le châtiment terrible dont Jésus-Christ l'avait menacé quarante ans auparavant, tomba sur ce peuple ingrat.

Dès l'année 66, le parti des Zélotes ou Zélateurs, avait pris les armes à Jérusalem pour secouer la domination romaine. Quelques légers succès remportés contre Cestius Gallus, proconsul de Syrie, exaltèrent les espérances de ces fanatiques. Les Chrétiens au contraire, pénétrés de la vérité des prédictions du Sauveur, se retirèrent à Pella, en Pérée, pour

éviter les désastres imminents de la guerre. En effet, Néron, à la nouvelle de la défaite de Cestius Gallus, remit la conduite de la guerre contre les Juifs à Vespasien qui, avec son fils Titus, s'empara d'abord des forteresses de la Palestine, et ensuite s'approcha peu à peu du territoire de Jérusalem, comptant, pour atteindre son but, sur les divisions intestines de l'ennemi. Jean appelé Guiscala, du nom de la forteresse qu'il commandait dans la Galilée, s'en échappa et alla, suivi d'une bande assez nombreuse, se jeter dans Jérusalem où il prit en main le gouvernement et maltraita ceux qui voulaient la paix. C'était organiser le désordre intérieur, en face de l'ennemi. Cependant, comme pour prolonger l'agonie de Jérusalem, Vespasien, ayant appris que les légions de la Gaule Belgique venaient de se révolter contre Néron et de proclamer Galba empereur, résolut d'abandonner pour un temps la guerre juive, et fit voile avec son armée vers les côtes d'Italie, pour se tenir à la portée des évènements. L'interruption de la guerre ne fit qu'augmenter les maux de Jérusalem et de toute la Judée. Les partis de Simon et de Jean Guiscala en vinrent aux armes, dans l'intérieur même de la ville. La famine, des tremblements de terre, les sinistres lamentations de Jésus fils d'Ananus, des voix mystérieuses qui sortaient de l'intérieur du temple présageaient la ruine de ce peuple. Vespasien, devenu empereur lui-même, après les règnes

passagers de Galba, Othon et Vitellius (68), donna à son fils Titus l'ordre de poursuivre vigoureusement le siége de Jérusalem. Une innombrable multitude de Juifs se trouvait réunie dans les murs de cette ville pour les fêtes de Pâques, lorsque Titus l'investit d'un mur de circonvallation, qui rendit toutes les communications avec l'extérieur impossibles. La ville était environnée d'une triple ceinture de murailles et protégée par des vallées profondes. Cependant les soldats romains, animés par la présence du fils de leur empereur, parvinrent à escalader les premiers remparts. Cinq jours après le commencement du siége, la seconde enceinte croula sous leurs efforts. Un écrivain Juif, Flavius Josèphe, qui se trouvait dans l'armée de Titus, fut envoyé aux assiégés, et leur dit tout ce qui pouvait porter à se rendre. On le renvoya couvert de reproches et d'outrages. Cependant la famine était devenue si horrible, dans cette malheureuse ville, que les habitants eurent recours aux expédients les plus affreux pour se procurer quelque nourriture. On arracha les morts de leurs tombeaux, pour y trouver un épouvantable aliment. Une femme, une mère, égorge son propre enfant, le fait rôtir, en mange la moitié, et présente le reste à des soldats affamés que l'odeur de ce mets exécrable avait attirés. "C'est mon fils, leur dit-elle, ne soyez pas plus tendres qu'une femme ni plus compatissants qu'une mère." Et cette nouvelle

Titus déclara que les ruines de Jérusalem enseveliraient le souvenir d'un pareil forfait. Parmi ceux qui avaient réussi à sortir de la ville, il s'en trouva un qui avait avalé plusieurs petites pièces d'or. Le bruit s'en répandit dans tout le camp, et on trouva deux mille fugitifs, auxquels les soldats avaient arraché les entrailles, pour s'approprier leurs trésors. Enfin, le 5 juillet 70, la troisième enceinte fut emportée d'assaut; mais les assiégés, toujours plus obstinés, refusèrent encore de se rendre, et se réfugièrent dans le temple. Ce magnifique édifice était bâti comme une véritable forteresse, et défendu tout entier par une enceinte carrée de murs impénétrables. Titus avait ordonné d'épargner à tout prix ce monument. Mais un soldat, porté sur les épaules de ses camarades, et poussé, dit Josèphe, par un mouvement surnaturel, jeta dans l'intérieur un tison embrasé qui alluma l'incendie. Tous les efforts de Titus pour l'éteindre furent inutiles. Les Juifs qui étaient renfermés dans le temple furent tous brûlés, ou passés au fil de l'épée. Le vainqueur fit promener la charrue sur les ruines de Jérusalem, n'y laissant debout que les trois tours, Phasaël, Hippique et Marianne. Onze cent mille Juifs, au rapport de Josèphe, avaient péri pendant le siège, quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus comme esclaves.

La ruine de Jérusalem fut à la fois la punition du plus horrible des forfaits, une preuve éclatante de

la Divinité de Jésus-Christ et de la religion qu'il avait fondée, la séparation définitive du Christianisme d'avec la loi de Moïse et le sceau de la réprobation imprimé en caractères sanglants sur la nation juive. Depuis lors ce peuple extraordinaire survivant à tous ses vainqueurs, survivant à lui-même, continue sa mission chez toutes les nations et dans tous les siècles, en étant à la fois dit S. Augustin, le témoin du crime qu'il a commis et de la vérité que nous possédons. Son châtiment, comme son élection, est devenue une grâce universelle. (1)

Titus se reconnut l'instrument de la vengeance divine; toutefois il n'en savait pas tout le secret. L'heure n'était pas encore venue, dit Bossuet, où les empereurs devaient reconnaître Jésus-Christ. C'était le temps des humiliations et des persécutions de l'Église.

Quoique plus humain que ses prédécesseurs, Vespasien semble cependant d'après les monuments des Catacombes avoir répandu le sang des Chrétiens. Son fils Titus, cruel et débauché dans sa jeunesse, une fois monté sur le trône (79) se montra clément, pas assez toutefois, pour mériter le nom de "délices du genre humain."

Il eut pour successeur son frère Domitien

---

(1) Cfr. S. Alph. "Conduite admirable de la Provid." 2ème p.; chap. II.
"Discours sur l'hist. univ." 2ème p.; ch. VIII.

qui mit le comble à sa tyrannie en ordonnant une persécution violente à Rome et dans les provinces. Elle fut universelle. Alors furent martyrisés Flavius Clemens et les deux Flavie Domitille, de la famille impériale. S. Jean fut plongé dans l'huile bouillante et puis exilé à Pathmos. Nerva qui succéda à Domitien assassiné l'an 96, rappela les exilés. C'est ainsi que l'apôtre de la charité put revenir au milieu de ses disciples pour mourir entre leurs bras dans une extrême vieillesse. Avec lui finit le siècle apostolique témoin des premières luttes et des premiers triomphes du Christianisme.

Problèmes historiques.

1er. Quel fut l'ordre de succession des premiers Pontifes Romains?

(Voyez Wouters, diss. XXI).

Remarquons d'abord que cette question laisse intact le fait essentiel de la succession ininterrompue des Pontifes Romains. Quelques auteurs regardent St. Clément, comme premier successeur de St. Pierre; d'autres avec St. Augustin et Optat de Milève le font succéder à St. Lin; la plupart adoptent l'ordre suivant: Pierre, Lin, Clet, Clément. C'est l'ordre que l'on trouve dans le canon de la Messe, dans le Martyrologe Romain, et dans les plus anciens catalogues des Papes. Il est aussi adopté par St. Irénée, St. Jérôme, Eusèbe, St. Epiphane, St. Prosper etc.

C'est une opinion générale parmi les anciens écrivains que St. Pierre, après avoir ordonné Evêques Lin et Clet pour qu'ils l'aidassent dans le gouvernement de l'Eglise Romaine, conféra aussi l'ordination épiscopale à Clément dans l'intention qu'il lui succédât après sa mort. Mais par amour de l'humilité, et peut-être aussi de la paix, Clément refusa de gouverner l'Eglise du vivant de Lin et de Clet, et ne monta sur le siège de Rome qu'après ce dernier.

Tout en admettant que Clet est aussi appelé Anaclet

par les anciens, les deux fêtes célébrées par l'Eglise, (26 Avril, et 13 Juillet) pour deux Pontifes différents, ne nous permettent guère de douter qu'il y ait eu un autre pape de ce dernier nom qui paraît avoir été le 4ième successeur de St Pierre.

(Baronius, Bellarmin, Acta SS.)

2ième. Que faut-il penser de plusieurs écrits qu'on dit appartenir au premier siècle?

1º Le livre d'Hermas. — Cet écrit, généralement attribué à Hermas, disciple de Saint Paul, et dont personne ne conteste la grande antiquité, est divisé en trois parties, les Visions, les Préceptes et les Similitudes. On y rencontre plusieurs passages favorables aux dogmes et aux idées catholiques, notamment sur le purgatoire, sur la pénitence imposée ou volontaire, et sur le jeûne, sur le pouvoir de l'Église de remettre tous les péchés, sur la licité des secondes noces et sur la perfection de la virginité, sur le libre arbitre, etc. Plusieurs de ces points ont dû singulièrement déplaire aux Protestants; aussi plusieurs d'entre eux ont fait éprouver au Livre du Pasteur toute l'âpreté de leur critique.

2º. La Lettre à Diognète. — Elle a été souvent attribuée à saint Justin; mais l'autorité des critiques les plus éclairés et quelques raisons de la lettre elle-même ne permettent pas de douter que l'auteur ne soit du premier siècle, et même qu'il n'ait écrit avant la ruine

du temple. Il montre à Diognète, qui était païen, et qui lui avait demandé en quelque sorte raison du Christianisme naissant, il lui montre la folie des Grecs rendant les honneurs divins aux ouvrages de leurs mains. C'est le premier mot connu adressé par les Pères au Paganisme. L'auteur y touche quelques-uns de nos saints dogmes, pour faire sentir la supériorité de la doctrine chrétienne, et décrit en beau style les mœurs admirables des Chrétiens du premier siècle.

3° Les Liturgies qui portent les noms de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Matthieu et de saint Marc. Ces pièces, que l'on trouve dans les collections liturgiques, sont sans doute apocryphes, en ce sens qu'elles n'ont point été écrites par les apôtres; mais elles ont un fond commun vraiment apostolique, auquel on a ajouté avec le temps et diversement dans les Eglises. Cette remarque convient surtout à la liturgie de saint Jacques, la plus ancienne de toutes.

4° Les actes de sainte Thècle et de saint Paul. — Si nous exceptons Baronius, Grabe, et peut-être deux ou trois autres, tous les critiques rejettent ces actes comme apocryphes. Ils conviennent néanmoins la plupart que tout n'y est pas à mépriser, et que la connaissance de cette pièce peut répandre de la lumière sur la persécution de Néron, sur les mœurs des premiers chrétiens, et, en général, sur l'histoire contemporaine.

5° Les Livres Sibyllins. — Nous n'entendons point ici les huit livres sibyllins que nous avons aujourd'hui dans la Bibliothèque des Pères, et que les critiques rejettent généralement comme apocryphes, ou mutilés et falsifiés. Nous voulons parler des vers sibyllins cités par saint Justin et par plusieurs autres Pères du deuxième siècle; et nous demandons si, à cette époque, il existait parmi les Gentils des vers sibyllins réellement antiques, renfermant des prophéties sur Jésus-Christ et l'Église, dont les Pères aient pu se prévaloir, comme ils faisaient, contre les Grecs et les Romains. Blondel l'a nié, prétendant qu'un imposteur, un hérétique aurait fabriqué ces prétendus oracles vers l'an 138, et que les Pères avaient été induits en erreur. Cette opinion prévaut parmi les Protestants, qui varient toutefois en bien des points. Les Catholiques sont divisés eux-mêmes; mais l'opinion dominante est favorable à l'existence des vers sibyllins, la question étant posée comme nous venons de le faire.

(Voyez Patrol. Fessler I)

Dissertation.

S. Pierre d'après l'Histoire.

L'histoire nous donne sur Saint Pierre un triple enseignement : elle nous montre sa *Primauté*, elle nous donne des preuves évidentes de son *Séjour à Rome*, et nous découvre ce qu'il y a de *providentiel* dans ce fait.

1. La primauté de Pierre :

(Bellarm. De Rom. Pontif. Lib I. Cap 17-24.)

« Si quelqu'un dit que le bienheureux Apôtre Pierre n'a pas été constitué par le Christ N. S., le prince des Apôtres et le chef visible de toute l'Église militante — ou que le même Pierre n'a reçu directement et immédiatement du Christ N. S., qu'une primauté d'honneur, et non de véritable et propre juridiction, qu'il soit anathème ! » (Conc. Vatic. — Const. "Pastor aeternus". Cap. I.)

Nous trouvons dans les faits du premier siècle la confirmation de cet enseignement de notre Foi. Et d'abord depuis l'Ascension, nous voyons toujours Pierre à la tête de toutes les affaires importantes. Il préside à l'élection de l'Apôtre Mathias. Le premier il parle au peuple, après

la descente du S. Esprit. Au nom de tous les Apôtres, il parle au Sanhédrin. Il opère le premier miracle et prononce le premier l'anathème terrible contre Ananie. Il ouvre l'Eglise aux Gentils, par la conversion du Centurion Corneille. C'est Pierre que Paul cherche à Jérusalem; c'est lui qui combat le premier hérétique; c'est encore Lui que tous les Evangélistes nomment le premier. Ces marques d'honneur, ces prérogatives singulières seraient inexplicables, si l'on ne supposait la primauté du Pontificat unanimement reconnue par les Apôtres dans la personne de S. Pierre. Aucun avantage personnel ne lui méritait ces distinctions; au contraire, Saint André n'était-il pas le premier, quant à la vocation; S. Jean, le premier dans l'affection de Jésus; S. Paul le premier par l'éclat de son éloquence, la sublimité de sa doctrine et la grandeur de ses travaux?

Un autre fait important, qui ne trouve son explication que dans la primauté de S. Pierre, c'est la distinction, dès les premiers siècles, des trois églises de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie, distinction qu'exprime si bien S. Grégoire-le-Grand dans sa lettre au patriarche d'Alexandrie, Euloge: "Itaque cum multi sint Apostoli, pro ipso tamen principatu, sola Apostolorum principis sedes in auctoritatem convaluit. Ipse enim sublimavit sedem in qua etiam quiescere et praesentem vitam finire dignatus est. Ipse decoravit sedem in qua Evangelistam discipulum misit; ipse firmavit sedem in qua septem annis, quamquam

discessurus, sedit. » Cette prééminence, qui fait de l'Eglise de Rome la reine de toutes les autres et la première église patriarcale avec l'église d'Antioche et d'Alexandrie, est regardée comme ancienne par le premier concile œcuménique (can. 6.) Les papes disent et prouvent que cette prééminence ne provenait pas uniquement de l'importance de cette ville, mais de l'influence de S. Pierre, qui d'après le Concile de Chalcédoine avait communiqué un écoulement partiel de sa primauté aux églises d'Alexandrie et d'Antioche.

L'histoire nous montre dans la parole de Jésus-Christ " Tu es Petrus" etc... interprétée au premier siècle de la même manière qu'au dix-neuvième. La primauté existait et s'exerçait, mais vu l'état de l'Eglise dans les commencements elle avait au suprême degré le caractère paternel; caractère qui, a dû se modifier dans la suite; mais ne s'est jamais perdu. Elle se manifestait dans des actes d'autorité peu nombreux, l'extension de l'Eglise et les circonstances devant amener naturellement le déploiement de la puissance de S. Pierre. Ainsi, par exemple, à l'occasion d'une grave contestation entre les prêtres et les diacres, le schisme déchirait l'église de Corinthe, fondée par S. Paul. Les prêtres eurent alors recours à S. Clément, qui occupait le siége de Rome. Le pape, pour ramener la paix, écrivit aux Corinthiens sa célèbre lettre, et la leur fit porter par

un représentant du clergé Romain. L'authenticité de cette lettre ne peut plus être mise en doute (c'est la première) et elle a d'autant plus de valeur que quelque soit l'époque où elle a été écrite (soit de 68 à 70 — ou de 95 à 97), S. Jean vivait encore. C'est la réalisation de cette belle parole de S. Ignace d'Antioche : « L'Eglise Romaine préside l'alliance d'amour. »

---

2. Le Séjour de S. Pierre à Rome.

(Cf. Bellarm. De Rom. Pontif. Lib II. Cap I-XI; Cortesi, Foggini, Baronius an. 44 et 45, Noël Alex. Saec. I Diss. 13, Calmet Ep. de S. Pierre, etc, etc.)

Le fait du séjour et de l'épiscopat de S. Pierre forme avec celui de sa primauté, qui devait être perpétuelle, la double base nécessaire à la suprématie de l'Egl. de Rome : Cette suprématie serait une usurpation, si l'un de ces deux faits était faux. Aussi les ennemis de l'Eglise, après avoir nié la primauté de Pierre, ont nié son séjour à Rome. Cette négation fut faite pour la première fois au 14e siècle par Jean de Jandun et Marsile de Padoue ;

elle a été reprise par les protestants et continuée jusqu'à nos jours, par des hommes qui à Rome même, auprès d'un pape prisonnier, et sous les auspices d'un roi excommunié, se sont vantés de prouver publiquement que S. Pierre n'était jamais venu à Rome. (1872)
De son côté l'Eglise non seulement a défini la première vérité, mais aussi la seconde, au moins implicitement. (Conc. de Florence et du Vatican.)

Le fait dont nous parlons a pour base inébranlable une tradition si unanime, si ancienne et si importante que pendant 13 siècles les hérétiques ou les schismatiques les plus audacieux n'ont osé la rejeter, et que l'assertion contraire a été refutée par les protestants les plus érudits. L'un d'entre eux Laurent Basnage a conclu: "Qu'on ne pouvait douter du séjour de S. Pierre à Rome, sans renverser tous les fondements de l'histoire."

Voici les principales expressions ou manifestations de ce témoignage universel:

1) Selon tous les Pères et commentateurs, S. Pierre nous dit lui-même, qu'il a été à Rome, puisqu'ils nous enseignent que c'est de cette ville désignée sous le nom de Babylone, qu'il a écrit sa première Epître: "Salutat vos Ecclesia in Babylone collecta." (Cap. V.)

Et en effet, si on est quelque peu initié aux expressions de l'Ecriture, si on ne veut pas ignorer les points de ressemblance entre Rome païenne et l'ancienne Babylone, ainsi que les absurdités dans lesquelles on tombe en prenant la ville dont parle S. Pierre, soit pour Babylone en Chaldée, soit pour Babylone en Egypte.

soit pour Jérusalem, il faut dire avec S. Jérôme: „Petrus sub nomine Babylonis figuraliter Romam significans"..

2) Les Pères et les historiens dès le premier siècle confirment unanimement, que S. Pierre a été à Rome, qu'il y a établi son siége et qu'il y est mort. S. Clément (Epist. ad Corinth. Cap. 5 et 6), et S. Ignace d'Antioche (ad Rom. cap. 4) (1), deux Pères Apostoliques l'insinuent clairement.

S. Irénée, (2e siècle): A gloriosissimis duobus Apostolis Petro et Paulo Romae fundatae et constitutae Ecclesiae. (adv. haer. III 3)

S. Denis, évêque de Corinthe, (fin du 2e siècle) écrit aux Romains: Cum vos Petrus et Paulus instituissent similiter, eodem tempore martyrium pertulerunt. (Eus. Lib. II. cap. XXIV.) (2)

Tertullien, (3e S.): Ubi (scil. in Ecclesia Romana), Petrus passioni Dominicae adaequatur. (De Praescript. lib. XXVI).

Eusèbe (4e S.) l'affirme plusieurs fois dans son histoire, et dans son chronicon, an 44e „Petrus.... Christianorum pontifex primus Romam proficiscitur, 25 annis ejusdem urbis Episcopus perseverat."

S. Léon le Grand: (5e S.) Beatissimus Petrus princeps apostolici ordinis ad arcem Romani destinatur Imperii.

S. Grégoire le Grand, (6e S.) conf. suprà.

---

(1) Patr. G. t. 1 col. 218 et 219. — t. 5. col. 690.

(2) Patr. G. t. 20. col. 210.

3) Rome entière par ses monuments parle comme les Pères et les historiens. Aussi Eusèbe après avoir raconté le martyre des Apôtres S. Pierre et S. Paul ajoute: quam quidem narrationem abunde confirmant Petri Paulique nomine insignita monumenta. (L. 2. Cap. XXV. — Col. 207.)

Le plus célèbre de ces monuments est la confession de Saint Pierre, qui dès les temps les plus reculés attirait les Chrétiens à Rome. On trouve un grand nombre d'images des Saints Apôtres sculptées sur les urnes, les coupes, et de savants antiquaires ont prouvé que ces vases sont antérieurs à Dioclétien. (4e S.) Au reste déjà sous le Pape Zéphyrin (202), le prêtre Cajus disait à un hérétique. « Je puis vous montrer les trophées des Apôtres. car soit que vous alliez au Vatican, ou sur le chemin d'Ostie, vous rencontrerez les trophées de ceux qui ont fondé cette Église. » (Dans Eus. Lib. 2. Cap. XXV. col. 210)

Un monument d'un autre genre, c'est la fête de la chaire de S. Pierre à Rome, fête célébrée dès les premiers siècles dans toutes les Églises.

4) Enfin le fait si évident (Calvin même l'admet), de la primauté de l'Église Romaine, reconnue en tout temps par toutes les Églises, ne peut s'expliquer sans le fait dont nous parlons. Aussi ces deux événements ne sont pas séparés par la tradition qui appelle le siége de Rome "Sedes Petri", "Cathedra Petri", et en fait toujours remonte

la fondation à la mort de S. Pierre, comme le montrent les catalogues.

A cette grande nuée de témoins qui entoure le fait de l'épiscopat de S. Pierre à Rome jusqu'à sa mort, les adversaires n'ont à opposer que des arguments purement négatifs tirés du silence des auteurs sacrés: S. Luc, dans les Actes; S. Paul, dans sa lettre aux Romains, et du silence des auteurs païens: Suétone, Tacite. Ce silence d'ailleurs n'est pas sans explication. On a aussi voulu, mais en vain, affaiblir l'accord et la force de la tradition en confondant le fait principal et essentiel avec des circonstances accidentelles, sur les quelles, comme nous l'avons vu les auteurs sont partagés, (époque, succession, etc.).

Pour ravir à S. Pierre l'honneur d'avoir le premier porté la Foi aux Romains, quelques auteurs ont désigné comme premier apôtre de Rome, les uns, S. Paul, d'autres S. Barnabé qui seraient venus sous Tibère.

S. Paul refute lui-même les premiers, dans sa lettre aux Romains; (chap I); les Actes des Apôtres refutent les seconds, en relatant les voyages de S. Barnabé, compagnon de S. Paul, jusqu'après le Concile de Jérusalem, époque à la quelle Tibère était mort depuis longtemps.

3. Pourquoi S. Pierre à Rome (3)?

Laisfant de côté la question de savoir, si c'est en vertu d'une institution divine, ou par le fait de sa propre volonté, que S. Pierre est venu à Rome, nous voyons par l'histoire que cet acte n'a pas été posé sans un dessein manifeste de la Providence divine.

C'était premièrement, pour montrer d'une manière plus éclatante et plus palpable la force surnaturelle, la divinité de la religion Chrétienne. Rome était la capitale du paganisme, l'idôlâtrie y règnait avec toutes ses erreurs et toutes ses séductions, sous la protection de tout ce qu'il y avait de science, de force et de puisfance sur la terre.

Après cela, comment expliquer qu'un étranger, qu'un Juif, un pauvre pêcheur, n'ayant pour armes que la parole, prêchant une doctrine toute contraire au paganisme et à toutes les passions, ayant contre lui Rome entière avec ses Césars, comment expliquer que cet homme ait détruit Rome idolâtre et l'ait transformée en Rome Chrétienne?

Deuxièmement: Dieu toujours fidèle à sa Providence, voulait faire contribuer au salut du genre humain et à la propagation de son Église ce que les hommes avaient établi pour des fins naturelles

et même coupables. Rome était le centre d'unité pour tout l'empire : de là, facilité de communication. – Elle avait acquis, par l'administration du monde entier, l'expérience du gouvernement des affaires, un caractère pratique et positif, circonstance heureuse dont Dieu voulut profiter pour son Eglise.(1)

---

(1) S. Léon développe avec éloquence ces deux pensées dans son Sermon I sur les SS. Apôtres : "Beatissimus Petrus princeps Apostolici ordinis ad arcem Romani destinatur Imperii, ut lux veritatis, quae in omnium gentium revelabatur salutem, efficaciùs se ab ipso capite per totum mundi corpus effunderet. Cujus autem nationis homines in hâc tunc Urbe non essent ? Aut quae usquam Gentes ignorarent, quod Roma didicisset ? Hic conculcandae philosophiae opiniones, hic dissolvendae erant terrenae sapientiae vanitates, hic confutandi daemonum cultus, hic omnium sacrilegiorum impietas destruenda, ubi diligentissima superstitione habebatur collectum quidquid usquam fuerat vanis erroribus institutum. Ad hanc ergo Urbem tu beatissime Petre Apostole venire non metuis, et consorte gloriae tuae Paulo Apostolo, aliarum adhuc Ecclesiarum ordinationibus occupato, silvam istam frementium bestiarum, et turbulentissimae profunditatis Oceanum, constantior, quàm cùm supra mare graderêris, ingrederis."

Voyez aussi Veuillot : Parfum de Rome I p. 93 et 170. etc.

317

2ème Époque.

Depuis la fin des temps apostoliques jusqu'à Constantin ou la victoire du Labarum.

(100 - 312.)

Chapître premier.

Art. I.

Propagation du Christianisme.

Nous avons vu que les Apôtres allant à la conquête des âmes avaient déjà dépassé les limites du vaste empire Romain. Aussi l'un d'entre eux écrivait dès ce temps: « Pervenit ad vos sicut et in universo mundo, et fructificat et crescit sicut

in Vobis. » (Coll. 6. I. V. 6).

Les Apôtres laissèrent leur zèle et leur courage à de nombreux disciples, ou plutôt aux deux siècles qui les suivirent pendant lesquels chaque chrétien fut apôtre et martyr. Grâce à cette merveilleuse fécondité de la parole et du sang favorisée encore par les guerres incessantes de l'Empire Romain, bientôt on trouva les chrétiens partout. La plupart des Eglises déjà fondées s'agrandirent, de nouvelles furent créées au dedans et au dehors de l'empire: en un mot, après trois siècles le monde se trouva chrétien.

Les témoignages de S. Justin, vers 140; de S. Irénée, vers 170, et de Tertullien, vers l'an 200 sont importants, et d'autant plus incontestables qu'ils les opposent aux adversaires de la Foi et de l'Eglise. (1)

---

(1) "Ne una quidem est hominum natio, sive barbarorum, sive Graecorum, sed etiam aliorum omnium, quocumque appelletur nomine, vel in plaustris degentium, vel domo carentium, vel in tentoriis viventium et pecora alentium inter quos per nomen crucifixi Jesu preces et gratiarum actiones Patri ac Conditori universi non fiant." (Justin. Dial. P. G. t. 6. col. 750)

Voici les paroles de S. Irénée: «... Ecclesiam per universum orbem usque ad fines terrae fuisse seminatam, et ab apostolis, et a discipulis eorum accepisse eam fidem. Et neque hae, quae in Germania sunt fundatae ecclesiae, aliter credunt, aut aliter tradunt, neque hae quae in Iberia sunt, neque hae quae in Celtis, neque hae quae in Oriente, neque hae quae in Aegypto, etc. » (P. G. t. 7. col. 554.)

« Getulorum varietates, dit Tertullien, et Maurorum multi fines, Hispaniarum omnes termini, et Galliarum diversae

Relevons quelques traits plus saillants de ce tableau général, en parcourant rapidement l'Asie, l'Afrique et l'Europe.

Asie.

Berceau de la Foi, et terre la plus fécondée par les travaux des Apôtres et par le zèle de S.t Paul, l'Asie vit de bonne heure fleurir dans son sein un grand nombre d'Eglises. Lorsque Jérusalem se releva de ses ruines, les Chrétiens émigrés avant sa destruction y revinrent avec S.t Siméon, et ses treize successeurs furent comme lui à la tête de cette communauté Judéo-chrétienne. Une révolte des Juifs contre les Romains fut apaisée par Trajan en 117: une nouvelle révolte sous Adrien amena une seconde dévastation de la Palestine, six cents mille Juifs y périrent: Jérusalem fut rasée une seconde fois et la communauté des Juifs-Chrétiens dissoute (132).

---

nationes, et Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita, et Sarmatorum, et Dacorum, et Scytharum, et abditarum multarum gentium, et provinciarum et insularum multarum nobis ignotarum quae enumerare non possumus: in quibus omnibus locis Christi nomen, qui jam venit, regnat.», (Adv. Judaeos C. VIII. P. L. t.2. col. 610.)

Ælia Capitolina fut construite dans la proximité de l'ancienne Jérusalem, mais les Juifs même chrétiens en furent bannis. Cette Église, appelée depuis Jérusalem, avait le premier rang après les trois Églises patriarcales, mais ce n'était qu'un rang d'honneur, en souvenir de la première Église chrétienne : elle était elle-même soumise à une Église plus importante de Palestine, celle de Césarée.

Mais la plus belle des Églises d'Orient était Antioche. D'après une tradition bien certaine, confirmée par la fête de la Chaire de St Pierre à Antioche (22 février,) le Prince des Apôtres fut le premier Évêque de cette Église. Il eut pour successeur St Evode et puis St Ignace, comme le dit expressément Eusèbe, au Liv. III ch. 33 de son histoire. Si le même auteur dit au ch. XXII qu'Evode fut le premier Évêque d'Antioche et Ignace le second, sa pensée est celle d'Origène : « Ignatium dico Episcopum Antiochiae post Petrum secundum. »

Au Concile de Nicée, on vit assister sept évêques d'Arménie. Cette nation fut la première à se convertir en corps avec son roi Tiridate par les soins de St Grégoire l'Illuminateur.

Le Christianisme fit aussi des progrès dans le royaume des Parthes, en Arabie, et jusque dans l'Inde où St Pantène, Chef de l'école des Catéchumènes à Alexandrie, trouva l'Évangile de St Matthieu, laissé par St Barthélemy.

Afrique.

Outre les travaux des Apôtres en ce pays, nous avons vu que S. Pierre envoya de bonne heure son disciple S. Marc en Egypte pour fonder l'Église d'Alexandrie qui eut la plus grande influence pour la propagation du Christianisme, surtout vers la fin du 2d siècle.

Dans les trois premiers siècles le N. O-E. de l'Afrique était divisé en 3 provinces ecclésiastiques: l'Afrique proconsulaire ou romaine, la Numidie et la Mauritanie. Le siège principal se trouvait à Carthage, ville depuis longtemps relevée de ses ruines et d'où la Foi se répandit dans le reste de l'Afrique. Elle doit remonter aux temps apostoliques, puisque Tertullien nous dit déjà que le nombre des Chrétiens surpassait celui des païens dans les villes d'Afrique et que la foi avait pénétré jusque chez les Maures et chez les Gétules, peuples nomades qui habitaient plus avant dans l'intérieur du pays.

Dès la fin du 2d siècle, on voit un synode de 70 évêques à Carthage, et sous S. Cyprien un Concile de

17 Évêques.

Europe.

L'Italie et la Grèce qui avaient reçu la Foi des Apôtres eux-mêmes eurent dès les premiers temps des Églises florissantes : l'Italie surtout, grâce à l'influence de l'Église-Mère de Rome, en posséda un grand nombre, dont la plupart attribuent leur fondation aux disciples de S. Pierre. Les textes de S^t. Irénée et de Tertullien sont précieux pour nous montrer les progrès de la Foi dans le reste de l'Europe. Ils nous font voir la religion chrétienne répandue en Espagne (in Iberiis), (Hispaniarum omnes termini) que nous pensons avec fondement avoir été visitée par S. Jacques et par St Paul. Quoiqu'il en soit, la Foi avait déjà pénétré en ces pays au temps des Apôtres, puisque la persécution de Néron y fit des martyrs. En 306, le Concile d'Elvire, tenu par 19 Évêques espagnols, nous prouve l'état prospère de cette Église.

Quant aux Gaules, (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise, Belgique), si l'on considère qu'elles étaient ouvertes à la prédication de l'Evangile par la conquête et le séjour des armées romaines et qu'elles offraient moins d'obstacles au Christianisme, on conclut

comme de droit qu'elles n'ont pu être oubliées par les Apôtres et par leurs disciples qui pénétraient jusqu'aux contrées les plus reculées. Cette preuve préjudicielle devient une preuve de fait par les témoignages de S. Irénée et de Tertullien. Ces textes font clairement entendre que dans le 2e siècle, il y avait outre l'église de Lyon, chez les différentes nations des Gaules, (les Celtes,) (Galliarum diversae nationes) des Églises qui par leur nombre, leur organisation, leur enseignement régulier et apostolique, étaient capables de donner un démenti aux ennemis de la Foi.

On ne peut séparer de ces témoignages une tradition constante qui jusqu'au 17e siècle a professé par la croyance universelle, par des monuments locaux, par les diptiques sacrés, les liturgies, martyrologes, etc. que plusieurs Églises avaient été fondées dans les Gaules vers la fin du 1er siècle et le commencement du 2e.

Après cela, il est étonnant que la réaction Janséniste dirigée par Launoy, et suivie par les pères Longueval et Sirmond, par Tillemont, Fleury, ait pu avoir tant d'influence. Les Bollandistes du siècle se sont engagés eux-mêmes à la suite de Launoy, comme le reconnaît le Père Van Hecke. Évidemment on oubliait les règles d'une sage critique telles que les a tracées Honoré de Ste Marie, et qu'elles sont observées par les Congrégations romaines (Acta S. S. ...).

6e vol. fasciculus 2, p. 67.):

1. En fait de tradition, possession vaut titre.

2. Pour la déposséder, des arguments négatifs ou des Conjectures ne suffisent pas.

3. Se trouvât-il des détails invraisemblables, disputés, faux même dans une tradition, tout ne serait pas à rejeter.

En effet, le Docteur de Paris, pour reculer la fondation de la plupart des anciennes Eglises des Gaules, jusqu'au milieu du 3e Siècle, sous S. Fabien, ne s'appuyait que sur des arguments négatifs: silence des auteurs, défaut de monuments assez anciens, etc., sur un texte unique et obscur de S. Grégoire de Tours, et un autre peu concluant de Sulpice-Sévère. De nos jours une réaction en sens inverse reprenant les traces de Baronius, Dom Ruinart, Pagi, Noël Alexandre, etc., et favorisée par la découverte de nombreux documents a mis à néant les arguments des Jansénistes, et réduit à leur juste valeur les deux textes de S. Grégoire et de Sulpice Sévère.

Ce mouvement tout en rejetant, ou en laissant dans le doute certains points de la tradition, venge cette tradition dans ce qu'elle a d'essentiel, et en particu-

-lier quant à la mission apostolique de S. Trophime à Arles, de S. Gatien à Tours, de S. Paul à Narbonne, de S. Saturnin à Toulouse, de S. Denys à Paris, de S. Austrémoine en Auvergne, et de S. Martial à Limoges. Un savant directeur de S. Sulpice, Mr. Faillon a doctement défendu les traditions d'après lesquelles Ste Marthe et Ste Madeleine sont venues à Marseille, S. Lazare a été le 1er Evêque de cette ville, et S. Maximin d'Aix. (Cfr Rorhbacher IV p. 485. — Darras V 451 et 515. — Blanc I. — Revue des sciences: an. 1860-61-63-69-70 etc.) (1)

---

(1) Un manuscrit syriaque du VI ou VII siècle rapporté en 1839 du monastère de Scété, à Londres, par deux savants Anglais, traduit et publié en 1846, renferme les paroles suivantes: « Rome et toute l'Italie, l'Espagne, la Grande Bretagne, et la Gaule avec les autres contrées voisines virent s'étendre sur elles la main sacerdotale des Apôtres, sous la direction de Simon Céphas qui en quittant Antioche, alla instruire et diriger l'Eglise qu'il édifia à Rome et chez les peuples voisins. »

Les mêmes textes de S. Irénée et de Tertullien d'accord du reste avec la tradition ne permettent pas de douter qu'avant l'an 200 il n'y eût des Eglises, dans la Germanie : ainsi avant ou peu après cette époque, fondation de l'Eglise de Strasbourg, de Cologne, de Metz, de Trèves, de Mayence, de Spire et de Tongres.

Dans le courant du 3e siècle, grâce à des soldats chrétiens, le Christianisme se répandit dans les contrées du Danube et d'autres pays soumis aux Romains. La persécution de Dioclétiens y fit de nombreux martyrs. La même chose eut lieu pour les Goths qui ravagèrent à cette époque les pays où le Christianisme florissait. Ils étaient d'ailleurs enrôlés sous les aigles de l'Empire : 40,000 combattirent pour Constantin dans la fameuse journée qui renversa le paganisme.

Si la semence de l'Evangile fut jetée dans la Grande Bretagne dans le temps des Apôtres, il faut croire en tout cas que la Foi naissante fut étouffée ou eut très-peu d'influence : le roi Lucius, sut envoyer une ambassade au Pape S. Eleuthère (177 - 192) pour obtenir des missionnaires : le Pape plein de joie y envoya quelques prêtres qui prêchèrent la foi avec beaucoup de succès. La persécution de Dioclétien y fit aussi beaucoup de martyrs. De la Bretagne soumise aux Romains, l'Evangile aura

pénétré jusque dans les parties les plus Septentrionales, comme le dit Tertullien : " Britannorum inaccessa Romanis loca. »

Voilà bien le caractère du Christianisme. Par le tableau que nous venons de tracer, il nous apparaît plus envahissant que les Romains eux-mêmes dont il dépasse en peu de temps les conquêtes et la puissance. Cette extension si rapide a frappé les historiens les plus hostiles à l'Eglise, et quand ils ont voulu l'expliquer par des causes naturelles, les absurdités qu'ils ont inventées ou leurs aveux forcés n'ont fait que rendre plus éclatante la divinité du Christianisme.

Gibbon trouve cinq causes de ce fait extraordinaire : 1) le zèle des Apôtres ; 2) le dogme de l'immortalité des âmes ; 3) le pouvoir de faire des miracles ; 4) les vertus des premiers Chrétiens ; 5) la perfection du gouvernement de l'Eglise. (Hist. de la décadence et de la chute de l'Empire romain. ch. XV.)

On le voit, Gibbon s'est arrêté à mi-chemin ; Bayle et Rousseau ont été jusqu'au bout : " L'Evangile, dit le premier, prêché par des gens sans nom, sans étude, sans éloquence, cruellement persécutés et destitués de tous les appuis humains, ne laissa pas de s'établir en peu de temps par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier et qui prouve que c'est

l'œuvre de Dieu. » (Diction. Critiq. artic. Mahomet.)

Le philosophe de Genève parlant de l'établissement du Christianisme a écrit cette phrase : « L'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel. » (Lettre au roi de Pologne.)

Ainsi parlera tout homme de bonne foi, en voyant l'Église s'établir au sein d'une société où tout lui était obstacle et dans laquelle durant 300 ans, le nom de chrétien fut un crime capital qu'on devait laver dans un océan de sang.

Problème historique.

St Denys l'Aréopagite.

Entre les nombreuses questions qui se rapportent aux saints fondateurs des Eglises des Gaules, nous n'indiquerons que celle de S. Denys.

1° S. Denys, l'Evêque de Paris, est-il le même que S. Denys l'Aréopagite ?

2° Les ouvrages connus sous le nom de S. Denys l'Aréopagite, sont-ils authentiques ? (P. G. t. III et IV).

1° Les auteurs favorables à la mission de S. Denys dans la Gaule, point qui rentre dans la question générale que nous avons vue, et qui n'est guère contestable, (Darr. T. VI. ch. VI. p. 387.) se partagent pour la solution des deux questions proposées.

Les uns, à la suite de Baronius, (Not. ad Martyr. 9 Oct., et 15 Nov.) de Noël Alexandre, de Mabillon, (Veterum analecta, art 1, p. 89) etc, souten-

nent, d'après la tradition de l'Orient et de l'Occident, que le premier évêque de Paris est Denys l'aréopagite qui, après avoir été converti par S. Paul devint évêque d'Athènes et fut ensuite envoyé par S. Clément dans les Gaules, où il fut martyrisé. < Rohrb. T. V. Lib. 27, p. 35, et tom. XI, p. 548; Darras T. VI, p. 411 >.

Les autres, d'accord en ce point avec Launoy, Sirmond, etc., nient l'identité des deux Denys: pour eux, la mission de S. Denys et son aréopagétisme sont l'objet de deux traditions toutes différentes dont la 2ème ne remonte qu'au 10ème siècle par Hilduin, abbé de S. Denys. < Cfr. acta Sanctor. 9 Oct. > — Dom Ceillier, T. XV, ch. XXXIX, art. 1, expose les raisons pour et contre, mais se montre plus favorable à la 2ème opinion.

~~~

2° L'autre question est plus douteuse et plus vivement débattue encore. Outre les auteurs cités plus haut comme favorables à l'aréopagétisme plusieurs autres grands écrivains de France soutiennent de nos jours l'authenticité des ouvrages reçus sous le nom de S. Denys jusqu'au XVI siècle. < Rohrbacher; Darras: l'abbé Darboy, mort Archevêque de Paris; Dissert. prélim. à la trad. des œuvres de S. Denys; — Freppel, aujourd'hui évêque d'Angers; S. Jré-
~~~

née, etc.)

Pour la négative : Erasme qui le premier a soulevé le doute, Valla, Luther, les Centuriateurs de Magdebourg, et la plupart des Protestants. Ils ont été suivis par Launoy, Dupin, Tillemont. — Dom Le Nourry, (Apparatus Diss. X. — P. G. 4. 2.) Dom Ceillier, (t XV ch. 39, art II) se montrent également peu favorables à l'authenticité des œuvres en question. (Cfr Fessler. Patr. I, p. 199)

Il semble que la plupart des critiques modernes, en entrant dans cette dernière voie, n'ont pas assez pris en considération une tradition imposante qui a le double mérite d'avoir été soutenue par les Auteurs les plus graves (Baronius, Bellarmin, Suarez, Noël Alexandre, Lessius, etc) et d'avoir excité les attaques des ennemis de l'Église.

(Voy. S. Alph. Dogmes Cathol. II ch. 4, § 3).

Toutefois c'est avec raison que Dom Ceillier a dit : « La question sur l'Auteur des livres qui portent le nom de S. Denys l'Aréopagite, peut être mise au nombre de celles qui trouveront toujours des partisans pour et contre parmi les Critiques. » — Lumper parle dans le même sens : « Neutra (pars) quantum opinor invicte probatur, vel oppugnatur. »

Article II.

Les Persécutions.

Jésus-Christ avait dit à ses Apôtres et par eux à tous ses Disciples : « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » (Act. Ap. Cap. I. ℣. 8). Ce témoignage était non seulement celui de la parole, mais aussi celui du sang, témoignage le plus fort qui crée les Martyrs, c'est-à-dire les témoins par excellence. Le martyre, d'après l'enseignement de S. Thomas, dit S. Alphonse, consiste à donner sa vie en témoignage de la vérité ou de la justice. Ce n'est pas le supplice, ajoute-t-il, en citant S. Augustin, mais la cause du supplice qui fait les vrais martyrs : « Martyres veros non facit pœna, sed causa. » En effet, tous les tourments du monde ne peuvent faire un martyr; la seule cause qui fait les vrais martyrs, c'est de mourir pour la vérité de la Foi ou pour la Justice. (Vérité de la Foi, chap. VII.)

De là, le S. Docteur conclut que l'Eglise catholique seule peut avoir de vrais martyrs, puisqu'elle seule possède la vérité est un fait certain. Les souffrances et la mort endurées pour une religion fausse ne sont qu'opiniâtreté, témérité ou fanatisme. Les sectaires ne sont pas martyrs, c'est à dire témoins, puisqu'on n'est témoin que de ce qui est et que l'erreur ou le mal n'est pas. (Bergier, Dictionn. théolog. - Suarez: defensio Fidei, Liv. I, ch. 19 et 20.)

Les historiens, suivant les indications de S. Augustin, (De civit. Dei, lib. 18), comptent ordinairement dans les trois premiers siècles dix persécutions dont celles de Néron et de Domitien sont les deux premières. Dans le fait cependant tout ce temps ne fut qu'une longue persécution dont les interruptions consistèrent le plus souvent en moins de violence ou moins d'étendue. Cette remarque est surtout applicable au 2ème siècle, où la persécution est plutôt l'œuvre du peuple que des empereurs. Nerva, qui fit cesser la persécution ne régna que deux ans. Au contraire les règnes des quatre cruels empereurs qui suivirent remplissent à eux-seuls presque tout le second siècle.

Sous Trajan, (98-117) une multitude de Chrétiens périrent par une persécution indirecte

et par la liberté que ce prince laissa aux gouverneurs des provinces. (IIIème persécution).

La lettre de Pline le Jeune, gouverneur de la Bythinie à Trajan est célèbre : elle nous montre: la propagation extraordinaire du Christianisme ; le nombre considérable de Martyrs de tout âge, de toute condition, de tout sexe, quoique Trajan n'eût donné aucun nouvel édit de persécution; l'inhumanité et l'injustice de Trajan qui condamne les Chrétiens tout en les reconnaissant innocents et encourage leurs délateurs.

Les martyrs les plus célèbres furent le Pape S. Clément, relégué dans la Chersonèse; S. Siméon, évêque de Jérusalem, accusé par les Juifs; S. Ignace, qu'on amena d'Antioche à Rome. (107)

Le voyage du Saint Martyr à travers l'Asie, dit S. Jean Chrysostôme, fut semblable à celui du soleil, qui marchant d'Orient en Occident répand partout où il passe des torrents de lumière et de chaleur. Aujourd'hui encore nous retrouvons cette lumière et cette chaleur dans les sept lettres que le vaillant athlète du Christ adressa à différentes Eglises d'Asie, aux Romains et à S. Polycarpe, évêque de Smyrne et comme lui disciple de S. Jean. (tom V. patrol.)

Les chrétiens eurent aussi beaucoup à souffrir

sous Adrien (117-138) et sous Antonin-le-pieux (138-161), tous deux doués de quelques bonnes qualités, mais ennemis des Chrétiens qu'ils persécutèrent comme le prouvent les Actes des Martyrs, les apologies de Quadrat, d'Aristide et de S. Justin, le rescrit impérial adressé par Antonin aux Églises d'Asie sur les plaintes des chrétiens et enfin les inscriptions des Catacombes : "ô temps malheureux où nous ne pouvons échapper même dans les cavernes au milieu des sacrifices et des prières !" (Cimetière de S. Calixte)

Sous l'empereur philosophe Marc-Aurèle, (161-180) (IVᵉ persécution), une violente persécution s'éleva partout contre les Chrétiens, grâce surtout à la haine des philosophes et des prêtres païens et à la fureur aveugle du peuple excitée par les malheurs de l'empire. C'est alors que furent martyrisés S. Polycarpe, (167), S. Pothin, premier évêque de Lyon, et S. Justin, philosophe païen converti en voyant la constance des martyrs. C'est sous Marc-Aurèle que les soldats chrétiens sauvèrent par leurs prières l'armée romaine qui allait périr de soif dans la guerre contre les Quades et les Marcomans. Ce fait est attesté par un contemporain, S. Apollinaire d'Hiérapli, par Tertullien, qui en parle comme d'une chose connue

et entre autre dans une apologie ; par Eusèbe, S. Jérôme, etc.

Le deuxième siècle se termine par le règne de Commode, (180-190), et de Pertinax et se rattache au 3e par celui de Septime Sévère (193-211) (Ve persécution.)

La haine du peuple contre les Chrétiens fit beaucoup de martyrs sous cet empereur qui par politique arrêta d'abord la persécution, mais en souleva lui-même une nouvelle en 202. Elle fut des plus terribles par sa durée et par sa violence. Lorsque Dodwell affirme que ces poursuites ne durèrent que 2 ans, il n'a pour lui le témoignage d'aucun auteur : au contraire Sulpice-Sévère dit que la persécution dura jusqu'en 211, et c'est ce qui est confirmé par les Actes des martyrs. C'est alors que S. Irénée fut martyrisé avec presque tout son peuple à Lyon.

Durant le 2e Siècle, la persécution alla donc en augmentant en violence et en fureur. Elle se porta aux excès les plus cruels à l'occasion des calamités publiques qui fondirent vers ce temps sur l'empire et qui étaient attribuées aux crimes dont la calomnie accusait les Chrétiens en défigurant leurs dogmes et leurs pratiques (Athéisme , incestes, orgies sanglantes, etc.).

Les philosophes païens d'ailleurs excitaient contre

le Christianisme la politique des empereurs et le fanatisme des peuples : ainsi sous Septime-Sévère, Philostrate dans sa biographie d'Apollonius de Thyane, mort en 97, fait de cet imposteur un thaumaturge aussi puissant que J. C. auquel il l'oppose. C'est dans le même but qu'un peu plus tard Jamblique composa la vie de Pythagore. Philostrate avait été précédé par les deux amis Celse et Lucien. Celse, vers 150 sous Adrien, fut le premier qui écrivît un livre spécial contre le Christianisme : Discours de la vérité. Par la réfutation qu'en a faite Origène on voit que ce livre renferme toutes les calomnies populaires contre le christianisme et son auteur.

Lucien de Samosate, vers le temps de Marc-Aurèle, sceptique, épicurien, se moque de tout. Il ne voyait dans le christianisme qu'une des pièces innombrables de la folie humaine sur lequel il épanchait le fiel de sa moquerie.

Au 3e siècle Porphyre premier philosophe païen de son temps, marcha sur les traces de Celse, et écrivit cinq livres contre le Christianisme. Ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il était le disciple de Plotin. Ce dernier philosophe, venu d'Égypte à Rome et aussi orgueilleux qu'extra-

vagant avait eu pour maître, comme Origène, un élève de Clément d'Alexandrie, Ammonius Nicétas, qui paraît être resté chrétien, tout en enseignant une doctrine suspecte et nouvelle.

La persécution en devenant l'œuvre des Empereurs, fut moins continuelle mais plus féroce et plus rusée. La première moitié de ce siècle après Septime Sévère, fut remplie principalement par les règnes de Caracalla, d'Héliogabale, d'Alexandre Sévère, de Maximin de Thrace et de Philippe l'Arabe.

La VIe persécution éclata sous Maximin (235-238) et s'attaqua surtout à ceux qui enseignaient la Religion chrétienne. C'est sous Alexandre Sévère qu'eut lieu le martyre de Ste Cécile.
Un croit que Philippe fut Chrétien: c'est l'opinion de Baronius, de Noël Alexandre, de Huet.
Cette longue paix fut funeste aux chrétiens. Dèce fut l'envoyé de Dieu pour ramener la ferveur et la persécution.

Dèce (VIIe persécution) (249-251), ordonna une persécution, dont les anciens auteurs nous font la description la plus terrible. A côté des nombreux martyrs on vit malheureusement un assez grand nombre d'apostats, principalement en Afrique.

Carthage avait alors pour Évêque S. Cyprien dont nous verrons plus tard les relations avec Rome, et la conduite à l'égard des Apostats. La persécution qui continua à Rome sous Gallus fut une gloire pour l'Église : beaucoup de ceux qui étaient tombés se relevèrent.

Valérien (VIIIe persécution), (253-260), persécution des plus violentes : deux édits contre les chrétiens et surtout contre les Prêtres : S. Sixte et S. Laurent ; martyre de S. Cyprien.

A la mort de Gallien successeur de Valérien, l'empire fut en proie à une effroyable anarchie : une trentaine d'empereurs régnèrent presque tous en même temps dans différentes provinces. Il est prouvé aujourd'hui qu'il y eut alors des Martyrs, entre autres sous Claude II ou le Gothique.

Aurélien (IXe persécution), (270-275) devenu seul Maître de l'Empire renouvela la persécution qui ne dura que quelques mois, mais qui fit un grand nombre de martyrs.

Les Empereurs se succédaient rapidement. En 284 Dioclétien monte sur le trône. Cet empereur, d'une cruauté et d'une avarice détestables partage l'empire avec Maximien Hercule qui le dépassait encore en fait de vices.

Dioclétien laisse persécuter les Chrétiens en Orient; son collègue les persécute lui même, en Occident; (X^e^ persécution).

A Rome, on a le martyre de S. Sébastien: dans le Valois, celui de la Légion thébaine ou théhéenne, dont S. Eucher, Evêque de Lyon au 5e siècle a fait l'histoire. Aussi ce fait est admis généralement par les Catholiques et même par les protestants. (Bollandistes, Tom. VI, p. 270, 22 Sept.)

Les deux Augustes se choisissent deux Césars (292): Galère, plus cruel que les bêtes féroces, et Constance Chlore.

Par les conseils du premier, tous, à l'exception de Constance persécutent les Chrétiens: « Vexabatur ergò, dit Lactance, universa terra et praeter Gallias ab Oriente usque ad Occidentem tres acerrimae bestiae saeviebant. » (De morte persecutorum.)

Cette persécution fut la plus terrible par sa cruauté, son extension, et sa durée. Les Empereurs proclamaient la ruine du Christianisme dans des inscriptions: « Nomine Christianorum deleto qui Rempublicam evertebant »; "Superstitione christianâ ubique deletâ."

En 305, nouveau changement

dans l'empire par l'abdication des deux Augustes: Galère et Constance les remplacent: ils s'adjoignent Sévère et Maximin-Daïa. Constantin est associé à l'empire après la mort de son père Constance.
Au même temps Maxence est proclamé empereur à Rome contre Galère. Mais enfin Rome idolâtre allait voir périr ses empereurs par une vengeance éclatante du Ciel, tandisque le Christianisme dont ils avaient chanté la ruine, leur survivant à tous verrait un autre Empereur arborer sur son casque et dans ses étendards la croix victorieuse.
Sévère est forcé de s'ouvrir les veines (307): Maximien-Hercule après avoir attenté à la vie de Constantin est réduit à s'étrangler lui-même (310). Maximin-Galère et Maximin-Daïa qui avaient continué la persécution en Orient, périrent d'une manière plus misérable encore: le premier meurt de la mort affreuse d'Antiochus (311) après avoir eu son repentir hypocrite; l'autre s'empoisonne et meurt au milieu d'atroces tortures (313). Dioclétien se résolut à se laisser mourir de faim et S. Jérôme nous apprend qu'il vomit sa langue rongée de vers, (312).
Ce trait de châtiments manifestes de la justice divine qui dans le siècle même où ils arrivèrent ins...

rèrent à Lactance son traité De morte Persecutorum (Patr. Lat. tom. VII, col. 210). La même année qui vit la fin misérable de Dioclétien vit aussi la célèbre victoire du Labarum, remportée par Constantin sur Maxence, victoire qui marquait le triomphe du Christianisme sur l'idolâtrie.(1)

(1) Maxence se tenait renfermé dans Rome parcequ'un oracle le menaçait de mort s'il venait à en sortir : mais ses capitaines la plupart expérimentés, tenaient pour lui la campagne. Constantin était campé vis-à-vis du pont Milvius, appelé aujourd'hui Ponte-Mole. Un jour qu'il s'avançait à la tête d'un corps de troupes, vers l'heure du midi, une croix éclatante de lumière se dessina au milieu du Ciel, dans la direction du soleil. Sur cette croix miraculeuse, on lisait, en lettres de feu, ces mots latins : In hoc signo vinces. L'apparition de ce prodige, dont toute l'armée fut témoin, ébranla profondément Constantin, qui, de longues années après, le racontait lui-même à Eusèbe, évêque de Césarée. Tout le reste du jour, il songea à cette vision merveilleuse. La nuit suivante, la même Croix lui apparaissait de nouveau, et Jésus-Christ, se révélant à lui, lui donnait ordre de placer cette image sur ses étendards. Le lendemain, à côté des aigles romaines, on remarquait une ban-

Comment s'obtint ce triomphe ? Fut-ce en repoussant la force par la force, en ayant recours à la révolte, etc. ? Non, Dieu voulait faire voir, dit Bossuet, que l'établissement de la véritable Religion n'excitait pas de tels troubles, et c'est une [illegible] ouvrage. — Cet exemple de soumission et de fidélité

-nière, d'une forme jusque-là inconnue. C'était une longue pique de bois doré, ayant en haut une traverse en forme de croix, au bras de laquelle flottait un drapeau tissu d'or et de pierreries. Au-dessus brillait une couronne d'or et de pierres précieuses, au milieu de laquelle était le monogramme du Christ, formé des deux initiales grecques de ce nom. Le monogramme et l'image de la croix furent aussi placés sur le casque des soldats. Tel était le fameux Labarum. C'était ainsi que cette croix, réservée, jusque-là, [illegible] aux plus vils [illegible] après trois siècles d'outrages, d'incrédulité et de persécutions, triomphait au monde, prenait sa place parmi les choses les plus vénérées, et devenait l'étendard des légions romaines, que le monde vaincu ne regardait qu'avec respect et admiration. C'est le 28 octobre 312 [illegible] donnait [illegible] xence [illegible] pas combattre hors [illegible] franchir le Tibre, on y jeta [illegible] un pont de bois, coupé en deux parties mobiles. Son plan était d'attirer Constantin sur le pont et d'en séparer alors les deux côtés et de noyer ainsi son enne-

au prince légitime dans tout ce qu'il y a de juste, l'Église n'a cessé jusqu'à nos jours de le rappeler à ses enfants quelquefois trop séduits par les doctrines modernes. (Bulle: « Mirari Vos » (15 Août 1832) de Grégoire XVI; Syllabus, prop. 63.)

C'est ainsi que l'œuvre de Dieu a été suivie: Ce qu'Il avait commencé par les souffrances et par la mort de J. C., Il l'a consommé par les souffrances et la mort de ses Disciples: signe de crédibilité, dit S. Alphonse, plus admirable encore que celui

---

-ni dans le fleuve. Il rangea son armée en bataille, en l'adossant au Tibre, faute stratégique et imprudence énorme, puisque ses soldats, pour peu qu'ils fussent obligés de reculer, étaient infailliblement précipités dans le fleuve. Constantin, en général habile, déploya avantageusement son armée dans la plaine, et suppléa, par la science de ses combinaisons, au nombre qui lui manquait. Les troupes de Maxence furent rompues au premier choc. Les plus vaillants se firent tuer à leur poste; les autres, éperdus, aveuglés, se jetèrent dans le Tibre et y furent pour la plupart engloutis. Maxence fugitif revint à la hâte vers le pont qu'il avait fait construire. La multitude qui s'y pressait en même temps que lui, fit crouler ce pont, élevé dans un autre espoir. Maxence, tombé dans le fleuve, s'y noya, et périt ainsi de la mort qu'il préparait à son rival. Le Dieu des Chrétiens avait tenu parole à Constantin, et le Labarum était victorieux. (Darras. Comp. p. 298-299.) (Sur la réalité de ce fait voy. Wouters I Diss I, et D. Guéranger: Naturalisme Contemporain. S. X.)

des miracles. Sans doute les souffrances et la mort ne prouvent pas *par elles-mêmes* la vérité de la doctrine pour laquelle on les endure : mais *les circonstances* qui entourent l'histoire des martyrs chrétiens démontrent d'une manière évidente que la religion qu'ils professaient est véritable et divine.

Ainsi 1° le grand nombre des martyrs. — Des auteurs, après l'anglican Dodwel ont osé avancer que les persécutions n'avaient fait qu'un petit nombre de victimes. Ainsi, depuis la mort de Domitien, (en 96), jusqu'à la persécution de Dèce (249), les chrétiens n'auraient eu à souffrir que quelques vexations particulières et locales. Toute l'histoire proteste contre cette audacieuse assertion.

Les preuves du grand nombre de martyrs se puisent :

A. Dans les *inscriptions des* catacombes et autres ;

B. Dans les *Actes des Martyrs* qui dès le principe furent recueillis par le soin des Papes, (S. Clément d'après le Liber Pontificalis institue sept notaires ; S. Fabien leur adjoint sept sous-diacres ; des Evêques (S. Cyprien) ; et des Eglises particulières.

C. Dans les nombreuses *apologies* faites en faveur des chrétiens, par S. Justin, Tertullien, etc ;

D. Dans les Écrivains ecclésiastiques et même païens, ou dans les documents spéciaux.

Les persécutions, comme le remarque S. Alphonse, devenaient universelles par suite de l'unité de l'empire Romain.

On compte ordinairement onze millions de Martyrs dans les trois premiers siècles. (cfr. Ben. XIV: De beatif. et canoniz. Lib. I Cap. II; Lib. III, Cap. XX, n. 10. — Acta sincera martyrum, Dom Ruinart. — Ferraris, Dictionnaire, au mot Martyrium.)

2° Leurs différentes conditions, de tout pays, de tout âge, de tout sexe, riches et pauvres, savants et ignorants, etc.

3° La manière dont ils ont souffert toute espèce de tourments. patience, courage, joie et allégresse, etc.

4° Les miracles qui ont eu lieu pendant leurs supplices et qui sont nombreux.

5° L'effet produit par ces martyres. propagation merveilleuse du Christianisme. On connaît le mot de Tertullien: "Semen est sanguis Christianorum."

S. Léon compare les Martyrs à des grains qui rapportent au centuple. S. Augustin représente l'Église sous l'image d'une vigne qui porte d'autant plus de fruits qu'elle est taillée davantage et arrosée par le sang des Martyrs. Après cela, qui ne dirait avec Pascal: « J'en crois des témoins qui se font égorger," ou avec Lacordaire: « J'en crois le genre humain qui se fait égorger? »

Problèmes Historiques.

1° Le Pape S. Marcellin a-t-il sacrifié aux idoles?

En 296, Marcellin, prêtre de Rome, fut donné comme successeur au pape S. Caïus. Le Bréviaire romain, (26 Avril), rapporte que dans un moment de faiblesse, ce Pontife renia la Foi en offrant de l'encens aux idoles. Bientôt reconnaissant sa faute, il se présenta en suppliant devant un Concile de beaucoup d'évêques, assemblés à Sinuesse en Campanie. Ce concile aurait répondu au Pontife: « Prononcez vous-même votre sentence: le premier siège ne doit être jugé que par lui-même. » Marcellin fut plus tard une des premières victimes de la dernière persécution, (304).

La réalité de cette chute du pape Marcellin est l'objet d'une grande controverse. Tillemont, Noël Alexandre (saec. III. diss. 20), Pagi (1er Vol. col. 326), suivis par le plus grand nombre des critiques la rejettent comme une invention des Donatistes; d'autres, parmi lesquels il faut distinguer Baronius[1], Labbe, l'admettent comme réelle.

Voici comment Lambertini, devenu plus tard Ben. XIV, parle de la première opinion. « De

(1) Années 302, 303.

Bent. et canon. liv. IX., 2e p., ch. XIII, n. 8.) : « La plupart des critiques regardent comme fausse l'apostasie de Marcellin : 1°) à cause du silence absolu de tous les Auteurs qui ont écrit la vie des papes ;

2° A cause de la vaine tentative des Donatistes qui objectant cette prétendue chute, ne purent jamais la prouver, ainsi que le dit S. Augustin : "quid laborem probare defensionem meam, cum ille, (Petilius) nec tenuiter probare conatus sit accusationem suam." (De unico bapt. Cap XVI. P. L. t. 12. c. 610).

3° A cause de la fausseté du Concile de Sinuesse et de ses actes, dont les auteurs parlent moins encore".

Soumises à une étude quelque peu sérieuse, les preuves que Darras accumule en faveur de la thèse contraire, sont bien loin d'être convaincantes. C'est le cas de répéter : "argumenta non sunt numeranda, sed ponderanda."

Comme cette question est une de celles dans lesquelles se trouve engagée l'autorité du Bréviaire Romain, nous exposerons ici par forme de problème l'enseignement si autorisé de Ben. XIV sur cette matière.

2ème. Quelle est l'autorité du Bréviaire et du Martyrologe Romains?

Il y a une distinction à faire entre le culte qui est décerné à un personnage à raison de sa sainteté et les faits ou circonstances rapportés dans la vie de cet homme.

Sous le premier rapport Ben. XIII dont Ben. XIV emprunte les paroles (à l'endroit cité plus haut), nous enseigne que le Bréviaire jouit de la plus grande autorité : "Maximae auctoritatis Breviarium Romanum in iis quae per sese ad cultum ecclesiasticum attinent." On peut conclure que l'insertion d'un Saint au bréviaire romain prouve tout ensemble l'existence et la sainteté du héros.

Ben. XIV tient contre d'autres auteurs qu'il n'en est pas de même pour le Martyrologe : « Neque ex Nominis descriptione, neque ex lectione in Choro, spectatâ utriusque rei naturâ, argumentum inferri ad cultum publicum auctoritate Ecclesiae demandatum aut permissum in universâ Ecclesiâ." (De beat. et canon. Lib. IV part. 2a cap. 18 n. 14 et seq.)

Considérant la question proposée sous le second rapport, c'est-à-dire, quant aux faits et aux légendes que nous lisons dans le Bréviaire, Ben. XIII continue ainsi : « Minoris tamen ponderis esse in privatis factis aut gestis quae in vita Sanctorum ex occasione referuntur, ita ut efficax inde argumentum peti non possit, ubi antiquiora monumenta adversantur. »

Pour éviter l'excès et de ceux qui exagèrent l'autorité du Bréviaire sur ce point et de ceux qui l'amoindrissent nous n'avons qu'à suivre la doctrine si sage de Ben. XIV. (Loco citato. C. XIII. n. 6.).

« Quatenus per mediam viam quae tutior est incedendum sit, videtur quidem tuto pede asseri posse, non modicum auctoritatis pondus factis historicis accedere, quae relata sunt et approbata a Breviario Romano. Ecquis enim de hac assumptione poterit dubitare, postquam certum est, Breviarium Romanum fuisse pluries recognitum et emendatum, habito, tot virorum pietate et scientiâ illustrium, consilio? Attamen ita ut vetitum existimari non potest debito cum modestia et gravi fundamento quae occurrunt in factis historicis difficultates exponere, easque judicio Sedis Apostolicae submittere, ut eorum veritatem et robur perpendat et quando manus iterum admoveatur ad Brev. Rom. correctionem. Quae ipsa videtur esse sententia plurimorum, qui de historiis relatis in nonnullis lectionibus Sec. Noct. Br. R., dubitare visi sunt. »

Ainsi comme exemple de la liberté de discussion Ben. XIV rapporte les questions du baptême de Constantin, de S. Denys, de la chute de Marcellin, etc.

Il attribue à cette matière une autorité à peu près égale au Martyrologe. – Après avoir parlé des controverses qui roulent sur plusieurs points de cet Ouvrage: "Illud tantum dicimus, conclut-il, per haec non minui auctoritatem Martyrologii Romani, opera tot illustrium virorum emendati. Illud quoque cum Florentinio animadvertimus: etsi aliqua in Martyrologio occurrant correctione digna, non esse cujusquam agere censorem, sed Ecclesiae judicium est expectandum." (Loc. cit. Cap XVII. n. 9.)

Benoît XIV enseigne la même chose avec plus d'autorité encore dans ses Lettres Apostoliques au Roi de Portugal sur la nouvelle édition du Martyrologe (N° 2 et 18).

Pie IX, à l'occasion d'une décision de la S. C. des Rites, renvoie ceux qui s'occupent d'études historiques et théologiques à ces enseignements de Ben. XIV. (Cfr. Acta S. Sedis. Vol. VI. fasciculus 2us. — et Revue des Sciences, t. XXIV, ann. 1871, p. 246.)

Chapitre second.

Les hérésies et les Docteurs aux IIe et IIIe siècles.[1]

Comme si aucun genre d'attaque n'avait dû manquer à l'Eglise naissante, afin qu'en résistant à toutes, elle donnât mieux la

(1) Pour tout ce qui concerne l'histoire des hérésies et des schismes, nous avons surtout mis à profit l'important ouvrage du grand Docteur des temps modernes, S. Alphonse: Triomphe de l'Eglise, ou Histoire et réfutation des hérésies" formant le 3e, 4e et 5e vol. des œuvres Dogmatiques, traduites par le R. P. Jacques. — Nous y renverrons habituellement par cette indication H. H. (Vol.) I. II. ou III etc. — Le Saint nous dit lui-même qu'il s'est efforcé de donner dans ce livre un résumé succinct mais complet de l'histoire de toutes les hérésies. — On l'y retrouve tout entier avec sa science, sa foi, sa piété éminentes.

mesure de sa force divine. Les Hérésies vinrent se joindre aux persécutions. Elles eurent leur source dans la philosophie ancienne qui non contente d'attaquer l'Église au nom du paganisme (Celse, Porphyre, etc.) s'empara du Christianisme comme d'un élément nouveau et le faussa. Aussi ces premières hérésies qui forment ce qu'on a appelé "le Gnosticisme", furent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, moins chrétiennes que païennes. On ne leur voit perdre ce caractère qu'à l'époque de transition du IIème au IIIe siècle, alorsque Montan et Praxéas limitèrent leurs attaques à certains points de la Foi ou de la Morale chrétiennes. Cette marche de l'erreur est la base de la division que nous adoptons pour ce chapître.

Art I. Les Gnostiques et leurs Adversaires.

Art II. Lutte contre les autres hérétiques.

Art. I.

Les Gnostiques et leurs Adversaires.

On désigne sous le nom général de Gnostiques les partisans de cette foule de sectes qui avaient pour erreur commune et fondamentale de distinguer dans la Religion deux connaissances: l'une grossière, commune et ordinaire, fondée sur la foi et l'autorité; l'autre, plus haute, plus élevée, fondée sur la science, le raisonnement, à la quelle on donne par excellence le nom de Gnose (γνωσισ: science); de là Gnostiques et Gnosticisme. On pourrait presqu'appeler cette secte le rationalisme des premiers siècles.

La première ébauche du gnosticisme se voit dans les erreurs de Simon le Magicien dont les sectateurs sont déjà appelés Gnostiques par les Saints Pères.

Le développement du gnosticisme s'opère au IIe siècle sous l'influence de l'école d'Alexandrie devenue depuis les Ptolémées le centre de tout le mouvement philosophique de cette époque. La science ori-

entale se rencontra dans ce foyer commun avec la science grecque : de là un travail de l'une sur l'autre, une fusion qui eut pour résultat de ne plus voir dans la Religion réduite à une combinaison Scientifique qu'une grande allégorie, un grand mythe dont les gnostiques seuls avaient la vraie connaissance. Grâce au mouvement général des esprits excité par l'apparition du christianisme, grâce aussi à la doctrine relâchée du gnosticisme, ses partisans se multiplièrent rapidement dans les deux premiers siècles. Ce monstrueux système s'appliquait à l'idolâtrie et au judaïsme, mais il était surtout l'ennemi de l'Église Catholique dont il attaquait tous les Dogmes. De plus, il compromit singulièrement les vrais fidèles que les païens croyaient complices de ces sectaires.

Doctrine <u>commune</u> des Gnostiques:

<u>Sur Dieu</u>. Au sommet des êtres le Dieu suprême, l'Etre primordial, appelé différemment par les différents sectaires: silence, feu éternel de Simon, le Dieu inconnu de Saturnin, abîme de Valentin, etc. - Il habite le Ciel ou πλερομα supérieur, où il est inaccessible et sans rapport immédiat avec le monde visible.

Sur la Création. La création des êtres se fait par émanation. Du premier être émanent divers êtres spirituels, qui à leur tour par une sorte d'accouplement ou syzygie produisent d'autres êtres de moins en moins parfaits: les premiers ou Eons forment le monde supérieur; les derniers deviennent les auteurs et les organisateurs du monde inférieur (hommes terrestres, misères, désordres, lois des Juifs, etc.).

Sur la Rédemption. Le Christ est un Eon supérieur sorti du Plérome: sa mission est de réformer l'univers visible et d'affranchir l'esprit de l'assujétissement à la matière et de la domination des Eons. – Comme la matière est mauvaise de sa nature, le Rédempteur n'a pris qu'un corps fantastique: (Docétisme) destruction du dogme de l'Eucharistie, etc.

Quant à la morale, l'homme n'est pas libre: aucun acte n'est de soi bon ou mauvais. Aussi trouvait-on chez eux le désordre de mœurs le plus effrayant qu'ils savaient habilement dissimuler.

Inutile d'entrer dans le détail des modifications que subissait nécessairement ce système extravagant. Il suffit de remarquer que la grande et

-inévitable question de l'existence du mal partageait les Gnostiques en deux classes:

1°) Les Panthéistes purs qui se contentaient de la gradation descendante des émanations pour résoudre le problème;

2°) Les Dualistes, qui établissaient deux principes suprêmes et éternels: l'un bon, l'autre mauvais.

Gnosticisme panthéistique.

Les premiers Gnostiques du IIe siècle, Basilide d'Alexandrie, Carpocrate et Epiphane, son fils, aussi d'Alexandrie, dogmatisèrent dans les années du règne d'Adrien et d'Antonin (125-161), et mirent en circulation les principes du gnosticisme. Il était réservé à Valentin de donner leur dernière forme à ces doctrines encore flottantes. Outre les erreurs communes il distingua trois races d'hommes différentes, d'après les trois substances élémentaires du monde inférieur: les hommes Spirituels (substance pneumatique) qui avaient le privilège à cause de leur perfection de se livrer aux plus brutales convoitises sans contracter de souillure; les hommes animaux (substance psychique) qui avaient eu besoin de la Rédemption de l'Eon ou du Christ;

enfin les hommes charnels (substances hyliques) qui étaient voués à la damnation éternelle. Valentin qui avait quitté l'Église pour ne pas avoir obtenu un évêché, vint à Rome vers 140, y abjura ses erreurs, mais redevint hérétique. Il faut rattacher au Gnosticisme des Valentiniens les sectes suivantes : les Séthiens qui se distinguaient par une vénération outrée pour Seth : les Caïnistes qui regardaient comme saints tous ceux qui sont condamnés dans l'Écriture (Caïn, Ésaü, Judas etc...). Les Ophites (ὄφις serpent) qui rendaient un culte insensé au serpent dans lequel ils voyaient la sagesse incarnée : les Adamites ou Prodiciens, disciples de Prodicus qui voulaient faire revenir le monde à la nudité d'Adam. Enfin beaucoup d'autres sectaires qui prirent le nom de leurs chefs ; ainsi par exemple les Secondiens (Second), les Ptolémaïtes (Ptolémée) etc...

~ Gnosticisme dualiste. ~

On vit 2 Syriens contemporains et d'abord apologistes chrétiens embrasser cette erreur. Ce fut Bardesane qui aidé de son fils Harmonius, répandit cette doctrine par des chants populaires. St Éphrem au IVème siècle, pour en détruire l'in-

-fluence dut composer des hymnes orthodoxes sur le même rythme.

Ce fut ensuite Tatien qui avait eu pour maître S. Justin. A cause de ses idées sur la virginité, la matière, etc, ses partisans sont nommés encratites (Continents), hydroparastates, Aquariens, et aussi Sévériens de Sévère disciple de Tatien.

Marcion. Son père qui était devenu évêque le rejeta de l'Eglise pour avoir séduit une vierge. Marcion excommunié vint à Rome et s'unit au gnostique Cerdon. Sa doctrine qui s'éloignait du gnosticisme ordinaire fit beaucoup de partisans. Ses plus célèbres disciples furent Apelle et Marc (Marcosiens). Le séjour de S. Polycarpe à Rome fut signalé par la conversion de beaucoup d'hérétiques, et en particulier de Marcionites. On connaît la réponse que le saint fit à Marcion qui avait osé lui demander s'il le connaissait. "oui, lui répondit Polycarpe, je te connais pour le fils aîné de Satan."

La tendance du Gnosticisme se retrouve en partie dans le Talmud (doctrine) qui contient les traditions orales des Juifs. Cet ouvrage divisé en deux parties, la Mischna (loi) et la Guémara (Commentaire), forme 12 vol. in folio.

Il fut commencé, dès les premiers siècles, dans le but d'obscurcir les prophéties.[1]

L'Église semblait prise au dépourvu par l'erreur : elle n'avait de théologie ni dans les livres, ni dans les hommes. Dieu vint à son secours en convertissant les plus grands génies du paganisme : elle-même en forma d'autres.

S. Justin, que nous avons vu martyriser sous Marc-Aurèle (167) avait été amené au Christianisme par la philosophie de Platon. Il combattit non seulement les persécuteurs de l'Église, (2 apologies), et les Juifs, (dialogue avec Tryphon) mais aussi les hérétiques de son temps. Il s'opposa en particulier à Marcion qu'il rencontra à Rome.

Mais l'adversaire providentiel des Gnostiques fut S. Irénée qui, né en Asie, avait eu pour maîtres les disciples de S. Jean. Il succéda à S. Pothin sur le siège de Lyon (177) et fut martyrisé en 202. Le seul ouvrage qui nous reste de lui sous le nom de Libri contra haereses est une réfutation complète et admirable du Gnosticisme, comme l'indique assez le titre véritable : « detectio et eversio falsò cognominatae agnitionis. »

---

(1) S. Alphonse nous donne une idée des fables et des blasphèmes du Talmud, Vérité de la Foi, II, 3ème p. ch. III. —

(1) Alexandrie, foyer principal du gnosticisme, sortirent aussi d'illustres défenseurs de la vérité. L'école des catéchumènes eut successivement pour chef S. Panthène (vers 177), son converti Clément d'Alexandrie, et Origène.

Clément (mort en 214), combattit les Gnostiques surtout dans ses Stromates.

Son disciple Origène (185 - 254) l'un des plus beaux génies du christianisme, lui succéda à l'âge de 20 ans. Il fut aussi l'adversaire du Gnosticisme mais comme ses immenses travaux qu'on voudrait pouvoir admirer sans réserve, remplissent la première moitié du IIIe siècle, nous remettons l'ensemble de son histoire au chapitre suivant.

Les plus grands hommes semblaient s'être donnés rendez-vous à la fin du IId siècle: Tertullien, de Carthage (160 - 245), à peine converti (vers 190) entrait dans la lutte avec sa logique écrasante et son éloquence de feu. Le plus important de ses nombreux ouvrages, sans en excepter même son immortelle apologétique sous Septime-Sévère, est son traité de Praescriptionibus dans lequel il généralise et renforce l'argumentation déjà employée par

St Irénée : les hérésies n'ont pas à notre croyance les titres que possède la doctrine de l'Eglise : la catholicité et l'apostolicité. Il terrassa le Gnosticisme dans ses différents chefs : opus contra Marcionem, liber adversus Hermogenem, contra Valentinianos. Dans Scorpiace, il prouve contre les sectaires, l'excellence et la nécessité du martyre. Hélas ! le premier apologiste latin dont chaque mot est une sentence, chaque argument une victoire, d'après S. Vincent de Lérins, devait tourner un jour contre l'Eglise un génie que l'humilité n'avait pas assez dompté. (cfr. Patrol. Fessler I.)

Art. II.

Luttes contre les autres hérétiques.

Le Montanisme.

Dans la dernière moitié du IId siècle parut en Phrygie l'imposteur Montan qui fonda une secte d'illuminés. Epileptique ou démoniaque, comme disent les Perses, il prétendit que dans ses accès, il recevait l'Esprit de Dieu pour donner un nouveau degré de perfection à la religion et à la morale. Deux femmes opulentes et dissolues Priscille et Maximilla s'attachèrent à lui. A son exemple elles eurent des extases et se mirent à prophétiser. Etant le Paraclet ou Consolateur par excellence, Montan impose une loi beaucoup plus sévère, plus parfaite :

1. Certains crimes comme le meurtre, l'adultère sont irrémissibles.
2. Les secondes noces sont des adultères.
3. Il n'est pas permis de fuir la persécution.
4. Trois carêmes par an, abstinence extraordinai-

re nécessaire au salut.

Cette secte, par son caractère de nouveauté et son apparence austère se fit dans ces temps de ferveur un grand nombre de partisans, surtout en Asie et spécialement dans la Phrygie où ses partisans prirent le nom de Pépuziens (Pépuze), Cataphrygiens etc. Cette erreur plus dangereuse que le Gnosticisme émut toute l'Église et fut l'occasion d'un développement remarquable de l'autorité doctrinale. On vit les évêques d'Asie s'assembler pour la première fois en Concile pour condamner Montan et ses deux prophétesses. Les successeurs de St Pierre, St Eleuthère, St Zéphyrin, et déjà même à ce qu'on croit, St Soter firent avertis et confirmèrent la condamnation. St Irénée venant à Rome sous St Eleuthère (vers 1[illegible]) avait été chargé par son Église de porter des lettres au Pape au sujet du Montanisme. On croit que Montan se donna lui-même la mort et que Maximilla en fit autant.

Au lieu de trouver dans Tertullien un invincible adversaire, cette hérésie y trouva un soutien. Un orgueil froissé par quelques injures de la part des clercs Romains, un caractère austère et impétueux amenèrent cette

chute effrayante, (vers 205). On cherche en vain dans les ouvrages de Tertullien quelque signe de retour. Il paraît qu'il se sépara plus tard des Montanistes, mais pour former une secte à part, les Tertullianistes dont St Augustin ramena les derniers restes.

Pendant que l'Occident retentissait du bruit de la chute de Tertullien, l'Orient prêtait l'oreille aux instructions d'Origène (185-253), fils du martyr St Léonide. Tout dans les commencements de ce Docteur, son génie, l'ardeur de sa foi, sa vie sainte, vérifient la parole de S. Jérôme: "Magnus vir ab infantiâ." (Cf. S. Alph. p. 54.) Jamais peut-être un homme n'a excité des sympathies et des haines aussi ardentes et aussi durables que le grand docteur alexandrin. Elles commencèrent dès son vivant et causèrent des troubles jusqu'au VI.e siècle. Les causes de cette division sont d'un côté le génie extraordinaire, le zèle, la sainteté et la science d'Origène, et d'un autre côté sa mutilation, son ordination illégitime qui le fit excommunier par son évêque Démétrius, sa prétendue apostasie et les erreurs contenues dans ses ouvrages. Aujourd'hui

quoique le jugement à porter sur Origène soit encore l'objet de la controverse, le sentiment général des auteurs lui est favorable. Voici les principales raisons de cette appréciation:

1. Il est certain historiquement qu'Origène a toujours eu des mœurs pures et très-austères: Il confesse J. C. sous Septime-Sévère, assiste tous les Confesseurs, ses disciples et ses amis sont martyrs, il meurt après avoir été tourmenté dans la persécution de Dèce. (vers 253).

2. L'aveu de l'excès où le fit tomber son amour pour la pureté et les circonstances de son ordination anticanonique en elle-même, le disculpent assez sur ces deux points.

3. L'accusation d'apostasie ne semble pas devoir être admise sur la foi d'un texte de S. Epiphane, texte unique et sujet à caution surtout en présence de l'attachement inviolable d'Origène pour la foi.

4. Quant à ses ouvrages, tout en reconnaissant qu'ils contiennent des erreurs, (préexistence des âmes, restauration finale de toutes choses, et les peines médicinales), qu'ils étaient dangereux par leur tendance, et qu'ils devinrent pour l'Eglise

l'occasion d'un grand mal, n'oublions pas de remarquer a) qu'il faut lui appliquer la règle générale posée pour juger les expressions des premiers Pères, d'autant plus qu'Origène a écrit d'après Epiphane jusqu'à 6000 ouvrages.

b) Origène n'émet ses sentiments les plus hardis et les plus téméraires qu'avec crainte et réserve: «cum magno metu et cautelâ,» par manière de doute et de soupçon, en tenant formellement pour règle supérieure à la raison, le symbole traditionnel de l'Eglise.

c) Origène se plaint dans son apologie des falsifications faites dans ses ouvrages par des hérétiques ou des envieux ainsi que de l'indiscrétion de son généreux ami et son converti Ambroise.

Remarquons aussi qu'Origène enseigna publiquement la doctrine chrétienne toujours sous l'autorité et avec l'assentiment d'évêques saints et orthodoxes.— Après ces réflexions, n'est-il pas permis de conclure que malgré ses erreurs et la condamnation de l'origénisme, par le IIème Concile œcuménique de Constantinople (553), Origène ne mérite pas personnellement la tache flé-

tissante d'héritique?

Les Aloges.

L'hérésie de Montan donna lieu à une hérésie toute contraire: ses partisans niaient toute inspiration, tout esprit de prophétie, et comme ils ne voyaient dans le Christ qu'un pur homme ils furent appelés Aloges (α λογοσ). Les chefs de ces sectaires furent Théodote le Corroyeur, Artémon, (Artémonites), Théodote le banquier ou le changeur, (Melchisédéciens): le Pape S. Victor les condamna et les excommunia.

Les Antitrinitaires.

Au commencement du IIIe siècle, plusieurs hérétiques s'efforcèrent de détruire le dogme de la S. Ste Trinité.

Le premier fut Praxéas, d'abord Montaniste. Il ne reconnaissait en Dieu qu'une seule personne et une seule nature, qu'il appelait le Père. C'était cette personne qui s'était incarnée, avait souffert, etc. pour nous sauver. Delà le nom donné à ses partisans: Unitaires, Monarchiens, Patripatiens, Patri-

passionistes. Tertullien a écrit un livre spécial contre Praxéas.

Les principaux disciples de cet hérétique furent Bérylle, évêque en Arabie qui disait que Jésus-Christ avant son incarnation, n'avait point existé comme personne divine. Il fut ramené à la vérité par Origène.

Noet, prétendit que le Père, le Fils et le St Esprit ne sont qu'une seule et même personne: il fut refuté par St Hyppolite, évêque de Porto et martyr, disciple de St Irénée, d'après les uns, de Clément d'Alexandrie d'après les autres. Il ne nous reste que des fragments de la plupart de ses ouvrages.

Sabellius, fauteur le plus célèbre de l'erreur de Praxéas et auteur du Sabellianisme, (Vers la moitié du IIIe siècle.) Il niait, dit St Alphonse, la distinction des trois personnes de la sainte Trinité, et soutenait que le Père, le Fils et le St Esprit sont trois noms d'un même Dieu, noms qui indiquent les diverses opérations de la T. Ste Trinité. L'erreur de Sabellius fut embrassée par plusieurs évêques du pays et eut ainsi une grande influence. Heureusement elle trouva un vaillant adversaire

dans St Denys d'Alexandrie (190 - 265), disciple d'Origène et un de ses successeurs dans la direction de l'école des Catéchumènes. Un épiscopat troublé par les persécutions de Dèce, Gallus, Valérien, et par les guerres civiles ne l'empêcha pas de travailler avec succès à la conversion des païens et des hérétiques. Il arriva que dans la chaleur de la controverse contra Sabellius, le St Évêque employa des termes extrêmes qui semblaient nier la divinité de J.C. Aussitôt les Chrétiens le denonçaient à Rome: le pape St Denys (259 - 269) après avoir assemblé un Concile ordonna à l'évêque d'Alexandrie de s'expliquer: celui-ci répondit au pape, d'abord par une lettre, ensuite par une apologie plus longue, danslaquelle il se disculpe entièrement.

St Denys se montra l'adversaire d'un autre hérétique: Paul de Samosate, personnage plein d'orgueil, dissolu, etc., qui était devenu évêque d'Antioche, on ne sait comment, en 260. Unissant l'erreur des deux Théodote à celle de Sabellius, il enseignait qu'il y avait dans J.C. deux personnes ou deux Christs, l'un Fils de

Dieu par nature, éternel, mais sans distinction réelle du Père; l'autre, Fils de David, né dans le temps, qui a reçu le nom de Fils, comme une ville reçoit le nom de son fondateur.

Deux Conciles assemblés à Antioche même, le premier par les soins de S. Denys, condamnèrent Paul de Samosate qui parvint à tromper les Pères par ses déguisements. Un troisième Concile par une condamnation définitive qui fut notifiée au Pape St. Denys et à toutes les Eglises, dégrada ce prélat indigne et l'excommunia. (269.) Comme Paul de Samosate refusait de quitter le palais, Aurélien, alors empereur, ordonna sur la plainte des Chrétiens, que cette maison fût adjugée à ceux à qui les évêques d'Italie et de Rome adresseraient leurs lettres. Les disciples de Paul se perpétuèrent jusque vers le Ve siècle sous le nom de Samosatiens, Pauliniens, Paulianistes, etc.

Manichéisme.

L'auteur de cette hérésie qui parut vers le milieu du

IIIe siècle, fut Manès, esclave persan (Curbicus), affranchi et adopté par une veuve qui lui laissa les ouvrages d'un Arabe sur le Dualisme (Térébinthe). Aussi étrange dans sa conduite que dans sa doctrine, Manès, après s'être échappé de prison, erra de pays en pays. Comme Montan il se disait le Paraclet, ayant mission de réformer la religion. Sa doctrine avait pour base le dualisme persan, (Ormutz et Arhiman) déjà mis en vogue par les Gnostiques. Outre les deux principes éternels, essentiellement opposés, Manès enseignait que l'homme avait deux âmes, l'une qui le pousse à la justice, et l'autre qui le pousse au péché. De là, négation de la liberté de l'homme, horreur de la chair, du mariage, Docétisme, pas de baptême, etc. Les Manichéens admettaient aussi la métempsychose et d'autres absurdités. Quant à leurs mœurs on voyait parmi eux les plus grandes infamies.

Outre les raisons générales, il faut attribuer la force et l'influence de cette hérésie: 1°) à son organisation particulière. Les

Sectaires étaient divisés en deux classes: les initiés ou élus et les Catéchumènes ou auditeurs; ceux-ci n'étaient initiés aux secrets de la secte que peu à peu en passant par différents degrés, c'était comme une préparation à un état plus parfait parce-qu'il était plus caché. Plus tard, les Manichéens complétèrent la constitution de leur secte en établissant douze disciples ou Maîtres, et un treisième, qui était leur Chef. Ces Maîtres qui rappelaient les douze Apôtres ordonnaient 72 évêques qui à leur tour ordonnaient des prêtres et des diacres: les membres de ce sacerdoce n'étaient choisis que parmi les élus.

2°) A la loi du secret et à l'hypocrisie qui était un des principaux caractères de la secte: Avec une adresse infernale ils se mêlaient aux vrais fidèles, faisaient extérieurement profession de foi catholique: ils parvinrent même quelquefois à l'épiscopat. Interrogés sur leur religion, ils croyaient que mensonge, parjure, etc. tout leur était permis. Une seule chose est défendue, dit St Augustin: trahir le secret de la secte.

En un mot, comme le remarque l'abbé Blanc, "Manès n'oublia rien pour tromper l'ignorance, flatter l'orgueil, et en même temps les passions les plus grossières, enfin pour résister à l'action du temps comme à celle de l'autorité." Nous verrons en effet le Manichéisme, toujours poursuivi et toujours impérissable traverser tous les siècles dans le souterrain qu'il s'était creusé lui-même sous les fondements inébranlables de l'Eglise (Pétrobrusiens, Albigeois, Bulgares, etc. au Moyen-Age, franc-maçonnerie de nos jours.) Quant à Manès lui-même, il fut écorché vif avec une pointe de roseau par l'ordre du roi de Perse : il avait été convaincu d'erreur dans une dispute publique par Archélaus, évêque de Chares en Mésopotamie. Les empereurs romains s'aperçurent bientôt que le Manichéisme attaquait même les bases de la société civile : Dioclétien condamna ces sectaires au feu, à l'exil, à la mort ; Valentinien I, Théodose I, et Valentinien III firent contre eux des lois plus sévères. —

Le Manichéisme fut surtout combat-

-tu par St. Augustin et condamné explicitement par S. Léon le Grand (au V.e siècle.) —
Terminons par une considération qui découle comme d'elle-même de ce chapitre. Comme l'Eglise avait vaincu la violence, la cruauté des persécutions par sa patience divine, elle vainquit les déchirements des hérésies par son unité divine. Cette unité existant dans les temps, dans les lieux, dans les choses, était un fait qui justifiait trois fois l'Eglise véritable en même temps qu'il condamnait tous ceux qui s'en séparaient —.

La doctrine de l'Eglise remonte aux Apôtres, les hérésies sont des nouveautés (hesternum Praxeam, disait Tertullien).

La doctrine de l'Eglise était partout, elle est universelle: l'hérésie est locale, le nom de catholique n'appartient qu'à l'Eglise, et lui est déjà donné par St. Ignace.

La doctrine de l'Eglise est toujours et partout la même: l'hérésie se contredit et varie.

Dans l'application de cet argument invincible, la vérité suit l'erreur pas à pas: au commencement, comme les hérésies, vu leurs relations avec le paganisme ne pou-

vaient faire facilement illusion, les Evêques se contentaient dans leurs lettres ou exhortations d'en éloigner les vrais fidèles, comme ils les auraient détournés d'un crime avéré. Le Gnosticisme devenu plus dangereux en devenant plus scientifique et en prenant une apparence plus chrétienne fut combattu plus positivement et d'une manière plus raisonnée par les Docteurs.

Grâce à cette lutte, de même que les persécuteurs rendirent la vie de l'Eglise plus féconde, les hérétiques qui voulaient la déchirer par l'erreur firent briller davantage son unité: les fidèles s'unissent plus étroitement aux Evêques, on est forcé de dresser les séries des évêques dans plusieurs Eglises: l'union des évêques entre eux devient plus grande surtout par les Conciles qui apparaissent à cette époque, enfin toute l'Eglise est unie avec Rome; en même temps, la doctrine qui est le lien d'unité se développe dans les points qui sont attaqués: l'unité de Dieu, le dogme de la création, de la Trinité.

367

Problème historique.

Origène mérite-t-il plus d'éloge que de blâme? Son salut est-il plus probable que sa damnation? etc.

Sur ces points et sur les autres que nous avons indiqués, les auteurs forment comme deux camps et deux armées constamment en hostilité. Voici les plus remarquables:

Auteurs pour Origène: parmi les anciens; Eusèbe de Césarée, les Saints Grégoire, le Thaumaturge, de Nysse et de Naziance, St Athanase, St Basile, S. Jean Chrysostôme, Dydime, etc. — Parmi les modernes: le P. Halloix, Huet, Dom Ceillier, Lumper, Tillemont, les Bénédictins en général et le grand nombre des historiens de nos jours, Darras, Rohrbacher, Blanc. —

Auteurs contre Origène: parmi les anciens: St Méthodius de Tyr, Théophile d'Alexandrie, St Jérôme, St Epiphane et d'autres. — Parmi les Modernes: les Pères Doucin, Pétau, Thomassin, Noël Alexandre, Dom Martianny. —

St Alphonse se contente d'exposer les sentiments pour et contre sans donner une solution bien définitive. H. H. I. chap III. 6.

Chapitre III.

La vie intérieure et l'autorité de l'Eglise Romaine.

La propagation étonnante du Christianisme au milieu des sanglantes persécutions excitées par la puissance des empereurs et par les haines populaires, le triomphe de sa doctrine sur les tentatives orgueilleuses de la raison humaine et de l'erreur, trahissent assez la vie surabondante et divine de l'Eglise de J.C. L'histoire de cette époque nous découvre en même temps l'élément principal et comme la source de cette vie, en nous montrant l'exercice de l'autorité suprême à Rome. Les preuves que nous avons signalées jusqu'ici à l'appui de cette vérité, (voyez dissertation sur St. Pierre) sont relevées par trois grands faits que nous rencontrons au IIe et au IIIe siècle : La discussion sur la Pâque, le schisme de Novat et de Novatien, la question de la validité du Baptême, conféré par les hérétiques.

Discussion sur la Pâque.

Dès les temps apostoliques, il y eut divergence entre les Eglises d'Occident et d'Orient quant à l'époque de la célébration de la Pâque. Les Asiatiques, subissant davantage l'influence du Judaïsme prenaient le repas pascal le 14 du mois de Nisan et célébraient la Résurrection trois jours après, quelque fût le troisième jour.

En Occident, au contraire, les chrétiens n'interrompaient pas le jeûne de la grande semaine la veille de la mort de J. C., et avaient fixé la fête de la Pâque au Dimanche qui suivait le 14e jour de Nisan, ou de la lune qui suit l'équinoxe du printemps.

Déjà pour obvier à cette grave divergence le Pape Anicet avait cherché à persuader St Polycarpe lors de son voyage à Rome (162) à se conformer à la pratique de l'Eglise Romaine. Par respect pour St Jean, son Maître, l'Evêque de Smyrne persista dans l'usage des Asiatiques sans que pour cela la paix fut rompue.

Quelque temps après, cette différence, qui en entraînait d'autres, devint plus dangereuse : elle prit

une couleur de Judaïsme et de schisme. Ainsi, sous le Pape S. Eleuthère, Blastus et Florin, venus d'Asie à Rome, essayèrent de former un schisme en persuadant aux fidèles qu'il fallait célébrer la Pâque, d'après la loi de Moïse. Ils semblaient faire de cette question, une question non de discipline, mais de doctrine. Une autre circonstance vint empirer la situation: les Montanistes embrassèrent l'opinion des Asiatiques et s'en prévalurent contre le siège de Rome.

Si tous les historiens se rappelaient que les choses en étaient là quand St Victor devint Pape (192-202) aucun ne critiquerait la conduite qu'il tint en cette occasion. Voici quelle fut sa conduite.

Le Pape assembla un Concile à Rome (vers 197) dans lequel il décida la question en déclarant que l'usage des Juifs ne serait plus toléré dans l'Eglise. En même temps les principaux évêques de province avaient reçu ordre de tenir des Conciles pour examiner la même question. On obéit, et ces Conciles, surtout ceux de la Palestine, s'accordèrent avec Rome: on envoya au Pape les lettres synodales, en signe de soumission.

Polycrate, évêque d'Ephèse, assembla comme

les autres les évêques de l'Asie proconsulaire, mais au lieu de se soumettre, il défendit l'usage des Eglises d'Asie. Il écrivit dans ce sens au pape en son nom et au nom de quelques autres Evêques. On voit par sa lettre qu'il regardait la question comme une question de foi. C'était donc accuser Rome d'avoir failli. Aussi St Victor se montra ferme. D'après le sentiment de certains auteurs (Thomassin, Noël Alexandre, Mansi,) etc. il menaça de déclarer, d'après le sentiment de certains autres (Baronius, Dom Ceillier, Rohrbacher, Darras) il déclara séparés de la communion de l'Eglise les Asiatiques récalcitrants. Cet acte si solennel d'autorité, dirigé contre plusieurs sièges fondés par les Apôtres (Ephèse, Smyrne) effraya les évêques qui regardèrent la conduite du pape comme trop sévère, sans toutefois mettre en question, non plus que Polycrate, la validité de cette conduite. Tel fut aussi le jugement de St Irénée qui écrivit à St Victor pour l'engager à être plus indulgent. On voit par cette lettre que les Evêques ne se mettaient pas dans la vraie situation des choses, puisqu'ils traitaient toujours la question comme de pure discipline.

D'après ce que nous venons de voir, il est facile de conclure que la conduite du Pape fut sage et suivie et que tout dans ce fait de la part du Pontife et de la part des évêques suppose le principe de la primauté universellement reconnu.

Les récentes découvertes de la science ont mis cette dernière conclusion dans un plus grand jour. Jusqu'aux derniers temps, on avait cru communément que Rome, ayant égard aux prières des évêques, avait toléré la coutume des Asiatiques à condition qu'ils renonceraient à l'erreur de la regarder comme d'institution divine et prescrite par J. C. Cette question n'aurait été terminée qu'au concile de Nicée qui condamna les <u>Quartodécimans</u> et fixa la Pâque au Dimanche après la pleine lune qui suit le 20 du mois de Mars. Mais on voit par les <u>Philosophumena</u> (1851) qu'au temps de l'auteur de cet écrit, c. à. d. dans la première moitié du IIIe siècle, les Quartodécimans étaient comptés parmi les hérétiques. De plus, Dom Pitra a publié en 1852 l'opuscule d'un auteur anonyme du IIIe siècle, intitulé: "De solemnitatibus, Sabbatis et Neomeniis" dans lequel on lit ces paroles remarquables:

« L'Epouse élue et aimée du Christ, l'Eglise universelle anathématise ceux qui célèbrent la fête de Pâque le 14 de la lune avec les Juifs, et en cela elle garde le décret (auctoritatem) du siège apostolique. » (Spicilegium Solesmense, t I p 11). Le premier concile œcuménique ne fit que renouveler ce décret.

Nous verrons plus tard comment les Bretons et les Irlandais jusqu'à la fin du VIIIe siècle, s'éloignèrent de l'usage du reste de l'Eglise.

(Cf. St Alph. Vér. de la Foi, p. 261; D. Guéranger, Monarchie pontificale, p. 101; Darras VII, 452.)

Schisme de Novat et de Novatien.

Un demi-siècle après St Victor un schisme arrivé à Carthage et à Rome fit paraître avec plus d'éclat encore l'autorité du siège de St Pierre. Voici quelle fut l'occasion de ce schisme: comme nous avons vu, ce fut surtout à Carthage que la persécution de Dèce (249-251) fit des apostats. Cette Eglise se trouva par-là dans l'état le plus déplorable.

Tous n'avaient pas renié la foi de la même manière: on appelait sacrificati ceux qui avaient sacrifié aux idoles, thurificati ceux qui leur avaient offert de l'encens, libellatici les chrétiens qui à prix d'argent avaient reçu ou fait signer des magistrats un certificat attestant faussement qu'ils avaient renié la foi.

Formant la multitude, les apostats voulurent rentrer dans l'Eglise; participer à l'Eucharistie sans confession et sans pénitence convenable, mais comme de force et malgré l'évêque. Ils abusaient pour cela d'une pratique très-sainte: les billets d'indulgence, (Libelli pacis) donnés par les confesseurs de la foi aux apostats repentants, afin que la pénitence satisfactoire de ceux-ci fût abrégée. Parmi le petit nombre des confesseurs de Carthage assiégés par la foule des apostats, plusieurs et surtout un certain Lucien, donnèrent de ces billets sans discrétion, quelquefois au nom d'un autre et même des morts, et dans une forme tout à fait défectueuse. On alla jusqu'à en faire l'objet d'un trafic. De plus les apostats étaient reçus par quelques prêtres sans examen de la part de l'évêque et sans pénitence préalable.

Dieu qui ne laisse jamais le mal sans remè-

de avait donné en ce temps (248-258) pour évêque à la ville de Carthage Cyprien, païen converti (245) et destiné à devenir l'un des Pères les plus illustres de l'Eglise par son zèle, sa science et sa sainteté. Sur l'ordre de Dieu et plutôt pour le repos public de son Eglise que pour sa sûreté personnelle, Cyprien était sorti de Carthage pendant la persécution de Dèce. Du fond de sa retraite, il ne cessait pas d'assister son troupeau de ses prières et de ses instructions. Entre autres, il s'éleva avec force contre les abus dont nous venons de parler et il prit des mesures pour les arrêter. Hormis le péril de mort, il fallait laisser le jugement de tous les apostats auxquels sont assimilés les libellatiques à un Concile qui se réunirait après la persécution. Le plus puissant secours vint à Cyprien de l'Eglise Romaine qui privée de son chef St Fabien par le martyre, confirma dans plusieurs lettres envoyées à l'Eglise de Carthage la conduite du St Evêque, surtout après que celui-ci eut expliqué, à Rome, où des ennemis l'avaient calomnié, le motif de sa retraite et la ligne de conduite qu'il avait suivie.

Lorsque peu après les apostats, par suite d'une lettre pleine d'audace de Lucien, se soulevèrent

contre leurs prélats et contre S.t Cyprien lui-même, celui-ci leur résista et en donna encore avis à Rome qui loua et confirma tout. Tous ces troubles avaient pour auteurs secrets cinq prêtres que l'élection de Cyprien avait blessés et qui traitaient son zèle de dureté et d'orgueil. Ils trouvèrent un auxiliaire dans Félicissime, homme riche, convaincu de fraudes et de rapines et qui favorisait le relâchement des confesseurs et la conduite des apostats. Il devint le chef apparent d'un parti qui se sépara de Cyprien et de tous ceux qui lui obéissaient; les cinq prêtres s'unirent à ce schismatique.

Parmi eux se trouva Novat, le vrai chef et l'âme du schisme. C'était, dit S.t Alphonse, un homme remuant, séditieux, avare, suspect aux évêques pour sa foi, etc. – Il allait être condamné par l'assemblée des évêques quand la persécution de Dèce commença et empêcha cette condamnation. Nous allons voir ce funeste artisan du schisme de Carthage passer les mers pour déchirer aussi le sein de l'Eglise de Rome.

Cette Eglise venait de voir cesser son veuvage de 16 mois par l'élection du S.t Pape Corneille. Le prêtre Novatien était alors un des membres les plus distingués du clergé romain, mais ses belles qualités n'avaient servi qu'à enfler son orgueil:

trompé dans son ambition par l'élection de St Corneille il ne songea plus dès lors qu'à la faire annuler. Il accusa le Pape d'être un libellatique et lui fit un grief d'avoir décidé qu'on pourrait admettre les apostats après pénitence à la réconciliation. C'est dans ces conjonctures que Novat arriva à Rome: il aurait dû être l'ennemi de Novatien qui soutenait une erreur toute opposée à celle qu'il défendait lui-même, mais il n'en fut pas ainsi. La haine de l'Église unit ces deux prêtres rebelles. Novat embrassa le parti de Novatien et par ses conseils le précipita dans un schisme manifeste. Le prêtre romain suivi par cinq autres, par une partie du peuple et même des confesseurs se sépara ouvertement de Corneille et du clergé resté fidèle. Toujours poussé par Novat, il alla jusqu'à se faire ordonner évêque de Rome par trois évêques du fond de l'Italie, dont il surprit grossièrement la bonne foi et qu'il plongea dans un état voisin de l'ivresse. Il fut ainsi le premier antipape à moins qu'on ne laisse avec plusieurs critiques, ce triste honneur à l'auteur des Philosophumena.

Au schisme, Novatien joignit l'hérésie.

1) Selon lui, l'Église n'a pas le pouvoir d'accorder la paix à ceux qui sont tombés dans la persécution, quel-

que pénitence qu'ils puissent faire. Plus tard il étendit cette fausse doctrine à tous les péchés commis après le baptême.

2) Il condamnait absolument les secondes noces et rejetait le sacrement de confirmation. A cause de cette sévérité apparente les sectaires prirent le nom de Cathares (purs).

Aussitôt après sa sacrilège ordination, Novatien envoya des députés aux diverses Eglises pour leur notifier, suivant la coutume, son élection qu'il disait avoir été faite contre son gré. Le pape St Corneille était calomnié; les apostats devaient être rejetés de la communion de l'Eglise. Ce qui contribua surtout à jeter le trouble dans presque toutes les Eglises, ce fut l'autorité des confesseurs séduits qui écrivirent en même temps aux Evêques. Le schisme et l'hérésie de Novatien rencontrèrent de dignes adversaires dans l'Eglise Catholique qui venait de sortir toujours invincible de la persécution de Dèce: S. Denys d'Alexandrie répondit à l'antipape qu'il aurait dû plutôt subir le martyre que de diviser l'Eglise.

Dans un concile de soixante-dix évêques tenu à Carthage, St Cyprien, sorti de sa retraite, ne lut que la lettre par laquelle le pape St Corneille lui annonçait son élection. Les évêques refusèrent ensuite la communion

aux envoyés schismatiques et notifièrent, chacun dans son diocèse, l'élection du vrai pape. Dans le même Concile on discuta sérieusement l'affaire des Apostats, et on décida que tout en imposant une plus grande pénitence à ceux qui avaient sacrifié, qu'aux autres, on ne devait pas cependant leur ôter l'espoir du pardon. Les actes du Concile ainsi que les divers règlements furent envoyés à St Corneille. - Pour commenter ces ordonnances disciplinaires, St Cyprien composa son traité « de lapsis » et bientôt après " de unitate Ecclesiae " afin de prémunir les fidèles du schisme. - Le pape St Corneille ayant reçu ces actes, assembla lui-même un Concile de soixante évêques à Rome. On condamna Novatien, son schisme et sa cruelle doctrine. Le pape en donna avis à toutes les Eglises. Les schismatiques demeurèrent écrasés par cette unanimité puissante qui s'élevait contre eux. Novat revint en Afrique et les confesseurs que ses intrigues avaient séparés de l'Eglise y rentrèrent aussitôt.

Il fut aussi donné à l'Eglise Romaine de porter le dernier coup au parti de Félicissime qui se fortifiait en Afrique. Cinq évêques hérétiques ou excommuniés étaient entrés dans ce parti, entre autres, Privat, évêque de Lambèse en Numidie, qui, déposé

par un Concile dont le pape Fabien avait ratifié le jugement, avait ensuite tenté de se faire donner des lettres de communion de Rome. Ils voulurent faire reconnaître pour évêque de Carthage Fortunat, un de ces cinq prêtres qui s'étaient déclarés contre S. Cyprien. Condamnés dans le concile de Carthage, les schismatiques reconnaissaient encore une fois avec tout le monde que la chaire de Pierre était la source de l'unité et de la légitimité sacerdotale, envoyèrent, non pas à Novatien, mais à S.t Corneille une légation dont Félicissime était le chef. Le Pape éclairé par S.t Cyprien, quoiqu'un peu tard, leur résista avec une vigueur apostolique, et cette fermeté acheva d'anéantir les efforts de ces rebelles.

Le double fait du schisme de Carthage et de Rome offre un intérêt du premier ordre pour la question de la primauté Romaine. Cette primauté ressort de l'histoire même : 1) que nous prouve en effet cette correspondance si active entre Rome et Carthage, Église principale de l'Afrique, sous S.t Cyprien, si jaloux de ses droits, déjà même durant la vacance du S.t Siège, et dans un temps de persécution ?.. Cette soumission à tous les décrets de Rome, leur communications aux Églises, etc. On ne s'étonne pas que les Gallicans, comme Fleury, laissent cette correspondance dans l'ombre.

2) Que nous prouve cette conduite des hérétiques et des schismatiques cherchant avant tout leur appui

à Rome: plaintes contre S. Cyprien, voyage de Novat, conduite de Novatien etc. etc (voy S. Alphonse, triomphe de l'Egl. I p. 63). Nous allons voir l'autorité pontifi-cale ressortir encore dans un incident moins glo-rieux de la vie de S. Cyprien. Ce sera l'objet du troisième point de ce chapitre.

Conflit entre le pape St Etienne, et St Cyprien.

Il est certain d'après nous que la règle fixe et immuable appuyée sur la tradition et pratiquée par la coutume générale des deux premiers siècles était qu'il ne fallait point rebaptiser les hérétiques, qui avaient été baptisés dans leur secte au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. Cette assertion est prouvée par des faits et des autorités incontesta-bles: Eusèbe lib. VII cap. 2 ; S. Aug. de bapt. contra Donat lib. V cap. 23, et surtout lib. II cap. 7 ; Saint Jérôme adv. Luciferianos N° 23 ; Vincent de Lerins et les Philosophumena.

Au commencement du 3e siècle (vers 217) Agrippin, l'un des prédécesseurs de S. Cyprien décida dans un concile tenu à Carthage qu'il fallait rebaptiser les hérétiques. Plus tard (234)

les évêques orientaux assemblés dans les conciles d'Icone et de Synnade en Phrygie, fixent la même ordonnance pour tous les hérétiques et en particulier pour les Cataphrygiens. L'usage de rebaptiser fut dès lors généralement admis en Orient et dans les Églises d'Afrique, sans qu'il paraisse que Rome soit intervenue aussitôt dans cette question. Toutefois, on trouve dans les philosophumena cette phrase assez significative et concordant avec l'époque du concile d'Agrippin : « Ce fut sous Calixte (217-222) que la première tentative des rebaptisants eut lieu ». S. Étienne (253-257) excommunia ou menaça d'excommunier les évêques orientaux, s'ils continuaient la réitération du baptême des hérétiques. Le même pape eut à traiter la même question avec Saint Cyprien pour les Églises d'Afrique. De là est résulté un célèbre conflit, dont nous allons résumer l'histoire telle qu'elle a été communément admise jusqu'aujourd'hui, et sans vouloir imposer cette suite de faits sur laquelle il y a controverse.

1. L'an 255 les évêques de la Numidie consultèrent S. Cyprien sur cette réitération du baptême. De concert avec un concile de 32 évêques alors réunis à Carthage, il leur répondit qu'il fallait conserver la pratique

de rebaptiser les hérétiques convertis. S. Cyprien confondait la validité avec la licéité, et la coutume qu'il invoquait était l'innovation d'Agrippin.

2. Consultation semblable d'un évêque de la Mauritanie nommé Quintus et réponse dans le même sens.

3. Cette lettre et la décision du premier concile ayant été publiées, des oppositions se manifestèrent, en sorte que S. Cyprien crut devoir convoquer un concile plus nombreux: 71 évêques s'y trouvèrent et confirmèrent la décision donnée jusqu'alors.

4. S. Cyprien écrivit au pape S. Etienne pour lui rendre compte de ce qui avait été décidé.

5. La réponse du pape n'était pas encore venue, quand un évêque Jubaïen (ou Jovien) écrivit à S. Cyprien pour le consulter sur la question du baptême des hérétiques; il lui transmettait en même temps un écrit qui combattait la coutume de rebaptiser. St Cyprien répondit en réfutant l'écrit en question

6. La réponse du pape arriva: elle défendait de rebaptiser les hérétiques. Il n'en reste qu'un seul fragment: « Si quis ergo a quacumque hæresi venerit, nihil innovetur, nisi quod ad pænitentiam

traditum est. »

7. Pompéius, évêque de Sabra, pria S. Cyprien de le mettre au courant de toute la Controverse. Saint Cyprien lui répondit longuement: c'est dans cette lettre qu'il se laisse une première fois entraîner contre le pape S. Étienne à des expressions fort vives.

8. S. Cyprien assembla un 3ème concile à Carthage composé de 87 évêques: la décision unanime fut qu'il fallait regarder le baptême des hérétiques comme nul et invalide. S. Cyprien y rappelle la lettre qu'il a écrite à Jubaïen ou Jovien, et attaque la conduite du pape indirectement toutefois et sans le nommer.

9. Deux évêques furent envoyés à Rome pour porter au pape la lettre synodale de ce concile. Le pape ne voulut pas les recevoir en audience et défendit même aux fidèles de leur donner l'hospitalité.

10. Informé de cette conduite S. Cyprien écrivit à Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, et lui fit porter cette lettre par le diacre Rogatien. Celui-ci rapporta à S. Cyprien la fameuse lettre où Firmilien accable le pape S. Etienne d'invectives. Certains érudits rapportent aussi à cette époque la lettre de S. Cyprien à Magnus.

On ne sait trop quelle fut l'issue de cette affaire: la terrible persécution de Valérien qui survint alors, et dont les principales victimes furent les deux héros de ce débat, contribua sans doute à calmer les esprits. S. Cyprien, que S. Augustin appelle: "doctor egregius, doctor suavissimus" expia ainsi sa faute par le martyre, comme le dit le même père de l'Eglise. D'ailleurs il n'est pas permis de douter que le S. Evêque n'ait rétracté son erreur avant de mourir. Le vénérable Bède l'assure positivement. « L'Eglise Romaine", dit à ce propos dom Guéranger, "qui l'honore entre les principaux martyrs, elle qui est si jalouse des liens de sa communion, n'a pu lui accorder cette distinction qu'à la suite d'une résipiscence sur laquelle les documents nous manquent, ayant été probablement détruits par les hérétiques. C'est du moins le soupçon qu'exprime St Augustin.» (monarc. pontif. p. 43) — Un texte trop peu connu de S. Jérôme nous apprend que cette rétractation eut lieu de la part de tous les évêques alliés de S. Cyprien: « denique illi ipsi Episcopi qui rebaptizandos hæreticos cum eo statuerant ad antiquam consuetudinem revoluti novum emisere decretum.» (adv. Luciferianos n° 23)

S. Cyprien, qui, d'après S. Jérôme encore, s'était formé dans les ouvrages de Tertullien, eut pour caractère distinctif l'amour de l'unité: C'est l'excès de cet amour qui lui fit défendre quelque temps une erreur: la seule du reste

que l'on rencontre sur le dogme dans ses nombreux écrits.

Comment les auteurs défavorables à l'autorité du pape ont-ils pu trouver dans cette conduite passagère de S. Cyprien et de ses collègues, conduite blâmée par toute l'antiquité et par ceux mêmes qui l'avaient tenue, et dont plusieurs incidents prouvent la primauté du Siège de Rome, un argument pour leur thèse? Comment les ennemis de l'Infaillibilité pontificale ont-ils pu jusqu'à nos jours avoir recours à ce fait?

En supposant pour un moment que le décret de S. Étienne était une décision dogmatique, où se trouvait l'erreur? Cette décision n'aurait porté que sur la nécessité de la foi dans le ministre du baptême, puisque c'était là pour S. Cyprien le seul fondement pour son opinion. Jamais il ne parle de la forme ou de la matière: or, sous ce rapport, la réponse de S. Étienne défendait la foi de l'Église. Mais il y a plus, la réponse de S. Étienne n'était pas une décrétale définitoire; par conséquent le fait est hors de la question. Comment les adversaires prouveraient-ils que le pape a envoyé en Afrique une décrétale dogmatique, et non simplement une défense canonique de renouveler le baptême conféré par les hérétiques?

Les faits ne viennent à l'appui que de cette

seconde explication : l'occasion et l'objet principal de la controverse était le côté disciplinaire : c'est ce qui ressort de l'histoire et des lettres de S. Cyprien qui répète plus d'une fois, et entre autres au pape, qu'il ne veut faire de la réitération du baptême un point obligatoire pour personne. Le rescrit du pape ne nous fait entendre qu'un ordre, non une définition. Cela nous fait comprendre comment S. Augustin, qui enseigne expressément que la cause est finie dès que le pape a prononcé en matière de foi, a pu dire, pour excuser un peu S. Cyprien et sans mettre le concile au-dessus du pape, que la question n'avait pas encore été élucidée dans un concile plénier : le tort de S. Cyprien était réduit à une désobéissance à un ordre du supérieur.

Il y a quelques années, un savant prélat Italien, Mgr Vizzani, archevêque de Nisible, et professeur à la Sapience, a pris l'initiative pour changer la situation de la polémique religieuse à l'égard de ce fait. Dans un ouvrage intitulé : La célèbre contestation entre S. Etienne et St. Cyprien (1862), (1) il soutient que la prétendue controverse n'a jamais eu lieu et que les documents

(1) Revue des sciences ecclés. ann. 1863. – p. 211 – 305 – 419 et 513.

à l'appui sont une frauduleuse invention des do-natistes. Cette tentative, commencée partiellement au 18e siècle par deux franciscains, Raimond Missori et Wolkenbuhr, ne semble pas jusqu'ici avoir changé l'opinion reçue. Dans la grande discussion soulevée naguère à l'occasion de l'infaillibilité pontificale, les plus savants défenseurs de cette vérité ont répondu victorieusement à l'objection tirée du fait de S. Cyprien, sans faire même mention de l'ouvrage en question. Outre que cette manière de combattre les adversaires est sans nul doute plus facile, nous croyons qu'elle est aussi plus conforme à la vérité historique, car l'argumentation de Mgr Tizzani n'a pas la force qu'on pourrait supposer à première vue, surtout si on la compare aux preuves contraires et à la tradition, qui ici encore jouit de l'avantage de la possession. — (Voy. Wouters I diss. XLVII.)

Problèmes historiques

1er Quelle était la discipline de l'Eglise dans l'imposition de la pénitence publique.

(voy. pour les auteurs à consulter et les points controversés, Blanc, Leçon XXXIV; Wouters I diss. L.)

Saint Cyprien, dans toutes ses lettres sur les

tombés suppose, touchant la pénitence, une dis-cipline formelle que nous voyons se développer plus tard et qui offre plusieurs points de controverse. Voici comment on peut résumer l'enseignement des meilleurs auteurs sur ce sujet:

Dès les premiers temps, l'Église punissait certains crimes publics, mais afin d'empêcher plus efficacement l'apostasie et quelques autres délits elle établit peu le système pénitentiaire. Avant S. Cyprien, Tertullien avait fait le tableau des pratiques expiatoires qui constituaient l'essence de la pénitence publique (De pudic. cap 3.4. et 12 - De poenitentia cap 9.)

(Aussi les conciles du IV siècle, d'Elvire, d'Ancyre, de Nicée en parlent comme d'une institution ancienne.

D'après les réglements en vigueur à cette époque les pénitents passaient successivement par quatre degrés et formaient ainsi quatre classes:

1. Les pleurants (flentes) se tenaient dans le portique de l'Église en habit de deuil, demandant les prières des fidèles.

2. Les Ecoutants (audientes) écoutaient les instructions dans un vestibule.

3. Les Prosternés (substrati) restaient au sacrifice aussi longtemps que les catéchumènes, et s'appliquaient à toutes sortes d'oeuvres expiatoires.

4. Les <u>Consistants</u> (consistentes) assistaient à toute la messe mais sans prendre part ni à l'offrande ni à la Communion.

Les Chrétiens soumis à la pénitence publique étaient privés de la Communion pendant la vie; ils devaient porter des habits de deuil, fuir les bains, les festins, s'abstenir de l'usage du mariage. Réconciliés, ils ne pouvaient porter les armes, etc

Il n'est pas sans utilité de remarquer que l'Église qui est animée de l'esprit de J.-C n'a jamais refusé <u>d'absoudre</u> un pécheur pénitent. Nous entendons parler de la pratique <u>générale et autorisée</u>, et non de quelques abus particuliers qui ont pu exister.

Il arriva sans doute qu'on refusa la <u>Communion</u> à l'article de la mort ou aussi la <u>réconciliation publique et solennelle</u>. Mais ce n'étaient là que des usages propres à l'une ou l'autre Église, et certaines raisons pouvaient motiver cette sévérité.

La plupart des auteurs enseignent que la pénitence publique n'était communément imposée que pour trois crimes, et encore devaient-ils être publics: <u>l'apostasie</u>, <u>l'homicide</u> et <u>l'adultère</u>. Des coutumes ou des lois locales pouvaient en ajouter d'autres.

La Pénitence publique était imposée par l'Évêque ou par le Pénitencier auxquels appartenait aussi le pouvoir de réconcilier.

Les enfants, les jeunes gens, les clercs majeurs, les

soldats en service, les laboureurs n'y étaient pas soumis, à moins qu'ils ne demandassent la pénitence d'eux-mêmes; il est probable que les femmes jouissaient aussi de cette exemption.

Le repentir, les infirmités, l'intercession des martyrs etc faisaient user d'indulgence.

La pénitence publique proprement dite ne pouvait s'imposer qu'une fois.

Cette discipline disparut en Orient vers le VII siècle, époque où elle s'affaiblit en Occident pour tomber au XI ou XII siècle et être remplacée par d'autres oeuvres expiatoires mieux en harmonie avec les moeurs du moyen-âge.

Les propositions 24 et 28 du Conciliabule de Pistoie, dans lesquelles les Jansénistes reprochaient hypocritement à l'Église cette abolition de la pénitence publique comme un relâchement ont été condamnées par la Bulle "Auctorem fidei" de Pie VI.

2ième Quel est l'auteur des Philosophumena ou "Réfutation de toutes les hérésies"?

– L'ouvrage si célèbre aujourd'hui sous ce double titre est un manuscrit grec trouvé en 1842 au mont Athos en Grèce par Minoïde Minas, chargé par le gouvernement français d'explorations scientifiques en ce pays. Miller savant helléniste français, le publia pour la première fois en grec à Oxford en 1851; deux savants d'Allemagne en donnèrent une traduction latine (1859); enfin

il fut édité dans l'une et l'autre langue (1860) par M. l'abbé Cruice, devenu plus tard évêque de Marseille. Il se trouve dans la patrologie Grecque de Migne (tome XVI, 3. col. 3008). Cet ouvrage est divisé en 10 livres dont le 2e et le 3e manquent, et dont le premier a été publié dès le 17e siècle par Gronovius, sous le titre de "Philosophumena d'Origène." Quant à l'auteur qui a pour but de réfuter toutes les hérésies, il appartient à la première moitié du 3e siècle: il fut, comme il le dit lui-même, contemporain de S. Caliste (217-222). S'il ne fut pas antipape, il se présente au moins comme évêque, ou chef d'une secte séparée de l'Église Catholique, nom dont il nous apprend que se décorait le parti de Caliste.

Le nom de l'auteur est resté inconnu jusqu'aujourd'hui malgré les recherches et les débats des savants. On a désigné et rejeté tour à tour les noms d'Origène, de Tertullien, du S. prêtre Romain Caius, de S. Hippolite de Porto, de Novatien, de l'hérétique Béron etc (1).

Quoiqu'il en soit, dès l'apparition des Philosophumena, les ennemis de l'Église triomphèrent partout en exploitant les injures amoncelées dans cet antique manuscrit contre S. Zéphirin, et surtout contre son successeur S. Caliste. On a montré que même en l'absence de tout autre élément de justification

(1) Revue Catholique de Louvain, Avril et livr. Juill. 1871.

les Philosophumena seuls, à cause de leurs Contradictions, suffiraient pour venger la mémoire de ces deux saints pontifes (cfr. Darras, vol VII, p 588 et seq; Le Hir, études bibliques, 2e vol, p 325).

A d'autres égards la découverte du manuscrit en question a rendu à l'histoire de l'Église des services importants (Darras, l.c. p. 586).

Conclusion de la Première Période.

L'histoire des trois premiers siècles prouve la divinité de l'Église et la divinité de son fondateur (S. Alph. Conduite Adm. 2e part. ch. 1; Vérité de la foi, p. 402; Rohrbacher vol IV, pag 255-264; Lacordaire Conférences sur la divinité de Jésus-Christ, 3e, 4e, 5e, 7e, 8e.)

(Quiconque ouvre l'Histoire y trouve deux faits qui ne souffrent aucune négation, aucun doute. Dans les temps antérieurs à l'empereur Auguste, le monde était idolâtre, il adorait les idoles; dans les temps postérieurs le monde est devenu chrétien, il adore Jésus-Christ.

Deuxième fait. L'auteur de ce changement est un Juif crucifié, appelé Jésus ou le Christ. La vie de ce Juif a été entourée dès l'origine d'une immense publicité: ses disciples ont formé dès le commence-

-ment une société publique : leur profession de foi, leurs écrits ont rempli tous les tribunaux et toutes les écoles de la terre, et finalement après trois siècles, l'empereur était publiquement Chrétien et le chef de la nouvelle Société siégeait publiquement à Rome : tout cela est certain autant par l'histoire profane que par l'histoire Chrétienne.

Or, l'abîme incommensurable qui sépare ces deux termes : un Juif crucifié et la Société Chrétienne, ne peut être comblé que par la divinité de l'œuvre et de son auteur. En d'autres mots, à raisonner d'après ces deux faits incontestables : l'univers est Chrétien, il l'est devenu par un Juif crucifié, la seule manière naturelle d'expliquer le Christianisme, la seule manière qui réponde à l'idée d'effet et de cause, c'est de dire que le Christianisme est une œuvre divine, et que ce Juif crucifié est Dieu.

Toute cause en effet est un agent, un moteur qui doit être proportionné à l'action, ou mouvement qu'il produit. Or, soit que vous considériez le mouvement du christianisme en lui-même, ou dans les obstacles qu'il a renversés, ou dans sa durée, ce mouvement surpasse toute force créée ; il est divin.

En lui-même, le Christianisme fut un changement complet, une réforme entière du monde : ce fut en quelque sorte la création d'un monde nouveau, mais une création qui rencontrait dans l'humanité une résistance d'autant plus forte, qu'elle était plus naturelle.

Par ses dogmes et par sa morale la religion chrétienne révoltait toutes les passions ; devenir Chrétien, c'était sacrifier son esprit propre, son Coeur, tout son être par la foi, par l'amour et l'adoration d'un Juif crucifié (Lacordaire 3e conf. 1er p). Est-ce là quelque chose d'humain? Pour cette seconde création comme pour la première, ne fallait il pas une parole toute puissante, une Cause divine, surtout si l'on considère la rapidité étonnante avec laquelle se propagea le Christianisme?

Pour comprendre les obstacles que l'Eglise a dû renverser pour s'établir, réunissez comme en un faisceau, tous les motifs de haine et la puissance formidable de l'idolâtrie contre la religion Chrétienne : c'est ce qu'ont fait deux grands hommes Bossuet (discours sur l'histoire universelle, ch. XII) et Lacordaire (loc. cit. 2e point). Le paganisme était enraciné dans les moeurs, dans les habitudes, les croyances, la littérature, les arts, la législation ; dans toute la vie privée et dans toute la vie publique. Il était incarné dans l'Empire Romain dont il était la vie. Il avait donc pour lui toutes les passions, tous les intérêts, toute la puissance - toutes les forces. Et quelle était la puissance des Chrétiens? La même que celle de Jesus-Christ. Ils devaient confesser son nom et mourir après, mourir aujourd'hui, mourir demain, mourir après demain, mourir toujours. Et où arrive-t-on ainsi?..... A Constantin! Oui, après que l'Eglise eût trouvé assez de sang dans

ses entrailles de mère pour donner au Ciel 11 millions de martyrs, après que pendant 3 siècles elle eût terminé l'histoire de presque tous ses papes par ces mêmes paroles: „Couronne de martyre"; elle se trouva victorieuse de l'idolâtrie, maîtresse du monde et siégeant dans la capitale même de l'Empire. Le fleuve de sang qui inonda cet empire, porta la croix sur le temple de Jupiter Capitolin. Encore une fois, est ce là quelque chose d'humain ou de naturel?

Quant à la durée du mouvement ce sera l'objet de toute l'histoire de nous montrer l'Église Catholique se perpétuant pleine de vie et de gloire à travers 19 siècles, victorieuse de toutes les forces du temps.

Ce que nous avons vu dans la première période nous met déjà en plein droit de conclure à la divinité de l'Église et de son fondateur par le dilemme suivant: Ou l'Église est une oeuvre divine et J-C est Dieu, ou l'Église est une grande imposture dont J-C est le premier auteur. Pas de milieu entre ces deux assertions. Or en face de l'histoire, la raison est forcée d'embrasser la première et de rejeter la seconde.

Admettre en effet qu'un homme, une fourberie, une imposture ait produit ce mouvement, c'est admettre un miracle plus grand que celui que nous reconnaissons dans l'établissement du Christianisme et un miracle absurde, qui détruit la raison et l'histoire. Donc le Christianisme est une œuvre divine et J-C. est Dieu, Donc l'Église catholique dans la quelle se perpétue le Christ se prouve par elle-même et par son existence, comme le dit le Concile du Vatican: "Quin etiam Ecclesia per se ipsam, ob suam nempe admirabilem propagationem, etc. magnum quoddam et perpetuum est motivum credibilitatis et divinae fidei legationis irrefragabile testimonium." (Sess. III. de fide Cath. cap. III).

Deuxième Période.

Constantin - Charlemagne.

312-800.

Tandis que l'empire romain succombe en Occident sous les coups des barbares (476), l'Église triomphe non seulement du paganisme et des hérésies, mais aussi de la barbarie dont elle fait sortir une nouvelle société qui a ses prémices dans Clovis et les Francs (496), son ennemi dans Mahomet (622) et sa réalisation dans Charlemagne et l'empire d'Occident. (800).

Plus encore que la vie de l'homme, la vie de l'Église sur la terre est un combat continuel. David l'avait chanté dix siècles avant le Christ: Quare fremuerunt gentes etc... (Ps. II). Dans la première période, l'Église avait eu à combattre l'Empire romain; dans la seconde, nous allons la voir en lutte contre trois ennemis à la fois: les restes du paganisme, les hérésies qui se succèdent en Orient, les barbares qui viennent détruire l'empire romain en Occident. Mais si l'Église a pour elle des promesses de combat, elle a aussi des

promesses de victoire. Pendant les trois premiers siècles, elle conquiert par le sang de ses martyrs l'existence, la vie extérieure; pendant les cinq siècles suivants, achevant sa victoire sur l'idolâtrie et défendant la vérité par ses conciles et par ses docteurs, elle s'affermit et développe sa vie intérieure, prête ainsi à civiliser les Barbares et à enfanter des peuples nouveaux qui formeront la chrétienté, l'empire du Christ, et empêcheront l'Europe de devenir l'empire de Mahomet ou de Satan.

Voici la division de cette période si féconde:

1ère Époque.

Depuis la conversion de Constantin ou la Victoire du Labarum, jusqu'à la conversion de Clovis ou la victoire de Tolbiac. (312 - 496.)

Chapitre premier. — Le IVème siècle, ou Constantin et Théodose-le-Grand. Lutte contre le paganisme et l'hérésie. (312-395)

Chapitre second. — Le Vème siècle. — Les Barbares en Occident, et continuation des hérésies en Orient.

Chapitre premier.

Art. I. Les empereurs chrétiens et le paganisme.
Art. II. Le Donatisme, l'Arianisme et les autres hérésies du IVème siècle. – Les Docteurs.

Art. I.

– Les empereurs chrétiens et le Paganisme. –

Constantin. Licinius (312 - 337), beau-frère de Constantin, après avoir remporté avec lui la fameuse victoire du Labarum et mis fin à la race des persécuteurs par la défaite de Maximin Daïa, ne persévéra pas dans ses bonnes dispositions. Dès 314, les deux empereurs se firent la guerre. Après une réconciliation de courte durée, Licinius persécuta les chrétiens, et surtout les évêques, en haine de Constantin. Nouvelle guerre, dans laquelle Licinius mettant sa confiance dans les magiciens, est vaincu après deux batailles dans lesquelles Constantin faisait porter à la tête de ses troupes le Labarum (324).

Pour porter un jugement impartial sur le règne de cet empereur, il faut voir en lui deux éléments : les restes barbares de son origine et de

la dureté romaine, et l'influence salutaire du christianisme qui commence à poindre comme une aurore nouvelle.

D'un côté il faith exposer les princes et les captifs aux bêtes, il fait mourir Licinius contre la loi jurée, et son fils âgé de onze ans; il fait aussi mourir son propre fils Crispus et sa seconde femme Fauste. D'un autre côté, que ne fait-il pas pour l'Église? Et peine vainqueur de Maxence, il porte deux édits: le premier de tolérance universelle, permet aux chrétiens comme aux autres, de bâtir des Églises et de tenir des assemblées (312), le deuxième de liberté de conscience pour les chrétiens et pour toute secte religieuse; il ordonnait en outre de restituer au clergé: "Les "maisons, les possessions, les champs, les jardins, "et autres biens dont ils avait été injustement dé- "pouillés" comme dit Eusèbe.

Constantin fit plus: il donna un coup de mort au paganisme par une législation chrétienne qui protégeait les enfants, les esclaves, les malfaiteurs, la célébration du dimanche, les moeurs publiques, la virginité etc... et restreignait l'idolâtrie par des mesures prohibitives. Il adressa même comme une proclamation pastorale à tous ses peuples de l'Orient pour les exhorter à reconnaître le Dieu suprême et son Christ. Aussi les conversions furent nombreuses; tandis que les temples païens sont fermés ou tombent en

aine, une multitude d'églises sont bâties. L'empereur lui-même en fit élever sept à Rome parmi lesquelles les trois basiliques de S. Pierre, de St Jean de Latran et de St Paul hors des murs; il y joignit des revenus qu'on évalue aujourd'hui à trois millions de francs (Anastase le Bibliothécaire).

Tous les événements concouraient à rendre plus éclatante la victoire de Jésus-Christ sur le monde. La croix par laquelle il avait remporté cette victoire est retrouvée, grâce aux soins pieux de Ste Hélène mère de Constantin. Sa divinité est proclamée par les 318 évêques de Nicée. Rome est laissée pour capitale à son représentant sur la terre, par l'éloignement de Constantin qui va fonder une nouvelle capitale de l'empire, Constantinople (330). (1)

(1) L'ancienne Byzance devenue Constantinople et appelée "la nouvelle Rome", méritait ce nom par sa position incomparable, par sa grandeur et ses richesses, et surtout par le grand nombre de ses églises. Constantin en fit une ville toute chrétienne. Il lui donna tout ce qu'il put pour l'égaler à Rome. mais il ne put lui donner ce qu'il n'avait pas lui-même; la constance dans la foi. Quant à cet éloignement de la puissance civile de Rome, il est justifié sans doute par la politique et par plusieurs autres raisons personnelles à Constantin, mais on n'y

voit pas moins les vues admirables de la Providence "qui ne veut pas que le Pape soit l'hôte "d'un prince quelconque."

Laissant à plus tard l'intervention, tantôt glorieuse, tantôt blâmable de l'empereur dans les troubles de l'Arianisme, ainsi que les problèmes historiques dont il est l'objet, nous dirons avec M.r de Broglie: "La gloire de Constan-"tin, c'est que nul souverain ne prit part à une "plus grande et plus bienfaisante révolution "que lui; lui seul avec Charlemagne, dans tout "le cours de l'histoire représente l'universelle puis-"sance associée à l'œuvre divine de l'Église. Aussi "les statues équestres de ces deux grands empe-"reurs se trouvent dans la basilique de St-Pierre "à Rome."

Le zèle de Constantin ne se bornait pas aux limites de son empire: c'est ainsi qu'à l'occasion d'une ambassade envoyée à Sapor II roi de Perse (309 - 381), dont la domination s'étendait sur l'Asie ultérieure, y compris même la Chine, il lui recommanda les chrétientés nombreuses qui se trouvaient dans le royaume Persan. Cette recommandation toutefois fut sans résultat. Excités par leur haine contre l'empire romain et par les mages,

Sapor II et ses successeurs, persécutèrent cruellement les chrétiens à différentes reprises pendant un siècle (324 à 422). Un auteur persan porte le nombre des martyrs à 200.000.

Constantin-le-Grand reçut une ambassade de la part des Ibériens qui lui demandaient des évêques. Dieu s'était servi d'une captive pour convertir ce peuple barbare campé près du Pont-Euxin; vers le même temps il se servait de deux enfants, Frumence et Édèse, pour porter la foi dans l'Inde ultérieure. Le premier, que Baronius distingue de St-Frumence apôtre de l'Abyssinie, fut plus tard sacré évêque par St. Athanase.

Le Christianisme transforma les déserts mêmes. Pour soutenir la ferveur des Chrétiens, et perpétuer dans son Église la pratique de toutes les vertus, Dieu fit succéder aux martyrs, les anachorètes qui remplirent les vastes solitudes de l'Égypte. Cette vie extraordinaire fut illustrée par S. Antoine qui l'embrassa dès l'an 270. Il essaya vainement d'échapper à ses disciples; ils élevèrent leurs cellules autour de la sienne, et suivirent un régime mixte, moitié anachorétique, chacun ayant sa cellule séparée, son monastère, et moitié cénobitique, tous se réunissant ordinairement pour la prière,

le repas, et pour entendre les exhortations d'Antoine, lorsqu'il sortait de sa propre cellule. Ces hommes célestes habitaient sous la tente ; on eût dit les anges campés dans le désert. Saint Antoine vint plus d'une fois au secours de ses frères à Alexandrie, soit dans la persécution, soit dans les troubles de l'arianisme. Averti par une révélation de l'existence du premier ermite mentionné dans l'histoire, saint Paul, il le visita dans sa grotte, lui rendit les derniers devoirs, et mourut lui-même en l'année 356.

Saint Antoine n'avait fait que préparer la voie au régime cénobitique : Saint Pacôme l'établit complètement. D'abord soldat, puis disciple d'un saint ermite nommé Palémon, il se rendit à Tabenne et y fonda le premier monastère régulier, vers l'an 325. Il y eut bientôt plusieurs maisons nombreuses, et de plus une communauté de vierges ou religieuses gouvernée par sa sœur. Il est remarquable que la règle de Saint Pacôme ne fait que maintenir la manière de vivre des premiers chrétiens, à l'exception de quelques articles impraticables dans le monde. Ainsi, pour la nourriture elle consistait en pain, fruits, légumes, eau pure, sans vin, sinon pour les vieillards, ce qui était entièrement conforme aux prescriptions que Clément d'Alexandrie, donnait comme règle chrétienne dans son "Pédagogue" à ses catéchumènes.

Saint Hilarion, l'un des plus anciens disciples de Saint-Antoine s'établissait alors dans la Palestine sa patrie, et y fondait les premiers monastères.

Les fils de Constantin. (337-361).

A la mort de Constantin, le palais impérial fut ensanglanté par le massacre de presque toute sa famille. Quelques temps après les deux fils Constance et Constant se partagèrent l'empire après avoir fait tuer leur frère Constantin le jeune (340). Constance eut l'Orient, et Constant l'Occident. Celui-ci est assassiné à son tour (350) et remplacé par Magnence qui est bientôt vaincu par le légitime empereur Constance. Ce prince portait un nom tout à fait contraire à son caractère: nous verrons dans l'histoire de l'arianisme, le mal qui en résulta pour l'église. Les fils de Constantin se déclarèrent tout de suite contre le paganisme, et mirent le droit du côté de la religion chrétienne.

Julien l'Apostat (361-363). Julien, cousin de Constance, avait échappé au massacre arrivé à la mort de Constantin. Le caractère de ce prince était un mélange de faux et de vrai, de mal et de bien; il était curieux, superficiel et d'une prodigieuse vanité. Malheureusement ses maîtres, ariens ou païens lui

loin de le corriger. Plus enthousiaste du paganisme que du christianisme, Julien demeura cependant chrétien jusqu'à 20 ans, fréquentant les églises et les monastères, et remplissant quelquefois les fonctions de lecteur. Devenu païen fanatique à l'âge de 20 ans, grâce surtout aux leçons du fameux magicien Maxime, il sut tromper tout le monde par son hypocrisie, excepté les deux amis S. Grégoire et S. Basile qui connurent Julien à Athènes. "Quel monstre, s'écria alors S. Grégoire, l'empire romain nourrit dans son sein!" Rappelé d'Athènes, Julien fut créé César par Constance et envoyé dans les Gaules (355). Proclamé Auguste par ses soldats, il était en marche pour aller combattre Constance, quand la mort de celui-ci le rendit seul maître de l'empire (361). Une fois sur le trône, Julien jeta le masque, et la guerre qu'il livra à l'Église, fut en un sens plus terrible que celle des trois premiers siècles:

1° A cause des circonstances. Le paganisme abattu par Constantin et ses fils, attendait l'époque d'une réaction de la part du peuple et surtout des philosophes. En outre l'hérésie d'Arius avait tout divisé et subdivisé: ce n'était que désaccord, anathème, exil des évêques légitimes etc... Ajoutez à cela le schisme

des donatistes.

2° A cause des moyens employés dans cette guerre : Julien remplaça la persécution du glaive (qu'il savait avoir été inutile, par la persécution du mépris et de la dérision, de la ruse et de la séduction. — Il voulut reconstruire la société païenne avec les institutions mêmes de l'Église : ainsi, il recommandait aux prêtres païens d'imiter les catholiques dans leur conduite, leurs institutions de charité et les couvents. — Il retira aux chrétiens toutes les faveurs accordées par Constantin et ses successeurs : les païens et les apostats furent récompensés, l'idolâtrie avec ses cérémonies devait être remise en vogue etc... Julien alla même jusqu'à défendre aux chrétiens l'étude des auteurs anciens.

Pour ravir à ses victimes la gloire du martyre, il ne les condamnait que sous des prétextes étrangers à la religion. — Par haine contre Constance, et pour augmenter les désordres, il fit revenir les évêques exilés, protégea les Donatistes etc.. L'empereur philosophe écrivit aussi contre la religion sept livres satyriques qui ne nous sont connus que par la réfutation qu'en fit S. Cyrille d'Alexandrie.

Beaucoup de chrétiens qui n'avaient em-

brassé le christianisme que par intérêt, ou comme on prend une mode, le quittèrent avec la même [illegible] sous Julien.

Mais il y eut aussi dans tous les rangs, des chrétiens [illegible] qui [illegible] leur courage. Les tentatives de l'apostat pour donner un démenti à la prophétie de J.-C. sur la ruine du temple de Jérusalem, ne servirent qu'à en [illegible] l'accomplissement et à montrer la puissance du Dieu des chrétiens. Des globes de feu s'élançant du sein de la terre, dispersèrent les ouvriers. Toutes les tentatives [illegible] le même résultat [illegible]. Le témoignage formel de l'auteur païen Ammien Marcellin, ne laisse aucun doute possible sur ce fait historique.

Julien mourut à 32 ans dans la guerre contre les Perses (363), sa mort [illegible] racontée différemment par les auteurs a toujours été regardée comme une punition du Ciel. D'après le récit le plus accrédité, Julien percé d'un dard, porta la main à sa blessure, l'emplit de sang qu'il lança vers le Ciel, en disant : "Tu as vaincu, Galiléen." Le paganisme avait livré son dernier combat au Christianisme, et tomba avec l'empereur apostat. (1)

– Jovien, Valentinien, Valens et Gratien. (363-378).

– A partir de <u>Jovien</u>, successeur de Julien, en [illegible] qu'[illegible] les chrétiens [illegible]

---

(1) [illegible] Hist. [illegible] Chap. IX. 5.

droits.

A Jovien succéda Valentinien I qui partagea l'empire avec son frère Valens: Valentinien eut l'Occident (Milan), et Valens l'Orient. Valentinien d'un caractère cruel, fit cependant beaucoup de lois en faveur du christianisme. Valens fut moins favorable au christianisme en ce sens qu'il fut le bras droit des Ariens, spécialement après la mort de son frère (375). Gratien fils et successeur de Valentinien I, était aussi doux que son père était cruel; il favorisa le christianisme. Il était le plus beau de la race, et peut-être de l'histoire, [illegible] l'empire après la mort de Valens, [illegible] le jeune Théodose, fils d'un comte du même nom, décapité injustement par l'ordre de Gratien lui-même. (379).

Théodose-le-Grand (379.395). Dans tout le règne si glorieux de Théodose I, on retrouve le type d'un empereur vraiment chrétien: les grandes qualités qui étaient en lui pour gouverner, sa bravoure et son courage n'étaient égalés que par sa foi et sa piété. Dans les nombreuses lois qu'il porta, on sent un empereur père de l'orphelin, protecteur de la veuve et vengeur de l'opprimé, consacrant sa force au soutien de la vérité et de la vertu. Il eut la gloire de donner le dernier coup à l'arianisme et au paganisme; il fit un discours

.. s'écrit romain pour lui faire quitter l'ido-lâtrie, et vers la fin de son règne défendit tout culte païen. Après avoir rendu à Valentinien II, frère et successeur de Gratien, le trône usurpé par Maxime (388), Théodose vengea plus tard l'assassinat de cet empereur par la défaite d'Arbogaste et d'Eugène le Rhéteur (394). Un peu avant sa mort, Théodose partagea l'empire entre ses deux fils Arcadius (Orient) et Honorius (Occident). L'oraison funèbre de l'empereur (395) fut prononcée à Milan par S. Ambroise dont le nom est inséparable de celui de Théodose. (1)

(1) Rien de plus beau ni de plus touchant que de voir entre l'Évêque et le Monarque absolu, cette franchise et amitié dont l'histoire nous a conservé plusieurs traits remarquables. Ainsi S. Ambroise reprit publiquement l'empereur d'avoir puni injustement un évêque, comme coupable de la destruction d'une synagogue; un jour il lui ordonna de sortir du sanctuaire, parceque "la pourpre fait des empereurs et non des prêtres", A l'occasion du massacre de Thessalonique, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer : ou la fermeté de l'Évêque qui arrête Théodose à la porte de l'Église, ou l'humilité de l'empereur qui se retire et se soumet à la pénitence pendant huit mois. Rappelons-nous aussi la sédition d'Antioche, les sermons de St Jean Chrysostôme et le discours de l'évêque Flavien qui obtient le pardon de la ville. (Voyez Rohrbacher T. III p. 216, 274 et suiv., 312).

Il semble qu'on ensevelit avec Théodose toute la gloire de l'empire romain. Les Barbares arrêtés autant par la justice et la bonté de Théodose que par sa bravoure, frappaient déjà à la porte de cet empire comme à la porte d'un condamné.

Quant à l'Eglise, elle avait achevé sa victoire sur le paganisme. Gibbon, Voltaire et les auteurs modernes, trompés par les idées d'un faux libéralisme, ont appelé cette victoire "persécution". Ils n'ont vu dans la révolution produite par Constantin, qu'un changement de rôle : le paganisme persécuté à son tour, et le christianisme persécuteur. C'est mettre sur le même pied, le bien et le mal, la vérité et l'erreur, et appeler persécution, l'exercice modéré de droits incontestables.

- . ? Quels sont ces droits ? 1° L'Eglise a le droit divin d'annoncer l'Evangile aux païens : si ceux-ci ou d'autres y mettent obstacle, elle peut user de la force pour contraindre ses adversaires à respecter sa mission divine.

2° L'Eglise ne se reconnaît pas le droit de violenter directement les consciences des infidèles. croire, est un acte de la volonté libre, dit S. Thomas

3° Il est permis d'amener les infidèles au christianisme par une violence indirecte, c'est-à-dire en les délivrant d'un mal qu'ils méritent, ou en leur donnant un bien auquel

ils n'ont pas droit.

4° Les infidèles sont hors la loi pour tout ce qui regarde le christianisme ou les lois ecclésiastiques, mais ils sont soumis à la loi naturelle qui pour la partie religieuse relève uniquement de l'Église. Celle-ci donc a le droit de proscrire l'idolâtrie, de détruire les lois du paganisme, les fausses divinités, les temples etc...

5° Ces droits fondés sur l'autorité spirituelle qui lui a été donnée, l'Église les exerce par les princes chrétiens, ses auxiliaires et ses défenseurs [illegible] selon [illegible] prudence et sa sagesse. L'Église au IVème siècle, loin de se montrer tyrannique, se montra modérée dans l'application de ses droits, et en tempéra la justice par son esprit de douceur et de persuasion. On la voit agir par degrés et d'après les circonstances depuis Constantin jusqu'à Théodose.

Remarquons en particulier, quant à la destruction des idoles [illegible] la fermeture ou [illegible] des temples, que l'Église devait user de son droit au IVème siècle plus que jamais, non seulement parceque cette mesure était nécessaire pour faire disparaître l'idolâtrie, déjà bien [illegible] mais aussi parceque c'était là autant d'occasions d'infamies, de pratiques magiques et de séditions, crimes condamnés par les lois civiles elles-mêmes. Aussi au IVème siècle, les empereurs et les papes firent [illegible]

certains temples en vue de l'art. Cette conduite empreinte à la fois de justice et de charité se justifie d'autant mieux que l'empereur était entouré d'évêques qui étaient ses conseillers; Théodose avait pour ami et pour confident S. Ambroise. Faut-il ajouter qu'en somme et tout, on avait recours aux moyens de persuasion pour convertir les païens? (1)

(1) Écoutons S. Augustin: "Multi pagani habent istas abominationes in fundis suis: numquid accedimus et frangimus? ... Prius enim agimus ut idola in eorum cordibus confringamus. Quando Christiani et ipsi facti fuerint, aut invitant nos ad tam bonum opus, aut praeveniunt nos." (Serm. 62) — Quis nostrum, dit ailleurs le S. Docteur, quis vestrum non laudat leges ab imperatoribus datas adversus sacrificia paganorum?" (Ep. [illegible])

— Problèmes historiques sur Constantin.

1er En quel temps et en quel lieu Constantin a-t-il été baptisé ?

Deux opinions à cet égard ; la première soutient qu'il a reçu le baptême des mains d'un évêque arien de Nicomédie, peu avant sa mort. (Pagi, Noël Alex. Tillemont, Rohrbacher, Palma, Albert de Broglie, Hontersetz.) S. Alphonse l'appelle beaucoup plus probable.

La deuxième opinion soutient que Constantin a été baptisé à Rome par le Pape S. Sylvestre (324). C'est la tradition de l'Église romaine consignée dans les martyrologes et le bréviaire (9 nov. - 18 nov. - 31 déc.). Cette tradition est défendue par Baronius, Labbe, Bianchi etc. et de nos jours par Dom Guéranger, Ed. Dumont, Darras etc... (Cf. Naturalisme contemporain § XIV, XV et XVI).

Les découvertes faites au 18ème siècle par de savants orientalistes sont d'une grande importance pour la dernière opinion, parce qu'elles montrent en Orient une tradition conforme à celle de l'Occident. C'est d'abord "l'histoire d'Arménie" par l'archevêque Moïse (IVème siècle) publiée en 1736 ; ensuite "la Chronographie" de Hestorianus d'Antioche (Vème siècle) retrouvée au XVIIIème siècle ; enfin

"le sermon syriaque" de S. Jacques de Mésopotamie, évêque de Sarug (VIème siècle), reproduit par le savant Assemani en 1719.
Quant au récit d'Eusèbe (vie de Constantin liv. IVème chap. 61 et 62) qui est la base de la première opinion, nous ne dirons pas avec plusieurs historiens qu'il parle d'une rebaptisation, parceque la généralité des auteurs anciens et modernes suivant en ce point S. Athanase et non S. Jérôme, ne doutent pas que Constantin, vénéré comme saint par les Grecs, ne soit mort dans l'orthodoxie; nous remarquerons toutefois qu'il est généralement admis qu'Eusèbe ne mérite pas confiance en tout ce qui regarde l'arianisme, et que des critiques ont prouvé que ce passage a été ajouté par les ariens. Un autre texte, celui du concile de Rimini, est évidemment nul dans cette question, puisqu'il fait assister Constantin, pris pour Constant, au concile de Milan en 349.

2ème. La célèbre donation de Constantin à S. Sylvestre et à ses successeurs, est-elle authentique?

Il s'agit ici non pas des donations en argent et en biens fonds faites par Constantin au Pape et regardées généralement comme authentiques, mais d'un acte

solennel qu'on trouve dans les principales collections des conciles et par lequel le prince donne pour toujours au St Siège, Rome avec l'Italie et toutes les provinces de l'empire d'Occident ([illegible] tom. I p. [illegible]).

Depuis le XVème siècle, cette donation est rejetée communément par les auteurs. La fausseté semble établie d'une manière décisive : 1° par le témoignage de l'histoire, 2° par le silence de tous les auteurs antérieurs au VIIIème siècle (pendant cette époque il n'est fait mention que des autres libéralités de Constantin); et 3° par plusieurs marques intrinsèques de supposition.

Cette pièce qu'on pense avoir été inventée vers le IXème siècle, fut reçue d'autant plus facilement qu'elle n'était que l'expression vive et hardie d'un sentiment général et d'un fait historique. "La même enceinte, dit de Maistre, ne pouvait renfermer l'empereur et le pontife... Constantin céda Rome au Pape : de là naquit la fable de la donation qui est très-vraie."

De nos jours, les savants Édouard Dumont, [illegible], ont soutenu l'authenticité de la donation. Darras défend la même thèse (Tom. IX p. 161 et suiv.). (1)

(1) Cet auteur avoue que si le texte latin de la donation était exact et fidèle, il faudrait le rejeter parce qu'il

Art. II.

Le Donatisme, l'Arianisme et les autres hérésies du IVème siècle. — Les Docteurs. —

Au IVème siècle commencèrent ces grandes hérésies que nous verrons se succéder en Orient jusqu'au VIIIème. Durant cette longue époque, l'Église eut à combattre tout l'orgueil, tous les sophismes, et toute l'hypocrisie de la raison humaine.

---

serait combattue par toute l'histoire ; mais, se hâte-t-il d'ajouter, il n'en est pas ainsi ; d'après le texte grec, texte original, Constantin n'a laissé au Pape qu'une autorité de jugement ou d'arbitrage sur tout l'Occident. — En ce cas [illegible]-irons-nous, la donation telle qu'elle a été comprise jusqu'aujourd'hui est fausse. — Nous ajouterons qu'il est difficile de concilier ce prétendu sens avec la constitution de l'empire Romain où il n'y avait qu'un seul pouvoir ; l'auteur du reste, dans ce système de défense n'est pas conséquent : il revendique une donation réelle, [illegible] en s'appuyant par d'autres textes (cf. p. 170 et 184). Enfin, disons-le, le texte latin est la traduction fidèle du grec, chacun peut facilement s'en convaincre (P.G. t. 104 col. 1077) et reconnaître que M. Darras n'a cité que la fin de la phrase. — Quant aux récriminations contre les papes et le sens de certaines lettres, voir Gosselin "Pouvoir des Papes" vol. I, et la question traitée plus loin, de la souveraineté temporelle. —

1. Le Donatisme.

A la mort de Mensurius, évêque de Carthage (311), le diacre Cécilien fut élu à sa place par acclamation du peuple, et sacré par Félix évêque d'Aptonge. Bientôt il se forma contre l'élection de Cécilien un parti soutenu par une certaine dame très-influente nommée Lucie. Les évêques de Numidie prirent fait et cause pour les opposants : 70 d'entre eux assemblés en concile à Carthage, déposèrent Cécilien, donnant entre autres raisons, son ordination par Félix accusé d'être traditeur. Ils choisirent à sa place Majorin pour évêque de Carthage, et écrivirent en même temps des lettres afin de détourner les fidèles de la communion de Cécilien : telle fut l'origine du schisme donatiste, ainsi nommé de Donat évêque de la Cases-noires (de Casis nigris, Numidie), et l'âme du parti. Un autre Donat, surnommé "le grand", succéda à Majorin. Pour justifier leur conduite, les schismatiques inventèrent un principe qui les rendit hérétiques : l'Eglise se compose exclusivement des bons ; les méchants sont hors de son sein et ne peuvent administrer validement les Sacrements. Or, Cécilien a été ordonné par un traditeur, Félix : donc son ordination est nulle ; tous ceux

qui communiquent avec lui, sont hors de la vraie Eglise. Les schismatiques eurent recours à la puissance de Constantin contre Cécilien: mais l'empereur distinguant les choses temporelles des choses ecclésiastiques, les renvoya à St Melchiade, pape, qui assembla un concile dans le palais de Latran (313). Donat fut condamné: le conciliabule des évêques de Numidie rejeté, et Cécilien proclamé innocent. Les schismatiques recoururent de nouveau à l'empereur, qui, tout en sentant l'irrégularité de cet appel, céda à leurs instances, pour un plus grand bien. Le concile d'Arles dans les Gaules (314) présidé par les légats du pape St Silvestre, approuva ou confirma la décision de celui de Rome. Constantin et ses successeurs, cherchèrent par des lois rigoureuses à ramener les schismatiques, qui donnèrent naissance aux Circoncellions. On appela ainsi des fanatiques furieux qui s'élevèrent au milieu des Donatistes dès le temps de Constantin. Ils couraient par bandes, et, jaloux d'être honorés comme martyrs, ils se jetaient dans les précipices et du haut des rochers, ou se faisaient tuer par ceux qu'ils rencontraient, les menaçant de mort s'ils ne le faisaient pas. Ils arrivèrent bientôt à n'être plus que des bandits, pillant, commettant des meurtres et

tant de violences, qu'on fut obligé d'implorer le secours des soldats, qui ne purent les réprimer. Les Donatistes qui désavouaient ordinairement ces misérables, résistèrent, eux aussi, aux efforts que fit l'autorité civile pour les rappeler eux-mêmes à l'unité; et la plupart de leurs évêques, entre autres leur fameux Donat, faux évêque de Carthage, préférèrent l'exil. Les évêques catholiques, qui n'approuvaient point ces rigueurs, s'assemblèrent à Carthage (348) sous l'évêque Gratus, et condamnèrent l'erreur de la rebaptisation, que les Donatistes avaient [illegible], et leurs Circoncellions.

Grâce à la protection de Julien l'Apostat, les schismatiques se livrèrent encore aux plus grands excès.

Ils furent combattus par S. Optat de Milève (373) qui écrivit 7 livres contre un de leurs évêques, Parménien.

Mais leur grand adversaire fut S. Augustin qui finit par approuver les ordonnances impériales contre lesquelles il avait d'abord réclamé. (1) Il fut l'âme de la célèbre conférence de Carthage (411). Les évêques catholiques (286) y donnèrent alors un exemple éclatant de leur humilité et de leur charité, en déclarant

---

(1) Migne P.L. t. 33. col. 325.

unanimement qu'ils étaient prêts à renoncer à leurs sièges, si le bien de la paix le demandait. La conférence dura trois jours; on en dressa des actes authentiques que les Donatistes confondus sur tous les points furent obligés de signer eux-mêmes. Ce fut le coup de mort pour le schisme. Les derniers restes ne disparurent toutefois qu'au XIIème siècle sous les ruines mêmes de l'Afrique.

Arianisme

Comme offusqué par l'éclat de la divinité de Jésus-Christ, que la lutte de l'Église contre le paganisme avait fait briller à tous les yeux, Satan inventa l'Arianisme pour obscurcir cette vérité sans laquelle le christianisme ne serait lui-même qu'une idolâtrie. Comme instrument de ses desseins, il choisit un prêtre d'Alexandrie versé dans les lettres, éloquent, rusé, et d'ailleurs plein d'orgueil: c'était Arius.

Afin de suivre plus facilement l'histoire assez compliquée de cette hérésie, nous marquerons les différentes phases de quelques propositions générales que nous dicterons successivement.

1. L'erreur d'Arius alliée avec Eusèbe de Nicomédie, est réveillée d'a...

battue par S. Alexandre, et condamnée à Nicée (325); premier concile œcuménique.

Après avoir pris part au schisme que Mélèce, évêque de Lycopolis en Thébaïde, avait suscité contre S. Pierre, évêque d'Alexandrie, Arius prétendit contre son évêque S. Alexandre, que le Verbe en tant que personne n'existait pas de toute éternité, mais qu'il n'était qu'une créature, qui même avait été créée avec la liberté de pécher. Toutefois à cause de ses bonnes œuvres et de ses vertus, Dieu l'avait rendu participant de la nature divine, et décoré des titres de Verbe, de Fils et de Sagesse: c'était la négation de la divinité de J.-Ch.

Origine et progrès de cette doctrine à Alexandrie. Arius fut condamné par S. Alexandre dans un concile (320). Chassé de son église, l'hérésiarque gagna plusieurs évêques à sa cause en Palestine, entre autres Eusèbe de Césarée (+340), et surtout le fameux Eusèbe de Nicomédie (+342), évêque courtisan, plein d'activité et d'ambition, qui changea trois fois de siège. Accueilli par ce dernier, Arius accrédita son erreur en répandant la Thalie, recueil de chants dont les airs étaient connus du peuple.

Constantin, trompé par Eusèbe de Nicomédie, regarda d'abord la question comme de peu d'importance, et écrivit dans ce sens à S. Alexandre, qui aidé de son diacre Athanase, dévoilait partout l'erreur. Alexandre n'en continua pas moins à combattre l'hérésie, jusqu'à ce que les troubles augmentant toujours, on comprit la nécessité d'un concile universel. L'empereur Constantin et le pape S. Sylvestre convoquèrent donc ce concile à <u>Nicée</u> en <u>Bythinie</u>, ainsi que il est dit dans l'action 11ième du 6ième concile œcuménique (325). 318 évêques parmi lesquels beaucoup d'illustres confesseurs de la foi s'y trouvèrent réunis de toutes les parties de l'univers catholique. Cette illustre assemblée était présidée par le pape S. Sylvestre, dans la personne de ses légats Osius, évêque de Cordoue, Vit et Vincent prêtres du clergé romain. C'est ce que prouve le témoignage formel de S. Athanase, et l'ordre des souscriptions.

Il y eut d'abord de longues discussions, pendant lesquelles les blasphèmes d'Arius excitèrent l'indignation des prélats, jusqu'à ce qu'enfin dans la séance publique, à laquelle assistait l'empereur, le concile trouva un terme qui enlevait toute ambiguïté, et ne se prêtait à aucune fausse interprétation : c'était le mot ὁμοούσιος, <u>consub</u>

lui. On l'inséra dans le symbole qui fut rédigé alors. — Des 22 évêques opposants, deux seulement s'obstinèrent à ne pas signer cette profession de foi. Ils furent exilés ainsi qu'Arius. Eusèbe de Nicomédie qui ne s'était soumis qu'extérieurement, fut exilé quelque temps après. Les écrits d'Arius furent condamnés, et Constantin alla jusqu'à menacer de mort ceux qui les conserveraient. — Le concile de Nicée termina également le schisme de Mélèce, et concourut à la condamnation des Quartodécimans en même temps qu'il fixa l'époque de la Pâque. Entre les 20 canons de discipline, le 3ème sur le célibat ecclésiastique, et le 6ème sur la primauté de l'Église Romaine sont les plus importants. Nous aurons l'occasion de nous en occuper plus tard.

Lors même qu'on rejetterait l'authenticité, tant de la lettre par laquelle les Pères auraient demandé la confirmation du concile, que de la réponse du Pape, on devrait reconnaître que le concile a été confirmé par le chef de l'Église, puisque de tout temps il a été regardé comme œcuménique. D'ailleurs le concile Romain tenu en 485

sous Félix III, le dit expressément. (1)

— 2. L'Arianisme triomphant par les intrigues des Eusébiens et la faiblesse de l'empereur, est arrêté par S. Athanase et par la vengeance de Dieu sur Arius (336). —

Constantin animé de bonnes intentions, mais inconstant et trop sensible à la flatterie, ne se défia pas assez des Ariens, et surtout d'Eusèbe de Nicomédie. L'empereur commit une première faute en rappelant les exilés, après leur avoir fait signer une profession de foi qui n'était pas celle de Nicée. Les deux Eusèbe avec leurs phalanges condamnèrent faussement S. Eusthate, évêque d'Antioche, dans un conciliabule tenu en cette ville. Constantin exila le saint avec plusieurs prêtres et diacres, et un évêque arien fut mis à sa place. Les Ariens triomphaient, mais restait S. Athanase devenu évêque d'Alexandrie après S. Alexandre en 326. Depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, Athanase fut le boulevard de la vérité, la terreur de l'hérésie, l'homme de

(1) Voy. Dom Guéranger, "Naturalisme contemporain" § XVIII.

l'Orient et de l'Occident, et comme le centre de l'histoire ecclésiastique pendant près d'un demi-siècle. Aussi a-t-il été appelé par les Pères "Ecclesiae columna", "magna veritatis tuba". Ses ouvrages qui ne comprennent pas moins de 4 volumes de la collection de Migne, le placent sous tous rapports au premier rang des Docteurs de l'Église. Après avoir subi 5 fois l'exil, il vint mourir au milieu de son troupeau. (373). Athanase s'opposant à la réinté-gration d'Arius à Alexandrie, œuvre à laquelle travaillaient les Ariens et Constantin, est chargé de fausses accusa-tions, déposé au conciliabule de Tyr, et exilé à Trèves par l'empereur; Marcel d'Ancyre eut le même sort.

Les Ariens marchaient de triomphe en triomphe, lorsque Dieu les arrêta et ouvrit les yeux à ceux qui les suivaient. Les Eusé-biens voulurent profiter du séjour d'Arius à Constantinople, pour le faire rentrer dans la communion de l'Église, au sein même de la ville impériale et en face de l'univers. Le saint évêque de cette ville, Alexandre âgé de 90 ans, résista à leurs prières, à leurs menaces et à l'empereur lui-même. Sur le conseil de S. Jacques de Nisibe,

les fidèles ont recours à la prière. S. Alexandre se retire dans une église pendant qu'Eusèbe de Nicomédie décernait les honneurs du triomphe à Arius. C'est au milieu de ce triomphe que l'hérésiarque fut frappé d'une mort ignominieuse. (336). Cette punition visible réjouit les catholiques, abattit les Ariens, en convertit plusieurs, et fit rentrer Constantin en lui-même. Cet empereur toutefois commit une dernière injustice par les intrigues d'Eusèbe de Nicomédie: il exila S. Paul, évêque de Constantinople.

— 3. Après la mort de Constantin (337), le pape Jules I devient le refuge de S. Athanase et des autres évêques persécutés, et fait triompher leur cause à Rome et à Sardique. (347). —

Après la mort de Constantin, arrivée en 337, les troubles recommencèrent. Conformément à l'ordre que l'empereur avait donné avant de mourir, S. Athanase et les autres évêques catholiques exilés étaient rentrés dans leurs églises. Constant et Constantin-le-jeune les protégeaient en Occident: d'un autre côté, l'empereur Constance en Orient, fav

rient ou revenant les Ariens. Le fameux Eusèbe de Nicomédie, à force d'intrigues, s'était placé lui-même sur le siège de Constantinople après en avoir chassé S. Paul une seconde fois. S. Athanase accusé à Rome, près de S. Jules 1er par les Eusébiens, y envoya des députés qui le défendirent. A la demande des premiers, on convint de tenir un concile, et le pape y cita les deux parties. S. Athanase alla rejoindre les autres évêques à Rome, mais les ariens refusèrent de comparaître, et tinrent entretemps un conciliabule à Antioche dans lequel ils déposèrent S. Athanase et défendirent l'appel au pape. Une assemblée tenue à Rome (343) cassa le conciliabule et déclara innocents les évêques exilés. Un nouveau concile devint nécessaire à la prière du Pape, il s'assembla aux confins des deux empires, à Sardique en Illyrie (347). On confirma le canon et appel au pape; les évêques jetés en exil, furent rétablis et les Eusébiens condamnés. Ceux-ci prévoyant leur condamnation, avaient quitté le concile et s'étaient réunis à Philippopolis.

Quoique le concile général de Sardique ait été convoqué par le pape, présidé en son nom, et confirmé par lui, il n'est cependant pas nommé à part parmi les conciles œcu-

méniques, parcequ'il ne fut que le complément et l'appendice de celui de Nicée. Aussi, c'est sous ce dernier nom que plusieurs Papes citent les canons de Sardique, qui au reste ne regardaient que la discipline.

Le retour triomphal de S. Athanase à Alexandrie et des autres évêques exilés, la rétractation des deux plus violents ariens Ursace et Valens, la manifestation de la perfidie et de la méchanceté des Eusébiens, tels furent les heureux résultats du concile de Sardique. Malheureusement ce changement ne fut pas de longue durée.

Entre temps, Dieu tirait le bien du mal: S. Athanase fit connaître et aimer en Occident et à Rome, les solitaires d'Egypte qui bientôt eurent des imitateurs. La vie de S. Antoine, dont le vaillant athlète avait été le disciple, favorisa encore l'élan pour la vie monastique.

—4.- Le triomphe des Ariens à Arles, à Milan (355), à Rimini (359), obtenu par la violence et la ruse, n'est qu'apparent et de peu de durée. (361) —

L'inconstant Constance oublia bientôt ses

promesses et ses serments, et se remit à persécuter la foi orthodoxe. S. Athanase fut accusé auprès du successeur du grand Pape S. Jules Ier, Libère (352-356), qui refusa de le condamner. Mais au concile d'Arles, convoqué par Constance, Vincent de Capoue, légat du Pape, signa, par suite des menaces de l'empereur, la condamnation du grand athlète. Le Pape Libère s'en plaignit. Peu après, au concile de Milan, l'empereur força les évêques à souscrire le même acte. S. Eusèbe de Verceil, (Sardaigne) S. Denys de Milan, Lucifer de Cagliari qui résistent, sont exilés. Peu après, exil d'Osius le centenaire et du Pape Libère qui est remplacé par Félix II. (1) S. Athanase est enlevé à son église par 5000 soldats, et se retire dans le désert. S. Hilaire de Poitiers est également exilé.

Remarquons que ce triomphe de l'Arianisme qui semblait mettre l'Église sur le bord de l'abîme, n'était dû qu'à la violence, et à la violence la plus extrême: la foi restait intacte

(1) On ne sait si ce Félix fut antipape, quoiqu'on ne puisse douter, d'après Benoît XIV, de sa sainteté et de son martyre.

dans le peuple, ainsi que l'attestent S. Athanase et S. Hilaire. De leur côté, de généreux athlètes de la foi soutenaient les fidèles par leur exil et leurs souffrances, par la parole et par les écrits. Après S. Athanase, on voyait au premier rang des adversaires des Ariens, S. Hilaire de Poitiers (+367) que S. Jérôme a appelé "le Rhône de l'éloquence latine", et que Dieu semblait avoir réservé comme S. Athanase, pour être le lien entre l'Orient et l'Occident. Tout en gouvernant son Église du fond de la Phrygie, il écrivit ses 12 livres sur la Trinité. –
– S. Eusèbe de Verceil +370. –
Lucifer de Cagliari (+ vers 370), qui après avoir soutenu la foi par quatre exils et par des écrits pleins de force, paraît avoir été l'auteur du schisme des Lucifériens, à l'occasion de l'ordination de Paulin comme évêque d'Antioche. –
– Osius dans son exil céda aux violences et finit par souscrire la 2e formule de Sirmium, rédigée en 357, et arienne: la première formule, rédigée également à Sirmium en 351, est catholique si elle est prise d'après la lettre, comme le faisait S. Hilaire; mais elle est hérétique dans le sens des Ariens, ainsi que l'en-

tendait S. Athanase. Plusieurs circonstances atténuent la gravité de cette chute d'Osius: l'âge, l'exil, la flagellation, l'ignorance de ce que contenait la formule etc... D'après S. Athanase, S. Augustin et l'opinion la plus commune, Osius se rétracta et mourut dans la communion de l'Église. Il y a même des auteurs qui rejettent sa chute.

A la prière des dames romaines, le Pape Libère revint à Rome vers 358. Son retour triomphal dans cette ville où les Ariens étaient détestés, retour que Baronius seul n'accepte pas, n'est guère plus conciliable avec la prétendue chute de ce Pontife, que le silence et la conduite des Ariens à son égard, et que les éloges qui lui sont décernés par les auteurs du temps et les Pères de l'Église. Son nom est inséré dans 16 martyrologes anciens. –

A cette époque, dit S. Alphonse, les Ariens se divisèrent en plusieurs sectes:

1º Les Ariens purs ou Anoméens, qui suivaient la doctrine d'Arius. D'après eux, le Verbe est dissemblable en tout au Père.

2º Les Semi-Ariens disaient que le Fils est semblable au Père quant à la substance. En elle-

même, cette doctrine est hérétique : toutefois il paraît que de fait, les Semi-Ariens n'étaient séparés des catholiques que pour une dispute de mots, au moins du temps de S. Athanase et de S. Hilaire.

3° On peut encore ajouter les Acacéens qui prétendaient que le Verbe est semblable au Père, mais seulement quant aux attributs. — En 359, Constance fit assembler deux nouveaux conciles : à Rimini en Occident, et à Séleucie en Orient ; ces deux assemblées étaient illégitimes, car elles étaient convoquées par un catéchumène et célébrées sous ses ordres. Le Pape Libère et S. Athanase n'y furent pas appelés.

Les évêques catholiques au nombre de 320, rejetèrent la troisième formule de Sirmium qui réprouvait le mot de substance, tout en affirmant que le Fils est semblable au Père en toute chose. La foi de Nicée fut proclamée à l'unanimité ; Arius de nouveau condamné, et avec lui les 80 évêques ariens présents au Concile. — Malheureusement, pour faire connaître ces décrets, on députa vers l'empereur dix jeunes évêques qui furent prévenus

par dix vieux évêques ariens. — Malgré la défense du concile, les catholiques traitèrent avec les hérétiques : par les menaces et les artifices on les amena à souscrire une formule qui, retranchant les mots en toute chose, était pire que celle de Sirmium. Les évêques de Rimini résistèrent d'abord et se montrèrent fermes dans leur première décision : peu à peu, vaincus par la crainte de l'exil, par le long séjour dans une ville étrangère etc... ils faiblirent en souscrivant la formule de Nicée en Thrace qui d'ailleurs en soi, ne présentait rien d'hérétique. Trompés par les anathèmes artificieux de l'arien Valens, les 20 évêques qui n'avaient pas encore cédé, se décidèrent à imiter la conduite des autres. — Tel fut le concile de Rimini : aussi longtemps qu'il fut libre il défendit la foi ; il ne laissa le triomphe à l'hérésie que par la violence de l'empereur et grâce à des équivoques et à des réticences. La suite le montra bien : à peine les ariens eurent-ils dévoilé leurs artifices, que les évêques de Rimini se rétractèrent et jurèrent sur le corps de Notre Seigneur qu'on les avait trompés. Les évêques des Gaules, éclairés par S. Hilaire tinrent même à cet effet

un concile à Paris. S. Hilaire et Lucifer de Cagliari adressèrent des lettres pleines de force à l'empereur lui-même. De son côté, le pape Libère cassa ce qui s'était fait à Rimini, envoya sa décision à toutes les provinces et reçut à la communion tous les évêques qui se rétractaient. Cette conduite l'obligea à s'enfuir de Rome et à se cacher dans les cimetières jusqu'à la mort de Constance. On voit dans quel sens il faut entendre la parole un peu hyperbolique de S. Jérôme: "Nicaenae fidei damnatio conclamata est; ingemuit totus orbis, et arianum se esse miratus est."

Quant au concile de Séleucie auquel assistèrent S. Hilaire de Poitiers et S. Cyrille de Jérusalem, les semi-ariens au nombre de 105 condamnèrent les Anoméens, mais ils durent signer, eux aussi, la formule de Rimini. Enfin la mort de Constance ramena la tranquillité: "Bestia moritur, tranquillitas rediit," dit S. Jérôme. —

5. Après Constance (361), l'Arianisme livre un dernier combat par l'empereur Valens et est définitivement vaincu

par Théodose et le second concile œcuménique (381). –
Avec Constance tomba le plus grand soutien de l'Arianisme. Julien l'apostat qui lui succéda, rappela (nous savons dans quelle intention) les évêques exilés, à l'exception de S. Athanase. Grâce à la foi du peuple, la sainteté et la science des grands Docteurs et les variations nombreuses des Ariens, l'hérésie fit de jour en jour moins de ravages.
Cependant Valens empereur d'Orient se montra cruel persécuteur des catholiques pour soutenir l'Arianisme. Mais cette persécution trouva de vaillants défenseurs de la foi, ayant à leur tête S. Basile de Césarée et fit rentrer les semi-ariens dans l'Église.
Profond dessein de la Providence! Les Barbares devenus ariens par Valens, furent choisis de Dieu pour le punir. Poussés par les Huns, les Visigoths avaient demandé à passer le Danube ; une des conditions imposées par l'empereur, fut d'embrasser l'Arianisme. Si l'évêque Ulphilas rendit un grand service aux Goths en inventant l'alphabet Gothique et en traduisant la Bible, il leur en

rendit un fort mauvais en acceptant cette condition. Cependant, irrités de la conduite de Valens et de ses Romains, les Visigoths se révoltèrent, livrèrent 3 batailles désastreuses à l'armée romaine, et dans la dernière, Valens perdit la vie. (378). Théodose donna le dernier coup à l'hérésie. Entre toutes les lois que cet empereur porta contre les hérétiques, la plus célèbre est la loi : "cunctos populos", qui fait de la foi de Nicée, c'est-à-dire "celle de S. Pierre, de St Damase et de l'évêque d'Alexandrie", la foi de l'empire. Cette loi fut confirmée dans le 2ème concile œcuménique tenu à Constantinople en 381. Ce concile n'était œcuménique, dit dom Guéranger, ni dans son intention, ni dans sa convocation ; mais les 150 évêques orientaux qui le composaient, sollicitèrent de St Damase qui tenait au même moment un concile à Rome, l'approbation de ce qu'ils avaient décrété. Le pontife l'accorda, sauf pour ce qui regardait l'élévation du siège de Constantinople, et consentit à ce que le concile, particulier par lui-même, jouît du même honneur et de la même autorité que le concile de Nicée.(1)

– Les autres hérésies, et les docteurs du IVème Siècle. – Origénisme. –

Le même concile condamna encore 3 hérésies dépendantes de l'arianisme : 1° l'hérésie de Photin

(1) Monarchie pontificale p. 47.

diacre de St Marcel d'Ancyre qui renouvelait l'erreur de Cérinthe, en disant que le Verbe était une vertu divine manifestée dans Jésus. Photin fut soumis tour à tour aux condamnations des Ariens, des semi-ariens et des catholiques.

2° Les Apollinaristes : Apollinaire, évêque de Laodicée, ardent adversaire des Ariens, et capable de devenir une colonne de l'Église, tomba lui-même dans une hérésie : il prétendit que le Verbe n'avait pas pris dans l'incarnation une âme humaine, ou au moins pas l'entendement; que son corps était venu du ciel etc... Il fut combattu et condamné par St Athanase et par le Pape St Damase.

3° Les Macédoniens : Macedonius Ier, évêque semi-arien de Constantinople avec Eusèbe de Nicomédie, fut replacé plusieurs fois sur ce siège par le sang et le meurtre; il développa et formula l'erreur arienne qui niait la divinité du St-Esprit. Le Concile de Constantinople condamna définitivement cette erreur, en ajoutant au symbole de Nicée l'article de la divinité du St Esprit. Un peu après ce concile, une secte, celle des Priscillianistes fit plus de bruit par la condamnation à mort de son chef Priscillien, riche espagnol, que par ses erreurs mêmes. Ce n'était que le manichéisme avec d'autres absurdités. Cette secte se répandit surtout en Espagne parmi les femmes, et in-

fecta aussi quelques évêques. Les Priscillia-
nistes furent condamnés à plusieurs reprises. Grâce
aux poursuites de l'évêque Ithace et de ses
partisans les Ithaciens, et malgré les efforts de
St Martin de Tours, Priscillien fut condam-
né à mort par l'usurpateur Maxime à qui
il en avait appelé. Si Ithace fut trouvé répré-
hensible aux yeux de l'Église, ce fut à cause
de la passion qu'il mit à poursuivre lui-même
Priscillien devant le tribunal séculier ; ce per-
sonnage n'avait d'ailleurs rien de la gravité
et de la sainteté d'un évêque : il fut plus tard
déposé et banni.

Nous ne terminerons pas cet ar-
ticle, sans faire remarquer que, grâce à la pre-
mière liberté de l'Église et aux luttes de l'ari-
anisme, la seconde moitié du IVème siècle fut entre
toutes les époques, la plus fertile en grands hom-
mes.

Lorsque S. Hilaire (+368), S. Eusèbe de
Verceil (+370), S. Athanase (+373), allaient
recevoir la récompense de leurs combats, d'autres
athlètes leur succédaient : en Orient, c'étaient :
S. Basile, évêque de Césarée (379), son frère
S. Grégoire de Nysse (3[illegible]), son inséparable ami
S. Grégoire de Nazianze (3[illegible]) et son [illegible] S. Am-
philoque, évêque d'Iconium ([illegible]). Ajoutons S. Mé-
lèce, évêque de la ville d'Antioche qui quelque
temps après [illegible] devait entendre la parole de
S Jean Chrysostôme, le futur évêque de Constanti-

nople (398). S. Cyrille de Jérusalem (+386). S. Epiphane, évêque de Salamine (+401) principal adversaire d'Aérius, arien qui enseigna, mais sans beaucoup de succès, l'égalité de l'épiscopat et de la prêtrise. Enfin Dydime l'aveugle, vrai prodige de science qui fut, par S. Athanase lui-même, mis à la tête de l'école d'Alexandrie.

L'Occident de son côté voyait S. Martin, disciple de St Hilaire, illustrer le siège de Tours. (372) La même année S. Ambroise était miraculeusement élu évêque de Milan. Ce grand homme qui se trouva mêlé à tous les événements de son temps, mourut 2 ans après Théodose (397); mais Ambroise pouvait mourir : Augustin qu'il avait baptisé 10 ans auparavant, était déjà évêque (395) et combattait les Donatistes aussi victorieusement qu'il avait combattu les Manichéens et que nous lui verrons combattre les Pélagiens.

St Augustin eut pour amis St Paulin de Nôle et St Jérôme (342-420), qui l'étaient eux-mêmes l'un de l'autre. Jérôme, sorti du désert de Chalcis, devint le secrétaire du pape St Damase (366-384), et entreprit par ses ordres, et aussi par les instances des nobles romaines Paula, Marcella etc... qu'il dirigeait, ses travaux sur la Ste Ecriture. C'est à Rome aussi qu'il réfuta l'hérétique Helvidius qui, pour détruire la vie monastique, niait la virginité perpétuelle de la Mère de Dieu. Helvidius eut pour imi-

tateurs le moine épicurien Jovinien et le prêtre Gaulois Vigilance, contre lesquels St Jérôme écrivit également. En butte à la calomnie des Romains, le saint docteur se retira en Palestine où il fut suivi par Ste Paule. Ils y étaient depuis 9 ans (385), quand éclata la lutte de l'origénisme entre Jérôme et son ami Rufin (395). Cette lutte se rattache à l'histoire de l'arianisme qui en fut la 1re occasion, ainsi qu'à celle des grands hommes que nous venons de nommer.

Nous avons déjà pu remarquer que les partisans orthodoxes d'Origène, c'est-à-dire ceux qui justifiant sa personne contre les Ariens condamnaient ses erreurs, comptaient parmi eux les hommes les plus savants et les esprits les plus élevés du IVème siècle(1). Cependant ils eurent quelquefois le tort de vanter trop un homme et des écrits dangereux par l'abus qu'on pouvait en faire ; ce qui regarde surtout la méthode de l'allégorie.

Toutefois la tendance opposée tomba aussi dans des excès ; la méthode de la lettre fut portée jusqu'à l'anthropomorphisme, non seulement par les Audiens, schismatiques qui avaient pour chef Audius (314), mais aussi par des moines de Palestine et d'Égypte. Par suite de la passion et de l'esprit de parti, les allégoristes furent traités comme des origénistes dans le sens hétérodoxe. en revanche, les adversaires de l'allégorie......

(1) Voyez la question sur Origène.

et d'Origène furent regardés comme des anthropomorphistes. St. Jérôme, admirateur intelligent du docteur Alexandrin, s'occupait de la traduction de ses ouvrages de concert avec Rufin d'Aquilée qui avait [illegible] son ami en Palestine avec Mélanie, pauvre noble veuve romaine. (374).
Il semble que la jalousie avait [illegible] changé les sentiments de Rufin, lorsqu'un moine anthropomorphiste accusa publiquement d'Origénisme S. Jérôme, Rufin et Jean l'évêque de Jérusalem (394). Le premier se justifia en condamnant publiquement les erreurs d'Origène: les 2 autres (si tant est qu'ils fussent tous les deux innocents) méprisèrent l'accusation et gardèrent le silence. Cette divergence de conduite fut l'occasion d'une inimitié qui s'envenima et qui éclata, lorsque par les conseils de S. Épiphane, [illegible] adversaire d'Origène, S. Jérôme se sépara de l'évêque de Jérusalem et de Rufin. Réconciliés après, S. Jérôme et Rufin se donnèrent la main dans l'église de la résurrection. (397) Étant venu à Rome, Rufin traduisit, entre autres ouvrages, le fameux livre des principes [illegible] habilement du nom de S. Jérôme. Cette traduction excita le mécontentement [illegible] de S. Jérôme et de Ste. Marcelle. Rufin fut déféré au pape S. Anastase ([illegible]-401), qui lui écrivit plusieurs fois de venir à Rome. L'accusé se contenta d'envoyer une apologie qui contenait sa pro-

fession de foi ; le Pontife ne voulut plus entendre parler de lui, mais il ne paraît pas qu'il l'excommunia. ..

Dès lors entre les deux amis, brouillés de nouveau, une suite déplorable d'attaques, de répliques et d'apologies. Une lettre admirable de S. Augustin à Jérôme, apaisa cette dispute. Rufin mourut en 410.

Vers le même temps, Théophile d'Alexandrie (401), d'abord chaud partisan d'Origène, changea subitement de sentiment et traita avec une violence inouïe les moines de Nitrie qu'il accusait d'Origénisme. Ceux-ci, dont les principaux étaient surnommés "les 4 grands frères" eurent recours à S. Jean Chrysostôme devenu patriarche de Constantinople en 398. Grâce à la faiblesse d'Arcadius, et à l'irritation de l'impératrice Eudoxie, Théophile arrivé dans la ville impériale, fit si bien, que Jean fut sommé de comparaître devant le patriarche d'Alexandrie pour être jugé. Trompé par le vindicatif Théophile, S. Epiphane lui-même assembla, contrairement aux canons, les évêques qui se trouvaient à Constantinople, pour leur faire souscrire les actes d'un concile qu'il avait tenu dans l'île de Chypre et dans lequel on avait défendu la lecture des ouvrages d'Origène. Le saint, détrompé, paraît-il, se hâta de quitter la ville et mourut en route (403). En ce temps, S. Jean Chrysostôme qui avait refusé de comparaître devant ses ennemis, fut condamné par

Théophile et 36 évêques au conciliabule du chêne, et exilé par la cour. (403). L'amour de son peuple et le châtiment du Ciel le rappelèrent sur son siège ; mais ayant de nouveau encouru la colère de l'impératrice, il fut une seconde fois envoyé en exil par un nouveau conciliabule et à l'instigation de l'implacable Théophile (404). Ce fut en vain que le patriarche persécuté se vit protégé par le Pape Innocent Ier à qui il en avait appelé, ainsi que par l'empereur Honorius ; il mourut en exil dans le Pont, épuisé par les fatigues et les souffrances (407). Ses immortels ouvrages renferment des commentaires sur les Saintes Écritures, des homélies très-nombreuses, des traités contre les hérétiques, et sur des points pratiques de la vie chrétienne, et beaucoup de lettres. S. Jean Chrysostôme est avant tout moraliste ; aucun père n'a présenté la morale de l'Évangile avec autant de sublimité et de grandeur.

Problème historique. –

– Le Pape Libère est-il tombé ? –

Longtemps il a été admis comme un fait, que le Pontife "vaincu par les souffrances d'un exil de 2 ans et la menace du supplice" (S. Alph.) signa une formule de Sirmium, ainsi que la condamnation

de S. Athanase, et consentit à communiquer avec les Ariens. C'est après cet acte qu'il serait revenu à Rome.

Les travaux de la critique dans la seconde moitié du siècle dernier ont prouvé qu'il n'y a pas de chute de Libère. (Voy. Dissertation du Bollandiste Stilting au 23 7bre). Non seulement l'histoire témoigne contre la réalité de cette chute, ainsi que nous l'avons remarqué, mais les documents sur lesquels elle s'appuie, (des fragments attribués à St Hilaire, où se trouvent 4 lettres du Pape Libère; deux passages de S. Athanase qui sont antérieurs à la chute supposée; et deux autres passages contradictoires de St Jérôme) sont faux et apocryphes.

Lorsqu'on admettait la chute, il fallait bien convenir qu'elle était une faiblesse étrangère à la question de l'infaillibilité: le Pape n'était pas libre, et sa signature n'était pas une définition imposée à l'Église universelle.

Les adversaires admettent eux-mêmes que le Pontife aurait signé la première formule de Sirmium qui était catholique d'après S. Hilaire.

Chapitre II.

- Le Vième siècle. - Théodose - Clovis. (395 - 496.) - Les Barbares en Occident et continuation des hérésies en Orient. -

{ Art. I. - Invasion des Barbares.
{ Art. II. - Les Hérésies. - Pélagianisme, Nestorianisme, Eutychianisme. -

---

Art. I.

I. - Invasion des Barbares. -

Les plans de la Providence demandaient que l'empire romain disparût avec l'ancienne Rome. Il était devenu inutile ; comme les Assyriens, les Perses et les Grecs, et plus qu'eux tous, il avait contribué à fondre ensemble les divers peuples de la terre, et à les préparer matériellement à l'empire du Christ : sa mission

était donc achevée. Il était même nuisible: son unité matérielle tendait à faire des différents peuples une masse compacte, sans vie et sans activité, et devenait aujourd'hui un obstacle à la propagation de l'Evangile. Enfin, il y a une mesure aux crimes des nations comme à ceux des individus. (Apoc. Ch. XVIII). Dieu chargea de l'exécution de ses vengeances les Barbares, c'est-à-dire tous ces peuples qui n'entraient pas dans les limites de l'Empire.

Il faut distinguer parmi ces Barbares 3 races principales: la race Celtique, la race Germanique à laquelle appartenaient une foule de tribus, et la race des Slaves.(1) Ces 3 races peuplaient primitivement l'Europe centrale et septentrionale très-peu connue des anciens; en se fractionnant et en se mêlant, elles donnèrent naissance à la plupart des nations Européennes.

Ignorants et grossiers, aimant la chasse, la guerre et les combats, ces peuples avaient conservé dans leurs idées très-restreintes et dans leurs dures habitudes, un plus grand fond de la religion et de la morale primitive. En général, monothéisme, puis culte des astres et de la nature, immortalité de l'âme, respect pour le prêtre et le culte, morale assez sévère, non pas toutefois exempte de vices; haine, cruauté, intempérance etc...

Ces notions s'appliquent surtout aux Germains que la Providence appelait à jouer

(1) Weiss. – Histoire du Moyen-Age, Chap. II.

le plus grand rôle dans l'établissement des nouveaux peuples. Elle les y prépara en les mettant en contact avec les Romains par 300 ans de guerre. La civilisation de Rome laissa une trace profonde dans le sol (ponts, routes, villes de Trèves, Mayence, Cologne etc.) dans les institutions et dans les esprits des Germains (législation romaine, langue latine, prise, administration etc...). Toutefois cette civilisation n'était pas en mesure d'achever l'éducation de ces peuples, puisque les vices dont elle était atteinte gâtaient les Barbares eux-mêmes et les révoltaient. Nous verrons dans la 2e époque que c'était à Rome chrétienne de compléter cette éducation pour le bien de l'Église et celui des Barbares.(1)

Dans les guerres et les invasions on distingue 2 phases bien distinctes : la première, lente et successive commence avec le christianisme, alors que les Barbares viennent camper sur toutes les frontières de l'empire. Maintenus au 2ème siècle, ils profitèrent des troubles du 3ème pour s'élancer jusqu'au cœur de l'Italie ; ils durent se retirer et furent retenus au 4ème siècle par les premiers empereurs chrétiens.

La 2de, brusque et rapide fut déterminée par l'invasion des Huns, événement qui eut lieu vers la fin du 4ème siècle (376). Les Huns étaient un peuple mongol autrefois voisin de la Chine ; car

(1) Voy. Ozanam "Études Germaniques" Vol. I Chap. 6 et 7. Conclusion. –

suite des guerres avec les Huns du Sud, ceux du Nord émigrèrent vers l'Occident. Leur arrivée sur les confins de l'Europe, détermina l'invasion des Barbares qui se ruèrent tous l'un après l'autre sur l'empire romain, pour y exercer les vengeances divines.

Les Goths s'ébranlèrent les premiers : c'étaient les plus puissants des Germains, devenus chrétiens par leurs captifs. Leur évêque Théophile qui eut pour successeur Ulphilas, assista au concile de Nicée. Ils étaient divisés en Ostrogoths (Est) et Visigoths (Ouest). Nous avons vu les succès de ces derniers contre Valens qui les avait rendus ariens. Après la mort de Théodose l'empire miné par une corruption effroyable ne se soutenait plus que par les Barbares ; ils occupaient les charges les plus importantes. Les deux jeunes empereurs Arcadius et Honorius avaient pour tuteurs deux Barbares : Rufin et Stilicon. La tyrannie et la trahison de ces 2 hommes hâtèrent les invasions. Les Visigoths, mettant à leur tête le roi Alaric, se révoltent, viennent ravager l'Italie, assiègent Rome à trois reprises différentes, et la livrent enfin au pillage en 410. (1re vengeance sur l'Italie). Le respect des Goths pour la sainteté du Christianisme, épargna beaucoup de sang aux Romains et sauva leur ville de l'incendie. Les églises, surtout celles de S. Pierre et de S. Paul furent regardées comme des asiles sacrés. S. Jean avait prédit la chute de Rome dernière capitale de l'empire païen, quand les

mêmes termes qu'Isaïe et Jérémie avaient prédit la chute de Babylone première capitale du même empire. (Isaï. XXI, Jér. LI, Apoc. XVIII). L'univers ne fut pas moins épouvanté de la prise de Rome que de la ruine de Babylone. "Consternatus obstupui" s'écria S. Jérôme du fond de sa solitude, "in unâ urbe totus orbis periit" (Praef. [illegible] in Ezech.) Les plaintes des païens à cette occasion eurent pour réponse "l'abrégé de l'histoire universelle" par Paul Orose, prêtre espagnol, et "la Cité de Dieu" de S. Augustin.

Les Visigoths conduits par Athaulfe, frère d'Alaric, se retirèrent de l'Italie, et vinrent fonder au midi de la Gaule, leur premier royaume en Europe avec Toulouse pour capitale (412).

A la même époque, les Burgondes ou Bourguignons s'établirent dans la partie orientale des Gaules (412) (Lyon).

Pendant ces conquêtes les Alains et les Vandales ariens, les Suèves catholiques, passent le Rhin, [illegible] ravagent les Gaules en [illegible] une véritable boucherie des chrétiens (407). Ils se jettent ensuite sur l'Espagne qui éprouve le même sort.

Surviennent les Visigoths des Gaules: ils s'établissent en Espagne pour 3 siècles en détruisant les Alains et en s'imposant aux Vandales et aux Suèves devenus ariens. Dieu se servit des [illegible]ales comme instruments de sa justice à

l'égard de l'Afrique. Ce pays était tranquille grâce au gouvernement du comte Boniface, général romain aussi plein de piété que de bravoure. Malheureusement, entraîné par les femmes et irrité de sa disgrâce à la cour de Constantinople, il appela les Vandales qui arrivèrent au nombre de 80.000 sous le commandement de Genséric (428). Jamais invasion ne fit couler plus de sang et ne couvrit la terre de tant de ruines. S. Augustin ne cessait de pleurer les maux de sa patrie; il mourut pendant le siège de sa ville épiscopale, Hippone, après avoir servi l'Église près de 40 ans (430). Avec S. Augustin mourut en quelque sorte l'Afrique chrétienne et civilisée. Les Vandales persécutèrent les catholiques pendant tout un siècle. La ruine de cette église, autrefois si florissante, ruine qui devait être consommée par les Musulmans, (VIIème siècle) avait été préparée par le Donatisme et par les vices dont l'Afrique était devenue la sentine commune au témoignage des auteurs du temps.(1)

Les Huns après avoir poussé devant eux toutes les tribus germaniques, arrivèrent eux-mêmes en Occident. Ils étaient commandés par le terrible Attila qui s'appelait lui-même "le fléau de Dieu". Il traînait à sa suite une armée de 500.000 hommes au moins. Rien ne résista à ce torrent dévastateur; les Saints seuls

(1) Voy. Rohrbacher. T. VII p 589.

sauvèrent plusieurs villes : St Loup sauva Troyes, Ste Geneviève Paris ; S. Agnan Orléans ; après une sanglante bataille livrée à Châlons dans la Champagne au général Romain Aétius, Attila dut repasser le Rhin. On porte jusqu'à 300.000 le nombre des soldats qu'il perdit dans cette bataille (451). C'est après cette défaite que la critique moderne place le martyre de Ste Ursule et de ses nombreuses compagnes.

Peu de temps après, Attila fond sur l'Italie mettant tout à feu et à sang (deuxième vengeance). Il ne s'arrête que devant la majestueuse éloquence de S. Léon-le-Grand.

Attila fut trouvé mort en 453, et le conflit d'enfants qu'il laissa, réduisirent à rien sa puissance formidable.

En 455, le même Pape S. Léon sauva Rome de la férocité de Genséric et des Vandales appelés d'Afrique par Eudoxie veuve de Valentinien III, le dernier en tout sens de la race du grand Théodose. Rome était sans défense ; le Pape obtint par ses prières que les Barbares s'abstinssent des incendies, des meurtres et des supplices, et qu'ils se contentassent du pillage, qui dura 14 jours. Pour sa récompense, Eudoxie fut conduite captive à Carthage avec ses 2 filles.
(3ème Vengeance).

L'empire d'Occident se réduisait presque à la seule Italie et était le jouet des Barbares. En 476, Odoacre, roi des Hérules sorti de la Germanie, et emportant la prédiction de St Séverin, vint détrôner Romulus-Augustule et se fit proclamer roi d'Italie. L'empire d'Occident tomba sans bruit tant il était bas; il avait duré 12 siècles. (4ième vengeance).

Quelques années après, Odoacre fut lui-même vaincu par les Ostrogoths venus de la Pannonie (488). Ils étaient commandés par Théodoric qui fonda un puissant empire. Le règne de ce roi fut glorieux et soulagea l'Italie, grâce surtout aux deux sages ministres Boëce et Cassiodore. Quoique arien, Théodoric respecta et honora l'Eglise. C'est ainsi que lorsque des schismatiques accusèrent le Pape St Symmaque de plusieurs crimes devant lui, ce barbare se conduisit avec une modération et une sagesse que plus d'un prince chrétien pourrait imiter. Sur la demande du Pape lui-même, il convoqua les évêques à Rome (concile de la Palme 501) qui déclara le Pape innocent, "en réservant néanmoins toute la cause au jugement de Dieu." Théodoric

lui-même refusa de se mêler de cette affaire parce qu'elle était ecclésiastique. — Malgré cette réserve, les évêques des Gaules s'alarmèrent et manifestèrent leurs sentiments par S. Avit de Vienne.

Malheureusement, l'Arianisme poussa ce roi à déshonorer la fin de sa vie par des actes de cruauté; il fit mourir les consulaires Boèce et Symmaque, son beau-père, faussement accusés, ainsi que le Pape Jean (526). Théodoric mourut la même année lorsqu'il s'apprêtait à persécuter les catholiques.(1)

L'Italie devait bientôt devenir le théâtre de nouveaux désastres. Ces terribles épreuves au reste faisaient l'œuvre de l'Église à laquelle

(1) Boèce était un génie supérieur aussi profond en philosophie que versé dans la théologie. Outre les livres "de consolation philosophique", composés durant sa captivité, il écrivit sur la Trinité et l'Incarnation avec autant de clarté que d'exactitude. Il publia plusieurs traités sur la philosophie et traduisit quelques ouvrages d'Aristote qu'il avait beaucoup étudié, et avec le secours duquel on peut dire que Boèce posa les fondements de la scolastique. — Nous dirons un mot de son ami Cassiodore en parlant des moines. —

se rapportent tous les événements. La chute de l'empire romain, comme son élévation, trouve sa raison providentielle. Apparaissant au point harmonique marqué par Dieu, le christianisme avait pu s'approprier ce qu'il y avait de grand et d'utile dans la civilisation grecque et dans le gouvernement romain avant que tout disparût. Mais dans une décadence universelle, lorsque la corruption a fait de l'ancien monde un cadavre, qui loin de soutenir l'Église, menace de l'infecter elle-même, arrivent les barbares dont le caractère et la sauvage énergie sont devenus, sous la main de l'Église, les éléments d'un monde nouveau. Si Dieu brise l'empire et la ville de Rome païenne, c'est pour en faire sortir Rome chrétienne avec des nations chrétiennes.

L'Église impuissante à épargner au monde les bouleversements s'attacha à sauver les âmes et non l'empire; elle diminua la violence et la confusion, et mit fin aux troubles en faisant triompher l'ordre et la paix en Occident, comme elle faisait triompher la vérité en Orient. —

(Voyez S. Alph. Conduite admirable de la Prov. [illegible] Chap. II [illegible] — Balmès — [illegible])

~ Problème historique. ~

- Le martyre de Ste Ursule et de ses onze mille vierges est-il historique ?

Les auteurs assez généralement d'accord pour rejeter ce nombre si considérable de vierges, et pour reléguer leur martyre parmi les légendes, se sont partagés, en indiquant la nature et les circonstances du fait historique qui a servi de fondement au récit légendaire.
Au jugement des hommes les plus compétents, le savant Bollandiste V. de Buck a réussi à jeter enfin la lumière sur ce fait. (Cf. act. SS. 21 8bre). Faisant une juste part aux ornements de la légende et aux sources historiques, il établit qu'Ursule et ses compagnes, originaires de Bretagne, auraient quitté le pays avec d'autres habitants, par suite de l'invasion des Anglo-Saxons, et seraient venues dans la Germanie inférieure. Revenues d'un pèlerinage à Rome, Ursule et ses compagnes, préférant la mort à la perte de la virginité, auraient été martyrisées par les Huns lors de la prise de Co-

logne par ces barbares qui s'éloignaient des champs catalauniques. (451).
Quant au chiffre de 11.000, il faut le prendre comme l'expression globale et approximative de la multitude massacrée avec Ste Ursule. En outre les femmes qui composaient la plus grande partie de cette multitude (ainsi qu'il est prouvé par les reliques), n'étaient pas toutes bretonnes, et pouvaient n'être pas toutes vierges dans le sens strict de ce mot.

~ Art. II. ~

Les Hérésies. – Le Pélagianisme. – – Nestorianisme. – Eutychianisme.

A peine sortie des luttes contre l'arianisme qui se réfugia chez les Barbares, et au milieu des troubles des invasions, l'Église eut à combattre au Vième siècle de nouvelles hérésies. –

Pélagianisme.

La 1ère fut le Pélagianisme qui tendait plutôt à établir l'indépendance de la volonté que celle de la raison.(1) – Pélage (Morghan), né dans la Grande Bretagne de parents peu considérables

(1) Voir S. Alph. Hist. Hérés. p. 207 et suiv.

embrassa la profession monastique en restant simple laïque. Il vint à Rome vers l'an 400. Il fut aimé et estimé pour sa vie et par quelques traits ; grâce à un nommé Rufin, que certains auteurs confondent à tort avec le célèbre Rufin d'Aquilée, il embrassa les erreurs qui commençaient à circuler en Orient sur la nature et la nécessité de la grâce. Pour propager ses doctrines, il s'attacha Celestius, avocat devenu moine, qui réunissait en lui tout ce qu'il fallait pour un sectaire.

À Rome, les 2 amis ne répandirent leurs erreurs qu'en secret et sans beaucoup de succès. Il en fut tout autrement quand ils se rendirent en Afrique. Celestius resta à Carthage où se trouvait alors St Augustin, tandis que Pélage s'embarqua pour la Palestine.

Leur erreur capitale était de confondre deux choses, séparées par une distance infinie : la nature et la grâce. D'après eux, la grâce qui nous rend capables de voir Dieu en lui-même tel qu'il est, n'était point du surnaturel, mais c'était la nature même ; en sorte que l'homme par ses propres forces natu-

relles, pouvait arriver à la vision intuitive de Dieu. Cette erreur en amenait d'autres sur la chute et sur la Rédemption; le péché d'Adam n'a été un mal que pour lui-même, disait Pélage; pour nous c'est un mauvais exemple que nous pouvons imiter ou ne pas imiter. La loi de Moïse comme aussi la doctrine et la vie de J.-Ch. nous rendent plus facile la pratique du bien. En entendant une grâce intérieure et surnaturelle, l'hérétique ne parlait que d'une grâce illustrationis méritée par nos propres œuvres et seulement utile.

En 411, un concile tenu à Carthage condamna Célestius et l'excommunia.

St Augustin commença dès lors la lutte contre le Pélagianisme dont il fut le plus grand adversaire. Il combattit cette hérésie dans 14 de ses ouvrages. En même temps St Jérôme interrompit ses travaux sur la Ste Écriture pour écrire contre Pélage. Ce fut le dernier combat de ce terrible athlète qui mourut en 420.

Les 2 saints docteurs avaient un ami commun Paul Orose qui fut l'âme du concile de Jérusalem (415), dans lequel l'évêque Jean se fit le

protecteur de l'hérétique. La décision définitive fut remise par l'assemblée au Pape Innocent I (402-417). Un concile se tint à Diospolis la même année, et Pélage anathématisant hypocritement sa propre doctrine, fut absous. Toutefois, par les soins de St Augustin, les 2 hérésiarques furent bientôt condamnés à Milève et à Carthage. (416). Le Pape Innocent I confirma ces 2 conciles. C'est à cette occasion que l'évêque d'Hippone prononça ces paroles si souvent répétées depuis : "Inde etiam rescripta venerunt; causa finita est : utinam aliquando error finiatur !"
La cause de la doctrine était donc terminée, mais non celle des personnes. Le pape St Zosime (417-418), sans improuver le jugement de son prédécesseur, mais trompé par les protestations hypocrites de Pélage et de Célestius, se montrait disposé à les réintégrer. Éclairé par lui-même et par d'autres sur les véritables sentiments des hérésiarques, il confirma solennellement leur condamnation. Le Pape avait ainsi prévenu les lettres que lui envoya à cette époque, un concile tenu à Carthage. Les deux hérétiques furent exilés

par un rescrit impérial d'Honorius. Julien évêque d'Eclane refusant avec 17 évêques d'Italie, de souscrire à la constitution de Zosime reçurent la même peine : les efforts qu'ils firent pour relever le Pélagianisme restèrent infructueux grâce à la vigilance des Papes S. Boniface et S. Célestin. Le concile d'Ephèse (431) donna le dernier coup à la secte.

Le Semipélagianisme.

La lutte engagée contre les Pélagiens était nouvelle et touchait aux questions les plus épineuses. Des termes mal choisis, des inexactitudes, et même des erreurs, étaient pour ainsi dire inévitables dans la chaleur de cette lutte. Le génie de l'évêque d'Hippone ne l'exempta pas de cette loi. Ainsi le saint docteur donna une fausse interprétation au texte de St Paul : "Omne quod non est ex fide peccatum est," en entendant par "fides" non pas la conscience, mais la foi. S. Augustin alla aussi trop loin sur la question si mystérieuse de la prédestination, et sembla blesser les droits de la liberté humaine.

Tandis qu'un prêtre de la Gaule Lucidus développait cette doctrine et donnait dans l'extrême du Prédestinatianisme, la réaction produisit une erreur contraire (426) : le sémipélagianisme qui soutenait que le commencement de la foi et du salut venait des forces naturelles de l'homme, et non de la grâce. D'après St Alphonse et d'autres auteurs, les sémi-pélagiens disaient la même chose de la persévérance. Les premiers partisans de cette erreur furent des moines du couvent d'Adrumète (en Afrique) auxquels St Augustin adressa plusieurs ouvrages à ce sujet. Le mouvement se transporta dans la France méridionale, principalement à Marseille (Massilienses). Plusieurs ecclésiastiques, d'ailleurs très-estimables, embrassèrent, peut-être de bonne foi, cette fausse doctrine : Jean Cassien, Fauste, abbé de Lérins, puis évêque de Riez, Gennade prêtre de Marseille, Vincent également prêtre qu'on a confondu à tort, paraît-il, avec Vincent de Lérins. Averti par deux laïques, Hilaire et Prosper, St Augustin réfuta cette erreur, mais il mourut sans avoir apaisé les esprits. (430).

Hilaire et Prosper allèrent à Rome (431)

pour informer le Pape Célestin de l'état des choses. Le saint pontife écrivit une lettre aux évêques des Gaules, dans laquelle il leur reproche leur inaction, et fait l'éloge de S. Augustin qu'il place "inter magistros optimos" sans toutefois le regarder comme infaillible. Par suite de la lutte contre les Pélagiens, les Sémipélagiens ne furent condamnés qu'au concile d'Orange (529), confirmé par Boniface II.

Le Nestorianisme.

L'orgueilleux Nestorius élevé en 428 sur le siège de Constantinople, fut l'auteur d'une nouvelle hérésie qui rejetait l'unité de personne en J. Ch. D'abord il fit prêcher un de ses prêtres Anastase contre la maternité divine de Marie. Le peuple murmura et porta ses plaintes à l'évêque qui défendit la même doctrine. Cet hérétique effronté soutenait donc que l'union de la divinité et de l'humanité dans l'Incarnation n'était qu'accidentelle, morale ou par effection. De là 2 personnes, 2 christs, l'un fils de Dieu, l'autre fils de Marie. Celui-

ci n'était pas Dieu, mais comme le temple de Dieu. Toute l'erreur de Nestorius se trouvait dans la négation du ΘΕΟΤΟΚΟΣ Deipara.

Cette erreur eut beaucoup de partisans surtout en Orient et parmi les moines Égyptiens. Le grand adversaire du Nestorianisme fut S. Cyrille d'Alexandrie. Dès qu'il connut l'erreur il ne négligea rien pour ramener Nestorius. Voyant ses efforts inutiles, il écrivit au Pape St Célestin, "suivant l'ancienne coutume", pour lui rendre compte de tout ce qui se passait, et savoir juridiquement si lui et les autres évêques devaient se séparer de Nestorius. Celui-ci eut l'effronterie d'écrire aussi au Souverain-Pontife et de lui envoyer ses écrits.

Un concile s'assembla à Rome en 430; les erreurs de Nestorius y furent condamnées, et lui-même menacé d'être déposé et excommunié, s'il ne se rétractait dans le délai de 10 jours. S. Cyrille fut chargé de l'exécution de cette sentence suprême que le Pape appelle "la divine sentence de N. S. J. C.", et S. Cyrille "le formulaire défini". Le zélé patriarche après avoir tenu un concile à Alexandrie envoya à Nestorius "les 12 fameux anathèmes".

Malheureusement l'empereur Théodose II avait déjà convoqué un concile général à Éphèse. Nestorius espérait y triompher par l'appui de la cour et des évêques orientaux. Il continua donc à défendre son erreur et écrivit 12 contre-anathèmes. Toutefois d'après l'avis du Pape, S. Cyrille remit au concile l'exécution de la sentence.

Le concile d'Éphèse (3ième concile œcuménique) s'ouvrit le 2 Juin 431. Près de 200 évêques s'y réunirent. Le pape, comme on le voit clairement par les actes, se fit remplacer par S. Cyrille et par 3 légats qui arrivèrent après la première session.

Dès cette 1ère session, Nestorius qui avait refusé de comparaître fut condamné. Dans la sentence, l'une des plus solennelles qui fut jamais portée, les évêques se disent "contraints par la lettre de S. Célestin", ils ne sont que les exécuteurs de son jugement, comme Bossuet le reconnaît lui-même, et comme ils devaient l'être d'après la lettre que leur écrivit le Pape. Le peuple fit éclater la plus grande joie à la nouvelle de la condamnation de l'hérétique.

Dans les sessions suivantes les Pères condamnèrent aussi les Pélagiens et les Messaliens, s.

pée de moines qui pratiquaient avec excès le précepte de tout quitter et de toujours prier.

Quelques troubles cependant éclatèrent à l'occasion du concile d'Éphèse. Parmi les amis de Nestorius se trouvait Jean, le patriarche d'Antioche qui avait écrit contre les anathèmes de S. Cyrille. Arrivé après l'ouverture du concile, il tint un conciliabule de 40 évêques dans une auberge. On y déposa S. Cyrille et l'évêque d'Éphèse et on les excommunia avec tous leurs partisans. Les Pères après avoir vainement appelé Jean au concile, le déclarèrent ainsi que ses adhérents, séparés de l'Église. Le faible Théodose trompé par les Nestoriens, donna ordre aux évêques catholiques de recommencer l'examen de toutes les questions. Les Pères lui firent révoquer ce commandement en lui faisant connaître la vérité, et surtout par le concours des moines de Constantinople. Grâce à de nouvelles intrigues, S. Cyrille fut jeté en prison, mais enfin Théodose II le fit délivrer, et exila Nestorius qui mourut misérablement. Toutes les décisions du concile furent confirmées par le St-Siège.

Le schisme causé par Jean d'Antioche finit 2 ans après le concile. Les écrits de Nestorius avaient été condamnés par les évêques et l'empereur. Ses disciples s'appliquèrent à répandre leurs erreurs en propageant activement les ouvrages de Diodore de Tarse et de Théodore de Mopsueste, morts dans le sein de l'Église avec une grande réputation de science et de vertu et qui s'exprimaient presque comme Nestorius. Ce manège des Nestoriens occasionna de nouvelles difficultés, et servit à répandre l'hérésie en Perse, en Mésopotamie et même dans la Chine et dans l'Inde. Elle est encore professée aujourd'hui par la secte orientale appelée chaldaïque qui a son patriarche à Mossoul (l'ancienne Babylone).

<u>L'Eutychianisme.</u> ~ <u>Troubles en Orient</u> ~

Eutychès, archimandrite de Constantinople, vaillant adversaire de Nestorius, tomba dans une erreur toute contraire : <u>confusion des 2 natures en une seule dans l'Incarnation</u>; l'humanité avait été absorbée par la divinité.

Il fut condamné par le patriarche de Constantinople S. Flavien (448). Le patriarche et l'hérésiarque écrivirent au pape.

Dans sa réponse au patriarche, le Souverain Pontife S. Léon-le-Grand confirme le concile de Constantinople et expose la foi catholique sur l'unité de personne et la dualité des natures en J. Ch.

Dioscore monstre d'iniquité, et indigne successeur de S. Cyrille, prit le parti d'Eutychès et parvint à faire convoquer par Théodose II un concile à Éphèse auquel le Pape envoya 3 légats. C'est le brigandage d'Éphèse, ainsi nommé à cause des violences inouïes qu'y exerça Dioscore. Il enleva la présidence aux légats, empêcha de lire la lettre du Pape, fit déposer S. Flavien et le maltraita d'une manière si cruelle, que le saint patriarche mourut 3 jours après. Les troupes forcèrent les évêques à signer les actes de cette infâme assemblée. Le brigandage approuvé par Théodose, fut cassé par S. Léon. A la mort de l'empereur (450), sa sœur Ste Pulchérie, fut mise à la tête du gouvernement, et prit pour époux Marcien, que S. Léon appelle "un prince de sainte mémoire". Le Pape profita de leurs bonnes dispositions pour faire convoquer le 4ième concile œcuménique à Chalcédoine.

C'était en 451, l'année même où le saint Pontife sauva Rome des fureurs d'Attila. Plus de 500 évêques presque tous orientaux, et 4 légats du Pape se trouvèrent réunis. On condamna Dioscore, "quia synodum ausus est facere sine auctoritate sedis apostolicae, quod nunquam licuit et nunquam factum fuit." Quant au point de foi à définir, S. Léon avait averti les Pères, qu'ils avaient à s'en tenir à sa lettre dogmatique. C'est ce que fit le concile: "Petrus per Leonem ita locutus est;... Sicut Leo, ita credimus;... qui non consentit epistolae Sanctissimi Episcopi Leonis, haereticus est... Vobis impenetrabilem in omni errore propugnatorem Deus providit."

Après la protestation des légats contre le 28ième canon qui conférait au patriarche de Constantinople la primauté de juridiction après celui de Rome, l'empereur, le concile et le patriarche Anatolius demandèrent au Pape la confirmation de ce décret. S. Léon approuva tout ce qui s'était fait, mais cassa le 28ième canon; Ce n'est qu'au 4ième concile de Latran (1215) que la dignité patriarcale de Constantinople a été reconnue et confirmée par un décret solennel. Toutefois depuis un temps plus ou moins long

ce privilège avait le consentement tacite de Rome.

Eutychès et Dioscore moururent misérablement en exil ; mais les troubles qu'ils avaient excités en Orient continuèrent malgré tous les efforts du Pape S. Léon et du concile de Chalcédoine. L'Église grecque par sa bassesse et l'ambition de ses évêques, par ses empereurs théologiens, par son peu d'attachement au siège apostolique ne fit qu'augmenter ces désordres et préparer sa ruine entière.

Après le concile de Chalcédoine, des moines monophysites chassent l'évêque de Jérusalem et mettent un Eutychien à sa place pendant 20 mois. Ce fut un temps de désolation pour la Palestine.

Un moine Timothée Elure qui avait commencé à troubler l'église d'Alexandrie ne mit plus de bornes à son insolence après la mort de Marcien. Il se fit proclamer évêque de cette ville, et le patriarche S. Protérius fut tué dans le baptistère le Vendredi-Saint.

Un autre moine Pierre-le-Foulon s'était emparé à peu près de la même manière du siège d'Antioche. – L'empereur <u>Léon</u> qui avait succédé

à Marcien et qui voulait marcher sur ses traces, chassa les 2 fanatiques d'Alexandrie et d'Antioche; mais après lui l'arien Basilisque s'étant emparé de l'empire contre Zénon, protégea les Eutychiens, rappela Elure et Pierre-le-Foulon et fit condamner le concile de Chalcédoine. Un grand nombre d'évêques orientaux eurent la lâcheté de consentir à cette condamnation. Le patriarche de Constantinople Acace qui avait résisté, devint dans la suite la cause principale des troubles en Orient. Voici comment: Zénon ayant à son tour détrôné Basilisque (477), montra d'abord de bonnes dispositions, mais à la prière d'Acace il rappela à Alexandrie l'Eutychien Pierre Monge successeur d'Elure. L'évêque légitime Talaïa en appela à Rome, qui défendit ses droits. C'est alors que Zénon toujours poussé par le patriarche publia son édit d'union connu sous le nom d'hénotique (482) qui avait pour but de faire cesser les dissidences. (1) Outre que cet édit était un acte de flagrante usurpation de l'autorité civile sur la puissance spirituelle, sans être hérétique, dit S. Alphonse, il ne pouvait que nuire à la foi et favoriser l'hérésie en rejetant assez explicitement le concile de Chalcé-

(1) Voyez cette pièce dans S. Alphonse. H. Hérés. I p. 320.

donne, et en passant sous silence les expressions qui caractérisaient la foi catholique contre l'hérésie Eutychienne ("de 2 natures et en deux natures"), censique la lettre du Pape. L'effet de ce décret fut de rendre la lutte plus vive et d'augmenter les troubles. Il en sera ainsi de toute tentative de conciliation entre la vérité et l'erreur. Le malheureux Acace resta sourd aux avertissements des Papes S. Simplicius et S. Félix III; il corrompit les légats de ce dernier et fut enfin déposé et excommunié; de là rupture avec Rome et bannissement de tous les évêques qui refusent de communiquer avec le patriarche schismatique. Ce fut le premier schisme d'Orient (485-519). Acace mourut dans son obstination malgré les efforts de S. Félix pour le ramener. L'empereur Anastase qui succéda à Zénon maintint l'hénotique et persécuta l'Église pendant les 27 ans de son règne.

De plus, comme le remarque S. Alphonse, on vit sortir du cloaque de l'Eutychianisme une foule de sectes; les acéphales ou Sévériens à cause de leur infâme chef Sévère; les Jacobites (de Jacques Baradée), Eutychiens schismatiques qui se sont perpétués jusqu'à nos jours en Asie et auxquels se rattache l'église copte (en Égypte); les Agnoëtes ("ignorants")

qui soutenaient que J. Ch. même comme Dieu ignorait bien des choses; les trithéites qui admettaient 3 natures dans la sainte Trinité; les corruptibles et les incorruptibles qui tombaient dans 2 excès contraires; les premiers soutenaient que l'humanité de N. S. J. Ch. était sujette à la souffrance, mais par nécessité comme nous le sommes nous-mêmes. Les seconds enseignaient que la chair du Christ était par nature incorruptible et exempte de toutes les passions, de sorte que J. Ch. n'endura ni la faim, ni la soif, ni les douleurs. (phantasiastes). Ajoutons les Théopathites (ou Théopaschites) partisans de Pierre-le-Foulon; ils ajoutaient au trisagion de la messe ces paroles: "qui a été crucifié pour nous", afin d'insinuer que dans le Christ la divinité même avait été crucifiée. "En résumé, dit S. Alphonse que nous ne faisons qu'analyser (1) on frémit quand on considère l'état de ruine dans lequel se trouvait la religion en Orient à l'époque de la mort d'Acace. "Les Papes ne cessaient de travailler à la pacification de cette Église par les conciles, par les lettres et les avertissements aux empereurs et aux patriarches; mais l'ambition et la bassesse des évêques, l'esprit d'hérésie et de schisme, les empiétements

(1) Trg. H. H. I p. 327 - 338 et 342.

des empereurs rendaient ces efforts inutiles.

Toutefois, les troubles et les malheurs qui préparèrent la ruine de cette partie de l'Église, servirent au bien et au triomphe de la religion: "Rome avait fait les martyrs, dit L. Veuillot, Byzance fait les docteurs, et comme le corps du Christ s'était agrandi dans les tortures, la doctrine du Christ se développe et resplendit dans les contestations." (1)

C'est ainsi, A) que les grandes hérésies du IV et du V siècle ont fait briller dans leur pleine lumière 3 vérités fondamentales: l'unité de l'Église, la Grâce, et l'Incarnation. B) Elles ont créé cette époque incomparable pendant laquelle l'Église par ses <u>conciles</u> et ses Docteurs a montré les trésors de science, de force et de sainteté qu'elle savait puiser dans sa foi; enfin C) elles ont mis au grand jour la source de cette vie et de cette fécondité: l'autorité du siège de Pierre dont la primauté et l'infaillibilité brillent d'un éclat si vif au milieu de ces luttes doctrinales (2). — A la veille du XI s., l'Église avait donc développé sa constitution tant extérieure qu'intérieure; la faiblesse et la corruption de l'empire romain étaient remplacées par la force et l'activité excessives des Barbares: tout était prêt pour la formation d'une société nouvelle.

(1) Parfums de Rome I. Néron et Pierre.
(2) S. Alph. H. H. I. — "Vérité de la foi". II. p. 267..275.

Deuxième Époque.

Depuis la conversion de Clovis et des Francs, jusqu'à l'empire de Charlemagne.

(496-800).

Nous avons déjà vu que l'Église avait besoin des barbares, mais les barbares avaient aussi besoin de l'Église : c'est la pensée de Schlégel.(1) Si d'un côté, sans l'élément de force et d'action puisé chez les peuples du Nord, le monde romain et sa civilisation ne pouvaient être retirés du profond abîme où ils étaient enfoncés, d'un autre côté que serait-il devenu de tous ces peuples s'ils n'avaient rencontré que les misères païennes, et si au-dessus des fanges romaines ils n'avaient trouvé l'Église avec sa puissance morale et ses vertus ? Le christianisme était l'unique principe d'unité, de lumière et de vie existant, pour opérer l'union d'éléments aussi contraires que

(1) Voy. cette note à la page suivante.

les peuples romains et les peuples germains, et en former un monde nouveau. L'église comprit sa mission : elle ouvrit ses bras aux nouveaux enfants que Dieu lui avait envoyés, les éclaira, les adoucit, en un mot veilla sur la fondation d'un peuple nouveau, comme une mère sur le berceau de son fils. Toutefois c'était là une œuvre difficile, et pour laquelle il fallait des siècles.

La comparaison de l'Occident avec l'Orient, confirme admirablement ce que nous venons de dire. A côté de l'Occident qui s'agite plein de force et de vie, quoique longtemps d'une manière désordonnée, l'Orient reste dans la torpeur et une sorte de léthargie : l'un et l'autre ont des égarements, des révolutions : mais en Orient ce sont des signes de vieillesse et de mort, en Occident de jeunesse et de vie. Pour le premier, les châtiments de Dieu deviennent des épreuves salutaires ; pour le second c'est sa perte. Ainsi l'Islamisme qui cause la ruine de l'un, est une épreuve dont l'autre profite et tire le plus grand bien. En un mot, l'Orient ce sont les 10 tribus schismatiques, l'Occident c'est Juda qui ren-

(1) Philosophie de l'hist. Sec. XL, et aussi Lagrange "Vie de Ste Paule", Introduction § 6.

ferme toutes les espérances. - De là :

- Chapitre premier. -

La société chrétienne en formation dans l'Occident et en décadence en Orient pendant le VIième et le VIIième siècle. -

- Chapitre second. -

Préparation de l'empire de Charlemagne, ou séparation de l'Orient et de l'Occident sous les empereurs iconoclastes et les carlovingiens.

- Chapitre premier. -

Art. I. - Première action de l'Église sur les Barbares. -

Art. II. - Luttes doctrinales, et violences des empereurs d'Orient contre les Papes. -

Art. III. L'Orient envahi par le Mahométisme. -

Art. 4.

Première action de l'Église sur les Barbares. — Clovis (496) . — S. Benoît et S. Columban. — S. Grégoire-le-Grand. (590-604). (1)

Ces noms représentent les 3 éléments principaux qui concoururent à la formation de la société chrétienne dès le 6ième siècle. La force gardienne des droits par les Francs ; — l'apostolat par les moines irlandais et anglo-saxons ; — l'autorité qui dirige et soutient, par la Papauté.

— Les Francs. —

Les Francs, peuple de race Germaine, divisés en Francs Ripuaires et en Francs Saliens, avaient déjà abandonné leur vie aventurière vers la fin du Vième siècle, et s'étaient fixés dans la Belgique et dans le Nord des Gaules.

Clovis (481-511), fils et successeur du roi Childéric, et petit-fils de Mérovée (dynastie mérovingienne), détruisit la domination romaine par la bataille de Soissons sur Siagrius (486), et épousa ensuite une princesse catholique Clotilde, fille du roi des Burgondes.[2]

(1) Voyez Ozanam "Études Germaniques" I. — De Montalembert, "Les moines d'Occident I", et l'admirable ouvrage de Gorini I, Liv. VIII, IX, X. — Voyez la note à la page suivante.

Les efforts de la pieuse reine pour convertir Clovis, furent couronnés de succès, par la victoire que celui-ci remporta sur les Allemans à Tolbiac (Zulpich), après avoir invoqué le Dieu de Clotilde. _ S. Remi de Rheims baptisa Clovis le jour de Noël avec 3000 de ses sujets (496). (Voyez la note de la page suivante). C'était la première nation catholique, les prémices et la base de la société nouvelle. L'Église le reconnut, et par S. Anastase II, S. Avit de Vienne, par tous les catholiques elle salua Clovis comme son espérance et son soutien, "le Constantin de l'Occident."

"Glorieux et illustre fils, lui écrivit le Pape, soyez donc la consolation de votre mère, soyez pour la soutenir, une colonne de fer."

L'empereur d'Orient Anastase, semblait reconnaître lui-même le rôle providentiel du nouveau peuple, en nommant le roi des Francs "patrice de Rome" (c'est-à-d. défenseur).

Clovis arrêta les invasions, et brisa à Vouillé (507) la puissance des Visigoths ariens qui s'étendaient des Pyrénées à la Loire. Les anciens habitants du pays se soumirent plus facilement au roi franc devenu chrétien. (Quant à la part de

Les Burgondes qui avaient embrassé l'arianisme, furent convertis par les soins de Clotilde et réunis aux Francs (534)

la religion dans les conquêtes de Clovis, voy. Gorini que nous citons plus loin). – Clovis toutefois ternit la fin de son règne par le meurtre de ses parents.

Une cinquantaine d'années après la mort de Clovis, son royaume fut divisé en 3 royaumes distincts : la Neustrie (Ouest), l'Austrie ou l'Austrasie (Est), la Bourgogne, qui plusieurs fois furent réunis sous un même sceptre. 200 ans de fratricides et de guerres impies, dûs en grande partie à la haine implacable des 2 reines Brunehaut (Austrie) et Frédégonde (Neustrie) ensanglantèrent les trônes des Mérovingiens.

Les cruautés de Clovis et de ses successeurs, ont donné occasion à plus d'un auteur, de reprocher à

– Note se rapportant à la page précédente, "baptême de Clovis." –
C'est au baptême de Clovis, comme le raconte St Grégoire de Tours, que St Remi adressa au roi des Francs ces paroles qui ont été longtemps mal traduites : "Mitis, depone colla, Sicamber" ! Fléchis le cou, Sicambre adouci. (Hist. Franc. L. II cap. XXXI). – On trouve dans "la vie de St Remi" par Hincmar de Rheims (P. L. t. 125. cap. 37) le beau récit de cette cérémonie, ainsi que le miracle de la sainte ampoule (c. 38). Entre les opinions opposées auxquelles ce dernier fait a donné lieu, les Bollandistes avec Mabillon et Longueval ont suivi une opinion moyenne en admettant un chrême miraculeux au baptême de Clovis, mais sans dire ni quand ni comment il a été apporté.
Acta sanct. 1 Oct. § IIII. – Cfr. Darras t. XIV p. 87.

l'Église d'avoir corrompu les Francs ; comme si l'Église eut jamais approuvé ces crimes, ou que la barbarie n'eut pas été naturelle aux Francs aussi bien qu'aux Goths, aux Bourguignons etc...[1] Il n'est pas même juste de déplorer l'inefficacité de l'action de l'Église sur les Francs. Le fruit de la conversion de Clovis fut, comme dit Ozanam, "de lui faire connaître le vrai principe de la civilisation, la foi catholique, ainsi que sa règle vivante, l'Église. Quant à l'application de ce principe, elle demandait des siècles pour christianiser complètement une barbarie originelle jointe au fond corrompu de l'humanité. Il faut admirer le génie de l'Église qui sut reconnaître les ressources cachées sous cette barbarie ; sa longue patience, sa sagesse à mesurer ses jugements, sans faire fléchir ses lois, enfin

(1) Le contemporain, S. Grégoire de Tours, nous a laissé "l'histoire des Francs" jusqu'en 591. Mr l'abbé Gorini s'est appliqué avec beaucoup de zèle et de science à défendre ce saint prélat contre les imputations graves de quelques historiens (Défense de l'église, II chap. 14). Voici les dernières lignes de son résumé : "Tous les appréciateurs sérieux n'ont pas eu cependant, il s'en faut bien, un goût si dédaigneux, une équité si farouche à l'égard de l'évêque de Tours ; Mr Augustin Thierry, par exemple, est l'admirateur enthousiaste du vieux chroniqueur. Pour nous, c'est avec bonheur, que par l'étude attentive de "l'histoire des Francs", nous avons vu se confirmer à chaque page le mot de Mr de Barante, sur cet ouvrage de St Grégoire : "Ce qu'on y remarque toujours, c'est un caractère de bonne foi et un jugement libre et courageux des princes faibles ou féroces qui mêlent leur nom aux malheurs de la France."

le succès qui couronna sa constance. C'est ainsi qu'on voit S. Grégoire-le-Grand témoigner par sa correspondance, ses préférences et ses sollicitudes pour les Francs, dont il ne se dissimule pas les vices. Il écrivit 19 lettres aux princes de cette nation, entre autres 10 à Brunehaut. (1)
A propos des Francs, d'autres auteurs ont fait à l'Eglise des reproches, parfois même (chose curieuse) des reproches dans un sens tout opposé à celui que nous venons de voir. L'abbé Gorini a fait bonne justice de toutes ces accusations qu'il examine une à une dans le VIIIème livre du 1er volume de son ouvrage "Défense de l'Eglise", et voici comment il résume lui-même son remarquable travail: "On a prétendu que le clergé avait livré les Gaules aux Francs, et c'est à confirmer cette supposition, que tendent plus ou moins directement toutes les assertions examinées dans le présent chapitre. Pour rendre probable ce concours de Clovis et de l'épiscopat, on a supposé les évêques investis d'une autorité civile toute puissante; et, pour le rendre odieux, on a représenté les Francs comme les plus barbares d'entre les Barbares.

J'ai prouvé que les évêques n'avaient pas été aussi puissants, ni les soldats de Clovis aussi féroces qu'on l'a dit. Nous avons vu en Bour-

(1) Ozanam; Etudes Germ. II Chap. III.

gogne et chez les Visigoths, deux ou trois évêques souhaiter la domination des Francs ; mais aucun ne conspira. Le seul qui ait pris à ces guerres une part active, Galactoire de Lescar, n'était pas, à proprement dire, sujet d'Alaric.

Afin de comprendre la rapidité des conquêtes de Clovis, au lieu de lui chercher des complices dans l'épiscopat, il a suffi de se rappeler qu'il commandait à des troupes nombreuses, tirées de sa propre nation, de l'intérieur de la Gaule, de chez ses alliés d'outre-Rhin, et même du milieu des peuples ariens.

Il était d'autant plus indispensable d'étudier sérieusement cette question, que l'intervention du clergé dans les succès de Clovis, est présentée par les plus éminents écrivains, comme un fait indubitable, acquis à la science, qu'on affirmera désormais sans le discuter : "Klowigh, "âgé de 20 ans, dit Chateaubriand, avait at- "taqué la Gaule. Les monuments historiques prouvent, "que son invasion fut favorisée, surtout dans le "midi de la France, par les évêques catholiques, "en haine des Visigoths ariens." – Or, tous ces monuments que l'on invoque, nous les avons consultés avec soin, nous les avons minutieusement examinés et comparés, et jamais nous n'avons pu

en faire sortir cette réponse : Les guerres de Clovis ou celles de ses fils furent des guerres de religion.

– Les Moines. –

Les[(1)] moines contribuèrent le plus à amener le triomphe final de la civilisation chrétienne. Ils furent comme une seconde invasion qui édifia autant que celle des barbares avait détruit.

S. Benoît.

Nous le savons déjà, le Monachisme s'était propagé en Occident, par S. Athanase, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Martin, Cassien etc... Vers l'an 400, on vit 2000 moines assister à l'enterrement de S. Martin de Tours. Toutefois jusqu'à cette époque aucune règle n'avait été écrite en Occident, ni pour l'Occident ; les moines vivaient sous l'autorité de règles assez vagues et assez confuses importées de l'Orient. C'était un grand danger de ruine pour le monachisme Occidental, surtout au milieu des troubles de l'invasion.

S. Benoît, jeune patricien Romain, devenu solitaire à Subiaco, fut suscité de Dieu à la fin du Vème siècle (480 - 543), pour donner à la vie monastique cette forme solide et du-

(1) Voy. Ozanam et Montalembert l. cit.

rable qui lui manquait. Il enfanta l'ordre le plus illustre de l'Église, "les Bénédictins, dont les religieux tour à tour écrivains, prédicateurs, historiens, agriculteurs, se chargèrent de civiliser les peuples barbares.(1) Le monastère du Mont-Cassin, centre de l'ordre, fit bientôt l'admiration de tout l'Occident; c'est de là que S. Maur apporta dans les Gaules (542) la règle bénédictine destinée à régulariser les nombreux monastères (plus de 1200 au VIème siècle) qu'avaient fondé les religieux de Marmoutiers (S. Martin) et de Lérins.

S. Benoît vivait encore, que déjà à l'extrémité de l'Italie s'élevait le monastère de Viviers (Vivaria. 538), qui sembla un moment devoir rivaliser d'importance avec le Mont-Cassin. Il avait pour fondateur Cassiodore, l'illustre ami de Boëce, et comme lui, la gloire de la monarchie des Goths. Une fois moine, le vieillard de 70 ans, qui avait été le ministre et l'ami de 5 rois, sembla revivre. Cassiodore fit de son monastère une sorte d'académie chrétienne, et le foyer principal de l'activité littéraire de son temps. Il mourut âgé de près de 100 ans.

(1) L'ordre des Bénédictins a donné à l'Église 35 Papes, 200 cardinaux, 1164 archevêques, 5512 évêques, et 55460 Saints.

— Les moines irlandais. (S. Columban).

Mais déjà existait un peuple qu'Ozanam appelle, "le peuple monastique des temps barbares", "le peuple missionnaire" : les Irlandais, dont l'étonnante vocation devait être continuée par les Anglo-Saxons.

La Grande-Bretagne était occupée par des peuples de race celtique. Pendant que le Pape S. Célestin chargeait S. Loup de Troyes et S. Germain d'Auxerre de pacifier les troubles que l'hérésie pélagienne excitait chez les Bretons (429), un moine Gallo-Romain S. Patrice envoyé par le même Pape, avait entrepris et presque achevé en 33 ans la conversion de l'Irlande. Il fut accompagné et suivi de moines Bretons (Gallois), qui donnèrent à la nouvelle église ses 30 premiers évêques. La foi au lieu de conduire les néophytes Irlandais au martyre, les poussa au monastère. Bientôt l'île fut couverte de couvents, dont plusieurs, semblables à des villes cénobitiques, renfermaient jusqu'à 3000 religieux. Ces monastères furent des pépinières de missionnaires qui s'élancèrent dans tout l'Occident.

Les missions irlandaises ne sont bien connues qu'à partir de la fin du 6ième siècle, avec

S. Columban; elles se dirigèrent principalement vers 3 points: les Gaules, la Suisse, et la Bavière.

Columban apparut à la cour des rois francs (590), fonda plusieurs monastères dans le pays, surtout celui de Luxeuil dans les Vosges. De ces couvents sortirent les évêques réformateurs du clergé et des propagateurs de la vie monastique. Le même esprit anima S. Eloi, qui d'ouvrier ciseleur devint évêque de Noyon (640), et l'Aquitain S. Amand, évêque de Maestricht (647) après avoir évangélisé le pays de Gand et de Tournay. Exilé par la cruelle Brunehaut, S. Columban s'attacha pendant 3 ans à convertir les païens de la Souabe et de la Suisse (Allemans). Ses disciples achevèrent l'œuvre et fondèrent le monastère de S. Gall, destiné à devenir la lumière de l'Allemagne méridionale. S. Columban vint ensuite chez les Lombards pour y fonder le monastère de Bobbio et y mourir (615).

Les moines de Luxeuil évangélisèrent les Bavarois, mais la conversion totale de ce peuple fut réservée à S. Rupert évêque de Worms (696), qui amena des colonies de moines en Bavière et y fonda la ville de Salzbourg.

C'est ainsi que par les moines, la religion maîtresse des barbares, commença à s'emparer des

institutions et des lois : les abbayes répandues partout, furent des écoles de science sacrée et profane, d'industrie et d'agriculture, des foyers de civilisation et le berceau des grandes villes.

Toutefois les missions des moines Irlandais ne réussirent pas si bien au milieu des peuples de race toute Germaine, qu'au milieu de la population Gauloise et de domination Franque. (fond celtique et romain). Les obstacles tombèrent devant d'autres missionnaires préparés par la Providence ; et que nous allons apprendre à connaître.

- Les moines Anglo-Saxons.

Les Angles appartenant à la race Germaine et arrêtés en Saxe (Anglo-Saxons), avaient été appelés dans la Grande-Bretagne par un traité d'alliance (449). Ils y arrivèrent plutôt en conquérants qu'en alliés, et chassèrent les Bretons chrétiens dans la partie occidentale de l'île, en détruisant leurs églises. Grâce à la haine profonde qui séparait les persécutés des persécuteurs, ceux-ci restèrent païens, et un siècle et demi de possession de la Bretagne, n'avait pas éteint leur première ferveur contre le christianisme. Heureusement le pape S. Grégoire-le-Grand se souvint des barbares aux visages

(1) Voy. Montalembert T. I. Chap. IV.

d'anges, et leur envoya Augustin, moine bénédictin accompagné de 40 religieux. (597).[1] "L'histoire de l'Église, dit Bossuet, n'a rien de plus beau que leur entrée dans l'île. Ethelbert roi de Kent et Bretwalda (chef de l'Heptarchie), et qui avait épousé Berthe fille catholique du roi des Francs, fut converti par Augustin. Le Saint apôtre baptisa 10.000 infidèles le jour de Noël, parcourut tout le pays et y jeta les fondements d'une église florissante avec Cantorbéry pour métropole. Il en fut le premier archevêque.

Toutefois les missionnaires trouvèrent une résistance inattendue de la part de l'Église bretonne qui était composée des Pictes, des Scots et des Bretons refoulés par la conquête dans le pays de Galles. Quelques écrivains protestants de l'Allemagne et de l'Angleterre ont voulu s'appuyer sur cette résistance pour prouver que la Bretagne avait primitivement reçu la foi de l'Asie, qu'elle formait une église à part, rejetant la suprématie du Pape etc... De nos jours la science a prouvé que l'hypothèse d'une église nationale des Celtes ne se soutient ni en Irlande, ni en Bretagne, en démontrant qu'aucune dissidence ne portait sur un point de foi ou

(1) Plusieurs années avant son pontificat, Grégoire avait été touché de compassion à la vue des jeunes Anglo-Saxons exposés en vente au marché des esclaves, et remarquables par leur beauté, leur teint, et la couleur de leurs cheveux. Bède le Vénérable ra-

de morale. C'est ce que l'on voit : 1° par les écrits de ce temps, 2° par le passé de ces églises (aux conciles d'Arles, de Sardique, assistaient des évêques Bretons etc...) 3° par la conduite de S. Augustin qui invoque le secours des Bretons, et 4° enfin par l'ardeur même de la controverse sur des points accidentels, les rites du baptême, la forme de la tonsure, la question de la Pâque. Pour ce dernier point, les Scots et les Bretons, précisément par attachement à l'ancien usage romain, célébraient toujours la Pâque un dimanche, mais ce Dimanche par suite du nouveau comput de Denys-le-Petit adopté vers 532, n'était pas toujours à la même date que celui des Romains. Certains auteurs signalent une différence plus accidentelle encore ; d'après eux les Bretons comme les Irlandais, célébraient la Pâque le 14ième jour de la lune lorsqu'il tombait le dimanche, en quoi ils différaient, et des quartodécimans et de l'Église universelle (Gorini I chap. X. 14°). Cet écrivain remarque d'ailleurs avec raison, que dans

---

conte ainsi la rencontre. Grégoire demande : "De quel pays ? Angli. - Grégoire reprend : Bene, nam angelicam habent faciem, et tales angelorum decet esse cohaeredes. De quelle province ? Réponse : Deiri. - Grégoire : Bene, de irâ eruti. Quel est le nom de votre roi ? Réponse : Alla. = Grégoire : Alleluia oportet cantari." (II. 1).

l'église celtique il y avait une grande confusion de coutumes sur la célébration de la Pâque. – Quant au célibat ecclésiastique, les Bretons l'observèrent au moins pendant les 5 premiers siècles.

L'allocution antipapale qu'on attribue au clergé breton, et produite pour la 1ère fois au 17e siècle par le protestant Speelman, est rejetée par tous les historiens sérieux.

En résumé donc, rien contre Rome, rien de commun avec l'Asie, si ce n'est les couvents doubles – La vraie raison de leur résistance venait d'un attachement excessif aux traditions bretonnes, et surtout du ressentiment national qui ne pouvait pardonner aux Romains de venir évangéliser les oppresseurs des Bretons. Dieu punit ces derniers par l'armée d'un roi païen, anglo-saxon, qui leur tua 1200 moines ; ce massacre était l'accomplissement d'une prophétie de S. Augustin, mais on en accuse à tort l'envoyé romain, puisque le fait eut lieu après sa mort. (vers 613).

L'assemblée de Witby (664), dont le héros fut S. Wilfrid, eut pour résultat de faire adopter par un grand nombre de Bretons les usages romains. Les Irlandais qui

avaient reçu les pratiques de l'Église Bretonne, par les auxiliaires de S. Patrice, s'étaient calmés plus tôt, par le concile de Lene (vers 630), dans lequel ils disent "qu'ils recourent à Rome comme des fils à leur mère." (1)

Malgré ces dissidences et les troubles politiques, l'île des pirates, un siècle après l'entrée de S. Augustin, était devenue l'île des Saints, l'asile des sciences et des arts. Parmi ceux qui contribuèrent le plus à cette grande œuvre, il faut nommer au VIIème siècle, le Grec S. Théodore de Tarse, 2ème archevêque de Cantorbéry; les moines, S. Adrien d'Afrique et S. Benoît Biscop, S. Wilfrid évêque d'York. Par leurs rapports avec Rome et les Gaules, ils apportèrent aux Anglo-Saxons, non seulement la foi, mais aussi la civilisation, les lettres et les arts; ils eurent pour disciple le vénérable Bède (673-735), moine qui fut une encyclopédie vivante de tout ce qu'on savait de son temps, ainsi qu'on peut le voir dans ses ouvrages. C'est par lui, dit Rohrbacher, que la France, l'Angleterre et l'Allemagne furent initiées plus directement aux trésors scientifiques et littéraires de l'antiquité tant chrétienne

(1) Cfr. Ozanam II vol. Chap. V. - Montalembert III vol. ch. II. - Varin "Mémoires" - Gorini, "Défense de l'Église" II Chap. XII.

que profane. On peut l'appeler le Père de l'histoire de l'Angleterre au même titre que S. Grégoire de Tours l'est de l'histoire de France.[6]

L'église Anglo-Saxonne, gouvernée par son métropolitain et ses 14 évêques, fut de plus une pépinière de missionnaires surtout pour la Germanie où ils continuèrent avec plus de succès l'apostolat des Irlandais.[(1)] Ceux-ci moins haineux que les Bretons, donnèrent aux Anglo-Saxons un concours fraternel et leur communiquèrent leur zèle apostolique. C'est ainsi que S. Aidan, disciple de S. Columban vint fonder en Northombrie le monastère de Lindisfarne. Les 2 grands apôtres anglo-saxons, furent S. Willibrord archevêque d'Utrecht, qui évangélisa les Frisons dès le VIIème siècle, et S. Boniface dont les travaux appartiennent au VIIIème siècle.

(1) C'est que 1° les nouveaux apôtres n'étaient pas comme les précédents, séparés des peuples qu'ils évangélisaient, par la différence de race, de caractère, de langue et d'idées 2° La règle bénédictine mieux en harmonie avec le génie occidental, était plus pratique, et donnait aux moines plus de souplesse, plus de flexibilité que la règle de S. Columban. Cette dernière raison, ajoutée à la haute approbation des Souverains-Pontifes, nous explique aussi pourquoi la règle de S. Benoît ne tarda pas à s'introduire dans tous les monastères de l'Occident (Montalembert II Chap. VII).

La Papauté.

(S. Grégoire-le-Grand.)
(590-604.)

Rome était la source et le centre de tout cet admirable mouvement. Désarmée et dépouillée du prestige de la majesté impériale, cette ville attirait à elle les évêques et les moines, et devenait la maîtresse de l'Occident. C'est là qu'on voit accourir les prélats Bretons, l'Irlandais S. Colomban, S. Amand; S. Benoît Biscop y vint jusqu'à 5 fois: S. Wilfrid, formé à Rome, y retourne, y a recours dans son différend avec S. Théodore; S. Augustin ne fait pas un pas sans consulter le Pape; S. Willibrord, S. Boniface l'estiment et viennent puiser à Rome cet esprit pratique et administratif qui distingue les Anglo-Saxons. 3 ou 4 rois saxons vont finir leurs jours au tombeau des Apôtres.

De leur côté, les Papes du VIIme et aussi du VIIIme Siècle, se montrèrent pleins de sollicitude et d'action pour les peuples du Nord. S. Grégoire-le-Grand leur avait légué son esprit et se survivait ainsi à lui-même, n'abandonnant pas sa conquête. Ce Pape fut le salut du monde. Au milieu d'un écroulement universel qui lui faisait croire à l'approche du jugement dernier, accablé lui-même

d'infirmités continuelles, sa grande âme sut remuer toute la chrétienté.

Il favorise et soutient la mission des Francs au milieu des fureurs de Brunehaut et de Frédégonde; il enfante à l'Église un nouveau peuple dans les Anglo-Saxons.

Dès le commencement de son pontificat il avait consolidé la conversion des Visigoths Ariens d'Espagne. Après une longue persécution contre les catholiques(1) cette nation s'était convertie avec son roi Reccarède, frère du martyr Herménégilde (586). Le VIIème siècle avait ainsi une ère florissante pour l'Église et le nouveau royaume espagnol. Ce fut l'époque des 3 frères: S. Léandre évêque de Séville et ami intime de S. Grégoire qui l'avait connu à Constantinople, de S. Isidore de Séville, successeur de S. Léandre, de S. Fulgence évêque de la nouvelle Carthage; de S. Ildephonse de Tolède. 17 conciles furent tenus à Tolède en 300 ans. Le Mahométisme vint arrêter cette prospérité. –

Mais le pays dont les malheurs attirèrent surtout la sollicitude de S. Grégoire fut l'Italie. Pendant la guerre de 20 ans par laquelle les 2 généraux de Justinien Bélisaire et Narsès, mirent fin au royaume des Ostrogoths, la malheureuse

(1) S. Alph. H. H. I p. 171.

Italie fut tour à tour la proie des Ostrogoths, des Bourguignons, des Austrasiens et surtout des Grecs, qui la traitèrent comme un pays étranger. Ce ne fut que pillage, massacre, ruine de villes et famine occasionnée par l'avarice des généraux grecs. Dans la seule province d'Ancône, 50.000 habitants périrent de faim. Rome fut prise et reprise 5 fois en 16 ans. Totila, roi des Ostrogoths, quoiqu'un peu adouci par S. Benoît, eut un instant le dessein de faire de cette ville un lieu de pâturage. Déjà ses ordres commençaient à être mis en exécution, quant tout-à-coup le Barbare changea de résolution. Il en fit cependant sortir tous les habitants, de sorte que pendant quelque temps on n'y vit plus que des bêtes sauvages. Les Ostrogoths quittèrent enfin l'Italie sous Théodat (553).

Narcès leur dernier vainqueur irrité contre Justin II et l'impératrice Sophie, s'en vengea en appelant les Lombards (567).

Alboïn chef de ce peuple, conquit l'Italie et s'en fit reconnaître roi en prenant Pavie pour capitale. Il ne laissa aux empereurs que Rome, les provinces méridionales et les côtes de l'Adriatique, qui furent gouvernées par des Exarques ou vice-rois, résidant à Ravenne. Les Lombards à leur férocité naturelle joignaient la fureur de

l'hérésie. Le gouvernement des 36 ducs réduisit l'Italie à un état déplorable (574-584). Les rois qui leur succédèrent, n'arrêtèrent pas ces bouleversements, au milieu desquels S. Grégoire se montra et dut se montrer pour le salut des peuples prince temporel[1]. Il fit plus: par ses soins et par ceux de la pieuse princesse Théodelinde dont l'époux Agilulfe avait assiégé Rome, les Lombards se convertirent. Les efforts inouïs du S. Pontife ainsi que ceux de ses successeurs pour réconcilier cette nation et les Grecs furent inutiles. Au reste, dit Ozanam, les Lombards ne se défirent jamais d'un vieux levain de barbarie, et firent continuellement la guerre à l'Eglise qui au VIIIme siècle dut appeler à son secours les Francs.

Ce que S. Grégoire faisait pour le bonheur spirituel et temporel de l'Italie, il le fit aussi pour la Sicile, comme l'attestent 200 lettres de sa correspondance, pour la Corse et la Sardaigne dont les paysans encore idolâtres furent instruits de l'évangile grâce à ses soins. Nous verrons ce grand Pape s'occuper de l'Orient avec autant de prudence que de fermeté.

Au milieu de tant de travaux et de ses infirmités, son admirable charité ne cessa de secourir les pauvres et les pèlerins. Il règle la liturgie

(1) Voyez la Conclusion de cette seconde période.

(Sacramentaire) et le chant ecclésiastique (antiphonaire), pour lequel il fonda une école qui existait encore 300 ans après lui. Enfin, il composa des ouvrages qui lui ont mérité d'être placé à côté de S. Ambroise, de S. Jérôme et de S. Augustin, les Grands Docteurs de l'Occident. Ses lettres sont au nombre de près de 900. Qui ne proclamerait ce pontife Saint et Grand, et qui n'admirerait en même temps cette transformation des nations barbares en nations chrétiennes par l'action de l'Église, action inaugurée en quelque sorte par S. Grégoire, et continuée par ses successeurs.

Cette transformation si difficile et si profonde explique le caractère du VIième et du VIIième siècle, mélange de bien et de mal extrême, d'ordre, de dévouement, de grandes vertus, et en même temps d'habitudes grossières, de violences, de dérèglements qui passent jusque dans les cloîtres et le sanctuaire. L'Église était la seule force capable d'arrêter le mal et de développer le bien. Aussi elle pénétra dans la vie, les mœurs, les institutions des peuples Germains qu'elle devait former et civiliser. On trouve les signes et les effets de cette influence dans la législation, le rôle des évêques dans les jugements, l'immunité des clercs, la présence

des laïcs aux synodes, l'institution des missi Dominici, et surtout dans le sacre des rois. (1)

Art II.

Luttes doctrinales et violences des empereurs d'Orient contre les Papes, jusqu'au concile "in trullo" (692). Justinien. - Les 3 chapitres. - Les Monothélites.

Dès 519, par les soins de l'empereur Justin I successeur d'Anastase, l'Église d'Orient tombée dans le schisme sous Acace, se réunit à l'Église romaine en signant le célèbre formulaire du Pape S. Hormisdas. Dans cette pièce, une des plus importantes de l'histoire et un des titres les plus imposants de l'infaillibilité pontificale, l'Orient se joint à l'Occident pour proclamer que cette parole du Christ: "tu es Pierre, et sur cette pierre" etc..., a eu son entier accomplissement, et qu'il était impossible qu'elle ne l'eut pas. Souscrite à cette occasion par plus de 1000 évêques, le formulaire en question le fut encore plus tard sous divers Papes et confirmé par le 8ème Concile œcuménique.

Justinien I, neveu de Justin lui succéda et gouverna l'empire près de 40 ans (527-56[illegible]. Ce prince si célèbre à cause de certaines vert[illegible] de ses rapides victoires et de sa législation, mé[illegible]

(1) Alzog § 161.

de blâmes bien sévères pour ses violences et ses cruautés, surtout pour sa manie de vouloir régler les affaires de l'Église, manie que les dissensions excitées par les monophysites ne nourrirent que trop.

Il donna un édit contre les moines acémètes entachés de Nestorianisme par suite de leur opposition outrée aux moines Scythes qui voulaient faire consacrer cette proposition: "Un de la Trinité s'est fait chair". Pour de sages raisons S. Hormisdas s'était abstenu de porter un jugement définitif sur cette proposition. Le Pape Jean II l'approuva en disant: "Un de la Trinité a souffert dans la chair."

L'épouse de Justinien, Théodora, comédienne et prostituée dès sa jeunesse, ne négligea rien pour favoriser les Eutychiens. Elle était parvenue à placer sur le siège de Constantinople, un homme favorable à cette hérésie Anthime; mais condamné par le S. Pape Agapet qui s'était rendu à Constantinople, le patriarche fut exilé. Sous prétexte que S. Sylvère successeur d'Agapet traitait avec les Goths et trahissait l'empire, Théodora le fit chasser de Rome par Bélisaire, et probablement mourir de faim dans l'île où on l'avait exilé. Grâce à ces violences de l'impératrice, Sylvère fut remplacé par

Vigile diacre romain qui promettait de protéger le monophysisme. Jamais peut-être le siège apostolique ne se trouva dans une circonstance plus critique. Vigile, il est vrai, était devenu Pape légitime par la mort de Sylvère et l'assentiment du clergé romain; mais comment était-il parvenu sur le trône de Pierre?... L'événement prouva que Dieu n'avait permis cette situation que pour rendre plus visible sa protection sur l'église. Vigile une fois Pape légitime, devint un homme nouveau, et refusa énergiquement à Théodora tout ce qu'elle réclamait. Il expia durement sa faute dans la lutte des 3 chapitres, lutte qui troubla toute l'Église.

— Condamnation des 3 chapitres. — (1)

On désigne sous cette dénomination, les écrits de Théodore de Mopsueste, une lettre que l'on disait avoir été écrite par Ibas évêque d'Edesse au persan Maris, enfin les écrits de Théodoret, évêque de Tyr contre S. Cyrille. Tous ces écrits favorisaient le Nestorianisme, mais leurs auteurs étaient morts dans la communion de l'Église, sans avoir été flétris par aucune censure. Le concile de Chalcédoine après avoir fait souscrire à Ibas et à Théodoret la condamnation des erreurs et de la personne de Nestorius, les avait réinté-

(1) Cfr. S. Alph. "Vérité de la Foi" II p. 276. - Hist. des Hérés. I p. 345
Dom Guéranger "Monarchie Pontificale p. 48, 106 etc...

grés dans leurs sièges, d'où ils avaient été chassés par les Eutychiens. Ce concile, comme le remarque S. Alphonse, ne porta donc pas de jugement sur les ouvrages de Théodore de Mopsueste. Mais les Nestoriens tirèrent parti de ces faits, en donnant à entendre que le concile de Chalcédoine avait approuvé leur doctrine. De leur côté les Eutychiens profitèrent de cette opinion erronée pour faire rejeter le concile de Chalcédoine. Telle était la fausse situation des esprits, quand l'évêque de Césarée (Théodore) profita de la passion théologique de Justinien, pour le pousser à condamner les 3 chapitres et ramener ainsi les Eutychiens qui, disait-il, admettraient volontiers le concile de Chalcédoine ainsi corrigé. L'empereur donc, qui venait de condamner Origène et ses écrits, adressa à toute l'Eglise une profession de foi, dans laquelle il condamnait les ouvrages cités plus haut, ainsi que la personne de Théodore de Mopsueste (544). Justinien était parvenu à faire souscrire à cette condamnation Mennas patriarche de Constantinople, mais il tenait plus encore à l'assentiment du Pape, alors Vigile. Le Souverain-Pontife en route pour Constantinople où il avait été appelé par l'empereur, blâma la condamnation des 3 chapitres et suspendit même de sa communion Mennas, car il voyait tout l'Occident et beaucoup d'évêques orientaux se soulever contre l'édit impé-

rial comme gravement injurieux au concile de Chalcédoine.

Harcelé par l'empereur et l'impératrice, Vigile crut trouver un moyen de conciliation en donnant son décret judicatum (548) dans lequel il condamne les 3 chapitres, mais en ajoutant la clause: "Salvā tamen reverentiā Synodi Chalcedonensis."

Malheureusement cette déclaration ne contenta, ni tous les Orientaux, ni les Occidentaux. Vigile rassura les évêques qui lui demandaient respectueusement des éclaircissements, mais il frappa des censures ecclésiastiques, ceux qui attaquaient violemment l'acte pontifical. Tels furent deux diacres Romains, les évêques d'Illyrie, et surtout les Africains qui allaient jusqu'à anathématiser le pape.

Dans ces tristes circonstances, Vigile eut recours à un autre moyen. Il convint avec Justinien de convoquer un concile œcuménique dans lequel les Occidentaux pourraient s'entendre avec les Orientaux. On ne devait plus parler des 3 chapitres jusqu'au concile, et pour ramener plus facilement la paix, le Pape retira lui-même son judicatum.

Le capricieux Justinien fut infidèle à toute cette convention. Avant l'arrivée des évêques Occidentaux il réveilla la question par un édit, pressa le Pape de la décider avec les Orientaux etc... Vigile résista avec énergie, chercha un asile dans une église à Constantinople et puis à Chalcédoine. Sa fermeté

eut pour résultat de faire retirer à l'empereur son édit, et de renvoyer le tout au concile. Le Pape, et non sans raison, exigeant que le nombre des évêques Latins fut égal à celui des Grecs, Justinien n'écouta que son impatience; le concile s'ouvrit par ses ordres : il n'y avait que 5 évêques occidentaux, et il finit par la condamnation de la personne de Théodore de Mopsueste et des 3 chapitres.

Vigile avait résisté à toutes les sollicitations des Pères du concile pour l'avoir au milieu d'eux. Il dressa de son côté un décret, le "constitutum" dans lequel il réprouve les 3 chapitres, mais sans condamner les auteurs et en défendant de les condamner. Il envoya cette pièce à l'empereur pendant la tenue du concile. La sentence de l'assemblée fut regardée comme nulle par tout l'Occident et par d'autres pays. D'après certains auteurs qui suivent Anastase le bibliothécaire, Vigile fut exilé pendant 6 mois, et son nom effacé des dyptiques par Justinien.

Après quelque temps les esprits se calmèrent et la question s'éclaircit. Vigile dont les derniers actes avaien fait une favorable impression, en profita pour donner un jugement définitif. Ce jugement conforme à celui du concile, confirma d'une manière indirecte cette assemblée, et suffit pour la faire regarder comme concile œcuménique (553). Nous disons d'une manière indirecte, car le Pape décide seul cette affaire, et ne fait pas même mention, ni des édits de l'empereur, ni des décisions

portées par l'assemblée. Après ce jugement du Pape, les évêques qui continuèrent à résister à la condamnation des 3 chapitres, furent regardés comme schismatiques. On trouva des récalcitrants en Italie, en Gaule et surtout en Illyrie jusque sous St Grégoire-le-Grand.

A la poursuite de l'empereur Justinien, excité par des moines catholiques de la Palestine, le concile condamna aussi les Origénistes et certaines erreurs extraites des ouvrages d'Origène.

Pour l'apologie du Pape Vigile, on peut la ramener à 2 grandes observations:

1° Comme l'ont observé les Papes Vigile, Pélage Ier et S. Grégoire, il ne s'agissait pas de la foi dans cette controverse. De part et d'autre on était d'accord sur la doctrine, il s'agissait seulement de s'entendre sur 3 personnages morts, et sur leurs écrits, d'ailleurs peu connus en Occident.

2° La situation du Pape était des plus critiques. Il était dépourvu à la fois de l'appui des évêques d'Orient et de ceux d'Occident. Le schisme menaçait des 2 côtés. En même temps Vigile était aux prises avec Justinien, ses violences, ses édits etc... Ces complications font comprendre les variations de la conduite du Pape, et il ne manque pas d'auteurs graves qui regardent cette inconstance apparente comme sagesse et prudence.

Justinien mourut, attaché à la secte des incorruptibles

au moment où il persécutait les évêques qui lui résistaient (566).

Le fait principal du règne de Justin II (566-578), fut la conquête de l'Italie par les Lombards.

S. Grégoire-le-Grand et l'Orient.

L'Orient ne cessait de manifester ses prétentions schismatiques. Sous l'empereur Maurice (582-602), l'évêque de Constantinople Jean le Jeûneur s'arrogea le titre fastueux de patriarche œcuménique. S. Grégoire-le-Grand lui résista ainsi qu'à son successeur. Mais ses lettres à l'empereur, à Jean lui-même et aux autres patriarches furent inutiles. Cette usurpation ne servit qu'à relever l'humilité des Pontifes Romains qui depuis lors adoptèrent la formule : "Servus servorum Dei."

Il existait à Constantinople une autre prétention. Imitant la tyrannie des rois Goths, les empereurs confirmaient l'élection du Souverain-Pontife et se faisaient même payer l'exercice de ce prétendu droit. L'abus s'étendit aux plus grands sièges, et favorisa les exactions dans l'administration civile. S. Grégoire s'en plaignit amèrement et dénonça à l'empereur les vexations de ses officiers qui faisaient regretter les Barbares. - Il protesta aussi contre la loi qui défendait aux soldats d'entrer dans la cléricature ou dans la vie religieuse. Lorsque Maurice fut détrôné et mis à mort avec sa famille par Phocas (602), cette révolution ne fut connue à Rome que par les lettres de l'usurpateur. S. Grégoire qui n'eut pas le temps d'apprécier le caractère du nouvel empereur

le félicita et lui rappela les règles d'un gouvernement chrétien.
Tandisque Chosroès roi des Perses ravage l'empire pour venger Maurice, Phocas détesté par ses cruautés et ses débauches, est massacré à son tour et remplacé par Héraclius. Reprenant alors l'activité et le courage qu'il avait perdus pendant 10 ans, cet empereur se mit en campagne contre les Perses, et par ses nombreuses victoires força Siroës, fils de Chosroès, à demander la paix et à rendre la vraie croix enlevée 14 ans auparavant. On sait qu'Héraclius raporta lui-même à Jérusalem cette précieuse relique, avec cet esprit de foi et de piété qui l'avait déjà animé pendant la guerre. (629). — Mais déjà s'était levé au fond de l'Arabie, l'homme qui devait ruiner l'empire d'Orient, Mahomet, dont l'histoire demande un article à part.

Monothélisme.

Les successeurs de Justinien travaillèrent comme lui à réunir les Monophysites aux catholiques. Mais ces empereurs théologiens voulurent souvent obtenir ce résultat en dissimulant la vraie doctrine de l'Eglise. C'est presque toujours le premier pas vers l'erreur. Ainsi sous le Pontificat d'Honorius I (vers 630), on proposa de n'admettre dans le Christ avec 2 natures, qu'une seule opération ou une seule volonté.
Le premier et principal auteur de cette erreur appelée Monothélisme, fut Sergius, patriarche de Constanti-

nople. Il la fit embrasser par Héraclius et par plusieurs évêques. L'hérésie qui avait pour elle 3 patriarches, avait contre elle le 4ième S. Sophrone de Jérusalem. Étant encore moine, il s'opposa au patriarche Alexandrin Cyrus, et eut recours contre lui à Sergius qui naturellement ne l'écouta point. Devenu évêque de Jérusalem, Sophrone allait recourir au Pape, quand il fut prévenu par l'astucieux patriarche de Constantinople. Dans sa lettre, Sergius après avoir raconté l'opposition que Cyrus a soufferte de la part de Sophrone, présente la question à décider comme contraire au bien et à la paix de l'Eglise, et s'efforce en conséquence de persuader le Souverain Pontife de défendre également les expressions de une ou de 2 volontés en parlant du Christ. Le pape ne soupçonnant pas les artifices de Sergius, loua sa conduite dans deux lettres, et entra dans ses vues, en désapprouvant les expressions de "une ou de deux volontés," qui ne pouvaient que troubler l'Eglise.

Après la mort d'Honorius (638), l'erreur prit une nouvelle extension par l'Ecthèse (exposition) d'Héraclius. Cette pièce était un édit composé par Sergius, mais auquel l'empereur avait prêté son nom, comme il l'écrivit plus tard au Pape. Après avoir défendu de dire: "une ou deux opérations", l'Ecthèse soutient expressément le monothélisme. Cet écrit fut condamné par Jean IV. Le Monothélisme persévéra

surtout sous les 3 successeurs de Sergius : Pyrrhus, Paul et Pierre. Le premier après s'être rétracté retomba dans l'erreur et fut condamné par le pape Théodore. Paul anathématisé à son tour par le même pontife, persuade au cruel Constant II de publier son type (formule), qui commandait de nouveau le silence aux 2 partis (648). Le Pape S. Martin I condamne cet édit impérial ainsi que le monothélisme ; il est persécuté, et meurt exilé à Chersonèse. - Le saint abbé Maxime un des grands adversaires des hérétiques est martyrisé par Constant.

A cet empereur succéda un prince zélé pour la foi et la justice, Constantin Pogonat. Par ses soins le 6ième concile œcuménique (680) s'assembla à Constantinople ; il fut présidé par les légats du Pape S. Agathon. Dans la 18ième et dernière session, l'erreur des monothélites fut solennellement condamnée. Maintes fois dans le cours des sessions on mêla le nom du Pape Honorius à celui des hérétiques. S. Léon II qui succéda à Agathon pendant la tenue du concile, confirma les décisions de cette assemblée.

Le monothélisme se répandit chez les Chaldéens, les <u>Arméniens et les Maronites.</u> (1)

(1) Une suite d'articles publiés dans la "Revue des sciences", ont pour but de prouver que les Maronites n'ont jamais été infestés du monothélisme comme nation. (t. II p. 273 et suiv.)

— Concile in Trullo. —

Ce concile fut tenu vers 692, sous Justinien II, dans la salle du dôme à Constantinople, dans le but de dresser des canons sur la discipline et la réformation des mœurs, et de compléter ainsi les deux derniers conciles œcuméniques. De là son nom aussi de Quini-Sexte.
Les évêques orientaux seuls y assistèrent au nombre de plus de 200; les Occidentaux n'y furent pas appelés. Si les apocrisiaires du Pape y souscrivirent, il est évident, et par l'absence de toute pièce et par leur manière de signer, qu'ils ne reçurent aucune délégation spéciale de Rome.
Parmi les 102 canons dressés par cette assemblée et qui forment le corps de discipline demeuré chez les Grecs, il s'en trouve plusieurs qui ne sont pas exempts de reproche. Aussi jamais les souverains Pontifes ne consentirent à donner leur approbation à tous les actes de ce concile. Justinien II irrité pour cette raison contre Sergius voulut le faire enlever, mais le peuple et toute la milice, même celle de Ravenne coururent à Rome pour le défendre. L'envoyé impérial sauvé par Sergius, se rembarqua pour aller dire à son maître que le Pape était plus puissant que lui en Italie. Des scènes semblables se répétèrent plus d'une fois dans la suite.
Ce qui rendit surtout le concile in Trullo tristement célèbre, c'est la dérogation qui y fut faite à l'ancienne discipline du célibat ecclésias-

tique. Dès les deux et trois premiers siècles, la continence fut tellement gardée dans les ordres sacrés, qu'elle apparut aux siècles suivants, comme une règle apostolique, fondée sur la pratique universelle, sur l'opinion et la coutume. Au fond elle était une loi réelle, traditionnelle, pour laquelle il ne semble pas qu'il y ait eu un texte formel et explicite, mais qui s'inspirait de la sainteté du caractère sacerdotal et de ses fonctions, de l'exemple de J.C., de sa divine Mère et des Apôtres, enfin des règlements portés par l'Église et du prix qu'elle attachait à la virginité. C'est ainsi que le célibat ecclésiastique nous est présenté par Origène, Eusèbe, S. Cyrille de Jérusalem, S. Grégoire de Nysse, S. Épiphane, S. Jérôme, le pape Sirice, et aussi par les <u>conciles</u> du IVème siècle. Le concile de Nicée dans son 3ième canon, ne parle qu'indirectement de cette matière, et le contexte, les Papes et les conciles font comprendre que par introducta mulier, on entend aussi l'épouse.(1) En étudiant ces témoignages de la Tradition, on voit que S. Jérôme a formulé la pratique de l'Église quand il a dit: "Episcopi, presbyteri

(1) Voyez la belle dissertation de Wouters où les témoignages sont cités (I Dis. LVI). Voici le texte du canon de Nicée: "Vetuit magna synodus ne liceat episcopo, nec presbytero, nec diacono nec ulli penitus illorum qui sunt in clero (sub) introductam habere mulierem, praeterquam utique matrem vel sororem, vel amitam, vel eas solas mulieres quae omnem suspicionem effugiunt." — Quant à la prétendue opposition de l'évêque égyptien Paphnuce, elle est rejetée comme une fable par Baronius, Bellarmin, Thomassin etc.. et ne détruit pas la Tradition. (Wouters l.c.)

diaconi, aut virgines eliguntur, aut vidui, aut certe post sacerdotium in aeternum pudici." (Epist. 48 ad Damaso.) La discipline fut moins uniforme pour les sous-diacres; peu à peu à partir de S. Léon-le-Grand, ils furent astreints à la même loi que les prêtres. Or d'après l'innovation consacrée au concile in Trullo par le 13ème canon, innovation que les Papes tolérèrent pour éviter de plus grands maux, les évêques seuls dans l'Église grecque sont obligés à la continence absolue; les prêtres et les diacres ne peuvent se marier après l'ordination; mais ceux qui sont mariés peuvent recevoir les ordres et cohabiter avec leur femme. Grâce à l'influence des Papes sur l'Occident, le célibat ecclésiastique appuyé sur la tradition de l'Orient et de l'Occident, s'y maintint dans tout son éclat. Nous verrons les Souverains Pontifes malgré tous les sophismes de la nature, de l'exemple et de l'hérésie, empêcher l'Église latine de tomber dans le degré d'abaissement où fut réduite l'Église Grecque.

Quant à l'apologie du célibat qui consiste à prouver sa légitimité, sa nécessité et ses heureux résultats, voyez surtout de Maistre "Du Pape" livre III chap. III § 2. Rohrbacher. t. X p. 408, et t. XIV p. 251.

~ Question historique. ~

Honorius est-il tombé dans le monothélisme ? —

(Outre les auteurs cités par l'abbé Blanc, Leçon LXXXIV, voyez S. Alphonse "Vérité de la Foi" II p. 231, Hist. des Hérésies I. p. 359 et 372. — Bouix "de Papâ" II vol. p. 290. — Ecrits de Dom Guéranger et de Mgr Dechamps à l'occasion du Concile du Vatican.)

Les Gallicans et en général les ennemis de l'infaillibilité papale, s'emparent des deux lettres d'Honorius pour l'accuser d'avoir enseigné le monothélisme ex cathedrâ. Ils allèguent comme preuve la condamnation d'Honorius dans le 2ième concile de Constantinople, condamnation répétée dans le VIIième et VIIIième concile œcuménique, et insérée dans la profession de foi que les Pontifes romains prononçaient après leur élection, selon le liber diurnus.

La question est jugée pour les catholiques par la décision du concile œcuménique du Vatican touchant l'infaillibilité pontificale. Toutefois il est nécessaire de comprendre comment, quant au fait en question, l'histoire justifie cette définition dogmatique.

Les défenseurs du Pape Honorius se divisent en 3 classes principales : 1º Les auteurs qui s'appuyent sur la fausseté ou l'altération des documents à la charge de ce pontife ; c'est-à-dire des 2 lettres d'Ho-

norius, la condamnation du Pape dans le concile et des 3 lettres de S. Léon II.

2° Les auteurs qui comme Thomassin et Muzzarelli, s'appliquent surtout à prouver que le Pape a parlé comme personne privée.

3° Ceux qui démontrent par l'histoire, qu'Honorius n'a pu être condamné comme hérétique, et qu'il ne l'a pas été.

Ces différents systèmes de défense, fondés tous sur des arguments solides, sont autant d'obstacles qui arrêtent les adversaires et concourent tous à amener cette conclusion commune et la seule essentielle : le Pape Honorius n'a pas enseigné l'hérésie à l'Église universelle.

A la suite de S. Alphonse nous nous attachons principalement au 3ème système, le plus solide et le plus généralement suivi, sans toutefois exclure d'autres preuves.

Pour que les lettres d'Honorius justifient sa condamnation par le concile, il faut qu'elles renferment :
A) une définition dogmatique qui soit B) erronée, et C) imposée à l'Église universelle. Or, aucune de ces 3 conditions n'est réalisée ; donc les documents protestent trois fois contre le sens que les adversaires donnent au concile.

Quant aux deux premiers points A et B il suffit de parcourir les deux lettres d'Honorius pour se convaincre que le Pape a pour but unique de défendre

les termes de une et deux opérations. – Le Pontife regarde la question comme une question oiseuse, ne portant que sur des termes et propre à troubler l'Église. Dans sa 2ème lettre, Honorius dit lui-même "qu'il ne veut rien définir quant à l'unité ou à la dualité d'opérations. "Non nos oportet unam vel duas operationes definientes praedicare." Définir qu'il ne faut rien définir, peut être une erreur d'administration, un manque de prudence mais non pas une erreur dogmatique.

D'ailleurs dans sa lettre, Honorius professe dans certains passages la doctrine des deux volontés: "In duabus naturis (Christum) operatum divinitus atque humanitus ... Ipsas potius duas naturas ... nobiscum praedicare oportet propria operantes." Sous tous les faux-fuyants qu'emploie le Pape par une circonspection exagérée, on ne trouve pas une erreur contre la foi.

Quant au passage le plus incriminé: "Unde et unam "voluntatem fatemur Domini N. J. Ch.", il est clair que le Pape parle là de J.-Ch. uniquement comme homme, et des deux volontés contraires que nous sentons en nous depuis la chute. C'est ce que montre: 1° le contexte et la phrase même où se trouvent les mots en question. 2° Ce que prouve Jean Sympon, qui en qualité de secrétaire, avait écrit cette lettre; le même dont le Pape Jean IV se servit pour écrire à Constantin fils d'Héraclius 3 ans seulement après la mort d'Honorius. 3° Ce que prouve enfin l'abbé Maxime dans sa dispute avec Pyrrhus. – Pour les autres pas-

sages, les théologiens de l'école Gallicane elle-même, Noël Alexandre en tête, défendent l'orthodoxie d'Honorius.

c.) Nous arrivons à la 3ième condition; or toute l'histoire du monothélisme conspire à donner à la lettre du Pape le caractère d'une lettre privée. 1° Dans l'intervalle de 40 ans on ne voit pas les évêques orthodoxes tenter d'embrasser ou de ménager la nouvelle secte; leur conduite et leurs écrits prouvent tout le contraire. 2° Cette ignorance des lettres d'Honorius se révèle surtout à l'occasion de l'Ecthèse et du type et des troubles qui en furent la suite. Dans tous ces débats, jamais il n'est fait mention des lettres du Pape qui étaient conformes aux édits en question et pouvaient leur donner tant d'autorité. De ces faits irrécusables, il faut conclure, ou que les lettres ont été falsifiées ou qu'elles sont restées inconnues dans l'Églis[e]. Les évêques de France au 18ième siècle ont opposé cette seconde condition aux appelants de la Bulle "Unigenitus".

Mais comment expliquer la condamnation qui se trouve dans les actes du concile? Nous répondrons avec S. Alphonse que le Pape a été condamné, pour avoir par imprudence favorisé l'hérésie en prescrivant le silence. Cette interprétation s'appuie sur les expressions des Pères: "ejus mentem secutus est", et de Constantin Pogonat: "haereseos in omnibus fautorem, adjutorem et confirmatorem"; mais surtout sur les documents que cite le concile et que nous venons d'examiner.

D'ailleurs quelle qu'ait été l'intention de l'assemblée des évêques, il est certain que le vrai sixième

concile œcuménique n'a reçu cette condamnation que dans le sens expliqué plus haut. Le concile avait mêlé dans son décret le nom du Pape à ceux de Sergius, Pyrrhus etc.; dans sa lettre confirmatoire, S. Léon II n'accepte l'anathème qu'en faisant cesser cette promiscuité; il crée pour Honorius une clause spéciale.

Quant au VIIième et au VIIIième concile, comme ils n'ont reproduit la condamnation que "narrative", il faut la prendre dans le sens du document principal. Dans le liber diurnus, Honorius se trouve cité à la suite des hérétiques, mais séparé par une clause spéciale.
Au reste des auteurs prétendent que les Papes ne se servaient pas de cette formule de foi, mais d'une autre qui se trouve également dans le liber diurnus.

Art. III.

L'Orient envahi par le Mahométisme.

Au VIIième siècle, tout allait en décadence en Orient: tandis que les subtilités et les persécutions des monothélites agitaient l'Église au dedans, au dehors, un ennemi plus formidable succédait aux Perses: le Mahométisme.
Trois religions dominaient parmi les tribus Arabes au

VIme siècle : le paganisme, le judaïsme, le christianisme (Un siècle avant Mahomet, le christianisme avait pénétré dans l'Arabie heureuse, et avait eu ses martyrs, ses évêques et même des poëtes (Voy. Rohrbacher IX p. 49) A la Mecque était le sanctuaire commun de la Kaaba, où était vénéré une pierre noire. Ces tribus divisées par la religion, l'étaient aussi par le gouvernement. Un homme se rencontra, qui par la ruse et par la force, réunit toutes ces tribus sous un même empire religieux et politique ; ce fut Mahomet.(1)

Issu de la race sacerdotale des Koréichites, qui prétendait descendre d'Ismaël, et qui était chargée de la garde du sanctuaire de la Kaaba, Mahomet naquit à la Mecque (570). Son père était païen, sa mère juive ; à son extérieur grave et majestueux, s'alliaient des manières agréables ; mais nulle éducation littéraire n'était venue adoucir son caractère. La pauvreté le jeta dans le commerce, quoiqu'il fût naturellement prédisposé à la contemplation. Il entra au service de Khadijah, veuve très-riche, qui finit par l'épouser.

A l'âge de 40 ans, il prétendit avoir des visions, qu'il ne communiqua d'abord que dans le cercle de sa famille (Khadijah, sa femme, Ali, son cousin, Abu-Bekr, son beau-père). Après un long séjour dans une caverne isolée (que plus tard les Mahométans nommèrent la caverne des conseils divins

(1) Voy. Fr. Alph. "Vér. d. l. Foi." II Ch. 4. - H. H. Ch. 7 art. 1. Blanc, Leçon 80. - Schlégel, Philos. de l'histoire, Leçon 12.

il prêcha publiquement et proclama: Il y a un Dieu, et Mahomet est son prophète (611). Il est probable qu'il eut, dès le principe, la vaine pensée qu'il serait reconnu par les Juifs comme le Messie attendu avec tant d'ardeur, et par les sectes chrétiennes de l'Arabie comme le Paraclet. Quoique son cousin, le jeune Ali, prît son parti et menaçât de briser les dents, d'arracher les yeux, d'ouvrir le ventre, de couper les membres à tous ceux qui oseraient résister au prophète de Dieu, sa propre race, les Koréichites, s'élevèrent contre lui et le menacèrent de la mort. Il s'enfuit de la Mecque (15 juillet 622, hedschra, hégire, fuite) vers Jatschreb ou Yathreb (Medina-al-Nabi, la ville du prophète) où on l'accueillit, et d'où bientôt il sortit comme prophète et chef d'une nouvelle loi politique et religieuse, qui fit jouer à un peuple insignifiant jusqu'alors, un des rôles les plus importants dans l'histoire du monde. Il s'empara de la Mecque (630) et fit de la Kaaba „consacrée par la présence d'Abraham et d'Ismaël", après l'avoir purifiée de toutes les idoles, le temple principal du culte nouveau.

La religion de Mahomet est contenue dans le Coran (Lectures). — Dogmes : Unité de Dieu, Jésus est un grand prophète qui a perfectionné l'œuvre de Moïse. Mahomet est le Paraclet, l'envoyé de Dieu, qui vient à son tour perfectionner la religion du Christ. — Doctrine du fatalisme (Islam, soumission aveugle). — Quant à la morale, elle était toute épicurienne, même pour l'autre

vie. La nouvelle religion doit se propager par le glaive, c'est le fanatisme. Défense de disputer sur le Coran ; pour le reste, pratiques extérieures, prières, jeûnes, aumônes, pèlerinages de la Mecque etc...

Le Coran n'est qu'un chaos où se trouvent pêle-mêle des histoires plus ou moins altérées de l'ancien Testament et du nouveau, des contes arabes, des fables du talmud etc... Les sectateurs de Mahomet se divisèrent en plusieurs branches. A la mort de Mahomet, toute l'Arabie lui était soumise. (632).

Dans le 1er siècle de l'Hégire, ses successeurs, les califes Ommiades et les Abbassides, grâce à la nouvelle et malheureuse inaction d'Héraclius, firent successivement la conquête de la Syrie, de la Palestine, de l'Égypte, où ils brûlèrent la grande bibliothèque d'Alexandrie, de la Perse etc. Ils achevèrent la ruine de l'Afrique où ils furent appelés contre l'empereur Constant II (707). Deux fois ils vinrent assiéger Constantinople, qui ne dut son salut qu'au feu grégeois et aux vaillants Maronites. —

Les auteurs qui pour détruire ou amoindrir le miracle de l'établissement du Christianisme, leur ont comparé la rapide propagation du mahométisme n'ont pas voulu reconnaître sans doute que ce dernier fait s'expliquait par des raisons toutes naturelles. Ainsi :

1° une morale qui flattait toutes les passions : l'orgueil, la haine et surtout la luxure.

2° une doctrine sans mystères . — 3° le fanatisme le plus

exalté qui emploie le glaive pour faire régner le Coran.
A ces raisons intrinsèques, il faut ajouter une cause extrinsèque et d'une portée immense : l'état de l'Orient à l'époque où parut l'Islamisme ; il était divisé, morcelé par les hérésies, les schismes, et vermoulu par la débauche.

Mahomet comprit son temps et sut en profiter avec autant d'audace que d'habileté. Cette considération ne nous empêche pas toutefois de dire avec l'abbé Blanc "qu'il est difficile de ne pas reconnaître ici l'action d'une puissance supérieure et ennemie, qui aurait pris en quelque sorte au service de sa haine contre l'Église et le royaume de Dieu, tant de causes secondes si propres à en devenir les instruments." Cette vérité ressort du caractère et de l'histoire intime du mahométisme. Et, en effet, comme l'a dit Tertullien "Satan est le singe de Dieu", il contrefait l'action divine. Or après avoir triomphé deux fois de cet ennemi par la victoire sur le paganisme et sur l'hérésie, Dieu en triomphait encore en transformant les barbares en une société chrétienne. Satan veut aussi avoir son empire, et un empire organisé, dans lequel il concentre toutes ses forces : le Mahométisme, empire essentiellement anti-chrétien et anti-humain. L'esprit de Dieu anime la chrétienté ; l'esprit de Satan anime l'Islamisme : la société chrétienne, c'est la vie, elle développe l'intelligence, enfante la vraie liberté, civilise les peuples etc... le Mahométisme au contraire, c'est la mort ; il tue l'intelligence, la liberté, les nations. Dans l'Église, c'est l'âme qui domine ; dans

le mahométisme c'est le corps. Donc, lutte nécessaire et acharnée entre les 2 empires, celui du Christ et celui de Mahomet. L'étude attentive de l'histoire nous prouvera la vérité de ce rapprochement ; elle nous montrera aussi que dans la main de Dieu, cette puissance ennemie devient une verge de fer pour détruire l'Orient si coupable, pour éprouver et réveiller l'Occident qui avait besoin de la lutte. Ainsi nous avons vu les Assyriens détruire Israël schismatique et servir d'épreuve à Juda. Bien loin de profiter des terribles leçons que Dieu lui donnait, Constantinople fit l'œuvre de Mahomet en tournant un dernier reste de vie contre l'empire du Christ, tandis que tous les événements préparaient en Occident le plein développement de cet empire destiné à arrêter l'Islamisme.

Chapitre Second.

Préparation de l'empire d'Occident au VIIIième siècle, ou séparation de l'Orient et de l'Occident sous les premiers carlovingiens et les empereurs iconoclastes.

Art. I. – Les Francs et la civilisation chrétienne. – (Charles-Martel. – S. Boniface).

Art. II. – La Papauté entre les Francs et les empereurs iconoclastes. –

Art. III. – Charlemagne

Art. I.

Les Francs et la civilisation chrétienne.

(Charles. Martel. – S. Boniface).
(717 – 741). (680 – 755).

La mission des Francs disparut en quelque sorte pendant les 200 ans de règne des Mérovingiens qui furent trop les imitateurs des empereurs romains et de leur avilissement. Les espérances de l'Église étaient comme en suspens. Mais tandis que les descendants de Clovis s'annulaient au 7ième siècle sous le triste nom de "rois fainéants", le plus grand après le roi se mettait à sa place, on l'appelait maire du palais, et jouissait de toute la puissance royale.

Les maires du palais les plus célèbres furent : Ebroïn (660-681), tyran cruel quoique ne manquant pas de religion ; il fit martyriser S. Léger évêque d'Autun et son frère S. Guérin. Le protestant Sismondi, auteur de l'histoire des Français, accuse ces deux saints de la mort du roi Childéric II, de celle de sa femme et de son enfant par les inventions les plus méchantes et toutes contraires aux sources mêmes qu'il cite (1). Ebroïn persécuta aussi S. Lambert évêque de Maestricht. Ce Saint ne lui échappa que pour tomber plus tard sous le fer d'autres assassins, (707) et eut pour successeur S. Hubert qui transféra le siège à Liège. — Pepin le Gros ou d'Héristal (687-714) et Charles-Martel son fils naturel. (717-741) (2) La puissance de ces 2 derniers préparait une nouvelle dynastie, et fit reparaître la mission des Francs. Leur épée favorisa la civilisation chrétienne : 1° en arrêtant la puissance musulmane ; 2° en protégeant l'apostolat des Anglo-Saxons

1° Les Goths d'Espagne abâtardis par la mollesse et les débauches sous les rois Grecs qu'ils s'étaient choisis, étaient tombés en 711 sous le pouvoir des Musulmans par la bataille de Xérès. Un grand nombre d'habitants s'enfuirent dans les montagnes des Asturies et proclamèrent pour chef Pélage qui était de sang royal. Retirés dans une caverne qu'ils regardaient comme consacrée à la Ste Vierge, ils repoussèrent par une sorte de miracle les Musulmans, et restèrent maîtres de ces montagnes. Peu à peu ils repeuplèrent les villes ruinées, rebâtirent les Eglises etc.. C'est de là que sortit la nation espagnole qui devait reconquérir l'Espagne par 8 siècles de combat.

(1) Rohrbacher X p. 325. — "Vie de St Léger" par Dom Pitra.
(2) Moeller. Histoire du M.A. Chap. II. § 1.

glorieux contre les Maures, et au bout de ce temps soumettre au Christ tout un nouveau monde. Dans le reste de l'Espagne, les Arabes laissèrent aux catholiques plus ou moins persécutés le libre exercice de leur religion.

Maîtres d'un empire immense, les Musulmans passèrent les Pyrénées en 719 pour fondre sur les Gaules. Leurs invasions furent surtout arrêtées par Eudes duc d'Aquitaine. Mais ce n'était que le prélude d'une guerre plus formidable. En 732 une armée innombrable de Sarrasins sous le commandement d'Abdérame, passe les Pyrénées; rien ne lui résiste: toutes les villes sont prises jusqu'à Poitiers. Dans ce péril extrême pour la France et l'Europe toute entière, Charles Martel maire du palais et duc d'Austrasie se réconcilia avec Eudes et unit aux troupes Franques celles des pays conquis. La bataille livrée entre Tours et Poitiers dura tout le jour. Charles resta vainqueur; Abdérame fut tué avec un nombre prodigieux de Musulmans. Sans cette victoire, l'Occident tout entier, divisé par les troubles et les guerres, allait être asservi à l'empire anti-chrétien de Mahomet, et réduit à l'état de l'Asie et de l'Orient. Charles, qui par ses exploits mérita le nom de Martel, acheva de délivrer les Gaules des Musulmans, mais le pays se ressentit longtemps de leurs irruptions; beaucoup d'églises avaient été détruites, les monastères brûlés et pillés, les religieux massacrés etc... (1)

(1) Rohrbacher X p. 185. – Martyre des 190 religieuses de Marseille et de plus de 500 moines à Lérins.

2° Avant qu'elle arrêtât l'ennemi de la foi et de la civilisation chrétienne, l'épée de Charles-Martel servait déjà à favoriser la propagation de l'une et de l'autre. Ses victoires contre les Allemans, les Bavarois, les Frisons, contre lesquels il fut plus heureux que contre les Saxons, facilitèrent la conversion de ces peuples par les missionnaires Anglo-Saxons.

C'est alors que S. Willibrord, fondateur de la métropole d'Utrecht, eut enfin la consolation de convertir la rude et farouche tribu des Frisons (739). L'un de ses compatriotes devint le plus grand apôtre de l'Allemagne: Winfried plus connu sous le nom de Boniface (680-755).

Boniface fut par excellence l'homme du S. Siège. Il alla 3 fois à Rome, fut successivement évêque régionaire, métropolitain et délégué apostolique, enfin archevêque de Mayence. Dans sa vieillesse il renonça à son évêché pour revenir chez les Frisons qu'il avait tant aimés et où il vint cueillir la palme du martyre en récompense de son apostolat de 40 ans (755). Sur la recommandation du Pape S. Grégoire II [illegible] à Charles-Martel "Sauveur de Rome" et qu'il appelle "roi très-chrétien", ce prince seconda de son autorité les travaux de S. Boniface. Toutefois les invasions musulmanes, les guerres qui amenèrent la réunion des Francs, et la soumission des peuples voisins, introduisirent de grands abus, principalement en rendant le clergé belliqueux et [illegible]. Par suite de cette situation Boniface rencontra bien des oppositions: il eut même com

battre 2 hérétiques : Adalbert imposteur qui se faisait consacrer des églises ; et l'évêque irlandais Clément qui attaquait la tradition et certains points de la foi. Quant au différend du Saint apôtre avec Virgile, il a été complètement dénaturé par les ennemis de l'Eglise (Voy. P. H.). L'objet de la 3ième mission de St Boniface fut de commencer une réforme efficace contre tous les abus. Il organisa l'Eglise d'Allemagne divisée jusqu'alors en évêchés indépendants, réforma le clergé et assura le succès de ses travaux en laissant venir des religieux et des religieuses d'Angleterre. Il fonda plusieurs monastères dont le plus célèbre fut celui de Fulda. Il mit en vigueur les conciles provinciaux qui firent un bien immense, et régularisa la situation du clergé vis-à-vis de l'état.

Toutes les gloires couronnent donc S. Boniface : moine, apôtre, pontife, organisateur, réformateur, il fut toujours grand.(1) En étudiant sa vie qui résume tout son temps, on remarque qu'à cette époque critique où l'œuvre de Clovis, de S. Benoît et de S. Grégoire-le-Grand menaçait de périr, ces hommes sont remplacés par d'autres qui représentent comme eux le triple élément de vie de la nouvelle société ; Charles-Martel, S. Boniface, S. Grégoire II (715-731), S. Grégoire III (731-741). Toutefois les événements que nous venons de voir ne montrent qu'en partie le grand mouvement qui préparait Charlemagne. La situation de Rome vis-à-vis des Francs et des empereurs [illegible] au VIIIe siècle achèvera de nous le faire connaître.

(1) Voy. S. Boniface [illegible] II Ch. V - [illegible] II. Chap. 13.

∾ Problème historique. ∾

Virgile a-t-il été condamné comme hérétique par S. Zacharie pour avoir soutenu l'existence des antipodes? —

(Voy. Gorini II. Chap. 13. 9° . — Ozanam II Chap. V.)

Les hérétiques font de ce fait le pendant de la prétendue condamnation de Galilée. Or voici ce que nous apprend l'histoire: Virgile, Irlandais de naissance, vint évangéliser l'Allemagne au VIIIième siècle, et eut quelques différends avec S. Boniface. C'est ce qu'on voit par la correspondance de S. Zacharie. La 6ième lettre du Pape montre que Virgile avait accusé Boniface de faire rebaptiser dans des cas illicites. La 10ième prouve que Boniface avait aussi accusé son adversaire de plusieurs fautes, et entre autres de doctrine erronée.(1) Voici ce que dit le Pape sur ce dernier chef d'accusation: "De perversâ autem ejus doctrinâ, si clarificatum fuerit, ita eum confiteri quod alius mundus et alii homines sub terrâ sint, seu sol et luna; hunc, habito concilio, ab Ecclesiâ pelle, sacerdotii honore privatum. Attamen et nos mittimus litteras ut nobis praesentatus, et subtili indagatione requisitus, si erroneus inventus fuerit, canonicis sanctionibus condemnetur." D'après ces documents, les seuls que nous fournit l'histoire, il est clair que Virgile n'a jamais été condamné comme hérétique, pour avoir soutenu l'existence des antipodes.

Or, [illegible]: 1° le Pape ne parle que d'une [illegible] commination; — la chose doit être examinée sur les lieux et à Rome,

---

(1) [illegible] .. [illegible] col. 1565 et 1521.

2° Le Pontife indique dans quel sens l'opinion des antipodes serait condamnable. Ce n'est pas dans le sens où on l'entend aujourd'hui, mais dans celui que rejetait déjà S. Augustin, et qui est réellement hétérodoxe. (1)

3° On ne voit pas que l'affaire se soit poursuivie ni en Allemagne ni à Rome; au contraire Boniface et Virgile vécurent en bonne intelligence, et celui-ci fut élevé plus tard au siège de Salzbourg, et canonisé par Grégoire IX. —

Art. V.

La Papauté entre les empereurs iconoclastes et les Francs.

Alors que la mission des Francs reparaît dans la nouvelle race qui devait enfanter Charlemagne, l'Orient s'engageant de plus en plus dans la voie où nous l'avons vu entrer, apprenait à la Papauté qu'elle n'avait plus à compter sur les empereurs de Byzance.

Nous savons assez combien est antique, légitime, utile à la piété et aux arts, le culte des saintes images, compris comme l'Église catholique le comprend.(2) Vers 726, Léon l'Isaurien, d'abord marchand de bestiaux puis empereur de Constantinople, pensa comme les sectateurs de Mahomet, que le culte des saintes images était un acte d'idolâtrie. En conséquence il porta un édit qui défendait ce culte et ordonnait la destruction des saintes

(1) En tant que cette doctrine en niant l'unité de l'espèce humaine aurait été attentatoire aux dogmes de la chute et de la Rédemption.
(2) Blanc. Leç. 83. — S. Alph. H. H. d. c. 8.

images. — Cet édit jeta partout le plus grand trouble, et excita le mécontentement du peuple et des moines.

Dieu suscita contre l'empereur 3 grands adversaires : le patriarche de Constantinople S. Germain, S. Jean Damascène et le Pape S. Grégoire II. S. Germain résista fortement à Léon, écrivit à plusieurs évêques courtisans qui le soutenaient, et eut soin d'avertir le pape de tout ce qui se passait.

S. Jean Damascène, élevé par un pauvre prêtre Italien, fut d'abord grand vizir à la cour des califes de Damas, puis moine. Il écrivit avec autant de profondeur que de justesse et de force pour défendre le culte des saintes images. C'est lui qui jeta les premiers fondements de la Théologie scolastique surtout par ses 4 livres de fide orthodoxâ. Par ruse l'empereur parvint à exciter une persécution de la part du calife contre Jean. Le saint eut la main droite coupée, mais la Ste Vierge la lui rendit.(1)

De son côté Grégoire II écrivit à l'empereur pour l'arrêter dans sa folle entreprise, et en même temps il s'adressa au patriarche de Constantinople pour le féliciter et l'encourager. Après avoir été accablé de mauvais traitements, S. Germain fut obligé de se démettre. Anastase iconoclaste lui-même, fut nommé à sa place. C'est alors surtout que Constantinople eut à souffrir des fureurs impériales : des femmes furent massacrées, la bibliothèque de la ville où se trouvaient 30.000 volumes, brûlée avec les professeurs ; pendant 10 ans ce ne fut que deuil et désola-

(1) Cf. Martyrologe. — Acta SS. VI tom. [illegible]

tion en Orient.

Irrité de la résistance du Pape Grégoire II, Léon tenta plusieurs fois de le prendre et de faire élire un antipape. Les Romains défendirent le Souverain Pontife avec la plus grande ardeur. Les Lombards eux-mêmes se déclarèrent contre les Grecs et refusèrent d'abandonner Grégoire. En un mot Léon par ses manœuvres ne réussit qu'à s'aliéner davantage les peuples de l'Italie, et à développer l'autorité temporelle des Papes. Grégoire II excommunia l'empereur et lui écrivit plusieurs lettres, chefs-d'œuvre de sagesse, de douceur et de fermeté. S'il faut admettre avec quelques auteurs que Grégoire détacha de l'obéissance de l'empereur, l'Italie et l'Occident, sa conduite si désintéressée dans cette circonstance, montre assez qu'il ne posa cet acte qu'en tant que la foi était en péril et par conséquent d'une manière provisoire (1)

S. Grégoire III suivit la même ligne de conduite que Grégoire II. Voyant que ses lettres ne pouvaient venir à Constantinople, il assembla un concile à Rome (732) et y condamna les iconoclastes. Léon envoya une flotte pour prendre l'Italie et Rome, mais elle fut brisée contre les [illegible], l'Orient catholique [illegible] ces [illegible].

Dans ces circonstances le roi Luitprand [illegible] de nouveau envahi le duché de Rome, [illegible] écrivit à Charles-Martel plusieurs lettres accompagnées de riches présents [illegible] les clefs de la confession de S. Pierre comme une marque de royauté "ad regnum". De nouvelles

(1) Gosselin. Pouvoir du Pape. I. p. 214. - Rohrbacher. X. p. 528.

invasions de la part des Sarrasins contre lesquels Charles avait besoin des Lombards, et la mort du prince Franc l'empêchèrent de répondre à cet appel. La même année 741 vit mourir Léon l'Isaurien, Charles-Martel et S. Grégoire III et mit à leur place sur la scène de ce monde Constantin Copronyme (+755), Pepin-le-Bref (+768) et S. Zacharie (+752). Ce Pape avait tout à craindre, rien à espérer de Constantinople où régnait un empereur plus impie et plus dépravé que son prédécesseur. La guerre des images poussée à outrance, était devenue une guerre politique par le parti du beau-frère de l'empereur.

Cependant Luitprand était de nouveau entré dans le duché de Rome. Le Pape parvint à conclure avec lui un traité de paix de 20 ans et de lui faire restituer plusieurs villes. Il fit plus : il intervint avec succès à deux reprises différentes en faveur de l'Exarchat et de la Pentapole attaqués par Luitprand et par Rachis son successeur.

Ce pape fit faire un grand pas au mouvement du 8ième siècle, non seulement en sauvant l'Italie, mais aussi en consacrant la nouvelle dynastie des Francs. Dès 747, Pepin le-Bref, grâce à la retraite de son frère Carloman au Mont Cassin, était devenu maître de tous les états de son père. Il avait créé un roi nominal Childéric III. Dans cet état de choses, les Francs demandèrent au Pape Zacharie par Fulrade et S. Burchard évêque de Wurzbourg, s'il n'était pas juste que celui qui exerçait la puissance royale en eût aussi le titre ? Le Pape résolut la question en faveur de Pépi

et le fit couronner à Soissons (752). Avec la nouvelle dynastie, la royauté paraissait consacrée par la religion et commandait ainsi le respect aux peuples encore si fiers et si rebelles. Mais en vertu de quel droit se fit cette translation ?...

Les uns, à la suite de Bossuet, Fénelon, Gosselin, répondent que ce fut en vertu du droit de la nation, qui en cette circonstance eut recours au pouvoir purement directif du Pape.

D'autres, avec Bellarmin, Suarez etc... pensent que le Pape lui-même transféra la royauté, par son pouvoir indirect sur le temporel des princes. (1)

Quoiqu'il en soit, l'opinion des historiens qui regardent l'avènement de Pepin comme une usurpation, est destituée de preuves solides et est invraisemblable, à cause 1° de l'idée que l'histoire nous donne de ce grand prince, 2° du caractère des principaux personnages qui concoururent à ce fait, et 3° de la soumission des seigneurs du royaume. (2)

S. Zacharie laissa à Étienne II de recueillir les fruits de son union avec les Francs. (3)

Le nouveau Pape menacé des violences des Lombards, finit par se réfugier en France, où il sacra une seconde fois Pepin ainsi que ses deux fils, Charles et Carloman. Après avoir

---

(1) Nous nous contentons d'indiquer ici cette divergence d'opinions, en réservant la question de principe à plus tard.

(2) Gosselin II p. 431. – Ozanam II chap. VIII. – Moeller Hist. du M. A. [illegible] VII § 1. 2. 3.

(3) Un autre Étienne [illegible] immédiatement après Zacharie n'est ordinairement pas compté dans la succession des Papes, parce qu'il mourut avant d'avoir été sacré.

employé les voies de conciliation, le roi des Francs descendit deux fois en Italie (754 et 756) et força Astolphe, roi des Lombards à abandonner l'exarchat et la Pentapole pour en faire don et restitution au S. Siège. Lorsque Constantin Copronyme voulut réclamer cette province, Pepin lui fit répondre: "Les Francs ont versé leur sang, non pour les Grecs, mais pour S. Pierre, et pour le salut de leurs âmes. Il n'y a pas de trésor au monde qui pourrait me faire manquer à ma parole."

Précisément à cette époque, cet empereur avait excité une persécution violente en Orient. Elle avait pour cause la résistance d'Etienne II et des 3 patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, à un conciliabule de Constantinople, où 338 évêques avaient eu la lâcheté de condamner le culte des images. Le successeur de Constantin Copronyme, Léon IV (775-780) devint à la fin de son règne aussi fanatique et aussi cruel que son père.

Art. III

~ Charlemagne. ~

Pepin le Bref eut un règne glorieux au dedans et au dehors du royaume; il mérita d'être appelé par les Papes "un nouveau Moïse." Avant de mourir il partagea ses états entre ses 2 fils; la mort prématurée de Carloman, le dernier, mit Charles à la tête de tout le royaume. - Nous ne pouvons mieux

résumer son règne, qu'en l'envisageant comme l'accomplissement du triple devoir que lui imposait la dignité de patrice, dignité à laquelle le titre d'empereur devait donner toute sa réalisation : 1° Étendre la chrétienté au dehors ; 2° l'affermir et la faire prospérer au dedans ; 3° défendre et honorer le siège de S. Pierre.

Charlemagne remplit le premier devoir par ses conquêtes, le second par son zèle pour les sciences et par sa législation ; le troisième par ses rapports pleins de foi et de dévouement avec la Papauté.

Charlemagne guerrier.

Le règne de Charlemagne fut plein de guerres ; il les entreprit la plupart pour la religion et les fit tourner toutes au profit de la civilisation chrétienne. Ce fut un conquérant convertisseur.

A. Guerre contre les Saxons. — Ce peuple était comme le dernier boulevard du paganisme et de la barbarie dans la Germanie du Nord. Charlemagne ne parvint à les soumettre et à faire fleurir la religion dans ce pays qu'après 6 guerres qui durèrent ensemble plus de 30 ans. On connaît assez l'adversaire le plus acharné des Francs, Wittikind[1] ; il fut vaincu par la bonté de Charlemagne et se fit baptiser. Charlemagne prit pendant cette guerre [illegible] mesures qui lui ont été reprochées, [illegible] pour se venger d'une révolte des Saxons et d'une persécution des chrétiens [illegible], [illegible] les chefs de la nation [illegible] exécuter. Cet [illegible] et non pas une boucherie à [illegible]

(1) Rohrbacher XI p. 1[illegible]

sonniers. Toutefois les contemporains et la postérité regardèrent ce jugement, vu le nombre des victimes, comme un acte de cruauté qui est stigmatisé dans l'histoire sous le nom de "massacre de Verden." Si on ne peut justifier cette mesure de rigueur, on ne doit pas perdre de vue les intentions de Charlemagne et les circonstances de cette longue guerre des Saxons.

De plus dans un capitulaire donné pour la Saxe en 785, on décréta la peine de mort contre plusieurs grands crimes, mais aussi contre le refus du baptême. L'Église n'approuva pas cette mesure; Alcuin la blâma hautement. Il semble que Charlemagne revint peu à peu à la douceur.[1]

B. Guerre en Espagne contre les Musulmans. - Charlemagne passa plusieurs fois les Pyrénées, et refoula les Musulmans jusqu'au Midi où ils fondèrent le califat de Cordoue. Il fut aidé dans cette guerre par le roi des Asturies Alphonse II ou le Chaste, de la dynastie de Pélage. Ce prince par un règne glorieux de 50 ans (791-842) consolida l'œuvre de son père Alphonse I, vrai fondateur de ce royaume. Toutefois les armées de Charlemagne subirent un échec formidable à Roncevaux.

Le conquérant ouvrit aussi par ses expéditions une route aux missionnaires chez les Avares (Hongrie), les Danois et les Slaves.

C. Guerre en Italie, où Charlemagne descendit jusqu'à 4 fois, surtout pour protéger les États de l'Église contre les Lombards, comme nous le verrons plus loin.

(1) Ozanam II. Chap. VI.

– Charlemagne législateur et ami des lettres. –

La législation de Charlemagne fut tout à fait chrétienne. La base était la loi éternelle et immuable, J. Ch., l'Evangile: "Regnante Domino nostro J.-Christo in perpetuum." Leur but, c'est une vie paisible en ce monde et la vie bienheureuse dans l'autre. L'esprit a pour loi principale la foi catholique; la volonté, les commandements de Dieu et de l'Église; les actes extérieurs et publics sont réglés par les décrétales des Papes, les canons des conciles, les lois civiles et pénales de chaque nation. Sous le règne de Charlemagne, on tint plus de 40 assemblées ecclésiastiques ou mixtes. Les ordonnances revêtues de la sanction du prince, sont appelées capitulaires.(1) Les commissaires royaux chargés de l'exécution des lois, étaient choisis dans les 2 ordres: missi dominici.

Charlemagne travailla d'ailleurs avec fermeté à l'observation des lois ecclésiastiques, et à la réforme du clergé. Il fut aidé dans cette œuvre par Chrodegang évêque de Metz qui institua la vie commune pour les clercs de la cathédrale appelés ensuite chanoines.

Pour juger Charlemagne comme ami

---

(1) Remarquons avec l'ab. Blanc que cette législation ne présente nullement un tout méthodique ayant en tête une constitution, puis un code de lois proprement dites. Les capitulaires n'apparaissent que successivement, selon le besoin et les circonstances. Ce genre de législation où les lois apparaissent souvent en forme d'exhortation, comme une sorte de prédication et d'enseignement, était celui qui convenait le plus à ces peuples encore barbares pour les amener à la civilisation. – C'est la pensée de Guizot.

des lettres, rappelons-nous qu'à partir du 5[ième] siècle, le mouvement littéraire fut arrêté par les invasions, le Mahométisme etc... L'Église seule sauva alors les lettres, en leur donnant asile dans les monastères Bénédictins surtout en Italie et en Angleterre. (1) C'est là que Charlemagne, qui aimait les sciences et les cultivait, alla chercher ses hommes. Il organisa l'enseignement en rétablissant l'école palatine où arrivaient les savants les plus distingués. L'enseignement supérieur se donnait dans les monastères et les villes épiscopales. L'enseignement primaire fut confié au clergé, grâce surtout à Théodulphe, évêque d'Orléans (+821). Parmi les savants que l'empereur sut s'attacher, il faut nommer Paul Warnefried secrétaire du roi Didier; Paulin patriarche d'Aquilée, Pierre de Pise et Eginhard historien de Charlemagne. Mais le plus célèbre fut Alcuin moine anglais et le plus grand savant de son temps. Il fut le confident, le conseiller, le docteur et pour ainsi dire, le premier ministre de l'empereur. Alcuin fut un des plus rudes adversaires des Adoptiens.

On appelait ainsi les partisans de Félix évêque d'Urgel (en Espagne) et d'Elipand archevêque de Tolède qui ressuscitaient le Nestorianisme, en soutenant que J.C. selon la nature humaine, n'est pas fils naturel de Dieu, mais seulement fils adoptif en de nom.

Grâce au zèle d'Alcuin et de Charlemagne, l'erreur fut combattue en Espagne et dans les Gaules. [illegible] rétractées [illegible] ouvert, mais pour Félix [illegible]

(1) [illegible] Ozanam [illegible]
Études germaniques II. Chap. IX.

dans la même erreur. Le principal concile rassemblé contre cette erreur fut celui de Francfort (794).

Cette assemblée s'occupa d'une autre question qui était comme le contre-coup des troubles causés en Orient par les Iconoclastes. A la mort de Léon IV (780), l'impératrice Irène s'empara du gouvernement pendant la minorité de son fils Constantin VI. Elle favorisa secrètement les catholiques, et demanda au Pape Adrien la convocation d'un concile œcuménique. Après bien des oppositions et bien des violences exercées par les évêques schismatiques et l'armée, le VIIième concile œcuménique s'ouvrit enfin à Nicée sous la présidence du légat de Rome (787). Le conciliabule de Constantinople fut rejeté, et le culte des images défendu et vengé.

Cependant les évêques Gaulois réunis à Francfort, tout en condamnant les Iconoclastes, condamnèrent aussi le concile de Nicée, parce qu'il ordonnait un culte de latrie à rendre aux images. Quelques années auparavant (790), on avait déjà publié dans le même sens et dans une forme passionnée, 4 livres appelés "Carolins", parce qu'ils furent publiés sous le nom de Charlemagne et envoyés par lui au Pape Adrien.

En vérité, quoiqu'en disent les ennemis du culte des images, ce soulèvement n'atteignit pas le vrai concile de Nicée. Il avait pour cause une traduction infidèle des actes qui avait été envoyée dans les Gaules par Adrien. L'erreur attribuée aux Orientaux de décerner le même culte

aux saints et à Dieu, était encore favorisée par le mot "adorare" qui en Occident n'était employé que pour la divinité. Il est important de remarquer contre Bossuet que les évêques réunis à Francfort ne rejetaient le concile de Nicée que comme national, vu qu'il était composé presqu'en entier d'évêques orientaux, et que le Pape Adrien par prudence s'était abstenu d'une approbation définitive. Ce Pontife se conduisit dans toute cette affaire avec la plus grande sagesse. Sa réponse aux livres carolins avait été très-modérée et solide. Sans rien précipiter dans une affaire où l'on était d'accord pour le fond, il laissa au temps le soin d'éclairer les esprits et de calmer les préventions. Les débats avaient été envenimés par des relations peu amicales entre les Orientaux et les Occidentaux, surtout à cette époque. Irène venait de faire avorter un projet de mariage entre une fille de Charlemagne et Constantin VI.[1]

Le reste de la vie de cette impératrice et de son fils se passa en intrigues et en cruautés. Les empereurs qui succédèrent Nicéphore, Léon l'Arménien, Michel le Bègue, Théophile continuèrent à proscrire le culte des images jusqu'au concile de Constantinople réuni en 842, par les soins de Théodora épouse de Théophile.

Charlemagne ami des Papes.

Appelé la [illegible] fois en Italie par le Pape Adrien (772-795). Charlemagne prit Pavie et mit fin au royaume des Lombards dont le dernier roi Didier alla [illegible] dans

(1) Voy. S. Alph. H. H. [illegible] chap. VIII n° 18. — [illegible].

l'abbaye de Corbie. Pendant le siège de Pavie, Charlemagne se rendit à Rome, mais n'y entra qu'après en avoir demandé l'autorisation au Souverain Pontife. Il confirma la donation de son père et y ajouta quelques contrées. Rien de plus beau que l'amitié d'Adrien et de Charlemagne. Deux fois le roi vint visiter ce Pape; il pleura sa mort comme celle d'un ami et d'un père, et composa lui-même son épitaphe.

Il voua le même amour à Léon III qui ne tarda pas à venir lui demander en personne secours contre des ennemis qui l'avaient cruellement outragé. L'histoire n'offre pas de spectacle à la fois plus majestueux et plus touchant que la réception du Pape à Paderborn.

6 L'an 800 Charles revint une troisième fois à Rome où le Pape était de retour. Les évêques assemblés pour examiner les accusations portées contre le Pape, protestèrent que le premier évêque ne pouvait être jugé par personne. Le Pape se justifia lui-même, et peu de temps après, le jour de Noël, il couronna Charlemagne empereur, fait des plus importants qui ouvre la 3ème période (800).

Charlemagne ne comprit pas seulement la vie chrétienne, mais il sut la mettre en pratique. Sans compter les immenses services rendus à l'Église, il se distinguait par sa grande charité qui s'étendait même jusqu'au dehors de son empire, par sa résignation, sa piété et sa foi. Tenu longtemps en grande vénération par les peuples, sa canonisation ne fut faite qu'au 12ème siècle par l'antipape Pascal III, à la demande de Frédéric Barberousse. Si on ne trouve aucune ratification de cet acte par les Papes légitimes, on ne voit non plus aucune réclamation contre le culte donné à ce grand empereur. Il a continué d'être honoré comme Bienheureux dans plus de 30 diocèses. On lui a reproché ses mœurs. Il est vrai que dès 8 femmes

de Charlemagne, 3 ou 4 sont nommées concubinae (1); mais on sait assez que dans l'ancien droit romain et les canons des conciles, ce mot ne signifie pas seulement une femme illégitime; il indique aussi une femme d'une condition inférieure, dont les enfants n'ont pas droit au trône (mariage morganatique). Ce qui prouve que c'est dans ce sens qu'il faut entendre le mot "concubinae", c'est le silence absolu sur les scandales que l'empereur aurait donnés jusqu'à la fin de sa vie; ses relations avec les saints Papes, les évêques, les moines. Il faut toutefois reconnaître que sur le conseil de sa mère qui était une Grecque, et malgré les représentations du Pape Etienne III, Charles abandonna sa première femme Himiltrude, pour s'unir à la fille du roi des Lombards, Hermangarde ou Desiderata. Celle-ci fut renvoyée une année après à son père: selon le récit du moine de St Gall, ce fut à cause d'une infirmité regardée par les prêtres comme un empêchement dirimant; l'avertissement du Pape a pu se joindre à ce motif. (2) Quoiqu'il en soit, comme on ne voit aucune réclamation du Pape ou des évêques sur le mariage subséquent, aucun doute sur la légitimité des enfants, on est fondé à croire que Charlemagne ne prit Hildegarde qu'après la mort de Himiltrude.

Quant à cette multitude de femmes, les auteurs ont cherché diverses justifications ou explications; la meilleure ne se trouverait-elle pas dans le caractère du temps et des hommes?...

(Voy. Baronius l. cit. (2) - Noël Alex., "De Ram", Hagiographie nationale I p. 327. Dom Guéranger, "Année liturgique" Noël II etc...)

(1) "Himiltrude, Hermangarde (Desiderata), Hildegarde, Fastrade, Liudgarde ... tres deinde concubinae..." - Eginhard, "Vita B. Car. M." [P.L. t. 93.]

(2) Baronius. ann. c. IX. n. 770 et 771. (2e éd.) - [illegible] Gestis Car. M. [illegible] II c. XXXVI

— Conclusion de la Seconde Période. —

Depuis Constantin jusqu'à Charlemagne, l'histoire nous montre l'autorité suprême et civilisatrice du siège de Pierre, et en assure la pleine indépendance par la souveraineté temporelle des Papes. —

Les 3 premiers siècles avaient montré la divinité du christianisme, en faisant le monde chrétien. Les 5 siècles qui suivirent, montrèrent la tête et le centre de la nouvelle religion, en faisant Rome chrétienne ou la Rome des Papes. Nous voulons dire que si Rome était devenue la tête du monde catholique depuis que S. Pierre y avait fixé son siège, les événements depuis Constantin jusqu'à Charlemagne, firent éclater la victoire de Pierre sur les Césars dans tout son jour, et en développèrent les immenses conséquences. Ils amenèrent le déploiement de l'autorité spirituelle des Papes ainsi que la pleine indépendance par la souveraineté temporelle.

Dès que la paix est rendue à l'Église, Rome apparaît plus que jamais le centre de toute vérité et de toute vie. Les grandes hérésies font éclater son autorité doctrinale. Dans cette longue lutte contre l'Arianisme, le Pélagianisme, le Nestorianisme, l'Eutychianisme, le Monothélisme, les Iconoclastes, c'est Rome qui assemble, dirige et confirme les 7 conciles œcuméniques tenus en Orient; c'est à Rome que courent les confesseurs de la foi et où ils trouvent un appui; c'est Rome que les hérétiques veulent tromper, que les empereurs veulent gagner par leurs violences et leurs persécutions. C'est Rome qui défend et qui triomphe.

D'un autre côté, pour les barbares qui envahissent l'Europe, Rome est la source intarissable de l'apostolat et de la civilisation. C'est elle, qui par ses Papes, ses évêques, ses moines, ses apôtres, convertit et civilise tour à tour les Francs, les Anglo-Saxons, les Barbares de l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne. Voici d'ailleurs un fait de cette période qui montre éloquemment cette vérité : l'Orient s'éloigne de Rome ; son clergé tombe dans l'esclavage et la dégradation, tandis qu'une grande partie du peuple tombe sous le cimeterre des Musulmans qui trouvent partout la division, l'hérésie etc... L'Occident s'approche de Rome ; l'Eglise s'y conserve libre et pleine d'action par ses institutions, ses vertus, sa parole. Les Barbares se transforment peu à peu en peuples chrétiens et se montrent plus forts que les Musulmans. D'un côté on arrive à Léon l'Isaurien et Constantin Copronyme ; de l'autre à Charles Martel, Pepin le Bref, Charlemagne ! Telle était l'action de Rome, non pas païenne mais chrétienne. La Providence le montrait bien en dépouillant la capitale de l'empire de toute sa puissance et de toute sa gloire humaine. Constantin s'éloigne de Rome, et semble marquer d'avance les devoirs de tous les princes. Honorius devenu empereur d'Occident se fixe à Milan ; quand les Barbares, Alaric, Genséric, Attila, Totila, viennent à Rome, c'est pour la purger du paganisme ; les Hérules et les Ostrogoths prennent Ravenne pour capitale ; les rois Lombards se fixent à Pavie, Charlemagne prend sa couronne à Rome, mais va en porter ailleurs le poids redoutable.

Ce grand fait a été compris par les peuples : la donation de Constantin n'a fait qu'exprimer leur pensée, quand elle a mis dans la bouche de ce prince ces paroles : "N'estimant pas que l'empereur de la terre dût retenir la puissance, là où le roi du ciel a établi le principat du sacerdoce et le centre de la religion." Mais la Providence fait plus : après avoir dépouillé Rome de cette puissance matérielle et étrangère, qui ne pouvait qu'obscurcir l'autorité spirituelle, elle la remplace par un pouvoir temporel propre et indépendant assez grand pour protéger la pleine liberté du vicaire de J. Ch. ; trop petit pour exciter la rivalité et entraver l'administration spirituelle ; n'ayant pour cause que les motifs les plus nobles : la reconnaissance et l'amour. "L'opération cachée qui a formé le pouvoir temporel des Papes, dit de Maistre, est un des spectacles les plus curieux de l'histoire" ; et il ajoute : "Il n'y a pas en Europe de souveraineté plus justifiable, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Elle est comme la loi divine, "justificata in semetipsâ."

Qu'est-ce qui, en effet, a l'existence la plus naturelle, la plus légitime ?

1° Ce qui a un commencement obscur et petit ; la nature cache toujours le commencement de ses œuvres.

2° Ce qui progresse et se développe lentement, et arrive à sa perfection d'une manière imperceptible.

3° Ce qui une fois formé, établi, participe et contribue à l'harmonie générale de la création, et trouve sa raison d'être et toutes les lois établies.

Voilà en abrégé l'histoire du pouvoir temporel des Papes ; son commencement est obscur, humble et caché aux yeux de

l'historien. Cette souveraineté a son trône dans les catacombes, où elle juge les affaires temporelles des chrétiens. Dès le 1er siècle, l'Église de Rome se distingue par ses richesses et ses libéralités; rappelons-nous en particulier les largesses considérables de Constantin même en biens fonds, situés à Rome ou aux environs.

2) A partir de la fondation de Constantinople, ce pouvoir s'accroît, mais d'une manière lente et imperceptible. "On ne trouve ici, dit encore de Maistre, ni traités, ni combats, ni intrigues, ni usurpations." Mais depuis le 4ième jusqu'au 8ième siècle, un concours de circonstances contre lesquelles les Papes eux-mêmes luttaient, force certaines parties de l'Italie (Duché de Rome, Patrimoine de St Pierre, l'Exarchat de Ravenne, la Pentapole et la marche d'Ancône) en proie aux barbares, à passer de maîtres négligents, [illegible], souvent tyrans et agresseurs, à ceux qui les secourent et les sauvent par leur sainteté, leurs libéralités, leur sagesse et leur activité. S'il y a des phases plus marquantes dans ce phénomène, c'est l'époque de l'abandon de Rome sous St-Sylvestre; l'état de l'Italie sous St Grégoire le Grand (590-604) qui est forcé de prendre part au gouvernement temporel, même en son nom, au point qu'il doute s'il faisait l'office de prince ou de pasteur"; enfin les vexations des empereurs iconoclastes qui ont valu une souveraineté, au moins [illegible], à St Grégoire II et à ses successeurs, dont la fidélité et l'attachement aux empereurs de Constantinople n'étaient même au milieu de ces circonstances. C'est ainsi que les Papes furent rois de fait, avant de l'être de nom; et la donation légitime de Pépin (qui d'ailleurs n'avait pas pour objet le duché de Rome), ne fut à la vérité que la reconnaissance nécessaire et la consécration [illegible]

déjà existant. – Quoique cette puissance temporelle, ou l'union des deux pouvoirs, ne fût pas aussi clairement définie à cette époque, qu'elle le fut dans la suite, il est évident par la conduite des Papes, par l'acte de Pepin et les diplômes confirmatoires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de S. Henri II, qu'elle fut une véritable souveraineté, et non un pouvoir d'administration sous l'autorité des empereurs. La clause sur laquelle s'appuient Fleury et quelques autres historiens pour soutenir le contraire, tombe uniquement sur les duchés de Spolète et de Bénévent, comme le contexte le prouve évidemment.

3) La souveraineté temporelle des Papes une fois établie, trouve si bien sa raison d'être et s'harmonise si parfaitement avec l'ordre général des choses, qu'elle apparaît nécessaire à plus d'un titre.

A. Comme conséquence naturelle de la Papauté. – En effet, plus une autorité vraie ou fausse, exerce d'influence, plus elle est estimée et jugée nécessaire; plus aussi elle devient riche et puissante; en ce sens de Maistre a pu dire: "Le Pape est né souverain."

B. Comme condition requise à la liberté et à l'indépendance du S. Siège. Cette vérité a été proclamée à différentes reprises par Pie IX et par Léon XIII, reconnue par les évêques assemblés à Rome en 1867 etc... (1)

(1) Voy. allocutions du 20 Juin 1859, et du 19 Janvier 1860. – Prop. 75 et 76 Syllabus. Voici comment les évêques réunis à Rome, ont résumé cet enseignement: "Nous reconnaissons que la souveraineté temporelle du S. Siège est une nécessité et qu'elle a été établie par un dessein manifeste de la Providence divine; nous n'hésitons pas à déclarer que dans l'état présent des choses humaines, cette souveraineté temporelle est tout à fait requise pour le bien de l'Église et le libre gouvernement des âmes. Il fallait assurément que le Pontife Romain chef de toute l'Église ne fût ni le sujet ni même l'hôte d'aucun prince, mais qu'assis sur son trône et maître dans son domaine et son propre royaume, il ne reconnût de droit que le sien, et pût dans une noble, paisible et douce liberté, protéger la foi catholique, défendre, régir et gouverner toute la république chrétienne."

Cette nécessité du pouvoir temporel, sans être un dogme, ne peut cependant être rejetée sans grande témérité, sans mépris de l'Église et sans danger de tomber dans l'hérésie de Wicleff et d'Arnold de Brescia touchant l'incompatibilité des 2 pouvoirs.

C. Comme l'expression la plus haute du droit et de la justice. — Prescription : il y a plus de 15 siècles que les Papes sont rois de fait, et 10 qu'ils le sont de droit. — Contrats, autant des rois que des peuples. La collection entière faite par le Père Theiner comprend 1904 documents concernant l'administration des États de l'Église depuis 756 à 1793. Acquisition et rachat. Les Papes, dit le card. Mathieu, ont cent fois conquis Rome en la défendant, cent fois rachetée en la restaurant. 2 protestants, Jean de Muller et Gibbon ont eux-mêmes reconnu cette vérité.

D. Comme conclusion de toute l'histoire. — L'époque de Charlemagne à Grégoire VII, le séjour des Papes à Avignon, le règne de Pie VI, Pie VII, Pie IX, nous apprennent assez ce que devient le Pape dépouillé de son royaume. Après cela on n'est plus étonné d'entendre des hommes conduits par la seule raison et l'enseignement de l'histoire, proclamer la nécessité du pouvoir temporel des Papes; ainsi Napoléon I, Sismondi, Guizot, Thiers etc...(1)

(1) Nous ne citerons que quelques uns des nombreux ouvrages où cette question a été traitée : De Maistre "Du Pape." Livre II Chap. VI. — Gosselin "Pouvoir du Pape." I vol. Chap. I et II. — Revue catholique XXI sur l'ouvrage du card. Mathieu p. 365 et 406. Mgr Dupanloup. "La souveraineté pontificale" etc... etc...

Table des matières du Tome premier

Première partie.

Le peuple de Dieu avant Jésus-Christ, ou Conduite admirable de la Providence dans le salut des nations jusqu'à l'avènement du Messie.

Première période.

Adam – Abraham.

(1 – 2083 = 4004 – 1921).

2ème Epoque.

La délivrance et la conquète.

Depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la royauté.

(2513 - 2909 = 1491 - 1095.)

3ème Epoque.

La Royauté.

Depuis l'avènement de Saül jusqu'à la mort de Salomon ou le schisme des dix tribus.

(2909-3029 = 1095 - 975.)

Troisième période.

Salomon - Jésus-Christ.

(3029-4004 = 975 jusqu'au Messie.)

Les relations providentielles des quatre grands empires avec le peuple de Dieu font connaître et désirer à tout l'univers l'Auteur du Salut.-

1ère Epoque.

La mission du peuple de Dieu et l'empire Assyrio-Babylonien.

(850 - 536)

2ème Époque.

La mission du peuple de Dieu et l'empire Médo-Perse.

(536 - 330)

3ème Époque

La mission du peuple de Dieu et l'empire Grec.

(330 - 202.)

4ème Époque.

La mission du peuple de Dieu et l'empire Romain.

(202 jusqu'à J. C.)

Deuxième partie.

Le peuple de Dieu après Jésus-Christ, ou l'histoire de l'Église Catholique.

Première période.

Jésus-Christ - Constantin.

(1 - 312).

L'Église fondée par Jésus-Christ et propagée par les Apôtres, se développe, s'organise et triomphe de ses persécuteurs par Constantin à la journée du Labarum.

1ère Epoque.

Depuis Jésus-Christ jusqu'à la mort de S. Jean, ou la fin des temps apostoliques.

(1 - 100.)

2ème Epoque.

Depuis la fin des temps apostoliques jusqu'à Constantin ou la victoire du Labarum.

(100 - 312.)

Deuxième période.

Constantin – Charlemagne.

(312 – 800.)

Tandisque l'empire païen de Rome tombe en Occident sous les coups des Barbares (476), l'Église triomphe non seulement des hérésies par ses conciles œcuméniques et par ses Docteurs, mais aussi de la barbarie dont elle fait sortir une société nouvelle qui a ses prémices dans Clovis et les Francs (496), son ennemi dans Mahomet (622), et sa réalisation dans l'empire de Charlemagne (800).

FIN DU TOME PREMIER. -

Lith. Wittem 1880.


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



